

ACADÉMIE D'ÉDUCATION
ET D'ÉTUDES SOCIALES
A.E.S.

La transmission entre les générations

Un enjeu de société

Jacques Commaille
Chantal Lebatard
Alain Bruel
Robert Baguet
Philippe Da Costa
Roger Fauroux
Bertrand Schwartz
Jean-Marc Varaut
Maurice Blin

Annales 1997-1998

Fayard

LA TRANSMISSION
ENTRE LES GÉNÉRATIONS

ANNALES DÉJÀ PARUES

A.E.S., *La Vie intérieure. Une nouvelle demande. Annales 1996-1997*, Fayard, 1998.

Les Annales sont publiées avec le concours
de l'Association d'Éducation et d'Entraide sociale (Lausanne).

ACADÉMIE D'ÉDUCATION ET D'ÉTUDES SOCIALES
(A.E.S.)

La transmission
entre les générations
Un enjeu de société

Jacques COMMAILLE et Chantal LEBATARD

Alain BRUEL

Robert BAGUET

Philippe DA COSTA

Roger FAUROUX

Bertrand SCHWARTZ

Jean-Marc VARAUT

Maurice BLIN

*

Annales 1997-1998

Fayard

AVANT-PROPOS

Comme elle s'y était engagée¹, l'Académie d'Éducation et d'Études sociales (A.E.S.) publie ses Annales pour la deuxième année consécutive. Celles-là reprennent les huit communications présentées au cours de l'année universitaire 1997-1998 sur le thème de *La Transmission entre les générations, un enjeu de société*.

L'introduction qui suit justifie notre choix.

Le succès remporté par les Annales sur *La Vie intérieure* nous a valu une abondante correspondance. Des personnalités civiles et religieuses ont manifesté leur intérêt et leur reconnaissance : cardinaux et nombreux évêques, responsables politiques, acteurs sociaux, membres de l'Institut... De Pékin (« ici nous sommes les brebis de l'Église souterraine »), de Bamako (l'équipe des formateurs du séminaire et des étudiants), les Bibliothèques de Ligugé, du Centre-Sèvres, des Instituts catholiques... l'A.E.S. a reçu de nombreux messages de gratitude pour « nous avoir invités à progresser, malgré le sirocco, les tempêtes de sable, les mirages, vers la source de la vie intérieure, oasis de paix » (Abbaye de Keur Moussa, Dakar).

Sans doute nos recherches sur la vie intérieure devaient-elles toucher des lecteurs prêts à les recevoir. Le thème de la *transmission entre générations* déplacera le centre d'intérêt vers un

1. Annales 1996-1997 : *La Vie intérieure, une nouvelle demande*, Fayard, 1998, p. 287.

public familial, associatif, du monde de l'éducation ou de la politique.

Preuve de la vitalité de l'Académie, la publication des Annales témoigne aussi de sa volonté de faire connaître ses travaux au-delà du cercle étroit de ses membres.

Éducation oblige.

André Aumonier,
Président de l'A.E.S.

INTRODUCTION

*La génération actuellement en situation de responsabilité
est issue de mai 1968*

Elle a cru pouvoir accomplir son projet, mettre en œuvre les slogans qui l'avaient fait rêver et construire une nouvelle réalité, une nouvelle société en faisant l'économie de la transmission entre générations. Aujourd'hui, elle est amenée à réviser son point de vue sur ce qui n'aura peut-être été pour elle qu'un fantasme, celui de pouvoir bâtir un monde sans faire référence au passé. N'est-ce pas le commun des révolutions (ou de ce qui en a les apparences) que de prétendre « faire table rase » du passé pour construire un avenir meilleur ?

Le principe de réalité nous oblige à présent à faire un examen de conscience. Nous le faisons parfois de manière excessive : certains responsables politiques n'envisagent-ils pas de punir les parents qui se révéleraient défaillants dans l'éducation de leurs enfants en les privant des soutiens que la société leur attribue pour élever leurs enfants, reconnaissant de ce fait la mission publique qui leur est confiée par ce qu'on pourrait appeler un contrat social naturel ?

Pourtant, partout où la société est confrontée à des difficultés importantes qu'elle s'épuise à vouloir surmonter seule, il peut s'agir de l'école, de l'emploi, de la vie quotidienne en milieu urbain, partout elle finit par se heurter à la question qu'elle avait

cru pouvoir éluder et qui est celle du rapport entre les générations. Il s'agit bien de la transmission sous toutes ses formes : transmission des savoirs, transmission des comportements, transmission des valeurs.

Cette fonction de transmission est en crise

La référence au passé est souvent accompagnée de l'évocation nostalgique d'un âge d'or, ou à défaut du « bon temps ». Nos manquements dans le domaine de la transmission entre générations nous en auraient définitivement éloignés, nous condamnant à une sorte de barbarie quotidienne où les anciens ne seraient plus respectés, où les valeurs seraient bafouées, les mœurs dégénérées. On disait déjà : « Il n'y a plus de valeurs, il n'y a plus de religion » ; y a-t-il encore une justice, un sens de l'État, un respect des institutions ? La question n'est ni gratuite ni théorique. La souffrance des individus, les dysfonctionnements de la société viendraient nous rappeler à l'ordre si nous étions tentés de nous réfugier dans cette illusion.

Il faut aller plus loin, et commencer par tenter de comprendre les enjeux, d'analyser les difficultés rencontrées par les institutions traditionnellement chargées de cette mission de transmission : la famille, l'école, l'entreprise, les Églises.

Dans la famille on apprenait à la fois le sens de la vie, les comportements nécessaires à la vie sociale et un métier, généralement celui de son père.

Pour passer d'une économie marquée par la primauté du secteur primaire à une économie du secteur secondaire, l'école a pris alors le relais. Notre éducation nationale, épousant le rêve de la Révolution française, a tenté d'« extraire » des familles leurs enfants pour en faire des citoyens instruits, indépendants et des travailleurs urbains, silencieux et ponctuels.

Plus récemment encore, les mouvements de jeunes ont apporté leur contribution spécifique en transmettant les valeurs et le sens de l'action collective qui ont caractérisé des générations

de responsables, devenus les cadres politiques, sociaux ou économiques de notre pays.

Le monde a changé

La crise à laquelle nos sociétés occidentales sont confrontées depuis plus de vingt ans est certes une crise économique, marquée par le passage d'une économie industrielle, une économie de production, à une économie de l'information, de l'échange. Mais c'est surtout de la crise du sens que nous souffrons, crise qui au milieu des difficultés rencontrées nous met dans la situation des aveugles. Dans le noir, ils butent sur les obstacles qui les blessent et dont ils ignorent la place et l'éventuelle organisation.

Dans la société française contemporaine, plus de 75 % des femmes sont actives. La vie familiale en est singulièrement transformée qui amène à partager la responsabilité et la fonction parentales avec tant de professionnels : enseignants, éducateurs, magistrats, travailleurs sociaux. Dans cette responsabilité parentale de transmission, la répartition des tâches entre les hommes et les femmes s'est également modifiée en profondeur. La question de l'effacement des pères est aujourd'hui officiellement posée.

Dans le domaine de l'entreprise, l'ascenseur social est en panne. Il n'est désormais plus possible de garantir à la génération nouvelle l'espoir d'une situation meilleure que celle de ses parents. L'apparition d'une nouvelle classe d'âge, c'est-à-dire des « jeunes adultes » (de 18 à 28 ans) qui disposent de la majorité civile, mais pas de l'indépendance économique, fait écho à l'apparition de l'adolescence à la fin du siècle dernier quand il a fallu prendre acte de l'âge qui séparait la puberté de l'âge du premier travail.

La ville et la rue sont elles-mêmes bouleversées : les métiers n'y sont globalement plus visibles. L'apprentissage de la vie

collective ne s'y fait plus, et qui l'attend réellement des vigiles postés aux avant-gardes des grandes surfaces ?

Partant de ces considérations l'Académie d'Éducation et d'Études sociales a choisi le thème de la transmission pour l'année 1997-1998

Il nous faut en comprendre les enjeux et les mécanismes, mais surtout chercher de nouvelles pistes, de nouveaux canaux par lesquels cette fonction de transmission pourrait être renouvelée, refondée, réanimée, repensée. La tentation est grande, elle l'a toujours été, de nier l'évolution du monde, de la refuser et de se réfugier dans la nostalgie du passé. L'histoire de notre pays montre qu'à cette tentation nous avons parfois succombé et que nous sommes tentés encore aujourd'hui de le faire, en renvoyant par exemple les femmes aux tâches domestiques.

La question de la transmission, en réaffirmant la nécessaire solidarité des générations, en cherchant les moyens et les voies qui permettent aux plus anciens de solder la dette qu'ils ont contractée vis-à-vis des plus jeunes en les mettant au monde, est une question à cet égard particulièrement délicate. Balzac estimait que, en décapitant le roi, on avait décapité tous les pères de famille. Peut-on aujourd'hui chercher à repenser la fonction paternelle, à dégager les voies qui lui permettront de s'exprimer le mieux possible au bénéfice des enfants sans être soupçonné de quelque restauration ?

De nouveaux acteurs de la transmission sont-ils en train d'apparaître ? Peut-on sous-traiter cette fonction et cette responsabilité, consubstantielle au don de la vie ? Chacun ne doit-il pas au contraire se préparer, dans un monde en mutation permanente, à inventer les chemins de sa propre responsabilité et de son action personnelle ? Dans cette hypothèse, comment apprécier le rôle ou cerner la place des groupes et de la société ?

« L'Histoire ne s'est pas écrite avec des personnes seules, nées

de parents inconnus et morts célibataires sans enfants », a dit Renan.

Aurions-nous renoncé à écrire l'Histoire ?

A.E.S.

LA FAMILLE,
LIEU DE TRANSMISSION

Par M. Jacques COMMAILLE

Directeur de recherches, Centre d'études de la vie politique française,

et Mme Chantal LEBATARD

*Présidente du département Sociologie, Psychologie et Droit
de la famille à l'UNAF*

Du même auteur :

Jacques COMMAILLE a publié de nombreux ouvrages. En vente actuellement :

- *Le Divorce en France : réforme de 1975 à la sociologie du divorce*, Documentation française, 1978.
- *La Stratégie des femmes : travail, famille et politique*, La Découverte, 1993.
- *Normes juridiques et régulation sociale*, LGDJ, 1991.
- *L'Esprit sociologique des lois*, PUF, 1994.
- *Politique des lois en Europe : la filiation comme modèle de comparaison*, LGDJ, 1995.
- *La Politique familiale, problèmes politiques et sociaux*, Documentation française, 1996.
- *Misères de la famille, question d'État*, Presses de Sciences Po, 1996.
- *La Question familiale en Europe*, L'Harmattan, 1997.
- *Les Nouveaux Enjeux de la question sociale*, Hachette, 1997.

M. MAHIEUX¹ : Nous avons la chance d'avoir deux communicants pour traiter le sujet « *La famille, lieu de transmission* ».

Nous avons voulu associer une personnalité qui puisse rendre compte d'études et de certaines recherches : Jacques Commaille, docteur d'État en sociologie, directeur de recherches au CNRS, membre de plusieurs institutions françaises et européennes qui s'attachent à la sociologie de la famille dans les politiques nationales et européennes, nous apportera le point de vue du sociologue et du chercheur.

Et, en contrepoint, nous avons demandé à Chantal Lebatard, qui se présente comme « une mère de famille », d'apporter le point de vue des familles elles-mêmes. Cela n'interdit pas aux mères de famille de faire des recherches, ni aux chercheurs d'être parents, mais nous attendrons le point de vue de la militante familiale. Chantal Lebatard, à l'UNAF (Union nationale des Associations familiales), préside le département Droit, Psychologie et Droit de la famille, département qui, dans notre institution familiale, traite de tous les problèmes d'éthique que la crise, la vague technologique, notamment dans le domaine médical, posent à notre société, auxquels les familles ne restent pas indifférentes et, *a fortiori*, les associations qui les représentent auprès des pouvoirs publics.

1. François Mahieux est membre du bureau de l'A.E.S.

M. COMMAILLE : « *La famille comme lieu de transmission* »... avec ce titre que vous m'avez proposé je me suis senti autorisé à penser que mes analyses pouvaient ne pas se limiter à ce qui relève traditionnellement d'une sociologie de la famille, c'est-à-dire d'une sociologie qui s'occupe uniquement de ce qui se passe à l'intérieur de la famille du point de vue de la transmission des valeurs. J'ai pensé possible, et même utile, de compléter cette sociologie de la famille par ce qu'on pourrait appeler une « sociologie politique » de la famille.

En quoi la famille transmet-elle ou ne transmet-elle pas ? Par référence à la construction, à la structuration de la société : à ce qu'on pourrait appeler l'établissement d'un ordre social et politique ?

La première remarque, c'est que l'idée de transmission couplée à celle de la famille implique précisément la question du rapport de la famille à la cité au sens le plus fort du terme : ce qui réunit les hommes, ce qui constitue une entité politique dans laquelle les hommes se retrouvent. Le sujet proposé est une invitation à rompre avec l'idée de famille comme un en-soi, à rompre avec une sorte de naturalisation de la famille qui laisserait ignorer que, si la famille est effectivement le lieu d'expression de multiples sentiments, elle est aussi une construction sociale. Elle est aussi – je crois que c'est un point important sur lequel j'insis-

terai – dans une relation interactive avec le social au sens large du terme et avec le politique.

Transmettre, c'est assurer des fonctions sociales au-delà de la famille à destination de la société et de ce qui la fonde. C'est à partir de cette interprétation du thème, si j'ose me permettre cette appropriation, en fonction de mes compétences ou de mes aspirations de chercheur appartenant à la Fondation nationale des sciences politiques et en fonction aussi de mes travaux précédents, que je vais m'efforcer de développer ce qu'on pourrait appeler un argument général dont les différents points seraient les suivants :

– La fonction de transmission de la famille est aussi une fonction au service de la cité.

– Il y a une incertitude quant à l'exercice de la fonction de transmission dans notre société et, par conséquent, quant au processus de construction du lien social et politique, plus largement encore en ce qui concerne le processus de construction de la citoyenneté.

– Cette incertitude peut tenir en partie à ce que j'appellerai les ambivalences de la famille elle-même, dans ce qu'elle est ou dans ce qu'elle devient, dans ce qu'elle fait ou ne fait pas, ou ne fait plus.

– Mais cette incertitude sur la fonction de transmission ne relève pas seulement des ambivalences de la famille, elle est aggravée par ce que j'appellerai une double « défamilialisation » : par le social et par le politique. J'entends par ce concept de « défamilialisation » le processus d'affaiblissement du statut de la famille comme mode d'organisation de la vie privée des individus, mais impliquant également – cet ajout est très important – la question de l'organisation, de la structuration de la société tout entière.

Voici donc les trois points de cette communication : 1. Les ambivalences de la famille ; 2. La « défamilialisation » par le social ; 3. La « défamilialisation » par le politique.

1. *Les ambivalences de la famille*

On peut noter d'abord comme un rappel : la famille connaît des transformations très importantes qu'on pourrait qualifier d'un mot – comme cela a souvent été fait – en disant qu'on observe une « privatisation de la sphère privée ». Ce que les sociologues de la famille observent et analysent, c'est une transformation de la famille qui était auparavant une institution – au sens où l'entendait le sociologue Émile Durkheim – assurant des fonctions sociales importantes : la reproduction biologique, la solidarité interindividuelle, la solidarité entre les générations, l'éducation des enfants, leur socialisation, dans un sens pas du tout péjoratif ; ce qu'on pourrait appeler la « reproduction sociale » à l'intérieur de nos sociétés. En quelque sorte, nous avons une conception de la famille qui répondait à une conception holiste où le tout est plus et différent des parties : les individus n'existent pas en eux-mêmes mais en fonction du groupe social auquel ils appartiennent. Là où ils vivent, la façon dont ils organisent leur sphère privée doit répondre à des finalités supérieures que l'institution qu'ils créent en se mariant, en constituant une famille, est censée poursuivre. On a là une conception de la famille qui est à l'opposé de celle de l'individualisme où l'individu est à lui-même sa propre fin. D'où l'importance que la société va accorder à cette institution qu'on appelle la famille, compte tenu précisément des fonctions sociales qu'elle est censée remplir. Comme le dit très joliment l'anthropologue Marc Augé à propos du mariage : « *Le mariage est ce rituel qui combine le temps individuel et le temps social, une histoire personnelle et l'histoire des autres.* »

On serait passé de cette conception de la « famille institution », qui s'inscrit dans une conception holiste, à celle d'un modèle de la famille qui serait la « famille relationnelle », c'est-à-dire une famille qui existerait de plus en plus à partir d'individus qui cherchent à trouver « un délicat compromis » – comme le

dit François de Singly, sociologue de la famille –, entre la réalisation de soi, « le souci de soi », et le respect de l'autre, la réalisation, l'obligation d'une œuvre commune : la vie conjugale. Un autre modèle se développe : la « famille relationnelle » dans laquelle les conjoints, les membres de la famille deviennent des partenaires qui mettent en jeu des ressources d'ordre culturel, social et même esthétique pour faire fonctionner cette organisation devenue la « famille relationnelle ».

Ce qui serait le passage de la « famille institution » à la « famille relationnelle » participerait de ce que j'ai appelé une « privatisation de la famille ». Cette évolution se manifeste dans des phénomènes, notamment dans des comportements, qui sont mis en évidence par la démographie. Ainsi :

– La constitution du couple ne passe plus forcément par le mariage. Si on lit les statistiques européennes, on constate une baisse sensible de la fréquence des mariages. Cela s'accompagne d'une hausse sensible de l'âge moyen au premier mariage. Les jeunes choisissent soit de cohabiter plutôt que de se marier, soit de rester chez leurs parents pour des raisons que j'évoquerai dans quelques instants. Donc, la famille n'est plus fondée systématiquement sur le mariage.

– Le couple ne se constitue pas autant qu'auparavant pour procréer. Entre 1965 et 1994, l'ensemble de l'Union européenne accuse une diminution de sa fécondité de l'ordre de 47 %. Son taux de fécondité est, avec celui du Japon, le plus faible du monde.

– Le couple marié est de plus en plus précaire. En moyenne, en Europe, un mariage sur trois risque de se terminer par un divorce.

Cette évolution est enregistrée par le droit. Si on regarde l'évolution du droit de la famille pour ce qui concerne l'ensemble des sociétés industrielles avancées, on constate – en se référant à la comparatiste américaine Mary Ann Glendon – une sorte de transfert dans la mobilisation du droit ; cette mobilisation est passée de tout ce qui concernait la constitution du couple,

et éventuellement sa dissolution, vers le traitement des effets des choix effectués par les individus dans l'organisation de leur sphère privée. Un droit qui est de moins en moins un droit de contrôle sur la manière dont les individus constituent leur famille mais de plus en plus un droit qui se préoccupe des effets sociaux des choix qui sont faits en toute liberté par les individus.

Ce qui va justifier l'emploi du terme d'ambivalence, c'est que les choses ne sont pas aussi simples. Un modèle ne s'est pas substitué à l'autre. La « famille relationnelle » n'a pas supprimé certains des attributs de la « famille institution ». On ne doit pas faire sur nos sociétés une analyse binaire mais constater la coexistence de comportements qui relèvent et de la « famille relationnelle » et de la « famille institution ».

On le voit bien, quand on examine la question de la solidarité entre les générations et de la solidarité intrafamiliale qui relèvent de ce que certains ont appelé l'« économie cachée de la parenté ». On a ainsi remis en évidence le maintien de la solidarité et les formes multiples de solidarité entre générations.

Claudine Attias-Donfut a réalisé une enquête sur un échantillon de trois générations à partir de laquelle elle analyse de façon très pertinente la nature des flux d'argent et de services entre générations. Elle dit notamment que les dons d'argent se font principalement dans le sens descendant de la génération intermédiaire (entre 49 et 53 ans) aux jeunes (19 à 36 ans). Elle montre l'importance de ces flux : 64 % des personnes interrogées de cette génération intermédiaire déclarent avoir fait des dons d'argent à leurs enfants. Également, on observe des dons d'argent de la génération des grands-parents (68 à 92 ans) aux générations intermédiaires et aux générations des enfants. 33 % de cette génération des grands-parents déclarent avoir fait des dons en argent à la génération intermédiaire et 33 % déclarent avoir fait également des dons en argent aux petits-enfants. On observe donc des flux financiers qui sont encore très importants, témoignant d'une sorte de générosité entre les générations dont on ne soupçonnait pas l'ampleur. On observe également des échanges de services entre les trois générations : un exemple

parmi beaucoup d'autres, parmi les personnes qui ont des petits-enfants en bas âge, 83 % les gardent, soit pendant les vacances, soit dans la vie quotidienne et 34 % le font très régulièrement, de façon quasi hebdomadaire.

Ces quelques données illustrent bien le maintien d'une solidarité entre générations, laquelle s'exprime également dans le fait qu'au cours de leur vie, plus de la moitié des individus bénéficient d'une donation ou héritent de leurs parents. Je n'entre pas dans les détails, mais on peut voir également que l'ampleur de cette solidarité varie suivant les ressources dont disposent les familles.

Cette redécouverte de la solidarité entre les générations nous rappelle que les transformations de la famille ne se résument pas à une évolution vers un individualisme forcé. Les choses sont plus complexes. C'est bien ce qu'illustre une analyse récente proposée par une jeune collègue politologue, Sophie Duchesne, à partir d'une enquête sur la citoyenneté. S'appuyant sur ce qu'en disent les individus interrogés, Sophie Duchesne considère une « citoyenneté ordinaire » suivant laquelle « être citoyen, c'est vouloir assumer ses liens avec ses concitoyens ». Elle distingue ainsi deux modèles de « citoyenneté ordinaire » auxquels correspondent deux conceptions différentes de la place de la famille, de la relation entre rôles de citoyens et rôles familiaux :

– La *citoyenneté par héritage* qui découle de la tradition catholique et de la tradition républicaine. « Les devoirs du citoyen prennent la forme d'un engagement total du citoyen dans sa famille, dans sa commune, dans sa région, dans son pays, suivant un système de cercles concentriques dans lequel la famille est au centre. » Dans ce modèle, la citoyenneté se construit à partir de la famille, « elle lui emprunte ses formes : le sens du devoir, l'importance accordée à l'unité, à la solidarité [...]. Elle lui emprunte ses rôles : le rôle de père ou de mère de famille, en particulier, puisque c'est ce rôle qui assure la perpétuation de la notion, par la reproduction de ses membres mais aussi par la transmission de son patrimoine économique et culturel. »

– La *citoyenneté par scrupules*. « La citoyenneté [est], cette

fois-ci à conquérir du côté de l'humanité et non plus du côté de la nation [...]. La famille n'est plus au centre de cette citoyenneté-là [dans la mesure où elle] est essentiellement une exigence de recherche individuelle. »

Seul le premier modèle implique l'idée de transmission, de relation entre les générations. Ces deux modèles de citoyenneté, qui sont en même temps deux modèles de fonctionnement de la famille, coexistent en fait à l'intérieur de notre société ; plus encore, à partir des entretiens réalisés, on s'aperçoit que, chez un même individu, il peut y avoir une sorte d'ambivalence, d'hésitation entre l'un et l'autre modèle. Ce qui est intéressant dans l'affirmation de cette ambivalence, dit l'auteur de l'enquête, c'est qu'elle est particulièrement forte chez les femmes : « On voit bien chez elles comment le rapport à l'enfant est tantôt investi dans une logique de transmission telle que leur rôle de mère de famille apparaît comme une dimension essentielle de leur citoyenneté, tantôt, au contraire, ces femmes évoquent la difficulté de jouer leur rôle d'éducatrice tout en exerçant une activité professionnelle. [...] L'engagement dans l'espace public, l'accomplissement de soi hors de la sphère privée met en contradiction la réalisation de leur citoyenneté pour ces femmes et la famille. » On voit ici superbement illustrée cette conception de l'ambivalence, objet du premier point de mon exposé.

2. La « défamilialisation » par le social

Dans la mesure où poser la question de la fonction de transmission de la famille, c'est bien poser la question des fonctions sociales que celle-ci doit remplir, il convient d'observer les conditions sociales faisant que, dans certains cas, cette fonction sociale est contrariée par des problèmes sociaux qui précisément perturbent la famille, désorganisent son fonctionnement interne, mais aussi les fonctions qu'elle est censée remplir à l'égard de la société. Pour être plus concret, je vais prendre quelques exemples.

Premier exemple, je ferai référence à une étude qui a été réalisée sur la crise de la sidérurgie dans l'est de la France. Dans cette région, il y avait des hommes appartenant à l'aristocratie ouvrière, une famille stable et une transmission des rôles et des valeurs tout à fait établie, notamment une transmission de père en fils puisque les fils finissaient par devenir eux-mêmes sidérurgistes, pour exercer ainsi le même métier que leur père. Il y avait dans cet univers une sorte de complémentarité entre un modèle familial, un modèle social, un modèle de sociabilité et un modèle de fonctionnement de la société. La crise de la sidérurgie va bouleverser cet univers, et notamment la transmission : la transmission du métier et de l'image positive que les enfants peuvent avoir du rôle de père et de mère. Ce bouleversement s'introduit durablement dans l'univers domestique et familial, avec un père qui est au chômage pour longtemps, puisque le problème de la reconversion se pose avec acuité. Pour dire les choses d'une manière un peu triviale, il existe désormais un père qui sera en pantoufles toute la journée à la maison, à regarder la télévision et qui n'est plus en mesure de transmettre à ses enfants ; il ne transmet plus matériellement, il ne transmet plus le métier ; il ne transmet plus une image positive d'un rôle parental. Il y a de plus une sorte de brouillage dans les modèles dans la mesure où les rôles sont inversés : la mère, qui était souvent femme au foyer, va prendre éventuellement un travail de caissière au supermarché pour assurer le minimum vital nécessaire à la famille. On a bien là l'illustration du rapport entre la désorganisation de la sphère du travail et la désorganisation qui en résulte pour la sphère familiale et qui perturbe notamment la fonction de transmission.

Un deuxième exemple concerne ce que nous appellerons le processus nécessaire d'autonomisation relative des générations les unes par rapport aux autres. Les enquêtes montrent en effet que les enfants restent de plus en plus longtemps chez leurs parents, à proportion bien sûr de l'allongement des temps d'éducation et de formation, mais aussi en raison de problèmes

d'insertion professionnelle. Pour donner quelques indicateurs sur cette évolution :

– Entre la génération née en 1963 et celle née en 1970, l'âge médian de départ de chez les parents a été retardé d'environ deux ans. La moitié de la génération née en 1963 avait quitté ses parents avant 21 ans, cet âge est de 23 ans pour la génération née en 1970.

– Autre indicateur, la proportion de jeunes qui vivent en couple a diminué entre 20 ans et 24 ans. Elle est passée, entre 1982 et 1985, de 42 % à 27 % pour les filles, de 20 % à 11 % pour les garçons.

– La proportion de jeunes qui vivent seuls a augmenté à partir du début des années 1980. En 1995, 14 % des jeunes de 25-29 ans vivent seuls contre 8 % en 1989.

En un mot, on observe à la fois un phénomène de dépendance des jeunes par rapport aux parents et une impossibilité d'autonomisation. Il s'agit bien d'une perturbation de la succession entre les générations résultant de facteurs économiques.

De façon générale, on pourrait dire qu'il existe des interrelations complexes entre la précarisation de la famille et de ses fonctions et la précarité sociale. Des travaux révèlent par exemple une corrélation forte entre chômage et isolement conjugal ou entre chômage et rupture conjugale. Mais il n'est pas possible de trancher sur le sens de la relation causale, « l'un [des facteurs] entraînant l'autre et réciproquement ».

Dans son rapport sur *Famille et pauvreté en Europe*, Jean-Claude Kaufmann indique que « la plongée dans la pauvreté doit plutôt être vue comme la conséquence d'une conjonction de facteurs. Le chômage est généralement l'élément déclenchant ; c'est cependant ensuite la situation familiale qui, ajoutée au chômage, explique les chutes les plus inattendues vers des situations précaires. »

Nous sommes en fait confrontés à un effet de système entre la fragilisation des liens familiaux, des liens sociaux, la crise de l'emploi, l'affaiblissement des solidarités internes aux catégories sociales, ceci dans le cadre d'une crise des instances de sociali-

sation, au sens où les comprenait Durkheim, où la déstructuration de la famille traditionnelle s'ajoute à la crise de l'école et à la crise de l'emploi... jusqu'à la « désaffiliation ». Dans un article bouleversant, *Le Monde* rapportait, il y a quelques mois, le cas d'un SDF agressé sur un trottoir parisien et brûlé vif par ses agresseurs. L'article évoquait sa biographie « classique » : chômage, divorce, départ de la petite bourgade de la Sarthe où il habitait pour échouer dans « l'implacable misère des trottoirs parisiens », l'annonce de sa mort ne suscitant en apparence que l'indifférence de ses proches comme s'« il s'était rayé lui-même de la mémoire de ceux qui restaient », coupé de sa famille, de ses racines, de ses réseaux sociaux, exclu du travail... expression ultime de la désaffiliation. On trouve là une illustration, à l'extrême, de la « défamilialisation » sociale, c'est-à-dire du rôle du socio-économique dans une désorganisation de la famille ou de certaines familles, notamment dans l'exercice de leur fonction de transmission.

3. La « défamilialisation » par le politique

Nous sortons d'une période historique au cours de laquelle le statut de la famille par rapport au politique pouvait varier dans le temps et dans l'espace géographique, mais était toujours positivement affirmé.

Par rapport à notre thème de « *La famille comme lieu de transmission* », je prendrais d'abord l'exemple du modèle qu'on a appelé le modèle de la fusion entre famille et politique. C'est l'idée d'une homologie entre l'ordre familial et l'ordre politique, l'un devant être à l'image de l'autre et réciproquement. Ce modèle montre l'articulation quasi parfaite entre famille, société et politique puisque l'organisation familiale est le modèle de l'organisation de la cité et, réciproquement, l'organisation de la cité doit déterminer aussi l'organisation de la famille. On est là dans une complémentarité absolue où la fonction de transmission peut se réaliser de façon harmonieuse.

Il y a un modèle plus paradoxal qui est celui de la tutelle, c'est-à-dire l'idée que la famille doit être sous le contrôle, d'une certaine façon, de la société et du politique compte tenu de l'importance des fonctions sociales qu'elle exerce jusqu'au point, caricatural bien sûr, où l'on pense que l'État doit se substituer à la famille pour exercer les fonctions sociales que la famille ne peut pas accomplir convenablement, soupçonnée qu'elle est, dans ce modèle, d'être réellement ou virtuellement un lieu d'incompétence. En tout cas, on a là également un modèle de relation forte entre famille et politique, même s'il repose sur une attitude de défiance à l'égard de la famille.

Enfin, il existe un modèle de contrat. Les membres de la famille sont des partenaires liés par un contrat privé qui n'est pas incompatible, au contraire, avec le contrat social puisque, dans ce modèle, équivalent à ce qu'on a appelé une « cité civique », l'individu sera d'autant plus relié à l'univers politique, d'autant plus citoyen, assumant d'autant plus ses fonctions qu'il jouira de droits attachés à sa liberté d'individu.

Je m'autoriserai une affirmation : il y a effacement de ces modèles de relation entre la famille et le politique. On ne sait plus très bien comment doit se définir la place de la famille par rapport à la société ; il y a une sorte d'incertitude extrêmement forte qui résulte sans doute de ces transformations familiales dont je parlais tout à l'heure, mais qui tient aussi à autre chose – je ne le dirai que d'un mot mais c'est un point important de mon argumentation –, à un effacement du politique en général. En fait, on aurait dans notre société – et cela toucherait particulièrement la question de la famille – l'avènement d'une logique gestionnaire par rapport à une logique politique, une difficulté croissante du politique à se situer par rapport au marché, aux impératifs économiques, une sorte de fatalisme prenant la forme d'une soumission à ce qu'un économiste a appelé la « *doxa* des marchés ».

C'est dans ce contexte que le statut politique, au sens le plus noble du terme, de la famille devient de plus en plus incertain. Il y a la faiblesse croissante d'un projet politique et c'est sans

doute à partir d'un projet politique et de débats dont celui-ci peut faire l'objet dans une démocratie que pourrait se discuter à nouveau la place respective du citoyen et de la famille, et notamment la question de la transmission. Il est significatif à cet égard que les débats sur l'Europe, sur ses finalités politiques, conduisent à évoquer de plus en plus souvent la question de la famille. La famille doit-elle ou non jouer un rôle dans la construction politique de l'Europe ? À cet égard il est intéressant de constater qu'un comité des Sages, mis en place au sein de l'Union européenne, sur la dimension sociale de l'Europe, de même d'ailleurs que la commission des Affaires sociales et de l'Emploi du Parlement européen se sont préoccupés de faire figurer, conjointement, une référence aux droits sociaux, aux droits politiques et aux droits de la famille, on pourrait ajouter : au droit « à » la famille, notamment dans l'article 119 du traité de l'Union.

La question est bien posée d'une incertitude croissante concernant les modèles de relation entre famille et politique participant d'un effacement du politique. L'Europe et les débats dont elle fait l'objet montrent bien que si l'on réinstalle un projet politique, ou si l'éventualité d'un projet politique apparaît, la question de la famille se pose de nouveau : on observe un retour à la famille en tant que fait public.

Je vais conclure en revenant au point de départ de mon propos. Je disais que la famille n'était pas un en-soi. Elle s'inscrit effectivement dans le social et dans le politique, et la question posée de la transmission implique une analyse des interactions, des interrelations, des réciprocitys pourrait-on dire, entre la famille, entre le social et le politique. Ce qui est important, telle est ma propre conception des choses, c'est que l'exercice de la fonction de transmission et les difficultés de cet exercice ne résultent pas seulement de ce que j'ai appelé les « ambivalences » de la famille. L'exercice de la fonction de transmission et ses difficultés – ceci est au cœur de l'argumentation que j'ai tenté de développer auprès de vous – sont influencés par la double « défamilialisation » dont j'ai parlé. Par conséquent, la fonction

de transmission ne saurait être restaurée simplement par une restauration des valeurs par rapport à la sphère privée comme on l'entend de plus en plus souvent. Ce n'est pas simplement en évoquant un retour au Père avec un « p » majuscule, à l'Interdit avec un « i » majuscule, en invoquant la restauration de la Raison juridique avec un « r » majuscule qu'on résoudra le problème de la fonction de transmission. Il faut souligner l'importance du social et du politique. D'un mot, l'importance du social est à rappeler si l'on dit : « Il faut contraindre à une réactivation de la solidarité familiale ou de la solidarité intrafamiliale. » Il ne faut pas oublier alors non plus les contraintes socio-économiques auxquelles les familles sont soumises, au risque sinon – comme l'a dit un collègue italien, Giovanni Gritta, de l'Observatoire européen des Politiques familiales nationales – de demander à la famille de gérer la pauvreté, ce qui est effectivement de plus en plus le cas dans certaines régions de l'Europe.

Importance du social donc, mais aussi importance du politique. D'un mot là aussi, le bien commun d'une société peut-il se construire à partir de ce qu'on pourrait appeler des « monades » ou des « cellules privées » qui n'auraient d'autre projet que leur propre réalisation ? La fonction de transmission se réduirait alors à produire en quelque sorte des gratifications réciproques sur le principe, ou en référence au principe de ce qu'on pourrait appeler un égoïsme de la sphère privée. De la même façon le bien commun peut-il se construire dans une société qui serait, je viens de le dire fortement, sans projet politique, qui ne saurait plus débattre des grandes finalités politiques à partir desquelles elle pourrait se structurer, qui n'aurait plus d'idées sur le rôle que l'individu (notamment dans ses façons d'organiser son univers privé) peut jouer en référence à ce projet politique ?

Mme LEBATARD : Je vais vous proposer une réflexion à partir de quelques images.

1. Le berceau

La première image qui va aider à mon propos est celle d'un berceau. Elle s'impose d'elle-même : parler de la famille, n'est-ce pas parler d'abord de la transmission de la vie ? La famille n'est-elle pas le lieu naturel de cette transmission ?

– La reproduction humaine, nous le savons tous, est une reproduction sexuée : homme et femme doivent s'unir pour donner naissance à l'enfant. Spermatozoïde de l'homme, ovule de la femme, gamètes humains qui formeront ensemble un embryon humain. Ce qui est d'abord transmis avec la vie, c'est cette appartenance biologique à l'espèce humaine.

– Mais, avec les progrès de la science, nous savons également que, en transmettant la vie, les parents, avec leurs gamètes, transmettent des gènes, tout un patrimoine génétique que l'enfant va recevoir de ses deux parents, même si la combinaison des éléments reçus lui sera spécifique et fera de lui un individu unique. Ce caractère unique de chaque individu est une spécificité de l'espèce humaine.

– Toutefois cette transmission peut parfois poser des interro-

gations graves aux parents, lorsqu'ils se savent porteurs d'une hérédité difficile, de gènes déficients ou malades, risquant de mettre en péril la vie de leur enfant ou de la rendre douloureuse et pénible. La question se pose alors : faut-il prendre le risque de transmettre cette vie ? A-t-on le droit de le faire, le devoir de ne pas le faire ? Je rappelle que la loi dite « bioéthique » de juillet 1994 a envisagé cette éventualité et offert aux parents un palliatif avec le recours aux gamètes d'un donneur dans le cadre de l'assistance médicale à la procréation.

Engendrer les humains c'est en fait apporter une réponse existentielle à l'énigme de la condition de l'homme, dépasser leur propre individualité et donc défier la mort en assurant leur survie, leur prolongation par l'enfant – une transmission déjà sous forme de prolongement. On transmet une vie indéfiniment. Cela passe par le fait que, entre l'homme et la femme, il y a un don mutuel : l'enfant finalement naît de ce don mutuel de l'homme et de la femme dans une réciprocité où prend sens la différence anatomique et biologique des sexes.

En outre, il s'agit d'assurer la survie du groupe non seulement par le nombre mais aussi, et c'est plus intéressant, en prenant la place de ses propres parents, c'est-à-dire en devenant parent à son tour et en s'inscrivant dans l'ordre des générations. M. Commaille a souligné la diversité et l'ambivalence des formes de vie familiales. Le père de Dinechin parle même de « Babel des familles ». Finalement on constate que cette génération humaine, cette procréation humaine, s'inscrit dans un ordre et qu'elle implique des lois et un certain nombre d'interdits. (Je vous rappelle que c'est ainsi qu'il faut comprendre ce que l'on retrouve dans toutes les compositions familiales, l'interdit de l'inceste, par exemple, qui exige le respect de l'ordre des générations.)

Donc une famille = père et mère + enfants issus de leur don réciproque.

Pourtant si l'on dit que la famille est le lieu de transmission de la vie, est-ce complètement exact ? Le mystère de la vie donnée dépasse d'abord la volonté des hommes. Je vous renvoie,

mais je ne la lirai pas complètement, à la réflexion si belle de la mère des sept frères martyrs au deuxième livre des Macchabées qui dit à ses fils : « Je ne sais pas comment vous avez apparu en moi, ce n'est pas moi qui vous ai gratifiés de l'esprit et de la vie... ». De fait, la vie transmise apparaît bien aussi comme un don gratuit, c'est-à-dire quelque chose qui nous dépasse, que nous recevons et que nous transmettons, mais sans bien savoir comment nous l'avons reçue, et sur laquelle nous n'avons aucun pouvoir.

Le mystère du don réciproque des époux se trouve rencontrer, quelquefois, la stérilité. Et cela nous incite évidemment à des attitudes de révolte et il nous faut essayer de comprendre les difficultés que nous avons à accepter le caractère aléatoire de la transmission de la vie. Nous voulons prendre le pouvoir et contrôler cette transmission de la vie. Donc nous avons fait travailler la recherche. Il faut parler ici évidemment de la contraception d'abord, nous ne voulons pas transmettre n'importe comment, n'importe quand. Nous voulons être maîtres en ce domaine. Deuxièmement, il y a aussi le recours à la procréation médicalement assistée qui fait que la procréation est devenue non seulement une affaire médicale mais également une affaire d'État. La loi intervient, la Sécurité sociale intervient dans les remboursements. Donc il y a bien ici quelque chose qui échappe à la famille.

De plus, il peut y avoir aussi refus ou impossibilité de transmettre. Je vous rappelle que si la vie naît à l'intérieur du couple, la mère seule, de son propre choix, peut décider de refuser la vie qu'elle porte. La décision de l'avortement ne dépend que de la seule volonté de la mère, au moins au début de la grossesse. Les parents peuvent tous les deux décider l'interruption de la vie en cours lorsqu'ils ne veulent pas transmettre une maladie grave ou un handicap, c'est ce que l'on appelle, théoriquement, l'interruption thérapeutique de grossesse. Vous voyez qu'il y a là, en fait, intervention pour empêcher la transmission de la vie. Ou bien alors on a recours à des succédanés : l'insémination avec donneur, ou la fécondation *in vitro* avec donneur que

J'évoquais tout à l'heure, c'est-à-dire « je te reçois comme époux ou comme épouse mais je ne t'accepte pas totalement puisque je refuse en toi la part de stérilité et je vais demander à un autre de te suppléer ».

Il y a là don réciproque « scindé », comme l'analyse le père de Dinechin, qui nous rappelle que la procréation chez les humains conduit à la filiation et que la filiation implique reconnaissance par la parole de l'enfant que l'on a : « Je te reconnais comme mon fils ou je te nomme comme mon fils. » L'enfant, lui, ne parle pas, *infans*, il a donc affaire à deux adultes, l'un qui se dit ou qui est dit son père, l'autre qui se dit ou qui est dite sa mère. Dans le cadre du recours à un donneur de gamètes, on trouve un refus de parole : on ne peut plus dire qui est le père ou qui est la mère ou, si on le dit, subsiste en tout cas le problème initial du secret du géniteur ou du donneur de gamètes qui induit quelque part un refus de parole. Il y a là une différence avec l'adoption. La parole est dite, impliquant reconnaissance du fait qu'il y a eu réception d'un enfant déjà formé ailleurs : « Je te reconnais comme mon fils mais je reconnais en même temps que tu es autre, que je t'ai reçu d'autres qui t'ont donné à moi et qui m'ont permis de t'élever. » Je vous renvoie pour cela au très beau livre de Geneviève Delaisi et de Pierre Verdier *Enfant de personne* (Odile Jacob, 1994).

Ainsi, il faut cette parole qui seule permet l'établissement de ce que Jacqueline Rubellin Devichi appelle « une filiation vraie fondée légalement sur la volonté des parents ». Cette filiation, c'est ce qui nous introduit dans la parenté et dans l'humanité. Quelle que soit la forme de la famille, qu'elle soit naturelle ou qu'elle soit instituée et reconnue par la loi, finalement – et là, je vais très vite – nous voyons que la famille est en fait le lieu où s'affrontent le devoir de transmettre la vie et le droit de transmettre la vie ou de ne pas la transmettre. Ce sont les conflits que nous avons à régler aujourd'hui. À tel point que nous assistons à un retournement de la définition de la famille puisque c'est à partir de la vie transmise, c'est-à-dire de l'enfant, que l'on dit qu'il y a famille. J'avais été frappée, en 1989, de l'intervention

d'André Comte-Sponville devant l'assemblée générale de l'UNAF : « Où commence et où finit la famille ? Où elle finit, cela est, comme on le sait, extrêmement variable... Où elle commence, cela peut se discuter mais me semble pourtant plus clair, la famille commence à l'enfant. » Je dois dire que la déclaration des droits de la famille de l'UNAF, en son article 2, dit bien : « La famille est constituée sur le mariage ou la filiation ou l'exercice de l'autorité parentale. » Le droit de la famille se recentre à partir de l'existence de l'enfant.

Au don de la vie par les parents correspond alors la dette contractée par l'enfant. Les protagonistes de la transmission dans cette dynamique du don/dette sont alors engagés dans le « grand jeu de la parenté », jeu qui se joue à plusieurs et sur plusieurs générations, et dans lequel, selon Françoise Dolto, les deux camps ne sont pas égaux au départ. C'est ce qu'elle appelle « le malentendu existentiel, constitutif des rapports enfants-parents ».

L'appartenance à la parenté a une marque : le nom ; aussi je vous propose, après le berceau, ma deuxième image : la carte d'identité.

2. La carte d'identité

Le premier marqueur de l'identité familiale c'est le nom. Et là, nous rencontrons des problèmes. Le nom semble effectivement pérenniser l'appartenance familiale. Mais en fait, qu'il y ait eu double, triple ou quadruple filiation – c'est-à-dire qu'il y ait un nombre de parents biologiques, juridiques, affectifs, sociologiques (on peut décomposer ainsi à l'infini la parentalité) –, quelles que soient les évolutions des rôles sexuels en particulier et parentaux, vous vous apercevez que le seul nom qui reste transmis c'est le nom du père et le seul nom du père. La mère ne peut transmettre son nom que hors mariage, si elle est la première à reconnaître l'enfant, et uniquement dans ce cas.

Dès lors, cela pose plusieurs problèmes actuels. Il y a un nombre non négligeable de ménages où vivent ensemble des adultes et des enfants qui ne sont pas liés par des liens biologiques mais qui portent le même nom ou, au contraire, qui portent des noms différents alors qu'ils ont entre eux des alliances biologiques. Problème des familles recomposées, problème donc de cette multitude de formes de vie familiale d'aujourd'hui, problème aussi des femmes divorcées ou séparées qui élèvent seules leurs enfants, qui ne portent pas le même nom, avec tout ce que cela peut comporter de difficultés pour l'enfant de l'identification à une famille qu'il ne connaît parfois que par le nom.

Des efforts de solution ont été tentés : la loi du 23 décembre 1985 a institué le « nom d'usage ». Ce nom d'usage ne connaît qu'un succès d'estime, c'est-à-dire un succès médiocre. Par contre, la transmission de leur nom reste souvent pour les pères le seul lien qui les rattache à l'enfant. Je rappelle qu'en cas de divorce plus d'un tiers des enfants ne voient jamais leur père.

J'insisterai sur les cas plutôt marginaux, donc de fragilité du lien familial, avec en particulier le problème de l'assistance médicale à la procréation avec tiers donneur ou le problème de l'adoption que j'évoquais tout à l'heure. Le père de Dinechin à propos de l'adoption disait : « Une parole d'alliance à la vie et à la mort est dite par cette imposition du nom sur l'enfant et à l'enfant adopté dont le corps est reçu d'autres. » La loi du 8 janvier 1993 a exigé que le consentement de l'enfant soit reçu lorsqu'il s'agit de changement de nom, si bien sûr il est en mesure de le donner.

Quels autres éléments de l'identité familiale peut-on recenser aujourd'hui de cette appartenance au groupe famille ? Il y en a relativement peu. Il n'y a plus de transmission d'une espèce d'identité socioprofessionnelle, d'une appartenance à un milieu. L'école vient introduire des ruptures, des discontinuités, l'intervention de la société, les crises, le chômage, provoquent d'autres ruptures. Le temps où on se disait « cheminot, fils de cheminot », où on était de la famille professionnelle Michelin et où on grandissait, vivait et mourait chez Michelin, n'existe plus. Il

n'y a plus de charges héréditaires non plus. Même si vous détenez une charge, notariale ou autre, il faut que celui à qui vous la transmettez ait fait ses preuves et passé des examens, c'est-à-dire que d'autres l'aient jugé digne de recevoir ce que vous voulez lui transmettre. Donc la transmission vous échappe.

Il subsiste seulement quelques éléments dans les grandes familles, l'aristocratie ou la grande bourgeoisie, qui ont un capital bien sûr économique à transmettre, mais aussi un capital symbolique, symbole marqué par des objets, par une histoire, une mémoire commune, des armoiries, des titres nobiliaires que l'on continue à se transmettre bien qu'il s'agisse d'une tolérance d'usage non inscrite dans le droit, des récits, des légendes familiales, pour lesquels il est important de comprendre que les avoir reçus, les connaître, constitue finalement la marque même de l'appartenance familiale. Si vous ne connaissez pas votre histoire familiale c'est que vous n'êtes pas de la famille. Donc, cette quête généalogique est en définitive votre marque d'appartenance. En milieu paysan, la marque généalogique est plus traditionnellement liée à l'histoire de l'acquisition des terres qui sont venues composer le patrimoine familial.

Aujourd'hui, du fait des ruptures et des contradictions dans la transmission, je ne suis pas sûre de pouvoir affirmer que la famille est vraiment encore un lieu de transmission. Il n'y a plus de bien commun familial et il y a en fait une dissociation de la famille qui devient de plus en plus réduite, ce que Jean Paul II constatait lorsqu'il soulignait que nos familles, en France, étaient trop souvent réduites à deux générations. Il disait : « On trouve peu de vies humaines dans les familles d'aujourd'hui. Il n'y a que peu de personnes avec qui créer et partager le bien commun. » Et Edward Shorter, dans le livre *Naissance de la famille moderne*, concluait par un constat très douloureux, puisqu'il annonçait même la mort de la famille nucléaire en disant : « Je crois qu'elle sera remplacée par un couple à la dérive, une dyade conjugale sujette à des fissions et à des fusions spectaculaires et privées de tout satellite, enfant, ami ou voisin. En dehors de

jeunes enfants, il ne restera plus que les parents du couple, vaguement en retrait, et souriant amicalement à l'arrière-plan. »

En même temps – et là est la contradiction – on s'aperçoit qu'il n'y a jamais eu autant de retour à l'affectif et à l'idée de famille et qu'on n'a jamais placé autant la famille comme une valeur essentielle dont on se réclame, que l'on cultive et où l'on cherche évidemment la chaleur et le bonheur.

Je voudrais ici parler d'un objet (j'aime beaucoup les objets symboliques) : je pense à la place de la photo de famille. Autrefois c'était celle qui consacrait un événement particulier dans l'histoire familiale, digne de figurer dans les annales. Aujourd'hui on emprisonne dans la boîte, on capte au sens de mettre en prison (et peut-être même de figer), n'importe quel moment de l'intimité familiale, de la quotidienneté de la vie familiale. Est-ce que c'est un refuge, qu'est-ce que c'est ? Je vous livre cette réflexion. De même, sont des signes le culte des souvenirs d'enfance, la remémoration des scènes de la vie familiale, la recherche de la mémoire des sons, des goûts, des odeurs. Jamais on a fait autant de cuisine « comme Bonne-Maman »... Voyez qu'il y a quand même quelque chose ici qui compte. Autrement dit une mémoire familiale qui révèle effectivement une identité familiale, identité sans cesse retravaillée dans l'idée de se perpétuer, évidemment, mais aussi pour construire de nouvelles identités.

La famille transmet-elle donc encore quelque chose ? Je ne le sais pas. On peut en tout cas poser la question au notaire. Vous avez évoqué, M. Commaille, l'importance de la transmission des biens. Je crois que c'est très important, non pas forcément matériellement, mais comme symbole.

3. La clé

La clé sera ma troisième image. D'abord au sens propre, celle du logement : sept dixièmes des héritages concernent un logement. Donc on reçoit ce dernier encore de ses parents. Seule-

ment, les héritiers sont beaucoup plus nombreux, aussi reçoivent-ils de moins en moins de choses ; les patrimoines sont de moins en moins importants, mais on les reçoit et on les garde de plus en plus longtemps et on les transmet beaucoup plus tard. Cela a pour effet la recherche d'autres modes de transmission que la transmission officielle par héritage, qui posait un certain nombre de problèmes. C'est pourquoi aujourd'hui, on constate d'autres flux, les dons, les donations, les donations-partages et les échanges de services. Donc il y a transmission d'un lien représenté par des objets matériels ou dans les objets matériels, qui joue un rôle important et qui marque en tout cas fortement cette solidarité familiale. On ne transmet quasiment plus de patrimoine professionnel, seulement 6 % de la transmission des biens. Mais lorsqu'il y a transmission d'un patrimoine professionnel, cette transmission affecte déjà tout le projet éducatif pour celui qui sera dénommé l'« héritier ». Par exemple, celui qui reprendra l'exploitation agricole sera formé, fera des études qui l'orienteront vers ce but – tant pis s'il n'a pas la vocation ou tant mieux – cela entraîne certains problèmes. Cette transmission matérielle se heurte aux réalités d'aujourd'hui, économiques, des charges, des études, des projets, et aux ambitions des uns et des autres. On ne se sent plus contraint par le fait qu'on est détenteur d'un patrimoine. Donc ma clef, ici, ne ferme pas, n'enferme pas. On n'hésite pas – mais pas toujours – à céder ou à vendre ou à renoncer à cet héritage. Le statut ou le rôle de l'héritier est aussi une question : comment rester fidèle tout en innovant ? Tous ceux qui ont eu à reprendre des biens familiaux savent que c'est difficile et que leur détention ou possession – je pense en particulier aux héritiers de la maison familiale, quand ils ont quelques belles-sœurs ou cousines qui leur disent : « Mais du temps de Bonne-Maman cela se passait comme ci, comme ça » – pose aussi certaines questions. En êtes-vous le propriétaire ou seulement le dépositaire ?

4. *Que transmet alors la famille ?*

Au-delà de l'aspect matériel, on peut s'interroger sur ce que l'on transmet. Luc Pareydt analyse le comportement de la génération des 15-25 ans dans son livre *Une génération en mal d'héritage*. Les 15-25 ans sont approximativement les fils des soixante-huitards. Ma clé, de ce point de vue, prendrait peut-être un autre sens. Louis Roussel, dans un article que vous avez lu dans la revue *Projet* qui s'intitule « La famille source d'avenir », écrit : « Aujourd'hui nous sommes pauvres en certitudes. Nous n'avons plus à transmettre intact un patrimoine reçu mais nous avons à permettre à la prochaine génération d'inventer une manière plus humaine d'exister. [...] Qui choisit d'avoir un enfant s'inscrit dans cette difficile entreprise. » Ce qui est en jeu en fait c'est l'humanité, c'est-à-dire l'homme. « C'est dans et par la famille que s'acquiert l'humanité », nous disait André Comte-Sponville. Aux générations de 1968 qui refusaient en bloc l'héritage se trouve aujourd'hui posé le difficile problème de l'éducation. Ce que Louis Roussel appelle « le devoir de faire naître jusqu'au bout celui qu'on a décidé de mettre au monde ». Et Dieu sait que « *Pour faire un homme, mon Dieu, que c'est long !* » comme dit la chanson. J'ajouterai volontiers que c'est aussi difficile.

Alors, ce que les parents vont transmettre ne dépend ni de la logique de la reproduction ou du modèle ou d'une modélisation, ni de leur volonté de transmettre, ni de la réceptivité de ceux à qui ils transmettent. En fait, ce que l'on va transmettre, comme on est soi-même en perte de repères, qu'on a rejeté beaucoup de choses, c'est ce qui est pour soi devenu tellement essentiel que ce n'est pas négociable. Cela seulement sera transmis et passera, mais passera par osmose, c'est-à-dire par le fait que les parents y croient et y adhèrent tellement qu'ils le pratiquent quotidiennement. Il en est ainsi des valeurs, il en est ainsi des comportements sociaux, il en est ainsi de la foi, des engagements

politiques et c'est seulement comme cela que ça passe, que c'est transmis.

Deuxième facteur de cette transmission au sein de la famille, c'est le devoir de dire non ou, autrement dit, la transmission des refus, des conflits et des frustrations qui seuls permettront de se construire. Je crois que là aussi nous avons beaucoup erré pendant quelque temps, mais Saint-Exupéry disait : « On ne devient que contre ce qui résiste. » Je crois que nos enfants ont aussi besoin de la transmission de cette autorité, qu'il faut bien, finalement, appeler par son nom.

Et enfin ce que l'on apprend dans la famille c'est à accepter et à reconnaître l'autre dans sa différence, dans sa singularité, et c'est ce que Luc Pareydt appelle dans une très jolie page « la grammaire familiale, le "je", le "tu", le "il" que l'on conjugue avec le verbe lien qui est le verbe aimer ». Cela seul permettra aux familles d'aller tout au bout de la transmission, celle qui finalement donne tout, qui donne l'enfant, que l'on a aidé à devenir une femme ou un homme, à un autre homme ou à une autre femme pour qu'il construise à son tour un foyer. À ce moment-là, il s'inscrit lui-même dans sa propre temporalité, dans sa propre volonté de construire son avenir, parce qu'il a reçu la mémoire, reçu et accepté le passé dont il est issu. C'est ainsi qu'il deviendra un homme. Malheur aux enfants, aux jeunes privés de cette mémoire. Luc Pareydt nous mettait en garde : « Sur les terrains d'une absence de mémoire, la place est libre pour le supermarché des révoltes, des réponses toutes faites et des slogans émotionnels. » Rappelez-vous ce que nous a dit Mgr Vernet¹ sur le rôle des sectes.

L'engagement est pris, la dette contractée, vis-à-vis de ce qui a été donné, transmis et reçu comme tel. Mais c'est en même temps la confiance dans l'avenir, celle qui vous permet de vous engager à votre tour, pour construire à votre tour aussi l'avenir des autres.

1. Mgr Jean VERNETTE, « Les déviances du religieux », *La Vie intérieure*, op. cit., p. 51 et s.

Dans sa Lettre aux familles, le Saint-Père, en méditant sur le quatrième commandement : « Tu honoreras ton père et ta mère », nous disait : « Est homme celui qui respecte ce commandement... » Honorer, c'est reconnaître l'homme pour le simple fait d'être cet homme, d'être une personne. La famille est la première école de l'être homme. « Sois homme ! ajoute le Saint-Père, telle est l'injonction transmise dans la famille : homme comme fils de la patrie, comme citoyen de l'État et, dirait-on aujourd'hui, comme citoyen du monde. »

La famille, du berceau à l'identité, donne aussi la clef du monde par l'humanisation. En ce sens, elle est bien toujours lieu essentiel de transmission.

ÉCHANGES DE VUES

LE PRÉSIDENT¹ : Peut-être aurait-on dû ajouter un point d'interrogation : « *La famille, lieu de transmission ?* », car si Mme Lebatard nous a donné des éléments de confiance, elle a aussi manifesté des craintes fondées.

Je voudrais demander à M. Commaille pourquoi il s'est arrêté à la « défamilialisation sociale » et à la « défamilialisation par le politique ». N'y en a-t-il pas d'autres ? Je pense à une « défamilialisation » par l'intellectuel, le spirituel, et par le moral. Des écrivains célèbres ont contribué à détruire un peu la famille. Quant à l'état des mœurs, il contribue à saper la solidité de la famille. Ainsi je ne trouve ni dans le social ni dans le politique, des raisons suffisantes pour expliquer un phénomène de défamilialisation qui tire peut-être ses racines d'ailleurs. Certes la défamilialisation politique est un sujet très actuel : peut-on dire que les lois et les projets d'aujourd'hui soient des projets de défamilialisation ?

Les images qu'a données Mme Lebatard pour diviser son exposé sont des images très séduisantes, notamment celle du berceau. Je la remercie surtout de nous laisser sur un propos riche en perspectives : « La vraie transmission, dit-elle, c'est la transmission qui donne tout. » Si tel est bien le rôle de la famille,

1. André Aumonier a présidé l'ensemble des communications des Annales 1997-1998.

la transmission exige que nous devons tout donner, c'est-à-dire nous donner nous-mêmes. C'est un problème de la vie entière.

M. MAHIEUX : En écoutant Jacques Commaille, j'avais noté ce qui pourrait être l'amorce d'une question : « La transmission : est-ce "transmettre" ou "reproduire" ? » Et en écoutant son exposé – je suis ingénieur, je ne suis pas psychanalyste – le mot de reproduction constitue quand même un jeu de mots lacanien : j'ai d'abord compris de l'exposé de Jacques Commaille que la famille « reproduisait » la société, et qu'elle en était une reproduction. Je crois que c'est Balzac qui a dit que, quand on avait coupé la tête du roi, on avait coupé la tête de tous les pères de famille. La reproduction ne se passe pas simplement à l'intérieur de la famille avec tous les moteurs et les mécanismes que Chantal Lebatard a exposés et qui décrivent l'expérience de chaque individu. Elle s'inscrit aussi dans un espace extérieur. Il y a une espèce de mise en abyme (l'effet Larsen des images) : la famille est un lieu de reproduction de ce qui l'entoure. C'est ce que j'ai entendu du « message » de Jacques Commaille.

Il nous faut donc situer le comportement de chacun entre cette dynamique personnelle – qui a été très bien exprimée par Chantal Lebatard – et cette dynamique sociale qui échappe à la volonté, et que Jacques Commaille a si brillamment illustrée. C'est ainsi que j'entendais que le retour à la famille ne serait pas simplement un retour aux valeurs, au sens où l'on pourrait agir pour que nos familles redeviennent en leur sein celles dont on peut rêver, tout en abandonnant à l'extérieur une société dont on aurait renoncé à ce qu'elle corresponde à nos rêves. Le destin des hommes ne serait plus, dans cette société désertée par le « politique », que déterminé par l'économique. La famille ne serait plus qu'un grumeau dans la « soupe libérale ». La fluidité du marché suppose en effet qu'on chasse tous les grumeaux de la soupe, qu'on refuse toutes les adhésions, que les individus n'aient plus de racines. Quand un jeune cherche un emploi et qu'il dit : « J'aime les collines que je vois par la fenêtre depuis ma plus tendre enfance... », il ne finit pas la phrase : « Au sui-

vant ! » Si quelqu'un dit : « J'ai mes parents qui sont enterrés là... », on s'en débarrasse ! La fluidité du marché suppose que nous ne venions de nulle part. C'est pour ça qu'il ne peut pas y avoir de racines familiales dans une société où tout doit être fluide, échangeable. Il faut être mobile à tout moment, travailler à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, travailler dans n'importe quel pays, et c'est une des conditions d'entrée, pour les jeunes adultes, dans la vie active...

LE PRÉSIDENT : Présenter le marché comme un phénomène qui n'a pas de racines – sans doute au sens de valeurs – ne me paraît pas exact.

M. COMMAILLE : En ce qui concerne les réflexions que vous venez de développer, pratiquement M. Mahieux a répondu au commentaire que vous faisiez, monsieur le président. Vous avez raison, pas seulement le social, pas seulement le politique, mais ce que vous avez appelé l'intellectuel, le moral, le spirituel.

Je dirai seulement que ma vision du monde en tant que sociologue m'amène à mettre l'accent sur quelque chose que François Mahieux vient de rappeler : l'importance – pour dire les choses simplement – du contexte socio-économique quand on approche la question de la famille. Et probablement la transformation de l'idée de famille, de la représentation de la famille telle qu'on a pu l'observer dans les années 1970 n'est pas simplement liée à une évolution des mentalités. Cette transformation, cette mutation, pourrait-on dire, de l'idée de famille, est liée aux transformations plus générales de la société, aux structures d'ensemble des sociétés industrielles avancées. Il est extrêmement important de travailler sur ce que j'appellerai cette « économie des relations » entre la famille, la sphère privée, et la société telle qu'elle s'organise et se constitue notamment à partir de l'économie et du politique. J'insisterai à nouveau sur cet aspect-là et il me semble qu'il ne faut pas ignorer la dimension spirituelle, intellectuelle et morale, mais elle me paraît être plus un effet qu'une cause : c'est la raison pour laquelle il me semblait que ce serait

probablement très insuffisant, sinon même irréaliste, de traiter de la question de la famille et d'une éventuelle restauration de la famille à partir uniquement de la question des valeurs.

Autre commentaire sur ce qu'a dit d'une manière joliment imagée Mme Lebatard. Premier point, dans la question de la transmission sans doute faut-il quand même – vous ne l'avez peut-être pas suffisamment souligné – parler de la question de la transmission en termes d'éducation, ce que les sociologues appellent le « capital scolaire ». C'est une affaire très importante. Des analyses de la société et de la famille américaines montrent, par exemple, que cet aspect peut devenir une quasi-obsession allant jusqu'à structurer et même jusqu'à déstructurer la famille : la transmission du capital culturel, la réussite scolaire de l'enfant par rapport au souci de l'insertion, sinon de la réussite sociale. Il y a là quelque chose de très important. La question de l'éducation est un enjeu considérable par rapport à la question de la famille, de la transmission dans la famille.

Le deuxième commentaire. Vous avez dit très justement : « C'est surtout maintenant à partir de l'enfant qu'on dit qu'il y a famille. » La Convention internationale des droits de l'enfant a été l'occasion d'une survalorisation de l'enfant. Quand il y a survalorisation, cela a toujours un sens dans une société. C'est bien parce qu'il y a une incertitude de plus en plus grande à l'égard de la famille, de ce qu'elle est, sur sa définition, qu'on surinvestit sur l'enfant. C'est probablement un excès qui, d'une certaine façon, peut être dangereux même pour l'enfant quand celui-ci devient une sorte de représentation par défaut de la famille.

M. BOUR : M. Commaille a eu raison de bien montrer comment la famille institutionnelle a été au cours des millénaires, sinon le modèle de l'évolution politique, tout au moins un champ de forces pour ne pas dire une certaine ontologie de l'évolution politique. Il y a eu dans l'histoire des à-coups, certes, au cours des siècles, mais pas très forts. Pourquoi y a-t-il eu ce changement, brutal, il y a trente et quelques années ?

L'influence de la génération soixante-huitarde a créé un véri-

table séisme humain qui n'a peut-être pas beaucoup de précédents dans l'histoire humaine depuis des millénaires. Il a entraîné, en particulier pour les parents soixante-huitards, une transformation de la conscience de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants.

Mais surtout, ce qui s'est passé en même temps, me permet de poser une question à M. Commaille. Vous avez dit : « L'évolution de la famille est enregistrée par le droit. » Je m'interroge : n'est-ce pas le contraire qui se passe ? N'est-ce pas le droit qui fait évoluer la famille ? Cela a été le cas en 1939 avec les décrets Daladier. Cela a été le cas pendant l'époque de Vichy et encore plus avec la politique inspirée par le MRP, décidée et appliquée par la génération de Gaulle : époque pendant laquelle les pouvoirs publics protégeaient la famille par des lois et lui accordaient des enveloppes financières.

Tout au contraire, depuis 1968, et surtout depuis les trois derniers septennats Giscard-Mitterrand, ce sont des lois malencontreuses (loi Veil) qui ont fait évoluer la famille.

M. COMMAILLE : J'aime bien votre question parce que j'ai beaucoup travaillé sur le droit de la famille dans une perspective sociologique et, pendant de nombreuses années, j'ai été associé aux travaux du doyen Jean Carbonnier, qui a été un des grands promoteurs des réformes du droit de la famille, pratiquement depuis 1964 jusqu'aux années 1980.

J'ai employé le verbe « enregistrer » dans le sens où le droit – je me permettrai de ne pas avoir le même point de vue que vous – n'est pas incitateur ; est de moins en moins incitateur ou instituteur des comportements et de plus en plus enregistre et consacre l'évolution des comportements, de ce que les collègues juristes appellent « l'évolution des mœurs ».

Le droit n'institue plus les comportements et il n'a pas institué la « famille relationnelle » ou l'individualisation ou ce que j'ai appelé tout à l'heure la « privatisation de la famille », il n'a fait que les prendre en compte. Généralement, dans les analyses que nous faisons sur le droit de la famille, il semble qu'il y ait

véritablement une loi qui apparaît comme une loi un peu institutrice, c'est-à-dire qui précède l'évolution des mentalités et il n'y en a qu'une : c'est la loi sur la filiation. On s'aperçoit que lorsqu'on a fait la loi sur la filiation il y a eu là visiblement un travail d'anticipation du législateur qui a institué l'égalité entre l'enfant de famille dite « naturelle » et l'enfant de famille dite « légitime ».

Si nous prenons la loi sur le divorce sur laquelle j'ai beaucoup travaillé, c'est une loi qui ne fait qu'enregistrer la précarité croissante des couples. Compte tenu de cette précarité et de cette volonté de plus en plus fréquente de vouloir se séparer, il faut aménager la loi. C'est un travail d'aménagement de la loi par rapport à une évolution des comportements qui s'est déjà produite.

Je pourrais peut-être prolonger votre réflexion et poser la question : « Est-ce que la loi peut ou doit résister à l'évolution des comportements ? » C'est dans ces termes-là que je vous répondrai en posant moi-même une question à laquelle il est difficile de répondre.

M. BOUR : Jusque vers les années 1960-1965, les lois, aussi bien sous la fin de la III^e République que sous Vichy et le début de la IV^e, ont beaucoup contribué à développer l'institution familiale y compris la fonction de transmission. Il y a eu vraiment un renversement de la vapeur brutal à la fin des années 1960 car tout ce qui a été fait pour la famille a commencé dès 1938-1939. Quand on voit le rapport que le Conseil des ministres adressait au président Lebrun pour la création de la politique familiale au mois de mars ou avril 1939 – je l'ai eu récemment entre les mains, l'ayant retrouvé à l'UNAF –, on s'aperçoit qu'il y avait une volonté, par la loi, d'agir au bénéfice de la famille et je crois que, pendant presque trente ans, cela a joué. Et puis il y a eu le revirement très brutal de 1968.

M. COMMAILLE : Je ne crois pas que l'on puisse attribuer un volontarisme excessif au législateur. Le législateur est confronté

à ce qu'est la société. Il ne peut rien faire contre. Il y a un ensemble de phénomènes qui ont fait que la famille a considérablement changé, précisément à partir de la seconde moitié des années 1960 et au cours des années 1970, et le législateur ne peut que constater ; il ne peut pratiquement pas s'opposer au changement. Donc, le travail législatif ne peut être qu'un travail d'aménagement du droit parce que cette évolution est provoquée par une multitude de facteurs. La période à laquelle vous faites allusion était celle que l'historien Antoine Pro a appelée l'« âge d'or du familialisme ». Vous constatez dans cette période un certain nombre de conditions politiques : à la fois une stabilité de la famille après la Seconde Guerre mondiale, une croissance économique très importante, quasiment le plein-emploi et une configuration de partis politiques favorable à la famille. Vous avez une convergence de facteurs qui vont dans le sens de l'institution familiale, telle que je l'entendais tout à l'heure. Et puis ces facteurs ont changé ou ont disparu et le législateur a été obligé de prendre en compte ces changements.

Mme ARSAC : Est-ce qu'on ne perd pas à trop légiférer, à banaliser les phénomènes ? Qu'on ne fasse pas une loi de plus !

Mme MOURRAL : J'ai deux questions, une qui est destinée directement à M. Commaille.

– Vous nous avez montré très fortement dans votre exposé que la famille a besoin de conditions d'existence. Et que le déficit dans les conditions d'existence porte une atteinte quasiment mortelle à la famille. Ma question est la suivante : « L'existence de la famille et sa prospérité ne sont-elles pas un problème politique ? »

– Une question qui peut intéresser autant Mme Lebatard que M. Commaille ; c'est une question et une réflexion qui concernent l'éducation. Depuis 1960, l'éducation s'est transformée d'une façon colossale. Elle a été offerte à tous. Elle a été extrêmement développée. Nous n'avons qu'à voir le nombre de bacheliers que nous avons vers 1930 ou 1940 et le nombre de

bacheliers que nous avons maintenant. C'est un très grand bien et en même temps c'est un obstacle à la transmission familiale, notamment dans les milieux modestes et dans les milieux ruraux. Les parents se plaignent très souvent que leurs enfants leur disent quand ils veulent essayer de transmettre : « Ça, tu ne le sais pas, tu n'as pas fait assez d'études, au lycée, on voit les choses tout à fait autrement. » Et il y a un obstacle majeur à la transmission qui vient de là.

Mme CHANTEUR : J'ai été très intéressée par les deux communications mais je pense qu'on doit insister sur le fait que la transmission n'est pas la reproduction. Les familles, précisément, se sont reproduites identiques à elles-mêmes pendant bien des générations, en tout cas plus ou moins identiques à elles-mêmes, pas tout à fait, sinon nous serions tous morts. Je crois que ce qui fait l'être humain, c'est la liberté et la liberté, elle, est créatrice. Vous vous rappelez la boutade dans *Bouvard et Pécuchet* : « Et la liberté ? demanda Pécuchet. – La liberté, les honnêtes gens n'en ont pas besoin, répondit le sous-préfet. » Tant pis si nous ne sommes pas d'honnêtes gens mais je crois que nous avons besoin de la liberté au cœur de la famille, précisément, pour que la transmission permette aux générations suivantes d'être elles-mêmes des foyers de valeurs vivantes et des sujets moraux qui ne soient pas simplement de petites mécaniques qu'une éducation aurait bien huilées.

Vous faisiez allusion, monsieur le président, à la fameuse phrase de Gide : « Famille, je vous hais. » Je pense qu'on n'écrit pas cela quand les familles ont été satisfaisantes. Il y avait en germe une crise larvée de la famille dans ce processus de reproduction de la famille qui n'était pas une authentique transmission.

Quelque chose s'est évidemment passé qui a causé une rupture. On peut évoquer 1968, je m'y suis trouvée engagée comme professeur et comme mère de famille, c'est-à-dire que j'ai bien vu l'ensemble des opérations de déstabilisation de toutes les institutions. Mais en ce qui concerne la famille, c'est moins

1968 qui a déstabilisé la famille qu'un fait à la portée considérable : les femmes ont affirmé qu'elles étaient capables d'intelligence, après tout, elles aussi. Elles se sont mises à travailler, elles ont quitté la maison, elles ont quitté les enfants.

Or deux choses me paraissent justes. D'une part, un enfant ne s'élève pas dans la rue et, d'autre part, ce qu'apporte un père et ce qu'apporte une mère, ce n'est pas la même chose, les deux sont absolument nécessaires à l'équilibre d'un enfant. Or, qu'est-ce que le politique a fait devant cette évolution ? Il a proposé quelques crèches, pas assez, mais il n'a pas du tout réfléchi en profondeur à ce que signifiait le travail des femmes et à l'aménagement de ce travail pour que les enfants n'en souffrent pas. Et nous en sommes arrivés au point que cette carence fait dire aux politiques actuels que l'aménagement du travail des femmes, c'est le retour des femmes à la maison. Mais ce n'est pas vrai ! Nous ne lâcherons pas ce que nous avons créé ! Je dois vous dire, qu'ayant eu cinq enfants et un métier, je me suis trouvée écartelée toute ma vie. Les femmes veulent travailler, mais elles veulent aussi veiller sur leurs enfants. Encore faut-il que le politique les aide. Or il les a abandonnées.

M. MAHIEUX : C'est une preuve de l'influence de ce qui se passe en dehors de la vie familiale sur la vie familiale. Je crois que ce que vous avez souligné est excessivement important.

Quand on parle de politique familiale on omet toujours cette dimension. Les femmes sont entrées petit à petit dans un monde du travail fait par les hommes pour les hommes. Les premières sont entrées, puis d'autres et encore d'autres... et tout d'un coup on se retrouve avec 70 % de femmes actives. Et la fonction parentale dès lors doit être sous-traitée. Il y a en effet l'idée, dans l'organisation de la société, que l'homme et la femme travaillant vont sous-traiter une partie de leur fonction parentale à l'assistante maternelle dans la crèche, au professeur, à celui qui va faire faire les devoirs, à l'animateur pour les loisirs, à la télévision pour les orphelins de 16 heures. Économiquement la société aboutit à la contradiction suivante : deux salaires n'arri-

veront pas à payer les trois salaires et demi – je vous ferai la démonstration quand vous voudrez pour justifier ce chiffre – des personnes qui vont remplacer les parents : c'est dire que l'on va vers une impasse économique, cela s'appelle notamment l'impossible équilibre de la Sécurité sociale... Et le premier réflexe devant cette contradiction c'est de croire que l'on peut revenir à la situation *ante* : les femmes à la maison ! On sait qu'on n'y parviendra pas. Alors il faut traiter le problème de la compatibilité entre le temps de travail, le temps familial et le temps social – parce qu'il n'y a pas que la maison et le travail, il y a aussi la vie en société. La gestion du temps est en effet un des chantiers majeurs des sociétés à venir. C'est pourquoi à mes yeux la négociation sur les 35 heures qui se prépare a quelque chose d'absolument surréaliste parce qu'elle ne correspond plus aux problèmes que rencontrent les familles.

M. COMMAILLE : Très modestement, je vais essayer de répondre, ou plutôt ajouter mon commentaire aux questions et réflexions qui viennent d'être développées.

Madame, quand vous dites : « L'existence de la famille et sa prospérité sont une question politique », je réponds : « Oui, je crois que c'est pleinement une question politique et c'est pleinement un des éléments de ma thèse. Ça l'est sur deux plans. C'est une question politique parce que la question du lien politique est posée dans notre société. Est-ce un lien politique – je me situe en tant que chercheur et pas en tant que militant – qui se construit à partir de l'individu ? Est-ce qu'il va se construire de plus en plus à partir de l'individu ou est-ce que la famille a encore une place dans la construction du lien politique ? C'est un peu ce que j'ai évoqué aussi à propos de l'Europe politique, la construction de l'Europe comme une entité politique.

La famille est aussi une question politique parce qu'on ne peut pas ignorer la dimension économique. Je viens de publier un essai sur la question sociale et j'ai découvert l'ampleur des problèmes sociaux auxquels notre société est confrontée : il est vrai qu'il est impossible de traiter de la question de la famille,

du statut de la famille sans mettre cela en relation avec la gravité de la question sociale à laquelle nous sommes confrontés.

Sur le plan de l'éducation, je suis un peu troublé parce que je ne pense pas que l'éducation soit un obstacle. S'il y a des difficultés relationnelles entre les générations, entre les parents et les enfants, je ne crois pas que cela puisse tenir à la mobilité sociale qui est permise par l'éducation. On a des périodes de l'histoire où l'on observe une mobilité sociale forte. Or, dans ces périodes-là, vous aviez une parfaite stabilité de la famille. Je ne crois pas que la différence du niveau d'éducation entre les générations et la mobilité sociale qui touche une génération perturbent l'économie des relations entre les générations.

Mme MOURRAL : Il y a des valeurs qui n'existent plus à l'heure actuelle.

M. COMMAILLE : Oui, et c'est vous, madame, qui contestiez le terme de reproduction. Précisément, la transmission, ce n'est pas la reproduction à l'identique. Le problème de la transmission c'est la reproduction qui implique l'idée d'autonomisation des individus, y compris l'autonomisation par un accès à une éducation supérieure à celle de la génération précédente. Tout le problème – et c'est pour ça que c'est une question difficile – est de reproduire tout en assurant l'autonomisation. La plus belle transmission à l'intérieur de notre propre famille, c'est bien l'autonomisation de nos propres enfants. Et en même temps avec le maintien des liens. C'est un extraordinaire paradoxe, un pari extrêmement difficile et c'est un des grands paris de la transmission, me semble-t-il.

Dernier point sur les femmes. C'est le grand facteur qui explique les transformations que nous avons très rapidement évoquées aujourd'hui. Le changement de statut des femmes et l'engagement massif des femmes dans le travail professionnel salarié constituent un facteur de changement et posent des problèmes que nous n'avons pas encore résolus. Et cela les pose, je

dirais d'une façon un peu malicieuse, autant aux hommes qu'aux femmes.

Mme LEBATARD : Il y a une réflexion que nous devrions conduire autour du temps, le temps et l'instant. Nous vivons dans un monde où il nous faut tout tout de suite. Nous ne savons plus gérer tout ce qui est difficulté, tout ce qui est projet et donc accepter aussi les engagements que le projet suppose. Or la famille se situe hors de l'instantanéité dans une temporalité qui est différente, dans une durée, un rapport au temps différent, un temps qui est long, un temps qu'il faut construire. Il faut que les familles soient le lieu où nos enfants apprennent à ne pas avoir tout tout de suite, mais à se heurter à des attentes, à des projets et à des constructions, sinon eux-mêmes ne pourront pas s'insérer dans le monde. Cela me paraîtrait peut-être un des points essentiels de ce que je voulais ajouter.

Le deuxième point, c'est que nous avons constaté que l'affectif était venu perturber une construction sociale avec ses règles et ses institutions puisque, au nom de l'affectif, nous disons : « Ça me plaît et quand ça ne me plaît plus je romps. » Ne faut-il pas voir là en même temps une exigence de l'amour même si elle est bien imparfaite ? Or l'amour est créateur et je crois que, là aussi, il faut faire confiance. Je crois que la construction du monde qui nous incombe, celle que nos enfants feront, s'inscrira dans cette dynamique de l'amour. Simplement il faut aimer nos enfants, les aimer suffisamment pour leur permettre d'être eux-mêmes et d'inventer leur propre chemin. C'est ça qu'il faut transmettre.

LA PATERNITÉ
EST-ELLE EN CRISE ?

Par M. Alain BRUEL
Président du tribunal pour enfants à Paris

LE PRÉSIDENT : Au cœur du thème général de la « transmission », qui fait l'objet de nos recherches cette année, la transmission de la vie évoque aussitôt la maternité et la paternité. Des deux termes de cette alliance nous avons privilégié celui de la paternité parce qu'il suppose l'exercice de l'autorité, banc d'épreuve pour l'éducation. Notre Académie d'Éducation est là dans son domaine d'élection.

Or, l'autorité est en crise et du même coup la paternité l'est aussi. Sans doute les rapports du père et de l'enfant accusent-ils des différences sensibles d'un milieu à un autre, d'un quartier à un autre, d'une culture ou d'une génération à une autre, de telle sorte que nous avons préféré être prudents dans le titre de notre programme de ce soir : *La paternité est-elle en crise ?*

Brutale ou nuancée, la réponse éclaire non seulement l'état de nos familles – décrit lors de notre dernière séance par les deux exposés complémentaires du sociologue Jacques Commaille et de l'enseignante mère de famille Chantal Lebatard – mais l'état de notre société. La paternité est bien, en elle-même et dans son exercice, un enjeu de société.

Pour mesurer et comprendre ce qu'est, dans les faits, la paternité d'aujourd'hui, les tribunaux pour enfants sont une source d'information unique pour qui en a la pratique et peut en interpréter les enseignements grâce à une compétence professionnelle éprouvée et à une vie qui leur est consacrée. Monsieur

le président Bruel, en suggérant votre concours à notre bureau, François Mahieux a fait le meilleur choix. En vérité, il n'y en avait pas d'autre ! Car ce que je sais de vous depuis notre récente rencontre permet de dire sans hésiter que vous êtes unique.

Après des études de droit et le diplôme de l'Institut de criminologie, vous êtes reçu au concours de la magistrature. En 1966, pour votre premier poste, vous choisissez le tribunal pour enfants et vous ne le lâchez plus. Tribunal pour enfants à Lille : six ans ; tribunal pour enfants à Toulouse : cinq ans ; un passage de quinze mois au ministère de la Justice à la Direction de l'enfance abandonnée, puis cinq ans à Versailles, avec le titre et les fonctions de premier juge des enfants ; six ans à Paris, premier juge des enfants, et, depuis sept ans, président du tribunal pour enfants à Paris.

Votre notoriété est telle que, sous le gouvernement Juppé, lorsqu'est mis en place un groupe de travail pour examiner les problèmes liés au statut et au rôle du père, comme suite à la conférence internationale d'Helsinki, vous êtes sollicité pour le présider. Vous déposiez, le 24 juin dernier, sous le gouvernement Jospin, votre rapport *Un avenir pour la paternité. Jalon pour une politique de la paternité*, et j'ai cru comprendre que notre gouvernement aujourd'hui continuait à compter sur vous. Une carrière exemplaire. D'un poste de début de carrière dans la magistrature, vous avez fait *le* poste de *votre* carrière. Vous m'avez dit n'avoir jamais composé, dans un corps, la magistrature, où il arrive aux échines – pardonnez-moi de le dire – de se courber. Sur un tout autre registre, vous déclarez que, malgré tout, vous n'avez pas encore fait le tour de la question.

Devant tant de conscience professionnelle et d'humilité, nous vous disons, monsieur le président, notre respectueuse estime et, dès maintenant, notre reconnaissance pour cette communication que vous allez prononcer en cette Journée mondiale des enfants maltraités.

- M. BRUEL : J'ai pensé traiter ce sujet en trois points :
- Y a-t-il actuellement une crise de la société ?
 - L'exercice de la parentalité, spécialement de la paternité, est-il pour quelque chose dans cette crise ?
 - Peut-on envisager, dans une certaine mesure, d'y remédier ?

Une crise de la société

L'existence d'une crise, malheureusement, est assez facile à établir. Je ne prendrai que deux ou trois sources.

En premier lieu, un rapport qui a été déposé récemment – dont vous avez dû avoir connaissance par les grands journaux d'information –, celui de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS), témoigne d'une forte progression du nombre des enfants en danger. En général, on l'impute aux diverses campagnes de sensibilisation ; comme les travailleurs sociaux ont été alertés sur le sujet, un voile a été levé sur ces questions : on ne s'inquiète pas trop qu'il y ait une augmentation apparente du nombre des mauvais traitements. Or, ce rapport de l'ODAS introduit une distinction intéressante, en même temps qu'inquiétante : sur le dernier exercice, le nombre des enfants maltraités a augmenté de 5 %, ce qui n'est pas grand-chose alors que celui des enfants en mauvaises conditions de vie,

des enfants livrés à eux-mêmes, de ceux qu'on considère comme en risque ou en danger a augmenté de 18 %. Si l'explication habituelle, par l'amélioration du dévoilement, jouait, elle devrait jouer dans les deux cas. Une augmentation de 18 % du nombre des enfants en situation de risque est le signe d'une détérioration sérieuse. D'ailleurs les commentaires qualitatifs, qui ont été adressés par les départements concernés, convergent tous dans le sens d'une aggravation de la crise sociale et de l'émergence d'une crise identitaire qui fragilise de plus en plus les familles.

Deuxième source : le récent colloque qui s'est tenu à Villepinte. Ce colloque a été organisé par le gouvernement sur le thème : « Des lieux sûrs pour des citoyens libres ». Magistrats et policiers se sont accordés pour constater que la délinquance des mineurs concerne des sujets de plus en plus jeunes, qu'elle est de plus en plus violente et que sa part dans la délinquance générale, proportionnellement, est en voie d'accroissement. Le tout sur le fond général de ce que l'on appelle maintenant « les incivilités » – le mot qui était passé de mode a réapparu il y a assez peu de temps. Il rassemble tous ces comportements gênants, bruyants, qui indisposent les gens et qui ne rentrent pas pour autant dans la catégorie des délits répertoriés par le Code pénal.

Troisième source : le rapport qui a été récemment déposé par le Haut Comité de la Santé publique, à la conférence nationale de la Santé, fait apparaître aussi que la situation des jeunes Français, comparée à celle des autres pays européens, est loin d'être la plus brillante. Qu'il s'agisse de l'usage de drogues, des accidents scolaires, des accidents sportifs, des suicides... la France affiche des taux relativement élevés par rapport aux autres pays européens ; et ils sont même en constante augmentation. Les mauvais traitements et les abus sexuels sont également cités dans ce rapport. Ils sont traités essentiellement sur le plan judiciaire, sans qu'un effort significatif soit consenti au niveau de la prévention. En fait ces phénomènes sont traités non comme des problèmes de santé publique, mais comme des délits ou des crimes, avec les défauts habituels de la mécanique judiciaire :

quand un délit ou un crime n'est pas suffisamment établi, il y a un abandon des poursuites et donc, quelquefois, sentiment d'impunité.

Ces divers constats sont trop évidents pour ne pas mettre en cause, au-delà du fonctionnement des grandes institutions que sont l'école, la police, la justice ou encore l'organisation de la santé, le fonctionnement de la famille elle-même. On sait que celle-ci vit depuis quelques décennies une mutation accélérée, caractérisée par une pluralisation, une diversification et une instabilité croissantes. Banalisation des divorces, multiplication des familles naturelles, existence de phases de plus en plus fréquentes de monoparentalité, recomposition familiale plus ou moins durable ; autant de figures, sinon inédites, du moins insuffisamment pensées et que l'évolution du droit de la famille ne parvient plus à réguler de manière satisfaisante.

Avant d'en venir aux aléas de l'exercice de cette fonction parentale, je voudrais brosser, rapidement, le contexte social général dans lequel il s'inscrit.

Il y a d'abord les incessants bouleversements technologiques qui sont intervenus depuis un siècle et demi environ et qui n'ont pas seulement changé notre environnement matériel. Ils confrontent aussi les générations successives à de graves difficultés de transmission des valeurs.

Le système économique des sociétés développées et les perspectives de la mondialisation privilégient à l'extrême le thème de l'adaptation. Les impératifs de mobilité, de compétition, de sélection, d'orientation, liés au besoin de la croissance et aux fluctuations du marché financier, imposent, à travers un véritable dogmatisme managérial, un resserrement de l'éventail des valeurs contre lequel il est assez difficile de lutter. L'économie n'est pas seulement une politique de gestion qui traite l'homme comme un paramètre parmi d'autres, c'est aussi un langage qui infléchit le discours social. Le vocabulaire qui prétend rendre compte du réel utilise des métaphores qui ne sont pas reçues

comme de simples expressions figurées, mais comme l'image même de ce qui est.

Je voudrais aussi insister sur la simplicité, pour ne pas dire le simplisme, du schéma de l'échange marchand qui recèle, en lui-même, des simplifications réductrices. L'échange marchand limite la relation à l'actualité de la transaction. Avant on ne se connaissait peut-être pas forcément, après on n'aura peut-être plus grand-chose à voir ensemble : ce qui compte c'est l'échange lui-même. Ainsi la dimension temporelle est-elle occultée entre des acteurs désormais anonymes et interchangeables. Aucun point de vue surplombant pour témoigner d'un projet collectif, désigner à chacun sa place, aucune perspective de dépassement et d'orientation, puisque l'échange se suffit à lui-même.

Entre le fort et le faible la relation devient problématique, et vous n'êtes pas sans savoir que l'enfant, qui est consommateur, n'a pas grand-chose à donner en échange que lui-même. Dès lors, définir ce qui doit rester hors commerce devient un objectif essentiel et un but qui n'est d'ailleurs pas très facile à atteindre. Dans ces conditions, il ne faut peut-être pas s'étonner qu'un certain écart se creuse entre la sollicitude affichée à l'égard des enfants, avec les multiples manifestations organisées en faveur des droits de l'enfant, de l'enfant maltraité, de la Convention internationale sur les droits de l'enfant et la réalité quotidienne, qui est beaucoup moins brillante. On constate finalement une négligence croissante à l'égard d'un certain nombre de besoins fondamentaux des enfants.

D'ailleurs le mode de vie moderne ne favorise guère l'éducation parentale : principale source d'information, la télévision crée une civilisation de l'image qui malmène parfois la sensibilité, mais surtout brouille les repères de l'espace et du temps en nous imposant une actualité omniprésente sur toute la planète, mais incapable de soutenir durablement un centre d'intérêt ou d'approfondir une réflexion.

Sous cette influence, les vertus de la patience, le prix de l'effort, la nécessité des sacrifices au bien commun ne peuvent guère être valorisés. L'appauvrissement des valeurs se double par

ailleurs d'un bouleversement profond des processus de socialisation. Le philosophe Marcel Gauchet distingue l'apprentissage adaptatif, qui, selon lui, se poursuit, et un autre type d'apprentissage, plus complexe, celui du détachement de soi, qui serait en difficulté actuellement. On n'apprend plus à se reconnaître comme *un* parmi les autres, ce qui explique un certain recul de l'objectivité, la perte de perception de l'universel, l'affaiblissement du sens de l'intérêt public.

Cela se constate, y compris dans le fonctionnement de l'administration. On a de plus en plus de difficultés à faire valoir les exigences du service public. Nous vivons une espèce de privatisation où chacun ne voit plus les choses qu'à partir de son clocher personnel. L'individualisme s'est profondément modifié en l'espace d'un siècle. Voué autrefois à s'incorporer naturellement dans un statut préexistant, il a posé peu à peu une exigence d'adhésion personnelle à ce statut, pour en arriver à un désengagement profond à l'égard de tout statut perçu comme obligatoirement aliénant.

Je prends l'exemple du mariage. Autrefois on faisait des mariages de raison, c'est-à-dire que l'individu se coulait dans un statut préexistant. Après on a voulu faire des mariages d'amour ; on se coulait toujours dans le statut préexistant, mais on souhaitait le faire de manière personnelle, éclairée et, disons, être amoureux pour se marier. Et puis, petit à petit, cette exigence même s'est dissoute et on ne voit plus, à partir du moment où on n'aime plus, la nécessité de poursuivre une vie conjugale. C'est une modification progressive de l'individualisme qui me paraît difficile à contester, dans la mesure où nous-mêmes ressentons parfois les effets de cette évolution. C'est un individualisme de « déliaison », qui a pour conséquence un profond malaise identitaire.

L'identité est perçue maintenant plutôt comme un héritage à revendiquer que comme une construction interne permanente d'où un trouble du rapport à l'autre et, au-delà d'une sociabilité revendiquée, une angoisse constante de victimisation sur lesquelles s'édifient souvent les réactions sécuritaires.

Il y a lieu, enfin, de constater une crise des *significations imaginaires sociales*. Ce terme avait été employé, pour la première fois je crois, par Cornélius Castoriadis. Il disait qu'il y a une crise des significations imaginaires sociales qui ne fournissent plus aux individus les normes, valeurs, repères et motivations leur permettant de se maintenir dans un équilibre vivable. Le recul des grandes utopies politiques et religieuses laisse beaucoup de gens orphelins, désorientés devant une construction sociale qui ne leur propose aucun appui, aucun relais mobilisateur. Castoriadis parle d'une montée de l'insignifiance, d'une crise du sens qui, évidemment, ne sont pas sans incidence sur l'exercice par les pères de leur fonction de socialisation. Pour transmettre quelque chose, il faut y croire. À partir du moment où on ne croit plus à grand-chose, on n'a pas grand-chose non plus à transmettre. Alors il n'est pas très étonnant que l'individu ne se sente plus responsable de la création et du maintien du lien social. Il en renvoie la charge à l'école, à la justice et à l'État. Une forte pression s'exerce, par exemple, sur la justice des mineurs pour lui demander d'inculquer aux adolescents un certain nombre de connaissances qu'ils auraient dû apprendre bien avant. Alors nous nous retournons vers l'Éducation nationale. Celle-ci rétorque que, pour pouvoir édifier quelque chose, il faut que les fondations aient été posées par les parents, ce qui n'est pas le cas.

Pour résumer ce problème d'individualisme, je dirai que l'élaboration de la transmission se heurte, chez nous, à un refus viscéral de tout dogmatisme et que son contenu s'en trouve singulièrement appauvri. Qu'enseignons-nous à nos enfants ? Bien entendu nous leur disons qu'ils doivent être les meilleurs à l'école ; nous les incitons à pratiquer le sport, parce que nous avons compris que c'était une chose tout à fait nécessaire à l'épanouissement humain ; nous leur demandons d'observer une certaine hygiène de vie, de respecter l'environnement et puis au-delà... pas grand-chose ! si ce n'est l'exemple quotidien de l'hédonisme.

Cela va très loin ; on peut même se demander, sur le plan de

la réflexion et de la pensée, si ces carences n'expliquent pas la difficulté qu'éprouvent actuellement les professionnels de l'éducation à conceptualiser l'acte éducatif. Les éducateurs qui travaillent dans l'orbite de la justice emploient un vocabulaire de nature psychologique, sociologique, psychanalytique, ethnologique, mais pas un discours proprement éducatif, comme s'il n'y avait pas de discours éducatif propre, comme si notre société avait de plus en plus de difficultés à concevoir la notion d'éducation.

Mettez cela en rapport avec la civilisation de l'image qui appelle l'instantanéité. L'éducation est quand même quelque chose qui nécessite du temps. Je ne sais pas si on a encore le temps d'éduquer.

Une crise de parentalité

J'arrêterai là une analyse peut-être un peu catastrophiste. Je reconnais volontiers que le mal ne sévit pas partout avec la même acuité. Beaucoup de familles conservent des repères religieux, moraux, idéologiques, voire politiques. Toutes ne se laissent pas séduire par le tout-économique et les mirages de la télévision. Mais qui d'entre nous n'a jamais ressenti, dans une certaine mesure, le poids de leurs contraintes ?

Il est certain qu'il est plus facile d'être père à Saint-Germain-des-Prés qu'à La Courneuve, tout simplement parce qu'on a la possibilité de compenser sur le plan culturel, sur le plan matériel et sur le plan intellectuel aussi les carences de la société globale. Ce fait seul suffit à expliquer que les conséquences apparaissent plus crûment dans les quartiers que l'on appelle en général « les banlieues défavorisées » où il y a à la fois une pauvreté matérielle, une pauvreté d'entregent et, quelquefois, une certaine pauvreté culturelle qui vient se surajouter. C'est essentiellement dans ces quartiers-là qu'apparaît de manière évidente et massive la souffrance psychologique d'origine sociale qui a été décrite par un rapport officiel en 1995. Tous les rapports ne sont pas rendus

publics, mais j'ai retrouvé celui-ci : *Vie et santé mentale, précarité et exclusion sociale*. Il a été rédigé par le professeur Lazarus qui a fait une analyse de cette espèce de mal nouveau : la souffrance sociale tient au fonctionnement de la société et aurait des manifestations diverses et variées. L'identification n'en est pas facile et le traitement encore moins.

Évidemment, ce mal multiforme exigerait qu'on prenne des dispositions dans des domaines très différents qui dépassent très largement le cadre de cette communication. Je me limiterai donc à la crise de parentalité, dont on parlait tout à l'heure, qui se manifeste concrètement sur le terrain par ce que les travailleurs sociaux appellent « la démission des pères dans les familles en difficulté ».

Le phénomène a été théorisé par Lacan après la Seconde Guerre mondiale. Tous les juges des enfants savent que, quand on convoque des parents dont les enfants sont en danger ou délinquants, c'est toujours la mère qui arrive ; le père se contente d'envoyer sa femme « au casse-pipe ». Il vient quelquefois dans un deuxième temps, mais jamais dans le premier temps. Ce sont les mères qui viennent. On a cherché les raisons de ce comportement assez répandu. Un livre a été écrit il y a peu de temps par un pédopsychiatre – le Dr Braconnier – il s'intitule *Le Sexe des émotions*. L'auteur montre bien que l'homme et la femme n'expriment pas leur souffrance ou leurs difficultés affectives de la même façon : là où les femmes ont tendance à gémir et à se plaindre, les hommes se replient dans le mutisme ou décampent.

Mais analyser ces différences de réactions n'est pas très important. La question est de savoir pourquoi les pères se sentent tellement en difficulté qu'ils se croient obligés de prendre le large. Nous faisons l'hypothèse que la fonction paternelle, historiquement liée à l'exercice de l'autorité et aux relations de la famille avec l'extérieur, a payé le prix fort de la modernité. Nous pensons que les pères ont davantage été « démissionnés » qu'ils ne sont démissionnaires et qu'ils sont les victimes d'une évolution lourde qui se poursuit depuis plusieurs dizaines d'années.

Pour faire un historique rapide, on pourrait dire que l'âge

d'or des pères se situe à peu près au XVII^e siècle. À cette époque-là, il est le souverain respecté au sein d'une cellule familiale fortement structurée, l'image même de Dieu sur la terre. Tout un discours religieux pousse les pères à considérer qu'ils sont en charge d'âmes, qu'ils « engendrent pour le ciel » – ce sont des expressions que j'ai relevées dans des écrits de l'époque. À eux de donner l'exemple à leur épouse et à leurs enfants, qui leur ont été confiés en dépôt par la Providence. En contrepartie, évidemment, le père jouissait d'un statut inattaquable. Il pouvait chercher ses modèles auprès de ses supérieurs, dans la hiérarchie sociale et dans le discours édifiant du clergé. Grâce à la correction paternelle, il était assuré, le cas échéant, du soutien du monarque lui-même par le jeu de la procédure des lettres de cachet. En fait, le roi mettait son bras séculier à la disposition des pères de famille en difficulté. Les garçons allaient à la Bastille, les filles à la Salpêtrière, tout cela était bien réglé. Selon les classes sociales d'ailleurs, les pouvoirs des parents disparaissaient ou non : le noble pouvait faire sortir son fils de la Bastille quand il estimait la punition suffisante. Il n'en était pas de même pour les bourgeois qui, effectivement, pouvaient demander au roi la suppression de la lettre de cachet. Mais le roi, pour la libération, se réservait une appréciation...

La contestation des excès de la puissance paternelle s'est fait jour aux alentours de 1760 chez certains écrivains, mais les choses n'ont guère bougé jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

La Révolution, dont l'un des grands hommes, Mirabeau, était un fils rebelle, a aboli la puissance paternelle et institué les tribunaux de famille. Mais surtout, avec le procès et la décapitation de Louis XVI, on a rompu le lien ontologique qui unissait le pouvoir politique et l'autorité des pères. À cet égard le procès, finalement, a été plus important que la décapitation. Parce que des rois qui ont été tués, il y en a eu beaucoup dans l'Histoire, mais ça ne changeait rien à la royauté : « Le Roi est mort, vive le Roi ! » En 1789 ce n'est pas Louis XVI qui a été décapité, c'est la monarchie et avec la monarchie, puisque tout était lié, c'est en même temps l'autorité des pères de famille qui s'est

trouvée déconnectée de ce qui était la source de son existence. D'ailleurs Balzac l'a bien compris, puisqu'il a écrit : « La Révolution a coupé la tête à tous les pères de famille, il n'y a plus que des individus. » Effectivement, à partir de ce moment-là, s'attaquer au père ce n'est plus, en même temps, défier Dieu et saper l'édifice du pouvoir temporel. La voie est donc ouverte.

Quelques décennies plus tard, l'avènement de la bourgeoisie et du capitalisme provoquera l'affrontement de l'État et du père sur deux sujets tout à fait capitaux : le travail des enfants et la question de l'obligation scolaire. On verra l'État lutter pour éviter une exploitation abusive des enfants, dans les filatures ou dans les mines, et donc s'opposer aux pères qui utilisent leur travail pour se procurer un salaire d'appoint. La lutte continuera après la guerre de 1870 pour obliger les pères de famille à envoyer leurs enfants en classe dans le cadre de l'école gratuite et obligatoire. Plus profondément, on va voir se modifier la logique de légitimité qui privilégiait la tradition pour assurer le lien entre le présent et le futur. En effet, avec le mythe bourgeois de l'ascension sociale, on verra se fissurer la stabilité, la continuité et la concordance des modèles qui caractérisaient l'Ancien Régime et garantissaient une transmission des places à l'identique. Désormais les enfants nourriront d'autres ambitions que celles de succéder aux lieux et places de leur père dans son rôle et dans son statut. L'enfant devient, symboliquement, à partir de la fin du siècle dernier, la figure de l'avenir.

Dès lors la logique de la société traditionnelle ne cessera de se télescoper avec la montée de nouvelles valeurs, liées à la diminution de la mortalité infantile, de celle des femmes en couches. Puis on verra le développement de l'instruction publique, l'apparition de la pédiatrie, de la neuropsychiatrie infantile, de la protection de l'enfance en danger et des mouvements d'émancipation féminine, tandis que l'exode rural, les différentes révolutions technologiques et le développement des moyens de communication éloigneront progressivement l'enfant de la férule paternelle.

La crise paroxystique de cette tension entre la famille tradi-

tionnelle et les nouvelles valeurs montantes a été 1968, qui a marqué la défaite de la logique traditionnelle. Je me souviens d'avoir lu, à l'époque, des ouvrages comme ceux de Mendel qui présentaient l'autorité comme une simple manifestation d'arbitraire. Il y avait une contestation fondamentale de l'autorité. Et naturellement, comme il était interdit d'interdire, il était aussi interdit aux pères de manifester d'une manière quelconque une autorité. Dans les années 1960, le droit de la famille va d'ailleurs tirer les conclusions de cette évolution dans le sens d'une égalisation des statuts des enfants et de l'émancipation de la femme. En 1970 la loi relative à l'autorité parentale remplace l'antique puissance paternelle par une autorité fonctionnelle, le plus souvent partagée entre les parents. Moins de vingt ans plus tard, la ratification de la convention de New York sur les droits de l'enfant va consacrer l'émergence de cette notion nouvelle.

Que se passe-t-il maintenant ? Depuis la période critique qui s'est terminée en 1968 les conflits se sont apaisés, dans une certaine mesure, au sein des familles. Je ne sais pas si Mauriac réécrivait *Nœud de vipères*. En tout cas, les juges des enfants constatent moins de tensions. Seulement si les conflits se sont apaisés, au moins dans le fonctionnement normal de la famille, le principe d'autorité est passé à la trappe. Tout se passe comme si la logique démocratique, qui peu à peu s'est imposée à nous dans la vie politique, avait, si je puis dire, contaminé le champ familial et comme si l'on transposait dans ce champ le sentiment selon lequel un homme en vaut un autre : le père va pratiquer la liberté, l'égalité, la fraternité à l'égard de son fils. L'ennui c'est qu'il fait en même temps bon marché de la différence des sexes et des générations qui existe toujours, quelles que soient nos convictions démocratiques.

Ce n'est pas seulement un problème d'autorité, c'est aussi un problème de compétence. Dans une société marquée par la mobilité, le changement, les enfants en savent plus que les parents sur les instruments de la modernité. Ils pianotent beaucoup mieux sur les ordinateurs, et c'est désormais par eux que

passé le mouvement du monde. L'ancêtre et le patriarche n'ont plus grand-chose à apprendre à leurs enfants.

Devenue essentiellement une communauté affective, un refuge contre la dureté des temps, la famille s'est privatisée, elle obéit à des normes distinctes de celles de la société. Sa taille, d'ailleurs, s'est réduite, phénomène qui induit des changements profonds dans la manière d'aborder la fraternité. Quand on est sept, huit ou dix enfants, évidemment on a une pratique de la vie familiale, une conception de la fraternité qui n'est pas la même que quand on est seul ou avec un petit frère ou une petite sœur. Je n'irai pas jusqu'à dire que la famille n'est plus un rouage social d'institution du sujet, mais elle l'est beaucoup moins et, à certains endroits, plus du tout. Sa fonction de socialisation se déporte sur l'école, elle-même mal préparée à ce rôle.

À partir du moment où on pratique la démocratie familiale de manière aussi large, la transmission généalogique a de la difficulté à s'opérer, puisque pour que la transmission se fasse il faut des places juridiquement fixées et reconnues, que chacun sache exactement quels sont ses droits et ses devoirs. On verse en cas contraire dans une espèce d'indistinction.

Certains s'en réjouissent. J'ai lu tout récemment l'ouvrage d'un psychanalyste pour lequel, finalement, il est bon que ce principe d'autorité se soit évanoui, parce qu'il couvrait des quantités d'excès et de violences : il lie les facilités de dévoilement de la violence et de l'abus sexuel à la contestation d'autorité. En ruinant le principe d'autorité, on a permis le dévoilement des excès et des violences qui étaient autrefois dissimulées sous le manteau de Noé de la puissance paternelle. Seulement il y a l'autre danger : celui de la confusion, de l'indistinction, de la perte des repères nécessaires à l'individu.

Vers quel avenir ?

J'en arrive ainsi à mon troisième et dernier point, il paraît peu souhaitable et probablement impossible de revenir au *statu*

quo du XIX^e siècle ou du XVII^e siècle, à l'âge d'or des pères ; cependant n'y aurait-il pas lieu de restaurer, malgré tout, une certaine autorité dans la famille, une autorité parentale qui ne serait plus absolue, dominatrice, agissant au nom de Dieu et du roi, mais fonctionnelle et plus modeste, référée à des repères consensuels ? Il me semble que cela commence à devenir vraiment une nécessité.

Que peut faire l'État ? Certainement plus prétendre dicter, comme par le passé, leur conduite aux parents, sur le fondement de transcendances qui sont désormais contestées. C'est bien aux parents qu'il appartient désormais d'inventer au jour le jour leur parentalité et de déterminer le contenu de ce qu'ils entendent transmettre à leurs enfants. Cette position est très claire dans la loi sur l'autorité parentale de 1970. Il y est dit que le juge des enfants n'a pas à apprécier la qualité de l'éducation donnée par les parents, mais seulement à intervenir quand les conditions de cette éducation sont gravement compromises. En un mot, on ne va pas intervenir vis-à-vis d'un père parce que son mode d'éducation est trop sévère ou trop libéral ; on sera obligé de tenir comme normale l'éducation donnée par ce père, sauf à considérer, compte tenu des conséquences, que quelque chose ne va pas. C'est donc au nom du danger couru par l'enfant qu'on interviendra, et non pas en critiquant tel ou tel mode d'éducation.

Pour autant, il n'est pas sûr que l'État puisse complètement se désintéresser du cadre dans lequel est donnée cette éducation. Dans le face-à-face, parfois problématique, des parents et des enfants, il lui incombe, me semble-t-il, d'assumer un rôle de tiers pour garantir le respect de certaines données anthropologiques fondamentales. Par exemple, un enfant a un père et une mère. Aucun des deux ne peut prétendre annuler l'existence de l'autre. Il est quelquefois nécessaire de le rappeler, parce qu'il existe des pères ou des mères abusifs qui souhaitent effacer complètement l'existence de leur ex-conjoint dans l'esprit de l'enfant. On ne peut renvoyer complètement aux individus le

soin de négocier comme une affaire personnelle les repères fondamentaux de la filiation.

Il y a une deuxième raison. La construction d'un vivre ensemble, d'un monde commun, pour les années qui viennent, suppose que certaines convergences soient respectées, même si on tolère la diversité des approches. C'est une vérité que certains ont tendance à oublier. Je vous renvoie, par exemple, à certaines sectes. Les enfants n'y sont pas véritablement en danger physique ou moral. En revanche les sectes ont un trait commun, celui de retrancher ces enfants du reste du monde, de telle façon qu'ils ne peuvent plus, après, participer à l'élaboration d'un projet commun. Ils sont différents, ils s'estiment différents et il leur est difficile d'avoir des relations normales avec les autres enfants. Donc, même si on laisse une liberté complète d'éducation aux parents – ce qui paraît tout à fait normal –, l'État a quand même à intervenir pour fixer un cadre, pour éviter que les éducations divergent à un point tel que le monde devienne invivable, chacun s'ignorant ou cherchant à se détruire.

Faut-il déterminer les contours d'un ordre public familial ? Sur quelles bases pourrait-on le construire ? C'est ce à quoi nous avons essayé de réfléchir et ce sera le dernier point de mon exposé.

On pourrait peut-être partir de l'idée qu'il appartient à l'État de veiller, sinon à la pertinence, du moins à la continuité, à la cohérence dans la tenue des rôles parentaux. Pour éduquer il faut un minimum d'assurances sur la légitimité dont on dispose. Les incertitudes, les contradictions et les discontinuités constituent autant de facteurs d'insécurité pour les adultes et, par voie de conséquence, pour les enfants. À cet égard, les mécanismes actuels de désignation des parents ont été depuis quelques années profondément bouleversés. Vous savez que, grâce à l'influence de l'Église catholique, il était acquis depuis plusieurs siècles que le père était le mari de la mère. C'était une fiction bien utile qui avait l'avantage de donner une sécurité, d'abord au père quant aux enfants qui naissaient sous son toit, et ensuite aux

enfants qui savaient qu'ils avaient un père et que le père était le mari de leur mère.

Seulement tout cela a été fortement battu en brèche. D'abord, parce que maintenant tout le monde ne se marie pas, beaucoup se contentent de vivre une vie commune. D'autre part, parce que les règles concernant l'établissement de la filiation naturelle donnent une place de plus en plus importante à la reconnaissance volontaire. Et surtout, les progrès de la biologie modifient complètement la donne. À terme cela rend la détermination scientifique du père envisageable, à partir de l'ADN, au moment même où la maternité devient moins sûre puisqu'il y a des partages de maternité, avec don d'ovocytes... On regagne en incertitude du côté de la mère ce qu'on gagne en certitude du côté du père. Je vous renvoie aux excès qu'on a pu connaître ces temps derniers, excès parfaitement juridiques d'ailleurs, à propos d'Yves Montand ; on en arrive à déterrer un cadavre pour les besoins de la détermination biologique de la parentalité.

Vous savez que la parentalité est quelque chose de complexe puisque, outre la composante biologique, il y a le fait d'élever l'enfant sous son toit, de le nourrir, de le considérer comme son fils, de lui porter affection... Il y a donc une parentalité domestique, une parentalité biologique et une parentalité juridique. Cela fait trois parentalités qui sont, à l'heure actuelle, de plus en plus fréquemment dissociées.

Comment garantir à l'enfant sa double filiation, gage d'une sécurité, d'une stabilité du lien, de la nécessaire représentation de l'altérité dont il a besoin pour se construire ? Je crois qu'il faut revoir notre droit civil en matière d'autorité parentale parce que le droit civil est le socle qui définit les places dans la famille. Si le mariage n'est plus le cadre obligé pour fonder une famille et si on veut que les enfants puissent se construire à partir de quelque chose de solide, qu'est-ce qui reste ? La filiation !

À partir du moment où le mariage n'est plus la règle, si on veut assurer aux enfants un minimum de stabilité, je crois que c'est du côté de la filiation qu'il faut aller. Au lieu de faire de grandes fêtes pour le mariage, on pourrait considérer que c'est

un événement relativement privé, mais qu'en revanche la naissance est quelque chose de socialement important. Il faudrait ritualiser, solenniser la reconnaissance, de manière à bien symboliser l'indissolubilité de la filiation. Quand on met un enfant au monde, on en prend la responsabilité et on ne peut plus tergiverser : « je l'aime un peu plus, un peu moins, plus du tout, j'en ai trouvé un qui est bien mieux », cela se pratique en matière de mariage, mais, heureusement, pas encore en matière de filiation.

Il faut dire que le droit ne facilite pas les choses. La loi de 1987 en matière de séparation et de divorce a mis en place une autorité parentale conjointe, et supprimé ce que l'on appelait « l'attribution de la garde » par le juge à l'un des époux. La garde sur le plan juridique est un ensemble de droits répertoriés relativement clairs. On a supprimé cette référence à la garde et, maintenant, la mode est à l'autorité parentale conjointe : vous êtes tous les deux responsables de votre enfant. Si vous vous séparez, vous continuez à rester responsables. Mais, comme on ne peut pas pratiquer le jugement de Salomon tous les jours et partager l'enfant en deux, on précise simplement chez qui l'enfant devra habiter. De toute façon, les parents sont à égalité sur le plan de l'autorité parentale. C'est parfait sur le plan théorique ; en réalité, du fait même de la séparation, de l'éloignement, l'un des parents va devoir assumer la totalité de la responsabilité dans l'éducation, et l'autre s'en trouver complètement frustré. On peut imaginer que les deux parents pâtissent de la situation, l'un parce qu'il porte trop, l'autre parce qu'il n'a plus rien en charge, ce qui peut provoquer des frustrations. C'est pourquoi la législation actuelle sur le divorce et la séparation n'emporte pas l'assentiment général.

Encore y a-t-il en cette matière une égalité théorique des droits. Quand la séparation résulte d'une décision du juge des enfants, c'est autre chose. Il y a d'un côté une famille à laquelle on a retiré son enfant, qui se trouve donc d'une certaine manière stigmatisée, et de l'autre les professionnels qui ont en charge les enfants. C'est un peu le pot de terre contre le pot de fer ; ce

sont les professionnels, ceux qui savent, contre la famille en difficulté, la mauvaise famille, celle qui ne réagit pas toujours comme il faudrait. Il y a un flou dans la législation. On ne sait pas dans quelle mesure les parents des enfants placés conservent *réellement* des droits, car ceux-ci sont plus ou moins battus en brèche. Au sujet de la désignation des personnes qui vont exercer l'autorité parentale, la loi n'est pas complètement satisfaisante. Je ne peux pas vous dire de manière très précise ce qu'il faudrait faire, mais, tant en matière de divorce que de placement par les juges des enfants, il y a des choses qui devraient être affinées de façon à garantir la permanence de l'autorité parentale en difficulté à l'heure actuelle.

Il ne suffit pas de désigner ceux qui vont être les parents. On commence à se rendre compte que l'autorité parentale s'expérimente. C'est une expérience qu'on acquiert. On n'est pas père parce qu'on sort de la maternité en passant par le service de l'état civil. On s'était déjà rendu compte que pour la mère ça n'était pas aussi évident que cela de se trouver avec un bébé dans les bras, qu'elle pouvait éprouver une certaine anxiété à l'égard de la manière dont elle allait s'occuper de son enfant, le fait d'être maman ne donnant pas immédiatement à tout le monde la compétence nécessaire. Il en est de même pour le père. Pourquoi voudriez-vous que ce soit différent ? Une onction sacrée ne transforme pas celui qui sort de l'état civil après avoir reconnu son enfant. Il faut accéder à cette idée que l'on peut avoir un droit, mais ne pas en avoir l'expérience, ne pas s'éprouver comme parent. Cela nécessite une élaboration progressive qui, chez certains, est impossible. Il y a des parents qui aimeraient bien être parents, mais qui en sont incapables, qui n'y arrivent pas.

Enfin il y a un troisième niveau : la pratique. C'est comme le piano : si vous vous arrêtez pendant un certain temps, vous manquez ensuite d'habileté. Un éloignement prolongé, une hospitalisation, une détention créent parfois de véritables situations d'anémie éducative que les institutions concernées n'ont pas toujours, d'ailleurs, le souci de combattre. Il y a fort peu de

temps, l'administration pénitentiaire a commencé à s'apercevoir que, parmi ses détenus, il y avait des femmes qui étaient, certes, délinquantes mais avaient aussi des responsabilités de mères. Comment concilier le double statut de mère et de détenue ? C'est une prise de conscience récente dans un certain nombre d'administrations.

La considération de ces niveaux de parentalité permet d'accéder à des notions qui paraissaient autrefois impensables comme celle de parentalité partielle, de parentalité séquentielle, de parenté modulable en fonction des circonstances, de parentalité complémentaire, articulée autour des compétences mobilisables chez chacun des individus concernés à un moment donné. C'est quelque chose dont les juges des enfants sont devenus assez familiers. Nous n'avons plus de parents à part entière ni de parents indignes. On a une maman qui ne peut pas élever son enfant chez elle parce qu'elle travaille, mais peut le prendre le samedi et le dimanche. Cette mère va être mobilisable deux jours sur sept. On n'est plus dans une situation de noir et blanc, de séparation définitive, mais dans des situations où la charge de la parentalité est assumée à 10 %, 20 %, 50 %, 80 % par les parents, et ce pourcentage peut varier selon l'évolution de leur situation. Il faut repenser l'autorité parentale non comme un droit venu d'en haut, une charge définitive, un statut inattaquable, mais comme quelque chose de plus souple, correspondant plus à la diversité des choses.

La responsabilité de l'État peut aussi consister à former les parents et à les accompagner, si c'est nécessaire. Dans la commission où nous avons travaillé avec M. Mahieux, on avait pensé qu'on pourrait, dans les lycées, mettre en place des groupes de parole permettant aux élèves de terminale, garçons et filles, d'envisager ensemble ce que pourrait être une parentalité qui deviendra pour eux une réalité dans les mois ou dans les années qui suivent, de façon à favoriser une certaine réflexion, une certaine maturation. Qui fera quoi, de l'homme et de la femme ? Qu'entendent-ils transmettre à leurs enfants ? Sur quoi insisteront-ils ? Qu'est-ce qui leur paraît important dans la vie ? Quel

message voudraient-ils faire passer ? Ce n'est peut-être pas inutile d'en parler avant d'être assailli par les problèmes matériels qui dissimulent les problèmes éducatifs fondamentaux. Cette formation se ferait avec des parents ayant rencontré des difficultés et s'en étant sortis. Ce serait aussi intelligent que de prendre les choses par le petit bout de la lorgnette et de leur faire une intervention sur la drogue ou sur le sida, etc. Envisager la parentalité à l'avance n'est sûrement pas un luxe.

Je ne sais pas si une étude a été faite par rapport à ce que l'Église catholique a mis en place quant à la préparation au mariage. Des séquences de préparation sont proposées à un certain nombre de jeunes gens et de jeunes filles qui souhaitent se marier, pour envisager ensemble ce que pourrait être une vie commune avant de la vivre. Il y aurait dans une démarche du même type, laïcisée et étendue, un authentique essai de prévention des conflits, de la violence, et peut-être même de l'inceste, à travers une réflexion sur ce qu'on peut faire ou pas avec un enfant.

Pour les parents d'âge mûr, je pense qu'il serait intéressant de multiplier des lieux tels que les centres sociaux, dans lesquels ils pourraient confronter leurs expériences, échanger leurs recettes, voire mettre en place des solidarités ou des complémentarités. Il y a peu de lieux de rencontre, d'« ateliers-parents » où l'on puisse échanger spontanément, sans intervention du psy de service. Bien sûr il y a l'école des parents. Mais, dans un quartier, est-ce qu'il y a véritablement un lieu où tous les parents se sentent chez eux ? Il faudrait qu'ils puissent se dire : « Je suis en difficulté avec mon enfant, je vais aller au centre social pour rencontrer les gens qui ont les mêmes difficultés que moi, demander leur avis. » Je ne pense pas que ce soit le cas actuellement.

Il y a aussi les travailleuses familiales qui viennent aider à domicile pour des travaux ménagers. Elles portent assistance aux vieillards, mais aussi aux familles chargées d'enfants. Il est dommage que ces travailleuses familiales ne soient pas plus formées ni mieux rémunérées, qu'elles n'aient pas un statut plus valorisé,

parce que c'est effectivement à travers cette aide matérielle que peuvent passer des conseils éducatifs à des parents *in situ* ; en échangeant des recettes culinaires ou en repassant le linge de la maison, on échange aussi un certain nombre d'idées sur le plan éducatif.

L'État peut bien désigner deux parents et essayer de les former, de les accompagner, mais s'ils disparaissent ? Il faut prévoir qu'un relais et une suppléance soient assurés en cas de défaillance, d'incapacité, d'éloignement ou même de décès. Là encore, je ne suis pas sûr que l'on ait été au bout des possibilités. Nous avons un peu réfléchi et repensé, dans notre groupe, à ce qu'étaient autrefois, ce que sont encore, sur le plan canonique, les parrains et les marraines. Des gens qui, en principe, ne sont pas là uniquement pour faire des cadeaux, mais pour suppléer les parents en cas de disparition, d'éloignement par rapport à la foi. Je parle sous le contrôle de personnes plus compétentes que moi. C'est quand même théologiquement le rôle fondamental du parrain et de la marraine. Pourquoi, compte tenu de la fragilité de la famille moderne, des difficultés qu'elle peut rencontrer, ne pas créer des parrains et marraines civils, témoins à la cérémonie de la reconnaissance qui deviendrait une fête importante ? Ils s'engageraient publiquement à assumer le relais en cas de difficulté ou à désigner, s'ils ne le font pas eux-mêmes d'un commun accord, la personne qui prendrait le rôle du parent défaillant.

Il y a aussi l'éloignement qui résulte de la séparation. À ce moment-là, le rôle parental devient très difficile à tenir. On n'a qu'un père. De la même façon qu'on n'a qu'une mère. Mais est-ce qu'on ne pourrait pas, sans aller jusqu'à une véritable pluriparentalité, prévoir des adjoints qui puissent intervenir ? Par exemple, au bout d'un certain temps, dans une famille recomposée, la nouvelle mère ou le nouveau père, qui jouent effectivement le rôle du papa ou de la maman, pourraient, sans supplanter les parents d'origine, acquérir un statut intermédiaire qui leur permettrait de prendre les décisions éducatives quotidiennes concernant les enfants. Actuellement un beau-père n'a

pas le droit d'aller chercher un enfant à l'école. Tout au moins ce droit peut-il lui être contesté depuis dix ans. Cette personne peut avoir nourri l'enfant, l'avoir beaucoup aimé (cela peut être réciproque), mais actuellement il n'y a aucun statut qui vienne, d'une certaine manière, reconnaître cette réalité de fait. Il ne s'agit pas d'organiser une compétition avec le père, mais on peut très bien imaginer un statut intermédiaire.

Là encore, quand on évoque l'histoire, il y a des situations de ce genre. Revenons deux siècles en arrière, les pères de famille, qui avaient autre chose à faire, prenaient pour leurs enfants des précepteurs. Ils leur confiaient l'éducation de leurs enfants. Ils se faisaient rendre compte du travail par les précepteurs. Ils pouvaient d'ailleurs les licencier s'ils étaient mauvais et ils les rétribuaient.

J'ai eu une idée, que je n'ai pas encore soumise au groupe, et qui est peut-être absurde... Quand un couple divorce et que l'enfant est confié à la mère, il y a une pension alimentaire qui doit être versée pour l'entretien des enfants. Pourquoi est-ce qu'il n'y aurait pas une possibilité de contrat entre le père et le beau-père ? « Vous m'avez remplacé, supplanté auprès de ma femme, mais vous élevez mes enfants et, ça, ça m'intéresse. Je vous paie une pension alimentaire, mais vous devez me rendre des comptes sur la manière dont vous élevez mes enfants ! » Ça n'irait sans doute pas de soi. Ça ne va pas non plus de soi de payer une pension alimentaire à la femme dont on s'est séparé, quelquefois de manière fracassante. Je ne sais pas si ce serait plus difficile, après tout peut-être que les deux hommes s'entendraient mieux entre eux ! Je voudrais quand même insister sur cette idée qu'un enfant ne devrait à aucun moment de son existence se trouver sans appui de type paternel. Si ce ne peut pas être le fait du père, que ce soit au moins le fait de celui qui vit avec la mère. D'ailleurs Freud disait que le père c'est celui qui est dans le lit de la mère. C'est le beau-père, finalement... qui joue le rôle œdipien. J'en resterai à ces considérations hasardeuses. Je vous ai dit qu'il y avait de plus en plus d'enfants maltraités, que la délinquance juvénile augmentait de manière

inquiétante. Cela peut paraître, effectivement, assez disproportionné de se mettre autour d'une table et de réfléchir à l'autorité parentale et à la nécessité de la revitaliser quand on mesure l'énormité du problème.

Bien sûr, il y a des solutions d'urgence à prendre pour remédier aux fléaux sociaux dont j'ai parlé. Mais, quelquefois, il faut prendre son temps, se mettre autour d'une table et réfléchir à des problèmes de fond ; à moyen terme ou à long terme, on y gagnera beaucoup plus qu'avec des mesures d'urgence trop souvent répressives. On peut indéfiniment vouloir faire tomber la fièvre : si on ne s'attaque pas à la maladie, on ne va pas très loin.

ÉCHANGES DE VUES

LE PRÉSIDENT : Les interventions vont, à mon avis, être nombreuses, parce que chacun de nous est concerné, à un titre ou à un autre : les parents, qui sont ici nombreux, les enseignants, les responsables d'écoles, d'universités, etc., vont sûrement vous interroger.

Il y a le droit, il y a les mœurs, il y a les nombreuses situations que vous connaissez mieux que quiconque. Mais finalement, le bonheur des enfants, quoi qu'on en dise, quelle que soit l'évolution des sociétés, c'est quand même un père et une mère, et, par conséquent, est-ce qu'on peut faire mieux que ce que la nature a fait ? Alors pourquoi les gouvernements, quels qu'ils soient, n'ont-ils pas davantage le souci de défendre les familles et je dirais les familles telles qu'elles sont normalement constituées ? C'est une question qui s'adresse plus à nous tous qu'à vous seul.

M. BRUEL : Je pense qu'il faut voir les choses de façon plus modeste. Le travail du groupe a été apparemment apprécié, on nous a demandé de le prolonger par des propositions plus concrètes, et nous n'y sommes pas encore parvenus.

Mme LEBATARD : Si j'ouvre un peu le feu des questions, j'aurais une première série de remarques ou de demandes à formuler.

J'arrive de l'Unesco, de la Journée des droits de l'enfant et de la clôture de la Grande Cause 1997 – Protection de l'enfance maltraitée – et je vous livre la réflexion de Mme Cacheux qui intervenait cet après-midi. Denise Cacheux, ancien député socialiste, ancienne directrice de l'IDEF, parmi les droits fondamentaux de l'enfant, évoquait celui-ci : « Il serait bon que l'on pense à rappeler pour les enfants un des premiers droits qui est le droit à la dignité de leurs parents, à la considération de leur famille et à la reconnaissance des capacités éducatives de celle-ci. » J'ai trouvé cette formulation, qui était d'ailleurs reprise par un certain nombre d'intervenants, tout à fait intéressante.

Cela étant, je voudrais revenir sur ce qu'a dit M. Bruel et lui demander, peut-être, de reprendre un peu le vocabulaire qu'il a utilisé pour distinguer entre « autorité parentale » et « responsabilités » parce que je pense que, dans le mot « autorité », il y a évidemment tout ce qui relève de la gestion des interdits et de la construction de la personne à partir de là. Il semble, au contraire, que tout le système de l'école dans lequel nous sommes complètement immergés va jouer beaucoup sur cette notion de responsabilité qui consiste à accompagner le développement naturel. Mais il manque, peut-être, ce volet d'autorité. Est-ce que vous utilisez l'un pour l'autre ?

M. BRUEL : Il y a eu tout un colloque là-dessus qui s'est tenu à Lyon, il y a trois ou quatre ans, un colloque européen. Un ouvrage en est sorti, et de brillantes interventions y sont consignées.

Je pense qu'autorité et responsabilité vont de pair ; qu'à un certain moment, Mme Cacheux avait demandé qu'on parle de « responsabilité » parentale et non pas d'« autorité » parentale. Je pense que les deux sont tellement liées qu'il est difficile de les séparer.

Mme LEBATARD : Je prends un exemple que je connais bien, celui du milieu enseignant public : « Nous acceptons volontiers d'être responsables des enfants, nous n'aimons pas faire acte

d'autorité. » Ce langage et l'attitude qu'il reflète sont courants ; dire : « C'est interdit », construire des repères, vous n'avez pas beaucoup d'enseignants pour le faire... Je fais état d'une position très répandue, même si elle n'est pas la mienne. Bien entendu, je vous rejoins parfaitement ; on ne peut pas concevoir l'éducation, la vraie, autrement que vous l'énoncez. Je suis mère de famille et je n'envisage pas autre chose, mais l'attitude que j'évoquais est fréquente et dévalorise en quelque sorte ou a dévalorisé pendant longtemps celui qui osait dire « non ». Je me souviens que Mme Mourral a fait ici une brillante démonstration de la façon dont elle avait pu dire « non » en 1968. C'est une des anecdotes qu'elle raconte volontiers, mais il est vrai que cette attitude-là, nécessaire, n'est pas courante.

Père GUITTON : J'ai beaucoup apprécié votre propos quand vous en êtes venu, à la fin, à rechercher effectivement des relais et d'autres adjoints, d'autres « pères » dans la famille.

Je ressens un manque. J'ai été étonné que vous ne citiez pas une seule fois le rôle des grands-parents. Comment se fait-il qu'ils soient si absents de la famille que vous nous avez présentée ? Dans la pratique on s'aperçoit aujourd'hui que les jeunes adolescents comptent énormément sur leurs grands-parents, que leurs parents soient là ou non d'ailleurs. Comme ils sont à l'aise en général avec leurs grands-parents, qui sont souvent jeunes, qui ont la cinquantaine !

Moi qui ne suis absolument pas juriste, je voulais vous demander si dans les textes juridiques ou dans les lois, les grands-parents sont quelquefois nommés. Est-ce qu'on leur reconnaît un rôle ? Est-ce qu'on leur reconnaît un statut ? Il y a donc quelque chose qui m'a un peu manqué à la fin de votre intervention.

M. BRUEL : C'est peut-être un lapsus de ma part, parce qu'effectivement les juges des enfants ont souvent maille à partir avec les grands-parents. Quand on commence une carrière de juge des enfants, on se dit toujours qu'il y a de bons grands-

parents qui vont certainement prendre le relais des parents défaillants. Et on s'aperçoit qu'il y a de tout chez les grands-parents, comme partout, et que, parfois, les grands-parents essaient de refaire, si je puis dire, une copie qui avait été bâclée avec leurs enfants, avec le risque de reproduire le même échec.

Mais je prends acte de la critique : vous avez tout à fait raison, les grands-parents aussi sont là – on parlait de la crise économique et du chômage –, les grands-parents interviennent souvent comme tampons dans cette crise sociale, et c'est probablement grâce à eux que beaucoup de tensions ont été évitées.

Pour répondre plus précisément à votre question concernant le Code civil : il y a un article du Code civil qui prévoit que normalement les parents règlent en accord avec les grands-parents les modalités de contacts entre ceux-ci et leurs petits-enfants et, qu'en cas de conflit, les modalités en sont réglées par le tribunal. J'ai présidé pendant quelques années la 26^e chambre civile à Paris, qui s'occupait de ce contentieux des grands-parents. Ce sont toujours des affaires extrêmement complexes, difficiles ; pour que des parents fassent complètement obstacle à tout contact entre leurs propres parents et leurs enfants, il faut qu'il y ait un contentieux très lourd et très ancré. Il s'agissait donc d'affaires difficiles à régler. C'est peut-être pour ça que j'ai oublié les grands-parents, ça tient à ma déformation professionnelle.

Cela étant, les grands-parents ont quand même un statut privilégié, puisque la règle c'est que les grands-parents ont accès à leurs petits-enfants.

Mme CHANTEUR : Votre conférence, M. Bruel, nous apporte de précieux enseignements.

Je suis à la fois professeur, mère de famille et grand-mère. Par conséquent j'ai de quoi, vraiment, réfléchir. Il m'a semblé que, dans la première partie que vous avez développée, vous nous avez fait une véritable philosophie de l'histoire en déclin : dans cette perspective, nous serions arrivés à l'heure actuelle aux problèmes de la fin d'un cycle. Il ne faudrait pas oublier que l'auto-

rité s'appuyait sur des valeurs, dont certaines étaient louables, tandis que d'autres étaient détestables, à commencer par le droit du père de famille, droit de vie et de mort sur sa femme et sur ses enfants. Au XVI^e siècle, Jean Bodin regrettait encore que ce droit ait disparu de l'autorité du père de famille. Donc l'autorité en tant que telle ne me paraît pas nécessairement le concept le plus adapté à la promotion morale et civique d'un enfant. Il me semble que, justement, dans cette philosophie de l'histoire qui décline, ce que les générations n'ont pas pris en compte, c'est la liberté. Or je crois qu'il ne peut pas y avoir d'éducation morale et d'éducation civique sans liberté, parce que la transmission des valeurs, ce n'est pas leur reproduction à l'identique.

D'autre part, à propos du mariage d'amour : c'est vrai que les sentiments sont extrêmement labiles, que nous aimons aujourd'hui, nous n'aimons plus demain... Les intermittences du cœur, nous savons qu'elles existent. Mais je me demande si cela condamne ce type de mariage. Je ne le crois pas, parce que l'amour ce n'est pas seulement le désir. Nous vivons dans un siècle qui a valorisé le désir, à tel point qu'on ne s'est pas rendu compte qu'on le rendait identique au caprice. Tout ce que nous avons envie de faire, nous aurions le droit de le faire. Ce n'est pas vrai. Le caprice n'est pas le droit. Or, si l'on réfléchit à ce qu'est vraiment l'amour, on découvre que c'est un projet commun entre un homme et une femme. Et dans ce projet commun, il y a, bien entendu – en tout cas pour ceux qui se sentent la vocation de la paternité et de la maternité –, il y a ce rapport à l'enfant, venu de l'un et de l'autre et cependant unifié.

Je sais qu'à l'heure actuelle on oublie le père : dans son dernier livre, Antoinette Fouques dit avec le MLF¹ : « Nous avons enfin démontré que le père, ça n'existe pas. » La démonstration que j'ai cherchée à longueur de livre, je ne l'ai pas trouvée. C'est un dogme nouveau. Mais les révolutions n'arrivent pas par hasard, elles soulignent des abus, en promouvant elles-mêmes d'autres abus. Elles n'ont certes pas les solutions, mais elles soulignent

1. Mouvement de libération de la femme.

la gravité d'un problème, d'une maladie sociale, voire morale, et qu'effectivement il faut essayer de la soigner.

Alors qu'est-ce que ce couple humain, libre de ses sentiments et libre en chacun de sa propre personne ? Qu'est-ce que cela veut dire, la paternité, la maternité ? Il me semble que c'est la transmission de l'essentiel de ce qui fait qu'un être humain est effectivement un être humain et non pas seulement un animal. C'est le respect de soi-même et d'autrui. Et cela on peut l'inculquer à des enfants, on peut le montrer, on peut le démontrer surtout par l'exemple. Encore faut-il que les parents l'aient appris eux-mêmes, qu'ils aient appris à se respecter pour pouvoir respecter les personnes que sont leurs enfants. Je pense qu'apprendre que l'autre existe – que ce soit, pour certains, grâce à un entourage religieux, mais, pour d'autres, grâce à un entourage laïque –, c'est possible. C'est le premier pas vers une citoyenneté. L'irrespect, devenu habituel à la place du respect des lois, dans lequel nous vivons à l'heure actuelle, nous conduit à la catastrophe.

Cette liberté à l'intérieur du couple, cette liberté qui implique l'égalité entre le père et la mère et l'égalité entre les générations, elle peut être à l'origine d'une véritable éducation : c'est-à-dire que l'enfant peut sortir, en devenant libre, du statut d'animal, du statut pulsionnel dans lequel il se trouve quand il est petit. Encore faut-il en être sorti soi-même pour aider l'autre à découvrir son humanité.

M. MAHIEUX : Je souhaite intervenir au sujet des relations entre petits-enfants et grands-parents. Mon frère, qui est magistrat, avait imposé un droit de visite à des grands-parents pour leurs petits-enfants, au motif que si leurs parents mourraient, la société irait bien chercher les grands-parents pour s'occuper des petits-enfants, et qu'en contrepartie de cette obligation, il fallait leur reconnaître quelques droits. Ce jugement a mal été compris : mon frère a dû être escorté par les gendarmes à la sortie du tribunal. La relation grands-parents et petits-enfants est un sujet douloureux, en tout cas chez les magistrats !

Ce que vous avez dit sur le temps me paraît tout à fait essentiel. J'avais été invité, j'étais beaucoup plus jeune et c'était donc encore plus osé de leur part, par des évêques du bureau d'études doctrinales. Je m'occupais à l'époque de l'informatique, et la préoccupation de l'épiscopat devant les technologies modernes de traitement de l'information avait été traduite par la question suivante : « Peut-on penser une théologie "à base 3", quand on vit dans une société qui est marquée par l'informatique et le binaire ? » Je leur avais répondu que le problème était celui du temps : la télévision faisait que tout était en même temps, que les enfants avaient entendu parler de Jeanne d'Arc et de De Gaulle et qu'ils savaient bien que de Gaulle avait vécu avant Jeanne d'Arc puisque c'est à 20 heures qu'avait été diffusée l'émission sur de Gaulle, et celle sur Jeanne d'Arc, à 22 heures...

Les jeunes entendent parler de bien des choses, mais surtout les messages deviennent de plus en plus courts : toute la pédagogie du temps, qui est celle sur laquelle on peut fonder un projet, comme un projet de couple, est complètement remise en cause par ce que vous avez dit du raccourcissement du temps réduit à l'instant. Le temps-durée est complètement gommé par le temps-instant, le temps-événement ! La pédagogie des quarante ans dans le désert est remémorée chaque année par les quarante jours de carême. Les 40 heures sont mises à mal... et les quarante minutes, les professeurs ont du mal à les tenir. En fait on ne dispose plus que de quarante secondes, c'est-à-dire le temps d'un spot publicitaire ! C'est nouveau en matière de pédagogie !

Il devient difficile de bâtir des projets, y compris des projets politiques, quand on a à s'exprimer à la télévision en quarante secondes. Les parents n'ont pas plus que le temps de deux-trois spots pour s'exprimer, le temps, d'ailleurs, des spots publicitaires à la télévision. Seuls ceux qui ont le plus d'autorité arrivent à faire baisser le son du téléviseur un peu plus longtemps pour faire passer à leur famille les informations de la journée. Ce raccourcissement du temps réduit à l'instant est, je crois, quelque

chose qui mine la famille, et qui mine la société de la même façon.

M. ROQUEPLO : Je voudrais simplement souligner les raisons de l'intérêt que j'ai pris à cet exposé vraiment remarquable. Il nous a surtout montré quelles étaient l'importance et la difficulté de la mission qui est la vôtre, de celle à laquelle vous avez consacré votre carrière et votre vie, parce qu'il est évident que le magistrat, le juge pour enfants, ne va pas traiter de la paternité là où la paternité fonctionne normalement, là où la famille existe et fonctionne encore, selon un modèle traditionnel ou même selon un modèle plus ou moins évolué, mais en traitera dans des situations de crise, dans des situations dramatiques.

À l'heure actuelle, on est frappé par le fait que les progrès de l'individualisme, que vous avez soulignés, se sont étendus dans un rapport directement proportionnel à la multiplication des interventions de l'État. On aborde ainsi un domaine où l'on ne peut pas purement et simplement réformer par la loi ce que l'on n'aura pas maintenu par les mœurs. On est là tout à fait au cœur du problème de la question d'éducation de l'exercice de la liberté dont parlait Mme Chanteur. Vous exercez donc une mission fondamentale mais qu'il est souhaitable de rendre exceptionnelle.

Pasteur LEPLAY : Je vous remercie beaucoup, M. Bruel, de votre exposé qui nous a fait sentir la difficulté de la situation, la nécessité spirituelle de professions comme la vôtre, puisque vous devez prendre en compte, au fond, l'accomplissement imprévisible de ce que Jésus a dit : « Ne vous faites pas appeler père, car un seul est votre Père. » Il y a donc là un problème aussi, me semble-t-il, celui d'avoir une image paternelle qui, je crois, de toute façon, existe.

Ma question — après ce qui n'était pas seulement un mot d'esprit —, est : Ne pensez-vous pas que l'avenir est peut-être moins sombre que le présent ne permet de le penser ? Est-ce qu'il n'y a pas un certain retour ? Le livre d'Évelyne Sullerot, *Tel père, tel*

filis, n'indique-t-il pas qu'il y a peut-être des éléments nouveaux qui vont aider les enfants à se structurer un peu plus ? Et, pour l'éducation des parents, un certain nombre de films, qui posent bien ces questions, ne pourraient-ils pas être utilisés ? Je pense à *On connaît la chanson*, qui est un grand succès, dans lequel, effectivement, les hommes sont réduits à néant, ridicules et grotesques, seules les femmes ont du caractère. Elles chantent tout le temps à l'homme : « Résiste, résiste, pour montrer que tu existes. » À partir de ce film – qui est d'ailleurs fort drôle –, on pourrait avoir toute une discussion entre des hommes et des femmes, entre des jeunes et des parents, et qu'il y aurait là certainement un lieu pédagogique de formation, éventuellement spirituelle, puisque à tous égards le film l'est.

M. JOSSET DE LARGENTAYE : Le jeune responsable d'établissement que je suis a beaucoup apprécié, bien sûr, la richesse de votre exposé, et il y a simplement un élément que j'aurais voulu vous voir développer.

C'est toute l'évolution du droit des enfants qui s'est amplifiée encore ces dernières années avec les chartes successives. Ne fait-elle pas peser encore plus de responsabilités sur ces jeunes êtres pour, finalement peut-être, dédouaner les adultes de leurs propres responsabilités, et faire des enfants des partenaires, quasiment sur un plan égal ? Je m'aperçois qu'ils ont beaucoup de mal à porter toute cette « liberté » qui leur est proposée, toute cette responsabilité qui leur est confiée. Un devoir d'accompagnement et de formation des jeunes générations pour l'apprentissage et la pratique de ces droits reconnus ne s'impose-t-il pas aux éducateurs et aux institutions, afin d'éviter que ces dispositions juridiques deviennent un piège pour ceux qu'elles sont censées mieux protéger et mieux préparer à la vie d'adulte ?

M. BRUEL : C'est vrai qu'il y a des ambiguïtés dans ce que je vous ai dit, qui ont déjà été soulignées par certains intervenants. Je réponds à Mme Chanteur dont la question m'intéresse vivement. J'ai parlé de l'autorité parentale en juriste, en disant : « Il

faut bien qu'il y ait quelqu'un qui soit désigné pour assumer l'autorité dans la famille. » Ce que j'ai dit sur la nécessité de désigner un responsable qui ait une responsabilité dans la situation, je n'aurais effectivement pas envie de le transposer dans la vie quotidienne de la famille, où je pense qu'effectivement c'est beaucoup plus le dialogue qui peut favoriser le progrès. Votre intervention a bien remis les choses en place, ce qui me permet de répondre à votre demande.

Suis-je trop pessimiste ? Je pense que l'homme a effectivement des facultés de récupération tout à fait étonnantes. J'ai vu des enfants qui avaient été élevés dans des milieux affreux et qui, pour des raisons que je n'ai jamais pu comprendre – miraculeusement –, avaient parfaitement réussi. Je relie le pessimisme à mon expérience professionnelle parce que je ne vois que des familles malades, et ce depuis trente ans ! Des familles qui vont bien, je suis obligé de les chercher chez mes amis ou dans mon voisinage... Alors, effectivement, cela donne une tonalité, peut-être un peu plus pessimiste qu'il ne faudrait, y compris par rapport aux grands-parents.

Quand même, il y a quelque chose de très alarmant dans tous les chiffres concernant les enfants maltraités, la délinquance juvénile, et j'ai un peu peur qu'après avoir fait diverses tentatives, le gouvernement n'en vienne à une répression accrue à l'égard des mineurs, ce qui, à mon avis, serait une régression. Peut-être y a-t-il des forces positives à l'œuvre qui provoquent un rééquilibrage... Pendant un certain temps, on a tous été fascinés par la télévision et puis on est arrivés, plus ou moins, quand même, à la remettre à sa place ! Les enfants font des progrès dans ce domaine-là et deviennent des consommateurs beaucoup plus avertis.

Donc il y a sûrement des évolutions positives. Mais, à voir les chiffres, je suis quand même inquiet de ce qui se passe et je suis encore plus inquiet de ce que pourraient comporter des décisions gouvernementales prises dans le tapage médiatique.

Je disais qu'il y avait une angoisse de victimisation chez chacun d'entre nous, qui tient à notre mode de vie. Quand on a

regardé la télévision pendant plusieurs heures, vu un certain nombre de gens s'étriper de toutes les manières possibles et imaginables et qu'on va fermer la porte de son garage, on se surprend à scruter les environs ! C'est normal ! Beaucoup de gens maintenant développent une véritable anxiété de victime potentielle, alors que rien dans leur vie ne le justifie !

Père GUITTON : Quand on a habité l'Afrique, on se rend compte que bien des régimes africains n'ont pas fait toute l'évolution historique et bien souvent sont restés à l'époque de Louis XIV... Il peut encore y avoir une autorité paternelle immense dans les familles ! Dans les familles patriarcales, il y a toujours un chef de famille, qui n'est pas forcément le père, qui est un oncle, un ancien ou un des plus âgés, c'est frappant. Les chefs d'État les plus autoritaires non seulement basent leur autorité sur l'armée et le parti unique, mais sur leur image de père. C'est extraordinaire comme ils se font passer pour le père de la nation.

J'ai assisté en Côte-d'Ivoire, à la télévision, à une séance où le président Houphouët-Boigny, dans les années 1980, allait visiter l'université. Il rencontrait des étudiants de 20-25 ans et il se présentait à eux – il avait à l'époque 75-80 ans – en disant : « Je ne suis pas votre père, je suis votre grand-papa ! » Et il s'est fait applaudir à tout rompre ! Il se présentait comme étant le grand-père qui pouvait tout leur donner, mais il fallait qu'ils le chérissent, etc. C'était absolument étonnant ! Je crois bien qu'il ne le ferait plus aujourd'hui. C'était il y a quinze ans. Les jeunes Africains, les jeunes générations, sont plus matures maintenant, mais enfin, c'était extraordinaire ! Chez nous c'est peut-être le général de Gaulle qui est resté le dernier père de la nation ! Après cela on a eu des tontons, maintenant je ne sais pas...

LE PRÉSIDENT : Pour conclure, vous me permettrez d'extraire du florilège des citations concernant le rôle du père deux d'entre elles, l'une et l'autre de la littérature anglo-saxonne et qui font sourire. Voici celle d'Oscar Wilde, cet esthète sceptique : « Ne

pas entendre ou ne pas voir le père est la seule base solide de la vie familiale. » Et voici celle de Bernard Shaw : « *Le comportement de nombreux enfants suggère que leurs parents se sont embarqués sur la mer du mariage sans les rames !* » M. Bruel, nous avons une grande chance, c'est que vous soyez le président du tribunal pour enfants, reconnu de tous, quels que soient les gouvernements ! C'est la chance des enfants, c'est la chance des parents.

LES GÉNÉRATIONS AÎNÉES :
DÉMISSION OU
NOUVELLES MISSIONS ?

Par M. Robert BAGUET
Fondateur de la revue Notre temps

LE PRÉSIDENT : Étudier le thème de la *transmission*, c'est nécessairement mettre en valeur le rôle des générations les unes vis-à-vis des autres. Singulièrement le rôle des générations aînées.

Le thème d'aujourd'hui est un thème très actuel. Dans la presse catholique – et il doit en être de même ailleurs – durant la dernière quinzaine, j'ai relevé dans l'hebdomadaire *Famille chrétienne* de longues pages consacrées aux grands-parents ; dans *La Croix* du 17 décembre, hier, les pages centrales présentent un article sur les retraités américains : « Les tempes grises trouvent un nouveau bonheur au Belize. » Les « tempes grises », cela prouve qu'elles ne sont pas blanches, cela prouve qu'il y a bien quatre générations : nous sommes déjà dans le sujet.

Mais la question centrale de notre sujet semble bien être celle-ci : de quelle transmission s'agit-il entre les aînés et les jeunes aujourd'hui ? Car nous butons sur une difficulté : parents et plus encore grands-parents sont vite déphasés par rapport aux progrès techniques, technologiques, alors que les jeunes, même les très jeunes, les maîtrisent avec une aisance surprenante et s'adaptent aux évolutions rapides car le progrès est vite obsolète. Mais ces techniques engendrent des modes de vie. Le monde virtuel tient une place considérable dans les études et les jeux. On a dit qu'il développait des habitudes solitaires plus qu'il n'engendrait des réflexes communautaires.

Comment s'explique alors le recours, maintes fois étudié, aux

grands-parents... sinon comme un havre de sécurité dans l'insécurité ambiante ? Mais alors, les valeurs des aînés seraient-elles des valeurs conservatrices avec une connotation passéiste, ou des valeurs éternelles qui transcendent le temps et l'espace ? Risques et chances de la transmission par génération... Pour y voir plus clair, nous avons invité M. Robert Baguet qui, à bien des titres, a traité le sujet : « *Les générations aînées : démission ou nouvelles missions ?* »

Vous êtes vous-même, cher monsieur, père de cinq enfants et grand-père de onze petits-enfants. Vous avez fait une carrière de journaliste ; vous avez travaillé à la télévision à son début (ORTF) et, très vite, vous arrivez dans le groupe Bayard-Presses où vous êtes chargé de la presse pour les jeunes et les adolescents.

Et, après une réussite auprès des jeunes lecteurs, c'est vous, avec d'autres, qui inventerez un journal pour les « vieux » ! Vous réalisez une enquête en 1967 où vous interrogez 3 000 personnes âgées : Ont-elles connaissance de leurs droits, notamment en matière de santé ? Ont-elles conscience de leurs devoirs vis-à-vis de la société, de leur « utilité sociale » ? Et vous choisissez le titre *Notre temps* pour un mensuel qui, aujourd'hui, tire à 1 300 000 exemplaires par mois et qui compte dix-sept éditions internationales.

Par ailleurs vous vous êtes consacré à l'action sociale, économique, civique auprès des retraités. Vous êtes membre notamment du Conseil national de gérontologie.

M. Baguet, vous êtes le représentant de ces générations *pivots* entre les jeunes et les anciens, vous n'avez cessé d'inventer et de créer, restant jeune vous-même en vous occupant des moins jeunes. Vous êtes donc un témoin privilégié.

M. BAGUET : C'est Roger Lavielle – ancien président de l'Association catholique de la jeunesse de France (ACJF) – qui, à Bayard-Presse, eut l'idée d'un journal pour les anciens. Il me l'a confié dès le départ et j'en ai été l'animateur pendant des années. Ce journal fut plus qu'une technique journalistique à réussir, et ce fut passionnant d'inventer un journal qui réponde à des attentes encore peu décelées par le milieu médiatique. Mais ce fut aussi un grand projet social, au service d'une population exclue... par l'âge.

Nous avons découvert ce monde en 1967-1968 et quand je le retrouve aujourd'hui au cours de différents déplacements, je trouve un autre monde. *Notre temps* continue avec mes successeurs à apporter la bonne nouvelle, si je puis dire !

Je vous propose la réflexion de quelqu'un qui a beaucoup navigué sur ce terrain, qui anime encore de nombreuses réunions, qui a rencontré des générations de jeunes retraités et de moins jeunes. Avec des personnalités comme Paul Delouvrier et André Conquet, qui fut l'un des vôtres, je crois, nous avons fondé l'Institut national pour la retraite active, en 1972 et, de ce fait, tous les ans, nous rencontrons encore des milliers d'hommes et de femmes qui partent à la retraite ou sont déjà retraités. C'est fort de cette expérience que je vais formuler les observations suivantes.

Sur un sujet sensible comme celui que nous abordons ce soir,

les situations personnelles risquent souvent d'occulter l'objectivité du regard et de l'analyse. Il me semble donc utile, au départ, de dresser un état des lieux.

Un état des lieux

De qui parlons-nous quand nous parlons de ces « *générations aînées* » aujourd'hui ?

Je répondrai brièvement en mettant en relief les *nouvelles données* qui justifient que l'on puisse, aujourd'hui, poser la question.

– Première observation : Le public qui nous concerne, celui des générations aînées, représente à l'heure actuelle 20 % de la population française. Il y a aujourd'hui 13 millions de personnes de plus de 60 ans. Je préfère qu'on calcule à partir de 50 ans, c'est plus raisonnable de nos jours : il y a 17 millions de plus de 50 ans en France, dont 9 millions ont plus de 65 ans.

À titre de repère, 26 % de la population française a moins de 20 ans. Dans une douzaine d'années les plus de 50 ans, en nombre, auront rattrapé les moins de 20 ans.

– Deuxième observation : Le temps de la retraite, donc de l'après-vie professionnelle, est évalué depuis quelques années au tiers de l'existence. Mais il s'étend, du fait qu'on quitte son travail plus tôt et que l'on meurt plus tard. *L'espérance de vie gagne un trimestre par an*. En 1996, les femmes de 60 ans avaient une espérance de vie de 85 ans et 6 mois et les hommes de 60 ans une espérance de vie de 80 ans et 3 mois.

Mais lorsque la durée de vie s'allonge, la perte d'autonomie se pose avec plus d'acuité. On évalue en France entre 500 000 et 700 000 les personnes âgées en situation de très grand handicap – ce qui ne semble pas inquiéter les spécialistes. Il semble que ce soit une moyenne « raisonnable ». On peut donc affirmer qu'aujourd'hui on vieillit plus longtemps, on vieillit mieux.

– Troisième observation : Les conditions matérielles ne sont plus (pour l'instant !) le souci numéro un de la popula-

tion retraitée, dans sa majorité. Les ressources – essentiellement les pensions – correspondent à une moyenne de 7 000 à 8 000 francs par personne et de 11 000-12 000 francs pour un couple, par mois. Cependant 2 millions de retraités ont, en France, des revenus inférieurs à 4 000 francs par mois.

On vit mieux dans des conditions matérielles qui sont loin d'être satisfaisantes pour tout le monde, mais tout de même *Notre temps* faisait appel autrefois à des sondages SOFRES pour suivre cette population, et la faiblesse des pensions de retraite était toujours mise en avant comme le premier souci, avant la santé. Depuis dix ou douze ans, la santé a pris la première place. Les ressources insuffisantes sont citées en deuxième ou troisième position.

Une autre donnée numérique est *l'importance des femmes*. Les gérontologues, quand ils veulent faire de l'esprit dans les congrès, disent : « À la retraite, les vieux sont des vieilles. » Elles sont souvent veuves, agricultrices, donc elles ont de faibles ressources. Aujourd'hui, plus nombreuses sont les femmes qui ont travaillé et bénéficient donc d'une retraite propre. Elles ont une conception de leur personne, de leur rôle dans la société, dans leur famille, très différente de celle de leur mère.

Lors d'une réunion de jeunes retraités, j'ai relevé les propos suivants d'une intervenante : « À 55 ans, a-t-elle dit, je ne suis plus le chef de rayon librairie du Printemps. Mais je suis l'épouse et la cuisinière de mon mari, la mère de mes quatre enfants, la belle-mère de mes deux belles-filles, la grand-mère de mes cinq petits-enfants, l'aide-ménagère et la couturière de mon beau-père, l'infirmière et l'accompagnatrice de ma mère dans sa grande vieillesse. » Elle a ajouté : « Je suis aussi l'animatrice liturgique de ma paroisse et je fais partie de l'équipe Tiers-Monde. » Puis elle a dit : « Je participe à des cours de gymnastique douce sans lesquels je ne pourrais survivre. » J'aurais pu lui dire : « Vous pourriez aussi être l'arrière-grand-mère des enfants de votre petite-fille et la grand-mère adoptive des enfants de la deuxième compagne de votre fils. »

– Quatrième observation : *La barrière des âges devient de plus*

en plus floue. L'état civil n'a jamais indiqué l'âge réel d'une personne. Mais l'organisation sociale fait encore appel à une classification arithmétique qui conduit assez souvent à un gâchis préjudiciable pour l'intéressé lui-même et pour l'ensemble de la société.

Pour terminer ce tour d'horizon, je soulignerai l'émergence de la *catégorie des 60-75 ans*. Elle s'est installée entre la sortie du travail salarié et l'entrée dans la vieillesse et *elle capitalise à la fois* – ce qui est exceptionnel – *un temps de liberté, une bonne santé et des revenus décentes*. On appelle cette génération « la génération pivot ». Elle se trouve à la fois en charge d'enfants, de petits-enfants et de parents. C'est-à-dire qu'elle peut assumer des rôles parentaux, grand-parentaux et le suivi de parents en situation précaire. Nous en parlerons tout à l'heure parce que cette génération nous oblige à renouveler notre regard sur la vieillesse et, selon la réponse qu'elle peut donner à notre question, elle va colorer fortement la société qui suit. Il fallait faire rapidement cet état des lieux et donner quelques chiffres ; je ne veux pas insister, mais aller un peu plus loin dans l'analyse.

Aujourd'hui nous vivons ce troisième temps, ce temps de la retraite, dans un monde qui se modifie de fond en comble. Nous ne vivons pas seulement une de ces crises passagères qui jalonnent l'histoire de toutes les sociétés, nous amorçons – disent certains – un véritable changement de civilisation.

Ce changement est caractérisé par l'étendue et la rapidité des évolutions. Ceci signifie que celui qui n'est pas informé, qui ne veut pas ou ne peut pas renouveler ses outils de connaissance et de réflexion risque de devenir très vite un exclu. Il est au moins marginalisé. Si mes outils habituels pour comprendre et intervenir semblent moins efficaces, si mes références semblent ne plus avoir cours, j'aurais la tentation, tout à fait normale, de ne fréquenter que ceux qui ont les mêmes références, donc qui « me » reconnaissent et qui « me » prouvent ainsi que j'existe encore. C'est de la sorte que se développe, à l'heure actuelle, un certain corporatisme qui pourrait engendrer – d'aucuns le craignent, d'autres l'affirment même – un conflit de générations.

Autre remarque : la quête d'identité, dont on dit qu'elle est une préoccupation majeure aujourd'hui, concerne aussi la personne âgée, quand elle perd son identité professionnelle ou quand le dernier enfant quitte le domicile familial. Le changement de statut peut apparaître comme un effacement social. Car la personne doit répondre elle-même à la question fondamentale de son identité : « Qui suis-je ? » sans attendre qu'un autre réponde à sa place comme ce fut souvent le cas précédemment. La manière dont cette personne se dira marquera profondément le passage du relais, c'est-à-dire la transmission...

On peut donc concevoir qu'un certain nombre de retraités, à l'heure actuelle et pas seulement en France, disposant de liberté, de bonne santé et de ressources, se constituent un univers qui répond à ce corporatisme sécurisant. La société de consommation est disposée à les satisfaire et son pouvoir de séduction est efficace.

Vous signaliez tout à l'heure cet article de *La Croix* – que je n'ai pas encore lu – sur ces vaillants retraités américains. J'ai découvert aux États-Unis des choses beaucoup moins glorieuses, ces fameuses « cités américaines » réservées aux seniors, à l'abri du monde, où ceux-ci se construisent un univers propre à prolonger leurs rêves, mais qui les éloignent de tout autre être humain. Heureusement, nous n'en sommes pas là en France et je ne pense pas que cela puisse venir.

Tout observateur de la vie sociale remarque que *les générations d'anciens ont encore une présence « citoyenne »* (pour prendre une formule qui revient à la mode). Au-delà de l'exercice du droit de vote et du paiement des impôts, le bénévolat des retraités en est l'expression. Je suis persuadé que si, un matin, les retraités de France décidaient de ne pas se lever, la France subirait un cataclysme social de très grande intensité. Car ils sont partout. Il n'est pas un secteur où on ne les rencontre pas. Les médias citent souvent de valeureux seniors (j'emploie ce mot à dessein ; dans les médias lorsqu'on veut mettre en valeur leur détresse, on emploie le mot *vieux* ou *ancien*, et celui de *senior* pour les valoriser). Ces gens sont souvent d'admirables bénévoles qui

mettent leurs compétences au service des plus nobles causes. Je crois qu'ils donnent à l'heure actuelle un très bel exemple de civisme, aux jeunes en particulier.

Ils sont présents et souvent initiateurs sur le terrain de l'actualité, notamment en ce qui concerne l'exclusion, le chômage, l'accueil des jeunes en difficulté... C'est la preuve qu'ils ont encore le souci de la chose publique et se manifestent comme des citoyens conscients, responsables, présents. Les jeunes retraités usent souvent de leur récente compétence professionnelle qui n'est pas encore obsolète pour s'engager, mais d'autres se découvrent des désirs et des aptitudes que l'activité professionnelle avait occultés. Ils donnent ainsi un nouveau sens à leur existence.

J'ai eu la chance d'être expert au Conseil économique et social à propos de la saisine de Michel Rocard en 1993 sur les travaux d'utilité sociale des retraités. Parmi des actions répertoriées alors, je notais : tutorat de jeunes en difficulté ou de personnes très handicapées par l'âge ou la maladie ; accompagnement scolaire ; aide à la création d'entreprises ; soutien de chômeurs ; transmission de savoirs ; mise en valeur du patrimoine culturel ; développement du tiers-monde ; engagement dans les mouvements caritatifs et humanitaires ; accompagnement dans les clubs sportifs de jeunes... C'était une solidarité organisée.

On peut dire une *solidarité associative*, mais à côté – pour moi ce fut une surprise – existaient *d'autres solidarités*, informelles, rarement mesurées et mesurables : les *solidarités familiales* et de *voisinage*. Au cours de l'élaboration du rapport sur l'utilité sociale des retraités – dont Henri Théry était le rapporteur –, nous avons été impressionnés par la place prise par ces solidarités naturelles, spontanées : aide financière, garde des petits-enfants et des parents âgés. L'étude de Mme Attias-Donfut – déjà citée par M. Commaille – est d'un grand intérêt. Ce fut pour nous presque une révélation.

Les gérontologues, qui aiment cibler et titrer leur travail et les évolutions de la retraite, disent que nous sommes passés

successivement de la « retraite mort sociale » (celle que j'ai connue au lancement de *Notre temps*, en 1967-1968) à la « retraite loisirs », en 1972-1973 : les marchands de voyages se sont précipités sur ces retraités qui avaient envie de sortir de chez eux et Dieu sait si on les comprend ! Aujourd'hui, le terme employé par tout le monde c'est la « retraite solidarité ».

Mais je ne voudrais pas terminer cet état des lieux sans aborder le problème de *la place des anciens au sein de la famille*. La personne âgée avait autrefois un rôle reconnu, un rôle propre, respecté, même si la réalité se révélait souvent moins glorieuse. Il était au sommet de l'édifice, dans une famille regroupée, un habitat qui facilitait la transmission du savoir grâce à un relationnel qui était vécu au quotidien. On savait bien qui était enfant, adolescent, vieillard...

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Dans la famille éclatée, où se place l'ancien ? Mais au fait : le jeune ancien ou le vieil ancien ? Et de qui sont-ils les grands-parents, ces anciens ? Les distances qui séparent les uns des autres sont telles que le téléphone demeure souvent le seul moyen pour communiquer. Mais pour communiquer quoi ? Que peut dire une grand-mère à sa petite-fille quand elle ne la voit pas vivre ? ou la grand-tante qui ne connaît sa petite-nièce que par quelques photos ?

Il faut noter aussi que la génération des jeunes grands-parents est également victime du drame du divorce. On évalue à l'heure actuelle à un foyer sur trois les couples divorcés dans cette tranche d'âge. Cela veut dire que la réalité du couple de grands-parents solides, repère pour tous, bouée de sauvetage, cette image, cette réalité-là se lézarde. Les plus âgés des grands-parents, les arrière-grands-parents, souvent au-delà de 75 ans, ont à faire face à la fois aux défaillances conjugales et familiales de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Et ces petits tant chéris qui leur sont enlevés souvent par des belles-filles installées dans un ailleurs qu'ils ne connaîtront pas...

Une nouvelle mission

Je tenterai maintenant de répondre à la question : « Que peuvent donc transmettre ces générations qui soit le signe d'une "nouvelle mission" ? »

Ces générations interviennent beaucoup au niveau collectif. Je pense que, projetées dans un encore-jamais-vu, consciemment ou pas, elles sont en train de poser des *actes révolutionnaires* au niveau de l'organisation de la société. Quand je parle de révolution, je fais allusion au livre du professeur Forette, *La Révolution de la longévité*, que je vous recommande.

Collectivement, ces nouvelles générations de retraités, par leur comportement, par leur attitude, par ce qu'elles font, apportent du crédit à ceux qui affirment que la classique répartition de l'existence en trois temps successifs devrait être mise en cause. Un temps pour la formation, c'est la jeunesse ; un temps pour le travail, c'est l'âge mûr ; un temps pour la retraite, c'est la vieillesse. De nouvelles données obligent à reconsidérer nos modes de vie.

Xavier Gaulier, qui, depuis des années, étudie les fins de carrière et le passage à la retraite, estime qu'un nouveau contrat social centré sur la flexibilité est en cours de gestation et que les retraités sont un modèle. Un intéressant article paru dans les *Études* de novembre, de Bernard Vidal, intitulé « Le plein emploi du temps », reprend cette idée : s'il y a un enjeu pour la flexibilité, c'est bien celui des brassages des temps sociaux. Il s'agit maintenant de raisonner sur l'ensemble du temps de la vie. Jean-Baptiste de Foucault, dont on sait combien ces thèses lui sont chères, estime que les nouveaux retraités anticipent ce que pourraient être les nouveaux comportements.

On peut donc affirmer que, collectivement, cette nouvelle génération de retraités oblige les gestionnaires de la cité des hommes à repenser les problèmes du temps, de la citoyenneté et, pourquoi pas, du sens à donner à l'organisation sociale et

économique. Cela n'ira peut-être pas très loin mais ces générations ont à transmettre des pensées que tout humaniste peut entendre. Je considère que ces générations nous lèguent de bonnes questions, et il appartient aux générations suivantes de trouver, si possible, de bonnes réponses.

J'ai organisé depuis deux ans un certain nombre de débats en province, dans le cadre du bureau du Conseil national associatif ; il fallait plaider pour le bénévolat et je plaçais pour le bénévolat des retraités. J'étais en permanence interpellé par des chômeurs qui reprochaient aux retraités de prendre la place, d'occuper des emplois qu'ils auraient pu eux-mêmes assumer. C'est tout à fait discutable. Mais la question est quand même posée.

À l'heure actuelle, la solidarité que ces retraités pratiquent, soit dans la famille, soit dans une association *ad hoc*, révèle qu'il existe de nouveaux besoins qui n'avaient pas été perçus. Besoins considérables : laissés à l'abandon dans l'éducation, dans la proximité, tout ce qui touche au difficile vécu quotidien. Il est vrai que, dans un premier temps, ces besoins représentent une demande non solvable. Mais il est quand même envisagé aujourd'hui de les proposer à des jeunes sans emploi ou à des chômeurs plus âgés. Ce seront sans doute des emplois provisoires et peu rétribués. Il s'agit d'intervenir sur un terrain nouveau jusqu'ici très peu exploré. Ce sont des retraités qui souvent satisfont ces besoins. Ces hommes et ces femmes à la retraite, qui n'ont plus un plan de carrière à défendre, sont peut-être en train d'inventer des nouvelles pistes pour l'emploi. Après tout l'histoire de nos sociétés est jalonnée d'initiatives d'hommes et de femmes qui, devant l'absence de réponses institutionnelles, ont trouvé une solution grâce à leur intelligence, à leur imagination et à leur cœur... jusqu'à ce que les institutions, à leur tour, prennent le relais. Là encore, cette nouvelle génération nous oblige à renouveler notre regard sur les besoins et les attentes des hommes d'aujourd'hui et de demain, à préparer les passages.

À ce stade de la réflexion, je voudrais personnaliser un peu mes propos. Car c'est bien chaque femme et chaque homme

qui est appelé à transmettre. C'est bien chaque homme, chaque femme, qui dans le troisième temps de sa vie doit rester préoccupé de ce qu'il a à dire, à exprimer, à donner aux autres. Dans ce tohu-bohu qu'avons-nous à léguer qui soit spécifique, qui réponde à l'attente des hommes d'aujourd'hui ? Que dire à des jeunes en quête de sagesse et de sens ? Car ils le sont. Que dire à la petite fille en détresse qui affirme que, si elle avait une gomme, elle effacerait le monde au moment où nous-mêmes nous nous apprêtons à le quitter ? Je ne parlerai pas de la transmission des biens, du patrimoine, du savoir, c'est connu et étudié et propre à chacun de nous, mais de l'attitude éthique qui pourrait colorer tout acte de transmission.

Je retiens de ces échanges avec des plus jeunes et des moins jeunes, essentiellement ceci : les générations aînées ont à rappeler qu'en fin de compte l'homme doit être le sujet et l'objet de toute démarche. Il est peut-être urgent de le faire et ce serait la caractéristique et l'honneur des plus anciens que de l'exprimer. Dans cette quête du sens que révèlent tant d'angoisses et l'absence de confiance chez les plus jeunes, les générations aînées, avant de céder la place, se doivent d'aider les générations suivantes à se situer.

Certes, nous n'avons pas les réponses. Nous n'avons pas les solutions, mais nous pouvons être des « questionneurs de sens », au moment où la philosophie renaît partout, je crois que nous avons un rôle à jouer, et qu'il sera accepté. Notre vécu, celui d'un homme ou d'une femme de 70 ans et plus, cette longue histoire personnelle et collective donne en effet toute aptitude à jouer ce rôle.

Les générations aînées ont à dire l'homme

Or toute personne parvenue aux deux tiers de son parcours exprime, à son corps défendant peut-être, les ressorts et les ressources de l'humanité. Elle est le résumé, le prototype de l'homme avec ses échecs, ses chutes, ses malheurs, ses souffran-

ces, ses bonheurs, ses réussites, ses rebondissements ! C'est en tant que porteur de cette merveilleuse et complexe humanité qu'elle pèse encore sur l'histoire.

Cela veut dire en clair que l'on accepte d'aller jusqu'au bout de son parcours. Que l'on *est* de son âge. Que l'on *a* accepté la réalité des passages, avec ces ruptures dans la continuité : enfance, adolescence, âge adulte et vieillesse. Avec les pertes et les profits propres à chaque passage et que l'on a bien intégré le dernier temps, la vieillesse, comme une donnée naturelle de l'existence. Or la société fait tout pour gommer ce temps, nous achever avant l'heure, si je puis dire !

J'aime beaucoup ces mots de Gabriel Marcel : « *Toute vie humaine est comparable à une phrase qui est en train d'être prononcée et qui ne prend véritablement tout son sens que lorsque le dernier mot a été dit.* »

Donc « être son âge », ne pas tenter de renouveler le modèle précédent, être soi-même, jusqu'au terme et peut-être avec un handicap, bien sûr. « Les jeunes ne veulent pas que vous soyez de faux jeunes, mais de vrais vieux ! » disait Tony Anatrella au cours d'un échange avec des retraités qui avaient du mal à accepter d'être de « vrais vieux » !

Chaque personne âgée, quel que soit son état, dit, révèle l'homme. Elle dit l'histoire de l'homme et, à travers elle, l'histoire de l'humanité, du projet de Dieu. Elle atteste les passages ; la personne qui arrive à un certain âge, atteste que tout est passage, que le sens de la durée et de la fidélité est indispensable pour changer les choses – je cite un ami, car j'ai beaucoup aimé ses réflexions – qu'« à nos sociétés la gratuité est aussi nécessaire que la rentabilité, la précarité que la sûreté, la faiblesse que la force, la frugalité que la consommation, l'intériorité que l'extériorité, la contemplation que l'activité ». Je crois que c'est après 60 ans seulement que l'homme peut affirmer la nécessité de ces valeurs complémentaires. Ces valeurs sont totalement des contresignes à ce que propose la société mais, vous le savez très bien, les jeunes y sont sensibles. Il y a une espèce de connivence entre les anciens et les jeunes qui peut faciliter la transmission.

Ils n'attendent pas de leurs grands-pères qu'ils battent le record de la traversée de la Manche mais qu'ils leur fassent découvrir la couleur des galets, le soir au soleil couchant.

Mais il est vrai que, dans la vie professionnelle et aussi dans les engagements associatifs, nous avons été conduits à survaloriser le *faire* et nous savons bien que le savoir-faire est toujours éphémère. La génération d'ainés doit surtout valoriser la qualité d'*être*.

Voici un texte de Jean Debuynes, aumônier des Guides de France et rédacteur en chef de la revue *Vermeil* :

« Dans cette société bloquée l'économie est devenue une religion, le profit une vertu et la Bourse une divinité. L'homme n'est très souvent aujourd'hui regardé que comme un client ou un consommateur. Comme les retraités, eux, n'ont plus de profession, ils n'ont plus de hiérarchie, plus de plan de carrière ni de titre, ils ne peuvent plus être regardés que comme des hommes et des femmes. Ils ne sont plus ouvriers, employés ou cadres, ils ne sont plus qu'humains. [...] Ils veillent, ils sont la garantie que le monde qui est en train de naître sera un monde humain. Les retraités sont des hommes et des femmes qui ne se définissent que par l'humain. Et ils le font tous les jours. »

Et pour que la transmission soit reçue, il faut qu'elle se réalise en actes et en paroles, avec cette perspective que transmettre ce n'est pas pour survivre tel que je suis ou pour me prolonger, c'est pour permettre à celui qui recevra d'être encore plus homme que moi. Je transmets pour dynamiser la suite de ma famille, de mon entourage, de la nation, de la société française...

Dans le courant de l'existence, la manière dont la génération aînée vit ses rapports à l'argent, aux honneurs, au pouvoir ; l'attention qu'elle porte à ses proches, à ses relations avec autrui, à la fidélité à ses convictions mais aussi à la remise en cause de certaines certitudes, de ses éventuels égarements, c'est tout cela l'exemple qu'elle transmet.

J'entendais un aumônier de l'enseignement public affirmer que pour les jeunes générations ne sont crédibles que les gens qui vivent ce qu'ils annoncent et payent de leur personne. Ils

ont plébiscité l'Abbé Pierre et Sœur Emmanuelle. Il faut ajouter ce pape héroïque et courageux. C'est alors que la parole de l'ancien sera reçue. Et il pourra dire ce qui est mal et ce qui est bien. En partant de sa propre expérience, il pourra l'exprimer. Et, en particulier, il pourra l'exprimer à l'occasion des fêtes familiales. Les anniversaires de famille sont des hauts lieux de la transmission. C'est au cours de ces événements qu'on se redécouvre, qu'on se dit et qu'on donne un sens à sa propre situation par rapport à d'autres. C'est un des rôles que les générations aînées doivent transmettre.

Transmettre le passé, c'est une fonction reconnue à la personne âgée. C'est une fonction essentielle car c'est le passé qui donne *identité* et *appartenance* et reconnaissance, au moment où beaucoup de gens sont tout à fait « paumés », même dans la famille. La personne qui a vécu est naturellement porteuse de *mémoire*. Dans les familles, les groupes, les nations, à l'heure actuelle, les rétrospectives fleurissent. Les sessions de généalogie sont à la mode. Les témoins sont recherchés ; les médias en font grand usage. Parce qu'en transmettant le passé les générations aînées disent que l'on vient de quelque part, donc que l'on va quelque part et qu'au-delà du passé révélé, du présent vécu, un avenir est possible.

Je participe à une rencontre d'un week-end tous les ans avec des associations du XII^e arrondissement, associations de gens en difficulté, beaucoup d'immigrés d'ailleurs. Pendant quarante-huit heures ils font la fête et invitent tout le monde sans distinction. Et quand on interroge les jeunes acteurs, ou chanteurs, ils disent : l'intérêt pour nous c'est qu'en acceptant de reconnaître ce que les autres ont fait avant nous, vous nous donnez la chance d'exister et d'avoir un avenir.

Dans les familles, la personne âgée jalonne le parcours – pas seulement les grands-parents : j'attache énormément d'importance aux grand-tantes et aux grands-oncles car ils n'ont pas toujours à gérer le quotidien, mais ce sont eux qui collectent les archives, ils ont le sens de tout ça. Ce sont eux souvent qui sont les animateurs et les gestionnaires de ces grandes fêtes dont j'ai

parlé tout à l'heure. Au-delà de l'expression affective – et Dieu sait s'il faut la maintenir ! –, ces événements partagés à plusieurs générations assument une mission de survie. Ils sont un signal, un poteau indicateur : ils indiquent la direction, ils indiquent le sens.

Le très grand âge

Mais alors, que dire des personnes très âgées, celles qui vivent dans la précarité ? Que peuvent-elles exprimer qui soit une richesse pour les générations plus jeunes ? Que peuvent-elles transmettre ?

Le grand âge nous contraint à la dépossession, au détachement. Et pourquoi ne pas dire : au désencombrement ? Faire de ce vide non pas une absence, mais une attente et tout ce qui vient devient richesse. Je deviens celle que j'accueille, je deviens celui que j'écoute, je deviens ce que je contemple. La petite-fille que j'aime, la sonate de Mozart, la fleur du jardin et ce Dieu que je croyais si loin. « C'est ma grand-mère handicapée qui m'a fait découvrir les beautés de la vie. Elle était tellement disponible... C'est elle qui m'a révélé ce que pouvait être l'émerveillement », m'a dit un jour une jeune femme d'une trentaine d'années. Cette grand-mère illustre parfaitement les propos de saint Paul que l'homme extérieur va vers la ruine et que l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour.

Je voudrais pour terminer raconter une histoire qui m'a beaucoup marqué. J'ai reçu, il y a quelques années, un appel téléphonique d'un proviseur d'un lycée d'enseignement professionnel d'une ville très chaude : 29 nationalités dans son collège ! C'était vraiment un milieu très difficile. Il me dit que les jeunes de son collège ont décidé de créer un foyer et qu'ils cherchent un couple de retraités qui pourrait, deux après-midi par semaine, le tenir. Je lui réponds que je peux lui présenter des couples de jeunes retraités. Il me reprend : ils veulent de « vrais vieux ». « Ils ne veulent pas des vieux qui ont aux pieds les mêmes baskets

que celles que nous portons. Ni des vieux qui veulent montrer ce qu'ils savent faire pour qu'ils en fassent autant. Ils désirent de vrais vieux, c'est-à-dire des gens qui ont longtemps vécu, qui en ont bavé et qui sont la preuve vivante que, malgré tout, on peut arriver jusque-là, à deux, en se tenant la main. » Ces vieux apparaissaient tout à fait comme des contresignes. Pourquoi ces jeunes, qui étaient des exclus, voulaient-ils des vieux alors qu'on valorise la jeunesse ? Ces vieux témoignaient de la gratuité, du désintéressement – ils n'étaient pas payés pour faire ça – alors que l'école valorise la performance ; ces vieux témoignaient de la persévérance alors qu'on valorise l'éphémère ; ils témoignaient de la stabilité alors qu'on valorise l'agitation ; ils témoignaient de la nécessité de la durée et de la fidélité à quelqu'un et à quelque chose si on veut accéder à un vrai bonheur. Cette belle histoire résume bien tout ce que je voulais dire ce soir.

ÉCHANGES DE VUES

LE PRÉSIDENT : Évidemment, le modèle du « vrai vieux » qui en a « bavé » et qui en « bave » toujours et que les jeunes aiment énormément, on en a eu le spectacle cet été : c'est le pape ! Le pape, si j'ose dire, est vraiment le vieux chéri de tous ! des jeunes spécialement !

La question était de savoir si ces générations aînées démissionnaient ou se trouvaient une nouvelle mission. La preuve est largement faite. Vous avez décrit des générations qui sont mobilisées, qui travaillent, qui découvrent.

Vous avez bien montré comment, la pyramide des âges aidant, nous sommes en train d'avoir une société qui se transforme totalement. Il est certain que le modèle le plus courant va être le modèle de 70-75 ans, qui va animer la vie économique, la vie financière, la vie sociale, etc. Cela pose des problèmes, notamment pour les jeunes, de savoir exactement la place qui leur est faite.

M. ROQUEPLO : Je considère aussi que nous vivons une période de grande mutation et que la question qui va se poser est de savoir si l'on ne doit pas aller vers un recul de la limite d'âge à partir de laquelle on appartiendra à cette catégorie de personnes plus âgées, de seniors. Est-ce que notre société peut encore se permettre durablement de mettre à la retraite des gens aussi jeunes ? C'est une réflexion un peu en marge de votre

conférence, mais je crois que c'est une question essentielle pour l'avenir.

M. BAGUET : Elle est fondamentale. Jean Boissonnat disait que, dans quelque temps, il faudrait faire remonter l'âge de la retraite jusqu'à 70 ans.

M. LAFONT : Vous nous avez enchantés ! J'ai été particulièrement intéressé par la fin de votre exposé, annoncée par la phrase d'Anatrella dont vous nous aviez dit qu'elle n'avait peut-être pas été très bien perçue : « Acceptez d'être de vrais vieux. »

C'est peut-être une des choses les plus importantes pour les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite. Nous voyons beaucoup de vieux qui ne se déclarent pas vieux et qui, au bout de quelques années de retraite, disent : « Je suis débordé, vous ne pouvez pas savoir tout ce que je fais ! » Et c'est vrai ! Mais, en réalité, ils éprouvent le besoin de se sentir utiles. Je ne suis pas sûr que cela corresponde toujours à la vérité de leur âge, qui devrait être celle d'une activité contemplative. Telle est la vraie richesse du retraité, même très âgé.

Vous avez fait allusion au sens : le grand âge est le temps, si on ne l'a pas encore trouvé, de découvrir le sens et, par son attitude, par la réalité de ce qu'on est, par cette vérité que l'on manifeste, donner autour de soi ce témoignage du sens qu'on peut toujours prétendre chercher mais qu'on commence à trouver, à pressentir suffisamment pour pouvoir le communiquer.

Mme MARCHAL : Je ne sais pas si j'ai une contemporaine ici mais, après la guerre, c'étaient les femmes, qui ne travaillaient pas encore à l'extérieur, qui faisaient marcher les associations. Maintenant, presque toutes les femmes ont un emploi à l'extérieur et heureusement que les retraités sont arrivés sans cela les associations se seraient arrêtées. J'ai fait ce constat au Conseil de Paris.

Nous sommes dans un monde très fonctionnarisé où, il faut bien le dire, les petits fonctionnaires – je ne dis pas les grands

parce qu'ils sont généralement plus ouverts – détestent les bénévoles parce qu'ils les dérangent, parce qu'ils craignent d'être remplacés par eux. Ainsi dans les bibliothèques. Avant, il y avait énormément de bénévoles, souvent des professeurs retraités, des gens cultivés, des personnes tout à fait remarquables qui venaient et faisaient part de leur expérience aux enfants... C'est interdit ! Il faut avoir le diplôme de bibliothécaire – c'est un diplôme assez précis, sans beaucoup de culture générale. L'exigence de ce diplôme a fait que toute une génération de gens a quitté les bibliothèques et que les enfants maintenant n'ont plus la chance de profiter de ce contact avec des gens très riches intellectuellement.

En Angleterre, il y a vingt ans, on pouvait voir sur les murs de Londres de grandes affiches : « Apprenez à lire à un enfant. » Et vous voyiez les retraités dans les bibliothèques (j'ai visité les bibliothèques de Londres) : des petits groupes s'organisaient autour de retraités qui faisaient lire les enfants. Du coup, les enfants savaient lire. C'était déjà un avantage certain. Je pense qu'en France on pourrait en prendre un peu de la graine et se rappeler que les bénévoles sont très importants, même à côté des fonctionnaires !

M. BAGUET : Je crois que la fonction de bénévole n'est pas remise en cause. Ce qui manque à l'heure actuelle c'est assurément une sorte de statut ; et au Conseil national de la Vie associative, un organisme créé par Maurois, qui relève du Premier ministre, ce sont des gens désignés par le Premier ministre ; ils sont 150, ils élisent des commissions, le bureau travaille avec les ministères. M. Juppé avant son départ avait convoqué le bureau du CNVA pour étudier ces questions. Nous avons commencé à réfléchir, avec les hauts fonctionnaires qui représentaient différents ministères – il n'y a que l'Éducation nationale qui n'était pas venue – et beaucoup de suggestions ont été faites. Le sujet est repris aujourd'hui, mais il est vrai que le conflit est avivé par le problème du chômage. Car souvent la distinction entre un acte bénévole et un « petit emploi », comme dirait

Martine Aubry, est difficile à faire. Mais l'acte bénévole est dans la nature de l'être humain.

Nous avons proposé que, lorsque se présente dans une entreprise un problème de préretraite ou une difficulté pour quelqu'un, la personne concernée puisse faire évaluer ses attentes, ses désirs, ses besoins, ses capacités. Bref, faire une sorte de bilan de compétence. Et, en fonction de cela, on la détacherait pendant quelque temps pour participer à une action dans une association qui correspondrait à son attente. Le financement était prévu. Cela n'a pas été admis pour l'instant parce qu'il y a d'autres préoccupations plus importantes. Le bénévolat intéresse beaucoup en ce moment parce qu'on y voit la source d'emplois possibles.

Mme CHANTEUR : Je vous remercie pour cet exposé qui ouvre à l'espérance. Je voudrais poser trois questions.

Je suis bien persuadée que dans le sens que vous avez indiqué il y a des choses à faire. Mais tout de même, dans la réalité, on parle beaucoup des jeunes barbares, quelle que soit d'ailleurs leur origine. Civiliser les jeunes barbares, cela n'est pas tellement facile. Ils vous bousculent, ils vous rejettent, ils ne sont pas toujours tellement contents de vous trouver. C'est un problème qui se pose concrètement. On est bousculé dans les couloirs de l'université par des gens qui, par-dessus le marché, viennent à votre cours. Cela rend les rapports entre les générations plus difficiles.

Dans la relation des petits-enfants aux grands-parents, il ne faut pas occulter quelque chose qui fait très peur aux petits-enfants, c'est la mort de leurs grands-parents. Ils sont très sensibles à l'importance, à la gravité de ce problème. Il y a une angoisse chez l'enfant, surtout si l'un des quatre grands-parents est mort, il redoute la mort des autres. Aborder les petits-enfants par le biais de cette angoisse-là, ce n'est pas tellement simple non plus.

Vous avez dit, dans la dernière partie de votre exposé, dans le rappel que vous avez fait d'une expérience : « La fin importe

peu. » Mais, justement, nous sommes là au cœur du problème : 29 nationalités, dans un milieu multiculturel. Comment transmettre un passé dans un milieu multiculturel ? Y a-t-on réfléchi ? Y a-t-il des moyens ?

M. BAGUET : Nous sommes bousculés, c'est exact. Je ne peux rien dire, c'est un fait. On peut rester soi-même, c'est tout. L'autre jour j'ai fait des remarques à des jeunes qui mettaient les pieds sur les banquettes du métro, avec humour ! Je leur ai dit que c'était dommage, qu'ils avaient de beaux pieds mais qu'il ne fallait pas les montrer comme ça... Ils ont ri. Ils ne m'ont pas bousculé, ils ont accepté. Je crois qu'il y a une certaine manière de le dire.

Le problème de la mort. Il me semble que les grands-parents doivent parler de la mort très tôt à leurs petits-enfants. Ils vont être affrontés vite, même en dehors de celle de leurs grands-parents, à la mort, à celle de leurs camarades à l'école... La mort, ils vivent avec. En fait, la personne âgée, qui est la première concernée, pourrait en parler, le chrétien peut dire une certaine espérance, dire que la vie c'est des passages, que l'enfant va mourir à son enfance pour naître à l'adolescence, mourir à l'adolescence pour renaître à l'âge adulte comme Papa. Et puis Papa va mourir à l'âge adulte pour devenir comme moi... Ne pas faire de la mort une brisure mais la présenter comme une continuité.

Quant à la question sur le multiculturel ! Que dire ? Transmettre en milieu multiculturel. Chacun doit dire son passé. C'est une richesse d'avoir trente-six passés devant soi. Chacun choisit. On a le sien. Le multiculturel est une certaine valeur.

Mme CHANTEUR : Oui, mais c'est un problème par rapport à nos propres valeurs que nous ne devons pas laisser tomber non plus.

M. BAGUET : Quelles sont nos propres valeurs ? Des valeurs chrétiennes. Mais le bien et le mal ne sont pas des valeurs strictement chrétiennes, toutes les religions enseignent un bien

et un mal. La morale n'est pas que religieuse. Il est alors possible de s'enrichir mutuellement.

M. MAHIEUX : Je voudrais dire un peu ma perplexité après vous avoir entendu... En pensant au thème de réflexion de notre Académie pour cette année, je n'ai pas échappé à l'une de mes idées fixes qui est la suivante : les parents sont, dans nos sociétés modernes, complètement mobilisés par leur activité de travail et ils cherchent en permanence des « sous-traitants » à leur fonction de parents. Pour cela, ils disposent des professeurs, des gens qui gardent leurs enfants, des éducateurs, etc. Et c'est dans cette liste de « sous-traitants » de la fonction parentale qu'on pense naturellement aux grands-parents. Même si l'éclatement géographique fait que l'on ne dispose pas forcément facilement de ses propres grands-parents, il y en a d'autres dans le quartier et ils peuvent jouer le rôle de grands-parents ou de substituts des parents pour les enfants des autres en espérant que d'autres grands-parents remplissent ce même service pour les leurs. Telle était ma vision initiale, « théorique » en quelque sorte !

Vous avez commencé par réaffirmer la place que pouvait prendre dans cette perspective, dans cette approche, la troisième génération en faisant du soutien scolaire, etc. Vous confortiez alors mon hypothèse. Et puis vous avez expliqué que les grands-parents étaient en fait les transmetteurs de valeurs qui sont des valeurs complètement opposées à celles de notre société : la gratuité contre l'intérêt, la frugalité contre la consommation, la faiblesse contre la force... En tant que parents, nous aurions plutôt tendance à préparer nos enfants à la compétition et à renoncer au recul qu'ont les grands-parents sur les vraies valeurs. Alors, en vous entendant, je me demandais si cette troisième génération, celle des grands-parents, n'était pas en fait une génération de dangereux « démoralisateurs », agissant au nom de principes moraux que je partage par ailleurs !

Vous me permettrez, pour conclure, une observation malicieuse. Je souriais intérieurement en pensant à l'évolution de

l'organisation de la société. Il fut une époque où l'on prenait des sages pour gouverner la société ; l'ensemble de la population, c'est-à-dire les plus jeunes, élisait des « sénateurs » pour diriger la société. Or notre société voit son corps électoral vieillir. La troisième génération vote, pas les barbares de la première génération, celle des jeunes adultes. C'est la troisième génération qui vote beaucoup plus et qui exige de leurs dirigeants qu'ils soient à présent de plus en plus jeunes !

Cette inversion des générations s'observe dans le renouvellement de la classe politique : il faut que les dirigeants soient de plus en plus jeunes. Regardez l'âge des Premiers ministres : ce fut un grand coup marqué par un président de la République que de nommer « le plus jeune Premier ministre que la France ait eu », etc. Il y a une espèce d'inversion entre l'âge des dirigeants et l'âge du corps électoral. C'est une des inversions auxquelles on assiste et qui est sans doute consécutive à l'allongement de la durée de la vie, mais qui n'est pas sans poser des interrogations fondamentales sur l'appréhension de l'avenir par nos élites politiques !

M. BOISARD : Moi aussi, j'étais très perplexe en écoutant M. Baguet. Je commence par vous remercier d'avoir posé les problèmes et de nous avoir permis de nous interroger.

Je suis retraité depuis peu de temps, mais je ne suis pas un jeune retraité, ayant été actif pendant très longtemps. Si je vous prends au mot, tout est merveilleux, j'ai vraiment un rôle à jouer. De quoi m'inquiéteraient-je puisque, vraiment, on n'attend que moi ?

Et pourtant j'ai plutôt l'impression qu'on ne m'attend pas. C'est tellement vrai que les retraités – je suis persuadé qu'il y en a beaucoup dans la salle – qui ont proposé leurs services pour le catéchisme – et, pourtant, c'est là la transmission des valeurs les plus importantes – se sont entendu répondre : « Vous êtes un peu vieux... » Il est vrai que c'est moi qui ai refusé d'être responsable du catéchisme dans ma paroisse, mais j'avais entendu donner cette réponse de part et d'autre.

Donc, on ne vous attend pas toujours. Et pourtant, c'est vrai qu'on nous attend. Mais peut-être pas sur les grandes scènes de théâtre ni sur des orbites prestigieuses, on nous attend dans la proximité. Et c'est là où vous avez raison, nos petits-enfants nous attendent et c'est eux qui ont besoin d'avoir ce rapport au temps qu'il faut expliquer d'ailleurs. Qu'est-ce que leur apprentissage, par leur comportement, leur père et leur mère ? C'est que le temps est terrible, qu'il les dévore et qu'il faut qu'ils se dépêchent d'acquérir des connaissances. Alors, ces jeunes ont besoin aussi d'avoir quelqu'un qui leur rappelle d'abord qu'il y a eu un autre temps – c'est très important. Vous rappeliez le goût de la généalogie qui exprime cette vérité, bien que ce soit peut-être aussi de l'autosatisfaction. De toute façon, il y a eu un autre temps et il y en aura un autre. Par-dessus le marché, de toute façon il faudra un jour réorganiser le temps dans notre société.

C'est là où vous rejoignez l'article de Bernard Vidal, dans les *Études*, dont vous parliez tout à l'heure. Il faudra absolument apprendre aux jeunes pères et mères à consacrer du temps à leur famille, bien que leurs entreprises exigent beaucoup de leur temps. Qu'ils ont du temps à consacrer à leurs enfants, et c'est peut-être ça que les petits-enfants attendent de leurs grands-parents. Mais ne soyons pas trop ambitieux. Soyons à l'écoute de ceux qui sont auprès de nous, à proximité, des gens qui nous attendent auprès de nous.

C'est ce qui m'a paru important de retenir de votre exposé. Vous m'avez réconforté en disant : « Vous pouvez être utile », mais vous m'avez renvoyé à moi-même en disant : « Trouvez vous-même votre chemin. » Comme Mme Chanteur, je reste un peu sur ma faim car je n'ai pas trouvé... et j'avais tort – elle aussi probablement d'ailleurs – d'attendre de vous des recettes.

M. BAGUET : Vous avez raison, bien sûr. J'ai essayé de valoriser ce qui apparaît le moins et qui est en fait le plus attendu. Parce que s'intéresser aux études de ses petits-enfants, tous les grands-pères et grand-mères ici le font et chacun se bat pour que ça marche mieux, qu'ils aillent dans les bonnes écoles. Nous

demeurons quand même des gens très intéressés. Il s'agit de leur montrer de l'intérêt, de leur poser des questions, de suivre un peu les résultats, voir comment ça se passe à l'école, ne pas être étranger à leur évolution scolaire et universitaire.

Je prends le problème du travail. Nous sommes impressionnés, ma femme et moi, par la vie que nos enfants mènent au point de vue de la responsabilité professionnelle. « C'est de la folie. » Comme journaliste je n'étais pas souvent à la maison, bien sûr, mais... Quand nous voyons les petits-enfants, nous n'avons pas à leur dire que leur père et leur mère travaillent trop et ne passent pas assez de temps à la maison. Mais, simplement, nous avons à être là comme quelqu'un qui est une espèce de sécurité, une bouée. Et le fait de leur montrer qu'à côté de la nécessité du travail que font leurs parents – se battre pour que ça marche, c'est son travail, c'est son devoir, il doit le faire – il y a peut-être des possibilités de détente, de rêve, d'attention aux autres que nous pouvons exprimer plus facilement parce que nous n'avons plus un plan de carrière à assurer. Je peux avoir un regard sur le monde un peu différent de celui de mes parents et je peux l'exprimer. Et je *dois* même l'exprimer par mon attitude. C'est là où effectivement je valorise plutôt, tout en étant très actif sur certains points, ces valeurs dites complémentaires.

M. BRUEL : J'ai juste un témoignage personnel à donner, effectivement, pour répondre à certaines craintes qui ont été exprimées. J'ai la chance de faire partie d'une petite association qui s'appelle le « Comité des jeunes de la rue ». Elle s'est fixé pour objectif de donner la parole aux jeunes des banlieues, de manière très modeste, une fois par an, mais dans un lieu très symbolique qui est le Sénat.

Ce Comité a une présidente qui doit, d'après mes estimations, avoir à peu près 97 ans. C'est une ancienne avocate qui a milité dans toutes sortes d'organismes, « Femmes de carrière juridique », etc., une personne couverte de décorations et d'honneurs qui met toute l'énergie qui lui reste – et elle en a encore beaucoup ! – à réunir des jeunes de banlieue au Sénat. Ce qui

est très rassurant c'est de voir le respect spontané de ces jeunes, qui ne sont certainement pas des enfants de chœur, à son égard. Nous leur avons, par exemple, donné la parole sur le thème de l'insécurité. Habituellement ce sont les adultes qui parlent des jeunes comme de dangers potentiels. Là, on les interrogeait sur *leur* sentiment d'insécurité. Il y a eu des débats passionnés autour du chômage, de la drogue, de la violence... Ces débats avaient quelque chose de tout à fait démocratique.

Vous parliez de cet homme qui est mort et dont les petits-enfants faisaient l'éloge en disant : « Il posait des questions. » Peut-être la popularité de notre présidente tient-elle au fait qu'elle ne vient pas en disant : « J'ai vécu 97 ans, je vais vous dire ce qu'est la vie », mais : « Vous avez le droit de vous exprimer, de dire ce que vous ressentez et moi je me fais simplement une oreille et j'essaierai de retransmettre » à ceux qu'elle appelle les puissants et les décideurs. Nous essayons, effectivement, de faire un compte rendu de ce débat annuel et de le transmettre aux ministres concernés. Ce qui est rassurant c'est que d'authentiques barbares amenés au Sénat pour discuter de problèmes de société sont tellement frappés par une « divine surprise » qu'ils en deviennent tout à fait acceptables.

M. HINDERMEYER : J'ai une question, M. Baguet, qui déborde un peu votre sujet. Que demande-t-on aux grands-parents, actuellement ? C'est de remplacer le chaînon manquant, c'est-à-dire les parents. Par manque de temps, par des habitudes modernes, on « plante » les enfants devant la télévision s'ils sont un peu gênants. Ils s'y mettent tout seuls, d'ailleurs, pour voir des films violents, le plus souvent... Est-ce qu'il n'y a pas une campagne à faire sur ce sujet ?

Il y en a une autre sur un sujet tabou : c'est de revaloriser la mère au foyer. Aucune femme n'ose dire qu'elle est mère au foyer, elle répond n'importe quoi : « Je ne travaille pas en ce moment... » Elle se sent déshonorée, parfois elle a honte de dire qu'elle ne travaille pas. Il y a une statistique qui est évidente et dont personne ne parle : il y a autant de postes de travail en

France aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans. Seulement, il y a vingt-cinq ans, il y avait 30 % de femmes qui travaillaient. Aujourd'hui il y en a 55 % et plus (statistiques INSEE). Il n'est pas question d'empêcher les femmes de travailler. Celles qui veulent, bien sûr ! Le temps partagé, à ce moment-là, n'est-il pas utile ? Tous ces sujets ne sont pas abordés. On a l'impression qu'ils sont tabous, qu'il ne faut pas en parler. C'est affligeant ! Est-ce qu'il n'y a pas des revues, comme la vôtre par exemple, qui pourraient faire des campagnes ? Qui pourraient expliquer tout cela, très concrètement ?

Je vais vous donner deux exemples qui sont assez dramatiques. À la commission administrative de l'hôpital, on m'a demandé d'augmenter les places de crèche. Il y avait heureusement, dans le conseil d'administration, un maire de commune importante qui m'a dit : « Savez-vous combien cela va coûter à votre établissement ? À peu près 300-350 francs par jour et par enfant. Sans compter les investissements. » Tout le monde était un peu ahuri, y compris le directeur de l'hôpital. Quand je suis rentré et que je l'ai dit à ma secrétaire, elle m'a rétorqué : « J'ai trois enfants, qu'on me donne seulement la moitié de ce que cela coûte et j'arrête tout de suite. » Sans obliger personne, il y a des choix à faire.

Quant à la démission des parents, je vais vous donner un exemple bien triste. Dans le vieux collège, en plein Paris, dont je suis administrateur, bilan des deux derniers mois : cinq élèves expulsés et un suicide. Démission des parents. Que les grands-parents les remplacent, cela peut être merveilleux, je le crois, puisque je suis de cette génération-là. Mais n'y a-t-il pas mieux à faire et des tabous à supprimer ? Je pose la question. Qui aura le courage de le faire et de le dire ? Avis aux amateurs...

M. BAGUET : Je réponds surtout à la question de la campagne concernant les grands-parents. Aujourd'hui on en parle beaucoup. Il n'y a pas un journal qui ne parle pas des grands-parents. Pas seulement les journaux spécialisés comme *Notre temps* ou les journaux des caisses de retraite. Dès le départ de *Notre temps*,

en 1968, nous avons ouvert une chronique avec l'école des parents sur le rôle des grands-parents. Il y a des rencontres, des sessions sur ce thème. On ne peut pas dire qu'on n'en parle pas. Les grands-parents sont très vite mis en face de leurs responsabilités et reçoivent des informations. Mais aujourd'hui la carence parentale est évidente, c'est en effet un autre problème.

M. CORDONNIER : Je suis à la fois un jeune retraité parce que j'ai pris ma retraite il y a neuf ans et un ancien puisque je vais avoir 90 ans l'an prochain.

Je crois que les anciens peuvent apporter aux jeunes tout ce qui a été dit précédemment. Mais ils peuvent aussi les aider à surmonter l'angoisse qu'ils éprouvent. Mais nous, les anciens, nous avons connu des choses plus dramatiques que les leurs ! J'appartiens à une famille du Nord. Tout ce qui appartenait à mon père a été détruit en 1914. Tout ce qui appartenait à ma mère a été détruit à Dunkerque pendant la Seconde Guerre. Moi-même, j'ai fait deux mois dans les prisons de la Gestapo, au « cinq étoiles » qu'était la prison de Fresne.

En 1948, je m'adressais à un oncle qui avait fait trois ans de service militaire de 1911 à 1914 et qui avait été mobilisé huit jours après sa démobilisation pour la guerre de 14. Il a terminé comme capitaine, commandant une batterie d'artillerie. Au sortir de la guerre, je lui dis : « Oncle Pierre, nous n'avons pas de chance, nos générations. Nous avons eu les deux guerres, etc. » Il m'a répondu : « Mais, mon ami, tu es dans l'erreur la plus complète ! Ce qui est anormal, c'est la tranquillité ! De tout temps, toutes les époques ont été troublées ! Apprends à lutter contre l'adversité. »

Je dois dire que, au moment de la guerre, ma femme et moi qui étions dans la radiodiffusion privée – elle était pianiste et j'étais ingénieur – nous nous sommes retrouvés avec deux enfants sans aucune ressource ! Aujourd'hui il y a le chômage, certes, mais il faut donner aux jeunes du courage et de l'espoir.

Mme MOURRAL : Vous nous avez dit quelque chose de particulièrement intéressant, c'est cette réflexion que les élèves d'un

lycée technique ont faite à leur proviseur : « Envoyez-nous de vrais vieux. » Vous avez là, exactement, la mentalité des jeunes et ce qu'ils demandent aux différentes générations : que chaque génération ait son âge et leur apprenne, non pas ceci ou cela qu'ils trouveront dans des livres ou à la télévision, mais ce que la vie leur a appris. Je peux vous dire par exemple qu'en 1968 un des grands sujets de colère des jeunes était que leur mère porte des blue-jeans et se chausse en tennis, comme eux ! Ces costumes-là, c'étaient les leurs ! Leur mère devait savoir assumer son âge.

J'ai fait beaucoup d'enquêtes pour mes ministres, par la force des choses, parce que j'ai accompli ma carrière dans des temps difficiles. Ce que les jeunes vous disaient toujours : « Mais, vivre, ça ne sert donc à rien ? Est-ce que, en prenant des années, on n'apprend pas ce que signifie le bien, ce que signifie le bonheur, ce que signifie le mal ? » Je les ai entendus non pas une fois, mais des dizaines de fois : « On nous parle toujours de la droite et de la gauche et de toutes ces choses-là ; nous, nous voudrions qu'on nous montre le nord. »

LE PRÉSIDENT : Mme Mourral a trouvé le mot de la fin. Il n'y a rien à ajouter si ce n'est que M. Baguet nous a apporté un capital d'expériences, un capital de dévouement et d'imagination extraordinaires : nous savons que vous êtes à l'origine de beaucoup d'expériences que vous avez définies, et décrites.

LE RÔLE DES STRUCTURES INTERMÉDIAIRES

*Par M. Philippe DA COSTA
Commissaire général des Scouts de France
Président du Comité national des Associations de jeunesse
et d'éducation populaire*

LE PRÉSIDENT : La transmission du savoir et des valeurs passe non seulement par la famille mais par de multiples réseaux de relations sociales : les structures intermédiaires entre la personne, la famille et l'État.

C'est le tissu associatif, celui des syndicats, des partis politiques, des organisations humanitaires et caritatives. C'est aussi celui des mouvements de jeunesse. Mais de même que nous nous interrogeons récemment sur la crise de la paternité : qu'en est-il de ces mouvements ? sont-ils florissants ? en crise ? assurés ou non de leur avenir ?

En invitant le commissaire général des Scouts de France nous avons privilégié l'une de ces structures à laquelle sans doute beaucoup d'entre nous ont appartenu dans leur jeunesse. Qui n'a pas été scout ou guide ? Le commissaire général Philippe Da Costa va nous apporter son témoignage.

Vous avez des origines portugaises, votre nom de famille n'en fait pas mystère... Vous êtes né en Franche-Comté, près d'Arbois, le pays du vin donc de l'esprit. Vous avez poursuivi des études de linguistique ; vous avez une maîtrise d'espagnol, une maîtrise de portugais ; un doctorat en sciences de l'Éducation et vous avez fait votre thèse, précisément, sur le projet éducatif du scoutisme.

Vous avez été chargé de la « politique jeunesse » au Conseil général du Doubs, puis du service formation aux Scouts de

France – de 1990 à 1995. Vous vous apprêtiez à quitter le scoutisme et déjà vous aviez un autre emploi lorsque vous avez été rattrapé et nommé commissaire général.

Âgé aujourd'hui de 35 ans, marié, père de deux enfants, vous êtes jeune, militant au service des jeunes dans une structure intermédiaire qui fait alliance entre la prière et l'action. Nous vous écoutons avec autant de sympathie que d'intérêt !

M. DA COSTA : Évoquer le rôle des structures intermédiaires dans la transmission entre générations, c'est interroger, d'une part, le pôle des *finalités*, du sens, le pôle des *acteurs* – les adultes, les générations, les jeunes – et, d'autre part, la nécessaire relation qui doit s'établir entre ces finalités et ces acteurs. Ces *relations* s'inscrivent au cœur d'un accompagnement, d'une relation éducative.

Transmettre aujourd'hui appelle à un retour sur des finalités fortes. En effet, au cours de ces dernières années, le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire, dont sont issues nombre de nos organisations, a connu des changements sociaux et techniques importants, notamment à travers une certaine professionnalisation du métier d'éducateur. Dès lors, la transmission des valeurs passe, pour beaucoup d'adultes, comme un choix philosophique que l'adulte sort ou ne sort pas du fond de sa poche !

Cependant les jeunes ont besoin de connaître les choix des adultes pour décider de leurs propres engagements. Nous avons donc, en tant qu'adultes, quelle que soit notre génération, à nous poser cette question : « Quels atouts, quelle capacité d'autonomie, proposons-nous aux jeunes pour leur permettre de choisir *leur* vie ? »

Il est au cœur de chaque jeune ce désir fou de passer le pas dans la vie adulte, de faire des choix décisifs qui orientent leur vie vers un épanouissement personnel, vers la quête du bonheur. La quête du bonheur, n'est-ce pas cela que nous avons entendu, observé, au mois d'août dernier dans Paris et à travers la France¹ ? Désir quelquefois inexprimé mais ô combien réel ! « Ma vie je veux la construire sur du roc », écrit Michel, un compagnon Scout de France, « pour cela j'ai besoin d'avoir des adultes responsables en face de moi avec qui je peux dialoguer, être écouté, être épaulé, être respecté aussi dans mes faiblesses et dans mes doutes ».

Pour réussir, ces jeunes adultes ont besoin d'autres générations avec qui ils peuvent partager une expérience, un savoir-faire. La transmission entre générations est donc interrogée à travers la capacité des adultes à soutenir la conduite de projets.

Parmi les nombreuses formes de crises auxquelles notre société est confrontée, la crise de la socialisation ou de la transmission des valeurs ou des appartenances n'est sans doute pas la moindre. Nous nous interrogeons souvent sur les responsabilités de l'école, des Églises, des parents, de l'air du temps et sur les moyens de redresser cette barre, tellement il semble clair qu'une société où la fonction de socialisation est mal assurée, est vouée à des difficultés importantes.

Mais il nous faut nous interroger également sur ce qui donne sens aux démarches de transmission, et sur ce qui rend *légitimes* ces démarches. À titre d'exemple, la notion de « maître », ô combien valorisée dans l'école de la République ! devient suspecte. De larges pans du rôle éducatif de la famille le deviennent également, quand est proclamé le droit sacré à choisir ses propres valeurs, sa religion ou son absence de religion, sans interférence extérieure.

Sur le plan scientifique *jamais* nous n'aurons connu autant de recherches permettant de cerner les nouvelles réalités qui affectent cette jeunesse, jeunesse qui se prolonge bien au-delà

1. Allusion aux Journées mondiales de la jeunesse (N.d.l.R.).

de ce qu'a pu être celle des générations précédentes. Ainsi, une nouvelle étape de la vie émerge à côté de l'adolescence : la jeunesse.

Je souhaiterais m'arrêter sur quatre approches :

- la vie associative dans notre pays, puisque les structures intermédiaires s'appuient sur cette forme juridique et démocratique ;
- les mouvements de jeunesse ;
- la relation éducative qui s'inscrit à l'intérieur de ces mouvements ;
- un regard : celui qui est porté sur l'éducation non formelle.

La vie associative

Le fait associatif dans notre pays semble bien se porter. On voit près de 800 000 associations fonctionner au quotidien et susciter l'attention de la puissance publique de notre pays. Ces associations comblent quelquefois des interstices laissés vacants et prennent en charge des services qui ne sont pas assurés par l'État – en particulier dans le domaine sanitaire, social, éducatif périscolaire. Ces associations se créent très régulièrement et on pourra sans doute, dans le débat qui suivra, s'interroger sur les phénomènes qui expliquent ce fait associatif dans notre pays.

L'engagement associatif a été, à travers ce siècle, une école : école de la citoyenneté, école de la responsabilisation.

L'Association catholique de la jeunesse française, au début de ce siècle, la JAC, la JEC¹, le Scoutisme, les Routiers, ont formé de nombreux militants. La Ligue de l'enseignement, dans le monde laïc, a formé de nombreux ministres. De nombreux évêques sont passés par des mouvements de jeunesse au cours de ce siècle. Le fait associatif a donc contribué à la formation

1. JAC : Jeunesse agricole catholique.

JEC : Jeunesse étudiante catholique.

d'une élite. La composition actuelle des cabinets ministériels n'échappe pas à la règle et tend à confirmer qu'un cursus associatif – que ce soit dans les gouvernements de gauche ou dans ceux de droite – a contribué largement à former une partie de nos leaders.

Cela dit, on peut s'interroger quand même sur la capacité de ces associations, en particulier des Mouvements de jeunesse d'éducation populaire, à aider des jeunes dans leur intégration sociale, à favoriser une certaine socialisation ou même, j'irai jusqu'à dire, une intégration politique en tant que structure démocratique.

Les mouvements de jeunesse

Aujourd'hui ces mouvements continuent à remplir cette mission dans des conditions qui n'ont, sans doute, jamais été aussi difficiles. Cela relève, d'une part, d'évolutions internes et, d'autre part, d'évolutions externes. C'est à la fois la dislocation d'une certaine cohésion sociale, c'est aussi la montée du chômage ou la situation dans les quartiers difficiles et dans les banlieues.

Sans doute la question essentielle concerne-t-elle la crise des finalités, la crise du projet, la crise du sens. D'où venons-nous ? Pourquoi sommes-nous nés en tant qu'institutions de jeunesse et d'éducation populaire ? Où voulons-nous conduire, aujourd'hui, notre champ d'investigation et notre engagement ?

Nous avons assisté, au cours des décennies 1970 et 1980, à une véritable instrumentalisation du secteur associatif, sans doute au détriment du sens. C'est ce qui doit nous alerter sur la notion d'association et la notion de mouvement.

Certes, la jeunesse n'aura jamais bénéficié d'un regard aussi attentif allant jusqu'à la création récente d'un Conseil permanent de la jeunesse par le ministre de la Jeunesse et des Sports. On constate également que ces mouvements de jeunesse ont regagné une vitalité dans les années 1980 – que ce soit le Mouvement eucharistique des jeunes ou le scoutisme dans ses diverses

composantes différant de celles d'hier, et il faut nous interroger sur cette capacité des mouvements de jeunesse à se situer, non pas sur le plan des activités, mais sur le terrain de l'éducation au sens et à la responsabilisation.

Les Scouts de France s'appuient sur une intuition fondamentale : les techniques sont mises en œuvre en vue des qualités humaines qu'elles permettent d'atteindre. Elles sont donc au service de finalités. Ainsi, les mouvements éduquent par l'expérience et la mise en situation.

La dimension de mouvement de jeunes suppose toujours un engagement sur un idéal, sur un choix spirituel – l'Évangile de Jésus Christ en ce qui nous concerne –, sur un choix religieux ou politique. Il est donc nécessaire de distinguer ce qui constitue une association de service, telle que les Auberges de jeunesse ou les MJC¹, de ce qu'est un mouvement transmetteur de valeurs et de repères de vie.

Bien entendu, les organisations ou institutions de services sont nécessaires dans notre pays, mais la notion de mouvement doit sans doute être révisée. Ici même, autour de cette table, un certain nombre d'entre vous ont suivi, à un moment de leur histoire personnelle, les débats qui ont traversé notre pays dans les années 1950 sur la notion de mouvement de jeunesse comme espace de transmission et espace d'engagement social et politique.

Des personnalités du scoutisme, comme André Cruziat, se sont engagées dans la création de mouvements comme la Vie nouvelle ou d'autres qui étaient des prolongements, à travers les cercles sociaux et politiques, de réflexions issues des mouvements de jeunesse (JAC ou JEC) afin de permettre à des générations de réfléchir sur cet engagement politique.

Les mouvements, aujourd'hui encore, ont pour ambition d'apporter une certaine contribution aux questions qui traversent la planète des jeunes, grâce à l'affirmation de leur identité propre.

1. Maisons des jeunes et de la culture.

Le rôle de lien social et celui de la rencontre intergénérationnelle des mouvements doivent être également considérés. Il est indispensable, pour que ces mouvements fonctionnent et soient cohérents, qu'ils mobilisent des générations différentes qui apportent des repères de vie et des histoires de vies différentes.

Pour sa part, le scoutisme se situe comme un mouvement éducatif et d'Église. Cela pose la question de la responsabilité – qui est celle des mouvements éducatifs et des mouvements d'Église – d'éveiller à la réalité politique et à la vie dans la cité. Je ferai référence au père Liégé qui, en son temps, a largement engagé des réflexions chez les Scouts de France et nourri l'engagement politique d'un certain nombre de nos responsables.

Il est donc indispensable de ne pas limiter notre horizon à la simple réponse à des besoins de services au niveau familial, social ou civique. Il est important d'inscrire aussi cette réalité politique dans son sens le plus large.

Je voudrais m'arrêter quelques instants sur cette jeune génération qui, dans la transmission, nous intéresse tout particulièrement, en tant que mouvement.

Depuis les décennies 1970-1980, le sentiment d'exclusion ou d'être aux portes de la vie traverse très largement une grande partie de la jeunesse. La question centrale est : « Quelle sera ma place, quelle peut être ma place dans la vie ? » Et ceci s'inscrit dans un moment où le modèle « jeune » est devenu un des modèles dominants de la culture, même pour des adultes. Ces aspects de représentation sociale nous permettent de poser la question des transmissions d'une génération à une autre alors que le modèle proposé par cette société est quelquefois le modèle de la jeunesse, et non le modèle d'une maturité de vie ou d'une histoire de vie qui pourrait apporter un certain savoir-faire et des repères de vie.

Ceci doit nous interroger sur l'enjeu de l'intergénération dans ces mouvements ; sur notre capacité à faire émerger une transmission qui s'appuie à la fois sur des générations différentes, mais également sur les jeunes entre eux.

Dans le cadre de la transmission entre jeunes, je voudrais

évoquer, d'une part, le scoutisme qui donne de grandes responsabilités aux jeunes dans leurs activités, mais également, d'autre part, l'organisation des sociétés, comme la société anglo-saxonne, qui confie des responsabilités à des jeunes en direction d'autres jeunes, notamment autour de l'apprentissage scolaire ou autre.

Notre société française ignore, pour des raisons historiques, certaines formes pédagogiques de transmission par des jeunes aînés. Dans cette optique, le scoutisme a sans doute bousculé dans notre pays des formes qui, historiquement, étaient assumées par des pères, des tuteurs, des maîtres mais beaucoup moins par les jeunes eux-mêmes.

Il y a là une fonction régulatrice qui est tenue par de jeunes aînés et qui, forte de cette expérience, complète deux images : celle du père – portée par l'adulte, dans sa maturité et ses choix de vie – et celle du grand frère qui a fait son entrée dans la vie, mais est encore suffisamment proche pour créer un lien et pour accompagner.

Un autre aspect important de la génération des 20-30 ans est la nostalgie d'un monde de l'enfance ou la nostalgie d'un monde d'hier qu'ils n'ont quelquefois pas connu et qu'on leur raconte. Ils ont l'impression quelquefois que les choses sont plus compliquées pour eux et qu'en grandissant, en devenant adultes, ils n'ont plus vraiment la maîtrise de leur vie. Ils ont le sentiment que le monde est devenu beaucoup plus complexe, que l'évolution, l'industrialisation, l'urbanisation ne leur offrent pas de prise parce que les questions deviennent beaucoup plus larges. Ce monde apparaît comme éclaté pour un certain nombre de jeunes, opposé à un monde unifié ou paisible qu'ils imaginent ou dont ils rêvent. On peut alors expliquer les comportements déviants qui permettent d'aller côtoyer ce monde rêvé.

Si la génération d'hier – la génération de 1968 – s'est battue avec enthousiasme pour faire admettre que « tout est permis », aujourd'hui, les 20-30 ans considèrent sans doute, avec espoir et inquiétude, que « tout peut arriver ». Nous sommes passés du « tout est permis » au « tout peut arriver ». En trente ans ce

changement est considérable. Cette génération urbaine se pose très clairement des questions sur l'entrée dans la vie active. Les dispositifs de transmission de métiers ou de repères de vie sont très fortement interrogés, notamment les questions d'apprentissage. Cela se traduit par une importance accordée à la région, à la maison qui les a vus naître et à la quête d'une certaine généalogie de leur histoire, de leur nom ou de leur famille.

Une deuxième réalité est qu'il y a dans cette génération une volonté d'établir un dialogue avec des adultes pour peu qu'elle rencontre sur sa route des adultes porteurs de sens.

La relation éducative

Je voudrais insister maintenant sur la relation éducative telle que nous la proposons dans les mouvements et, en particulier, dans le scoutisme.

Notre mouvement d'éducation appelle les adultes à faire route avec les jeunes en les invitant à être « chefs ou cheftaines », en utilisant des termes comme « passeurs d'hommes », « accompagnateurs », « initiateurs ». Ceci marque bien cette notion de *passage* d'une situation de dépendance à une situation d'autonomie.

Cette question de la transmission dans les structures intermédiaires s'appuie, dans les mouvements de jeunes très précisément, sur la relation éducative. Cette *relation éducative* est l'idée simple que des mouvements invitent des responsables adultes à soutenir et à vivre des actions avec les jeunes. Ils proposent pour cela un modèle de référence, encouragent et présentent les défis tout en informant. Ces modèles de référence visent donc à donner aux jeunes les possibilités d'expérimenter des comportements et de vivre des mises en situation autonomes. L'éducation qui est proposée dans un mouvement comme le nôtre n'est pas un apport facultatif dans la construction de la personne. C'est bien la personne elle-même qui est au cœur de cette

éducation, et c'est cette capacité qui permet aujourd'hui à chaque jeune de trouver sa boussole intérieure.

Comment les générations d'adultes qui ont une place dans la vie active permettent-elles à chaque jeune de découvrir sa boussole intérieure ? Cette mission induit un accompagnement du jeune sur un itinéraire conduisant le jeune d'une situation de dépendance à un état d'autonomie. Cette pédagogie est d'abord fondée sur la confiance réciproque. Cette confiance est vitale dans les mouvements et dans toute structure, elle constitue la capacité à ne pas infantiliser les jeunes. Or l'adolescent, en particulier, a besoin de vivre dans un climat de confiance précisément parce qu'il est inquiet et doute des autres et de lui-même.

De plus l'éducateur, dans le mouvement, apparaît comme un médiateur entre les jeunes et la société. Notre capacité à être médiateur entre les lois sociales et une formation personnelle, notre capacité à mettre en relation une vie intérieure, une formation de la personnalité à travers un engagement social et une place dans la société, représentent sans doute l'un des défis les plus importants aujourd'hui. La référence à une loi interne reposant sur des règles est aussi une occasion d'améliorer cette capacité.

L'adulte accompagne les adolescents, il chemine avec eux en s'efforçant de comprendre et de parler leur langage. Il est à l'écoute pour entrer dans le projet des jeunes. Enfin, il est invité à révéler chaque adolescent à lui-même et, à tout le groupe, le sens de ce qu'il a vécu.

La relation éducative doit permettre une auto-éducation. Cela nécessite une attitude d'accueil, de stimulation et d'encouragement. Elle doit permettre une prise en charge de soi, des découvertes, des explorations. Laisser choisir le jeune ne doit pas se traduire par un abandon dans l'action. L'adulte, au contraire, doit être là pour lui donner des moyens de réaliser ses projets. Il doit lui indiquer où et comment se procurer ce qui lui manque et comment il devra s'y prendre.

Il est important de signaler que tous les jeunes, d'une part,

ne s'engagent pas à l'intérieur des mouvements – un certain nombre reste aux portes –, d'autre part, que la capacité à réussir dans la vie reste sans doute un point essentiel, qui passe quelquefois par une dimension de survie. Les mouvements peuvent traverser un certain nombre de difficultés parce que la question des éducateurs est centrale.

Malheureusement, on n'a pas toujours la faculté de mobiliser des adultes, hommes et femmes, pouvant établir cette relation.

Ce qui est essentiel et vital, c'est que la relation éducative dans notre société est interrogée aujourd'hui dans la famille, dans les institutions éducatives telles que nos mouvements, dans le monde sportif également, dans sa capacité à permettre à des générations différentes de vivre ensemble un projet commun.

Les jeunes et l'engagement politique

En commençant notre intervention de ce soir, nous avons évoqué – au-delà de la notion de mouvement et de la relation éducative – également la question de l'engagement politique. On touche là une question extrêmement complexe parce que la génération qui nous intéresse dans cette transmission vit les mêmes interrogations qu'un certain nombre d'adultes.

En premier lieu, même s'il ne s'agit pas de l'objet direct de la structure intermédiaire, j'ose affirmer que, sur le plan de l'éducation au politique, la famille constitue un point central dans cette première étape vers une découverte ou un intérêt à cette réalité.

Faire partie d'une famille, dans un milieu social donné, habiter en un lieu défini, sont autant d'attributs et de circonstances qui façonnent l'identité politique des individus. Chaque enfant hérite à sa naissance d'un certain nombre d'attributs matériels et symboliques qui vont déterminer les conditions de son insertion dans la société.

La famille fournit les premiers repères politiques, les premiers exemples, les premières informations. Que ceux-ci soient affir-

més ou au contraire peu explicités, c'est à partir de cette première représentation, en quelque sorte privée, de la politique, que l'enfant, en grandissant, forge et confronte à la réalité extérieure ses connaissances initiales.

Dans l'histoire des familles, au fil des générations, les mouvements de continuité et de rupture dans la transmission des valeurs donnent à voir les persistances ou les rejets qui œuvrent à la constitution des identités politiques personnelles. Ce n'est pas une histoire simple tant les paramètres, notamment les plus affectifs et les moins conscients, restent le plus souvent opaques dans cette négociation. Toute filiation politique résulte de la façon dont chacun saura ou voudra s'inscrire dans l'histoire familiale singulière qui l'aura porté.

Les chemins de la transmission familiale sont toujours tortueux, mais, aujourd'hui, ils sont sans doute encore plus complexes que par le passé. Parce que la famille et son rôle dans la socialisation des individus ont changé. Mais aussi parce que le contenu de ce qui peut définir un héritage politique s'est sans doute un peu brouillé.

La transmission familiale en est donc le point de départ, mais le temps de la jeunesse va conduire à d'autres découvertes qui vont passer par le droit de vote, par l'expression politique, par le collège, par le lycée, par un certain nombre de lieux et notamment – vous avez pu le vérifier et l'entendre ces derniers mois et années – par les manifestations de jeunes en 1986 ou autres qui sont aussi des premières expériences de débat politique dans la cour du lycée. En tant que président du Conseil national des Associations de jeunesse et d'éducation populaire, j'ai pu constater un développement des associations lycéennes. Ce phénomène récent date d'une quinzaine d'années dans notre pays.

Sur cette question de l'engagement en général, on est en face d'un paradoxe : celui de l'intégration sociale. Les jeunes sont soumis à nombre d'injonctions contradictoires. Ainsi leur demande-t-on d'être adultes plus tôt et, juridiquement, ils le sont. Mais ils n'ont pas les moyens d'exercer leurs responsabilités faute de pouvoir s'inscrire réellement dans la société. On les

retarde dans la prise de responsabilité au sein de la société. On les incite à poursuivre des études, à obtenir des diplômes plus qualifiés sans pour autant leur garantir un débouché professionnel correspondant. Ainsi leur propose-t-on de multiples dispositifs pour mieux articuler la formation et l'emploi, tout en les gardant dans une situation de dépendance. Ces expériences ont des répercussions sur la construction de leur identité politique. Par exemple, lorsque Jacques Chirac a été élu président en 1995, nous avons observé de la part de la génération des jeunes adultes de notre mouvement, et dans les débats, une attente très forte tant au sujet de ces questions que je viens d'évoquer que de ces injonctions paradoxales pour lesquelles ils souhaitaient que le politique donne des réponses concrètes à leurs soucis quotidiens.

En fait cette génération rêve d'un idéal et d'un monde lointain et planétaire, mais attend des réponses concrètes du politique. L'engagement politique les concerne donc dans leur vie quotidienne. Leur rapport au discours politique passe alors par une moralisation : « Faites ce que vous dites » ou par une plus grande référence à des valeurs éthiques ou morales qui émergent dans notre pays au-delà même de cette génération.

Sur ce plan de l'engagement politique, on assiste à la mise en place des formes intermédiaires – je ne pourrais pas beaucoup évoquer la réalité des partis puisque je ne suis pas un spécialiste de cette question-là. Toutefois l'engagement politique d'un certain nombre de jeunes passe par l'idée de la création d'associations de défense d'intérêts ou par une idée de participation à des débats sur un sujet donné, notamment autour des questions humanitaires ou des droits de l'homme. On a vu, au cours des années 1980 et 1990, un fort engagement sur le terrain de la place dans la cité de cette génération donc de la politique, au sens noble du terme, qui s'appuie sur le développement d'associations locales autour de la protection de l'environnement, de la défense des droits des enfants, des droits de l'homme et dans lesquelles on a une mobilisation très forte d'une génération.

On le sent tout particulièrement dans les quartiers et dans la génération des jeunes Beurs. Nous sommes impliqués depuis le

début des années 1990 dans la politique de la ville, à travers une proposition que nous appelons « Plein Vent ». Nous avons pu alors constater un développement important d'associations locales qui ne cherchent pas forcément à se relier à d'autres associations nationales et pour lesquelles des associations comme la nôtre, les Scouts de France, servent d'associations supports pour la formation de cadres, dans la reconnaissance ou dans le soutien de ces initiatives. La démarche peut être résumée ainsi : « On a un problème dans notre cage d'escalier ou dans notre cour et on va essayer d'apporter une solution ! »

Il y a là une modification importante autour de la notion de structure intermédiaire. Si nous avons dans le pays une tradition de grandes fédérations et de grandes associations nationales, depuis quelques années nous assistons à un éclatement des structures intermédiaires et pas nécessairement à une fédération de ces initiatives locales à l'intérieur d'une même structure. Ce n'est pas un phénomène propre à nous, associations catholiques, mouvements d'Église, c'est un phénomène qui traverse les associations laïques, que ce soit la Ligue de l'enseignement, les Francas ou d'autres associations. Elles ont du mal aujourd'hui à fédérer ces initiatives ; elles créent alors des soutiens, des services, mais ne répondent pas toujours aux attentes de la population.

Comparés aux générations précédentes et particulièrement à celle de leurs parents, les jeunes d'aujourd'hui sont sans doute une génération charnière où s'expérimente la nécessité d'une transmission entre deux univers de référence, deux cultures. Ils naviguent à vue entre une société où les repères sont ceux de la génération d'avant et l'idée que les choses bougent, qu'on est en mutation et qu'il faut inventer autre chose. Cette idée qu'il faut inventer autre chose, fondée sur une éthique, sur une morale, sur des repères très forts, est extrêmement présente dans la discussion et les débats que l'on peut ouvrir avec la génération des 20-30 ans.

L'éducation non formelle

Le dernier point que je voulais évoquer concerne ce qui, par rapport à la question nous intéressant ce soir, peut engendrer des pistes de réflexion à la fois pour nos mouvements et pour des institutions comme la vôtre, intéressées par les questions d'éducation.

Je voudrais m'appuyer sur le rapport de Jacques Delors à l'Unesco qui place au cœur de la réflexion l'éducation comme processus qui dure toute la vie. En 1995, par un ouvrage, *L'éducation, un trésor est caché dedans*, J. Delors développait ce concept d'éducation tout au long de la vie. Il me semble que les structures intermédiaires que nous constituons ont à s'inspirer de cette idée. À la fois pour des questions de flexibilité, mais aussi pour des questions de modification des cartes ; parce que la transmission nous renvoie à l'acte d'éduquer et à l'idée de permettre à un jeune de devenir un adulte pleinement responsable dans la cité. Ainsi cette conception de l'éducation, en tant que processus, doit nous conduire à nous interroger à partir de votre thème pour cette année.

Le rapport Delors indique trois pistes : d'une part, une éducation formelle à l'école ; d'autre part, une éducation informelle qui peut se situer autour de la vie de famille, des groupes dans la rue, du *skateboard* ou des activités que peut avoir le jeune ; enfin, une éducation non formelle qui s'appuie sur des institutions, des mouvements, des clubs ou des organisations de jeunes. On voit bien le complément que peut apporter chacune de ces structures, et je m'intéresserai plus particulièrement à l'éducation non formelle dans les mouvements.

Derrière l'engagement de nos mouvements dans l'acte de transmettre, on retrouve bien les quatre piliers proposés par ce rapport.

Le premier, *apprendre à savoir*, combine une instruction générale suffisamment large et l'approfondissement de quelques

thèmes. Cela signifie apprendre à apprendre, de façon à pouvoir exploiter les possibilités d'éducation qui s'offrent tout au long de la vie. Ceci en fonction de l'institution et de son projet éducatif. Nous avons aujourd'hui, dans le pays, des mouvements spécialisés dans l'acte d'apprendre à savoir et qui apportent une réponse en la matière.

Le deuxième c'est *apprendre à faire*. C'est toute la question de l'acquisition de compétences, c'est aussi la capacité à bâtir des relations interpersonnelles et du travail en équipe. On voit bien le rôle tout particulier des apprentissages que nous développons dans nos groupes locaux.

Troisième piste que l'on peut relier aux structures associatives : *apprendre à vivre ensemble*. Apprendre à connaître les autres, à travailler en équipe, bien sûr, mais aussi à régler les conflits, à respecter les valeurs et à affirmer ses valeurs ou ses choix. L'« apprendre à vivre ensemble » est très fortement interrogé dans notre société aujourd'hui. On le voit dans les débats, questions et conflits qui ont pu se poser ces derniers mois.

Le quatrième axe correspond à *apprendre à être*. C'est donc l'idée de développer son caractère et d'agir de façon plus autonome. L'idée de développer son caractère est centrale pour nous dans le scoutisme, à travers notamment la promesse, l'engagement. Cet « apprendre à être » passe par l'acquisition d'attitudes essentielles à la vie.

Caractéristiques des structures intermédiaires dans la transmission des valeurs

On pourrait aussi se poser la question des caractéristiques de ces structures intermédiaires dans la transmission entre générations et dans la transmission des valeurs. Les structures intermédiaires présentent plusieurs caractéristiques qui leur permettent d'apporter une contribution unique au processus d'éducation permanente. Je voudrais en relever quelques-unes ici ce soir.

Ce qui caractérise les structures intermédiaires c'est qu'elles sont généralement centrées sur la personne et accordent une grande importance à l'engagement, à la prise de responsabilités et à l'épanouissement personnel. C'est la première idée : l'homme est l'artisan de son propre développement, nous voulons le développement de l'homme et de tous les hommes. *Populorum progressio*, l'encyclique du pape Jean Paul II, a nourri la charte des Scouts de France, par exemple.

Deuxième idée, il y a une volonté d'engagement social ou de prendre sa part à la construction de la société. À côté de la formation d'une personne, d'un personnalisme, il y a une volonté de participer à la vie de la société, à la vie de la communauté et de s'intéresser à cet interstice dans lequel une institution peut prendre toute sa place. En y regardant de plus près, je vous proposerais quelques critères.

Le critère du volontariat. La plupart des organisations de jeunesse sont composées de volontaires. Ils y adhèrent librement. Et même si la famille joue pleinement son rôle au départ, la réussite d'un mouvement est qu'à un moment donné le choix devient un choix personnel et individuel. Cela conduit en fait à une adhésion volontaire.

Deuxième critère : l'apprentissage par l'expérience. Ce sont des structures qui sont basées essentiellement, en matière éducative, sur des démarches expérimentales. L'apprentissage découle du faire et non du dire. C'est donc l'apprentissage par l'action. On le retrouve dans beaucoup de nos structures intermédiaires basées sur cette approche.

Troisième critère. Lorsqu'on se situe sur le terrain éducatif, la volonté est de proposer un programme progressif. La plupart des organisations d'éducation de jeunes appliquent ou développent une proposition éducative qui tient compte des étapes de la vie. Vous le retrouvez dans la plupart des mouvements de l'Église de France qui proposent – que ce soient les mouvements d'Action catholique ou le scoutisme – une progression en fonction des étapes de la vie et qui va jusqu'à un achèvement :

l'engagement plein et entier, en tant que chrétien, en prenant toute sa part dans la société.

Quatrième axe : l'idée de groupe de pairs. Les jeunes sont membres d'un groupe de leur âge. C'est le critère des mouvements de jeunes en particulier. Ce n'est pas forcément le critère des mouvements intergénérationnels, mais il existe dans ces structures intermédiaires des mouvements qui reposent en permanence sur de l'intérogénération. Lorsqu'ils sont basés sur une idée qui va être, par exemple, la promotion du cinéma et lorsqu'il s'agit d'éducation, soit dans une relation éducative avec un adulte, soit aussi autour d'une démarche horizontale entre un groupe de pairs, c'est le groupe de camarades ou d'amis qui va s'appuyer sur un cadre, sur un idéal commun.

Autre critère : la relation entre jeunes et adultes. Les organisations éducatives de jeunesse offrent la possibilité d'établir un partenariat, présent dans toutes les organisations, entre les jeunes et les adultes dans une situation dans laquelle les uns comme les autres sont souvent volontaires – on s'interrogera sûrement tout à l'heure sur les notions de volontariat et de professionnalisme dans la transmission – et cela passe par le respect mutuel ou la découverte d'un respect mutuel et la confiance, la pédagogie de la confiance que j'évoquais tout à l'heure.

Un autre aspect : la capacité d'initiative et de responsabilité. Au rapide tableau que j'ai brossé tout à l'heure sur les attentes des 20-30 ans, les mouvements de jeunes vont offrir un cadre et des activités où existe la possibilité de prendre des initiatives ou des responsabilités. À la fois parce que le regard porté sur la société nécessitait de former une élite – on pourrait également s'intéresser à cette question-là dans l'histoire – mais aussi parce qu'aujourd'hui il est indispensable qu'à côté d'une connaissance ou d'un bagage scolaire, des capacités d'initiative, de travail en équipe soient également valorisées. Sur ce plan de l'initiative et des responsabilités, nous vérifions que dans le cadre de l'insertion professionnelle dans le monde de l'entreprise, très souvent, les capacités d'initiative et de responsabilité valorisées par un enga-

gement dans une association ou dans un mouvement sont prises en compte au moment de la sélection, à diplôme équivalent.

Plus particulièrement, les organisations fondées sur une référence à une religion – pour ce qui nous concerne la religion catholique et la référence à l'Évangile – vont fonder l'ensemble de leur action sur des finalités, sur des valeurs, et sur un sens. C'est sans doute sur ce dernier point que la crise des structures intermédiaires est la plus grande. Autant va-t-on retrouver les points précédents sur des angles de méthode, autant pointe-t-on des questions profondes et de société, notamment parce qu'on a en face de soi une génération en quête de sens à sa vie. Sur ce plan-là – on a pu le vérifier à propos des Journées mondiales de la jeunesse –, il faut nous intéresser tout particulièrement à des besoins qui sont fondés sur des valeurs de fraternité. Si je prends l'exemple des JMJ, on constate que les jeunes qui s'étaient impliqués étaient présents et fortement motivés par cette rencontre du différent et du proche sur des valeurs et une référence à l'Évangile de Jésus Christ. La plupart des structures intermédiaires qui, aujourd'hui, se questionnent, le font plus particulièrement sur leurs projets. Beaucoup d'organisations refondent et repensent leur projet éducatif parce qu'elles s'interrogent : « L'intuition originelle est-elle toujours valable dans une mutation sociale sans précédent ? Est-ce qu'il faut l'adapter ? Comment adapter cette proposition qui est la nôtre ? »

ÉCHANGES DE VUES

LE PRÉSIDENT : Vous me permettrez au début de la discussion de vous poser des questions au ras du sol ! Où en êtes-vous de vos effectifs ? Autrefois on voyait les garçons dans les rues avec le chapeau, le bâton ; on ne les voit plus guère ! Avez-vous des thèmes d'année ? Lesquels ?

Enfin, la vie spirituelle : qui est chargé de quoi ? Y a-t-il un aumônier général ? Autrefois on pouvait citer les noms du père Forestier, du père Doncœur, du chanoine Cornette ! Autrement dit : on les connaissait. Tout cela pour vous dire que nous avons besoin de quelques points d'ancrage avant de poursuivre notre échange de vues.

Il y a un point qui nous rapproche, c'est que vous avez parlé de la jeunesse comme modèle dominant, mais notre chance à nous ici c'est d'être aussi un modèle dominant : les retraités, c'est on ne peut plus dominant !

M. DA COSTA : Les effectifs en 1964 : 140 000 adhérents ; en 1974 : 45 000 adhérents. Vous avez là une réponse très précise. En 1994 : nous atteignons à nouveau le cap des 110 000 adhérents. Dans les années 1980 le mouvement s'est revitalisé de façon remarquable.

Qu'est-ce qui constitue aujourd'hui la réalité d'un mouvement de scoutisme comme celui des Scouts de France ? Au niveau de la visibilité, c'est sa disparition du champ de la vision

sociale pendant une période de son histoire contemporaine. En effet, autant les mouvements ont une histoire dans notre pays avec des signes identitaires très forts, valorisés jusqu'en 1968, autant il y a eu une crise qui a traversé notre mouvement, entre autres à partir d'une lecture de Rogers par Lewin mal interprétée et qui a conduit à une perte de repères et une perte d'identité. À un moment donné, des personnes en mouvement pensaient faire disparaître la notion de mouvement de scoutisme pour faire une organisation d'éducation juvénile, mais qui s'appuyait sur d'autres logiques.

Il y a eu à partir de 1973-1974 un réancrage dans deux directions : d'une part, sur la pensée originelle de Baden-Powell et des fondateurs du scoutisme catholique en France, le père Sevin et le chanoine Cornette et, d'autre part, sur un réancrage identitaire très fort dans l'Évangile et dans notre identité catholique. Cela est passé notamment par la proclamation d'une charte fondée sur les encycliques *Populorum progressio* et *Redemptor hominis*, qui ont servi de base à la rédaction de cette charte. Ceci implique, dans la période récente, une plus grande visibilité du mouvement ; l'an dernier, nous avons un jamboree qui a réuni à Jambville 24 000 jeunes et adultes sur le thème : « Choisis ta vie ».

Il n'y a pas de thème d'année au niveau du mouvement. Nous avons un plan d'orientation qui s'intitule : « Scouts de France, rassembleurs d'espérance », pour trois ans, jusqu'en 1999. Tous les trois ans, l'assemblée générale vote un plan porteur d'une ambition. Jean Paul II disait aux jeunes des JMJ : « Vous êtes l'espérance du monde, vous qui aspirez à une vie toujours plus belle, fondée sur les valeurs morales et spirituelles qui rendent libre et dirigent nos pas vers l'éternité. »

Cette idée de « rassembleur d'espérance » est une intuition que nous avons, que d'autres ont aussi d'ailleurs, dans les mouvements de l'Église de France. Aujourd'hui, plus que jamais, des jeunes ont envie de se retrouver avec d'autres générations pour être « rassembleurs d'espérance ». Jamais, depuis les initiatives de Taizé à Paris ou des JMJ, nous n'avons eu une génération

qui aspire autant à vivre ensemble des temps forts. Cela nous donne d'ailleurs la responsabilité, en tant que mouvement, de les accompagner dans leur retour à la vie familiale et de paroisse. Cette notion d'espérance est vitale pour nous : quand on parle d'espérance, on parle aussi d'un ancrage dans l'Évangile de Jésus Christ. On ne parle pas d'espoir. Mais pour cette génération, dans un discours plus séculier, on peut aussi parler d'espoir. On peut parler de la jeunesse de façon positive qui ne soit pas : jeune = insécurité, jeune = négatif, jeune = chômage..., mais jeune = espérance = un développement possible.

Or le défi pour nous – et vous parliez de vie spirituelle des mouvements – est de mettre en route cette génération en disant qu'il y a un développement possible, qui n'est sans doute pas celui du « toujours-plus » qu'ont connu les générations d'avant, mais un développement fondé sur le partage, la solidarité des valeurs ancrées dans l'Évangile de Jésus Christ.

La question de l'aumônier est importante : c'est également celle de l'accompagnement spirituel de nos jeunes avec une baisse du nombre de prêtres disponibles, tout du moins d'une disponibilité moindre. Cela dit, nous sommes étonnés positivement et heureux du fait que les prêtres mettent dans leurs priorités l'accompagnement des mouvements de jeunes. Il n'y aurait pas une génération spontanée JMJ s'il n'y avait pas des prêtres qui s'investissent auprès de jeunes.

Malgré tout nous constatons une évolution importante. Nous nous retrouvons avec un certain nombre de lieux où nous n'avons plus d'aumônier en accompagnement. Cela responsabilise d'autant plus les laïcs dans cette éducation chrétienne et dans l'accompagnement des jeunes sur la globalité de leur développement.

M. BOISARD : Ce n'est pas un reproche que je vous fais, vous n'avez pas du tout parlé de la mixité. C'est un domaine tout à fait d'actualité et je sais que, pendant un certain temps, les Guides de France ont été un peu résistantes, si je puis dire, vis-à-vis du scoutisme masculin qui voulait un peu les embri-

gader. Où en êtes-vous ? La mixité c'est une réalité, elle existe dans l'enseignement. Je ne me prononce pas si c'est un bien ou un mal, je voudrais savoir ce que pensent les Scouts de France de ce problème. Que faites-vous ?

M. DA COSTA : Le mouvement depuis 1982 est un mouvement de garçons et de filles accompagnés depuis les origines par des hommes et des femmes adultes en situation d'éducation.

Il y a différentes situations dans le mouvement. Il existe des lieux où des groupes locaux vont proposer un scoutisme avec des unités, c'est-à-dire un groupe par tranche d'âge de garçons, un autre groupe de filles, et ainsi bâtir un projet de groupe. Il y a d'autres lieux où les groupes sont mixtes. C'est le cas des scouts, par exemple, entre 11 et 15 ans qui regroupent des équipes de garçons et des équipes de filles.

Ce qui est important c'est que jamais l'équipe n'est mixte – chez les Scouts de France, ce choix est clair. L'autre aspect, c'est qu'en fonction des tranches d'âge il peut être utile – c'est une réflexion que nous avons – d'avoir des groupes homogènes de garçons et des groupes homogènes de filles.

Voilà la réalité des Scouts de France aujourd'hui, c'est une diversité de propositions, de groupes qui, en leur sein, vont accueillir des garçons et des filles, d'autres qui n'accueilleront que des garçons, ou d'autres qui n'accueilleront que des garçons et des filles dans des unités différentes...

Quel est l'enjeu ? J'ai répondu sur le plan structurel, l'enjeu n'est pas là ! L'enjeu est d'éduquer aujourd'hui des garçons et des filles à la différence, à la complémentarité et à des relations homme-femme dans une société qui véhicule des images ou des représentations de la femme ou de l'homme qui sont totalement contraires à notre idéal.

Cela nous donne des responsabilités en tant que mouvement d'éducation dans ce « vivre ensemble hommes et femmes », ainsi qu'une capacité dans les groupes Scouts de France à intégrer une identité sexuée – « je suis homme, je suis femme » – en proposant des modèles d'identité sexuée différents : être louve-

teau, être louvette... alors que les rôles sociaux peuvent être tenus par des hommes et par des femmes. L'ambition de notre proposition éducative est d'éduquer des garçons à devenir des hommes, des filles à devenir des femmes – pleinement hommes, pleinement femmes – qui prennent leur place dans la société, dans des rôles sociaux qu'ils choisiront, en respectant leurs différences et en découvrant une complémentarité possible. Voilà les principaux enjeux d'un mouvement qui, on peut le dire, est devenu un mouvement mixte, mais qui, sur le plan éducatif, tient compte pleinement de cette identité sexuée et de cette vision d'une éducation de garçons et de filles.

Nous n'avons pas réussi, Guides de France et Scouts de France, à former un seul mouvement pour des raisons institutionnelles et éducatives. À l'époque, nos assemblées générales n'ont pas pu se mettre d'accord sur une vision commune. Mais le temps est passé par là, et aujourd'hui le mouvement a développé une proposition spécifique d'éducation des garçons et des filles.

M. BERTRAND : N'existe-t-il pas les Guides de France qui recrutent uniquement des filles ? Ce sont les Scouts de France qui sont devenus géminés.

M. DA COSTA : Les Scouts de France sont un mouvement de garçons et de filles, les Guides de France ont souhaité rester un mouvement d'éducation de filles.

M. ARSAC : Vous avez insisté sur la disparition des repères, la perte des systèmes de valeurs, la perte de sens, etc. Avez-vous une petite idée de ce qui s'est passé pour nous amener là ? Est-ce que c'est la multiplicité des cultures en France ? Est-ce que c'est un défaut de transmission qui fait que ça n'a pas marché ? Que sais-je ?...

M. DA COSTA : Pourquoi à un moment donné cette perte de valeurs ? D'une part, je l'ai évoqué tout à l'heure dans le rapport

entre générations, il y a eu dans les années 1970, dans les débats qui ont traversé notre pays, une volonté de remettre en question le pôle des finalités. On l'a vécue dans le mouvement, notamment par rapport à des références d'identité catholique ou à des références éducatives. Cette génération-là a souhaité imaginer un autre modèle de relations, un autre modèle de vivre ensemble.

Ce qui est certain aujourd'hui c'est que cette perte de valeurs ne doit pas être surestimée. Ce ne sont pas forcément les valeurs d'hier qui sont la réponse aux questions d'aujourd'hui. Cela passe aussi par le fait de revenir sur le sens que l'on veut donner à ces valeurs. Il faut définir ce que l'on entend par « valeurs » parce que cela peut rester un terme générique derrière lequel on se réfugie.

Si on parle de famille, il y a des valeurs du « vivre ensemble », de promotion du sens de la famille. Et très précisément, au niveau des politiques publiques, il s'agit de vérifier ce qui est fait pour promouvoir la famille et de soutenir la relation éducative mère-enfant, par exemple.

Si l'on parle de valeur, que fait-on par rapport à ces valeurs ?... Il nous faut prendre chaque valeur et la préciser davantage. Le multiculturel est une dimension qui, dans un mouvement comme le scoutisme, est extrêmement présente, dès les origines. Nous ne sommes pas un mouvement d'origine française mais anglo-saxonne. Très rapidement, certaines vues à l'intérieur du mouvement ont engendré une vision large, une vision planétaire. La dimension internationale ou multiculturelle est perçue comme une richesse extrêmement importante dans le scoutisme. Ceci implique, sur des questions de xénophobie, de racisme ou autre, une très grande sensibilité de la part des jeunes qui sont dans notre mouvement à travers la lutte contre les idées de racisme ou d'intolérance parce que, de fait, on éduque à la découverte de l'autre, qu'il soit étranger en Afrique ou à nos portes. En cela nous rejoignons notre identité chrétienne et catholique.

M. CATRY : Ma question porte sur l'insertion professionnelle des jeunes et en particulier sur la difficulté d'amorcer une première expérience professionnelle.

La plupart des offres d'emploi s'entendent après une première expérience en entreprise. Or nous savons combien va croissant le chômage des jeunes. La tranche des 24-28 ans est particulièrement éprouvée. Est-ce qu'il faut légiférer ? Peut-on contraindre les entreprises à embaucher des jeunes comme c'est déjà le cas en ce qui concerne les handicapés ? Je ne voudrais pas, bien sûr, mettre sur le même plan jeunes et handicapés, bien que dans ce pays la jeunesse soit souvent un handicap. Faut-il imposer un quota de jeunes dans les entreprises ?

M. DA COSTA : Je ne répondrai pas directement à votre question, mais je parlerai de ma fenêtre à partir de l'expérience qui est la nôtre.

Sur les dispositifs emplois-jeunes, je suis concerné à plusieurs titres : d'une part, au titre des Mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et, d'autre part, au niveau des Scouts de France. Ce que l'on peut constater – je le disais au ministre de la Jeunesse et des Sports – c'est l'espérance que l'on donne à toute une génération, celle du premier emploi. Sur ce plan-là, on génère une espérance extrêmement importante. Pour les acteurs qui sont à l'initiative et pour ceux qui ont à la développer au niveau des associations, des mouvements et autres, il y a là une responsabilité d'une génération à l'égard d'une autre. Il n'y a pas de droit à l'erreur. Il ne s'agit pas d'une question d'ordre politique, mais de l'avenir de notre société. Si on échoue dans des dispositifs publics – et il y a aujourd'hui trop de dispositifs publics d'aide à l'insertion –, on risque d'avoir des réactions de cette génération qui ne seront plus de l'espérance, comme je l'évoquais tout à l'heure, mais qui pourraient être de la désespérance. Nous n'avons pas le droit, en tant qu'éducateurs, d'aller sur ce terrain-là.

Sur le terrain économique, mon point de vue revient à la question de l'éducation non formelle que j'évoquais à la fin de mon exposé. Nous avons construit un système d'éducation qui est passé de la notion d'instruction à celle d'éducation, fondé sur la connaissance et le savoir. Il nous faut aujourd'hui passer

à des apprentissages, qui sont d'un autre type, dont le monde de l'entreprise a besoin. L'Allemagne, par exemple, a développé en matière d'apprentissage des expériences dans le milieu professionnel bien au-delà de ce que nous développons chez nous.

La vocation d'un mouvement comme le nôtre a pour objectif de former un chrétien qui prenne sa place dans la société, en lui permettant de découvrir un métier. Sur ce plan-là j'aurais quelque chose de simple à proposer au ministre de l'Éducation nationale, c'est le système des badges qui, dans le scoutisme, existe depuis 1907 et qui donne à des scouts l'occasion de faire des expériences. J'évoquerais ici deux projets de jeunes : une usine de pâtes de fruits en Guadeloupe est née d'une équipe de jeunes compagnons ; un jeune – un de mes scouts à Poligny dans le Jura – a créé une entreprise fabriquant des emballages de sonorisation et des enceintes. Tout cela a débuté lorsque ce jeune animait les fêtes des scouts dans la région Franche-Comté. L'idée de l'entreprise est née là. Aujourd'hui, à 24 ans, il est responsable de quinze salariés.

Cela veut dire également que les générations qui sont juste avant se posent la question de la place qu'elles sont prêtes à faire aux générations qui arrivent. On doit, sans doute, partager davantage.

Père GUITTON : J'ai entendu votre exposé avec d'autant plus d'intérêt que j'ai un long passé dans le scoutisme à tous les niveaux, y compris celui d'aumônier de Pionniers et de Rangers, comme on disait dans les années 1970.

Ma question se relie à la précédente au sujet du chômage. Il doit se trouver que, parmi les jeunes chefs de 20 à 30 ans, il y ait des chômeurs. Je ne pense pas que le mouvement scout les refuse parce qu'ils sont chômeurs, mais le fait qu'ils soient chômeurs peut créer malgré tout quelques problèmes parce qu'il faut peut-être les freiner. Ils peuvent se dire que, parce qu'ils sont plus disponibles, ils vont pouvoir en faire davantage. Et puis, par rapport à ce rôle de médiateur du chef entre le jeune et la société, leur attitude créera forcément un malaise. Com-

ment vivez-vous cette situation, actuellement, avec des chefs qui sont chômeurs ?

M. DA COSTA : C'est une question très importante. Au-delà de la relation éducative entre les adultes et les jeunes dont j'ai déjà parlé, je n'ai pas assez développé les relations entre générations d'adultes, parce que ce n'était pas forcément le thème des relations intergénérationnelles. C'est le cas, par exemple, d'adultes de 22 ans qui sont en situation de responsables, chefs ou cheftaines, et d'adultes de 40 ou 50 ans qui peuvent aussi vivre des situations de chômage.

Il existe d'une part des solidarités et des réseaux qui se mettent en œuvre, y compris dans la recherche d'emploi, mais également des mises en contact qui agissent à ce niveau. La question du chômage est centrale et complexe. Elle pose la question de l'état moral de nos responsables et également de la responsabilité du mouvement. Notre vocation est d'être un mouvement d'éducation et, dans le domaine du chômage, nous pourrions être plus entreprenants. Notre vocation directe n'est cependant pas d'être un mouvement d'insertion professionnelle. Cela dit, il y a une formidable réponse, qui est sans doute la plus importante, c'est la réponse de la mise en réseau ou de la mise en relation. Ces adultes qui sont en situation de chômage vivent dans le mouvement et trouvent ainsi l'occasion d'échanger, d'évoquer leurs difficultés, de partir sur d'autres orientations.

Cela nous renvoie à des expériences qui ont été développées dans le mouvement : soutien des responsables ; remotivation ; apprentissage des techniques d'entretien ; réalisation de CV, etc. Cela passe aussi par le fait que nous avons créé récemment une Fondation qui nous met en rapport avec le monde de l'entreprise. En quoi un mouvement comme le nôtre crée-t-il des ponts avec le monde de l'entreprise ? Un certain nombre de leaders du monde économique ont été scouts à un moment de leur vie. Notre mouvement intensifie ses liens avec le monde économique parce que cela peut aussi être l'occasion d'orienter des choix de

vie et des choix professionnels et peut-être de mettre en réseau des individus.

Père GUITTON : À l'inverse, comment un jeune de 14-15 ans vit-il sa relation avec un chef qui est au chômage ?

M. DA COSTA : Il ne se pose pas cette question. Cela va dépendre de l'état moral du responsable à un moment donné. S'il déprime et qu'il est en difficulté, le jeune le ressentira nécessairement. Mais il existe une relation avec le responsable en recherche d'emploi engendrant une situation dans laquelle le statut social est peu présent.

La tenue scout symbolise dans le mouvement une intention. Cela a été rappelé tout à l'heure par le président. Quand un responsable arrive dans le mouvement, il porte une tenue scout. On ne lui pose pas la question de savoir s'il est instituteur, polytechnicien ou ouvrier. C'est ce qui se passe dans la tête des jeunes. Peu importent les difficultés qu'il peut traverser ou la question sociale. Pour le jeune, c'est son chef ou sa cheftaine qui est en face de lui. Si le chef en parle, il y a de la part du jeune une attention, une complicité et une écoute dues à la complicité.

Père GUITTON : À propos de la conscientisation politique. Vous parliez du père Liégé. J'étais à ce moment-là chef, pendant la guerre d'Algérie, et je me souviens de cette faille qu'il y a eu entre les chefs de la branche Scout et la Route où on a peut-être dit trop vite et de manière un peu sotte : « La Route est à gauche et les chefs scouts sont à droite. » Alors qu'il y avait, grâce au père Liégé et à Paul Rendu, une conscientisation à l'échelon des Routiers, sur le plan politique.

Est-ce que cela n'a pas montré la limite de la conscientisation politique à l'intérieur d'un mouvement ? Et aujourd'hui, les conditions sont peut-être différentes, je ne sais pas s'il y a une réponse à donner, et elle serait peut-être longue...

M. DA COSTA : Et elle est complexe ! Parce qu'il faudrait analyser la crise de la Route de 1956. À l'époque ils étaient 15 000 routiers, aujourd'hui il y a 5 000 compagnons.

Le contexte n'est pas le même, ne serait-ce que parce que la notion de mouvement de jeunesse à l'époque était extrêmement importante. Il y avait la JAC, la Route... C'était à la fin de la IV^e République, période de réaction marquée par la circulation de nombreux textes ; même les scouts invitaient à remettre en cause l'organisation de la IV^e République, qui connaissait quelques crises et difficultés. Pour compenser une situation de crise politique dans le pays, les mouvements avaient joué un rôle très important dans une démarche d'éducation.

Aujourd'hui, éduquer au politique est central et vital et il faut valoriser le politique. La responsabilité d'un mouvement comme le nôtre est de placer le politique au centre de sa mission. Pourquoi ? Je mesure bien ce que je dis en le précisant : parce qu'il en va de l'avenir d'une démocratie que de valoriser le politique et l'action de l'homme et de la femme politiques. À eux aussi également d'assumer les responsabilités que cela engage. Il est grave pour une démocratie que le politique traverse une crise aussi importante que celle que nous connaissons.

Et si nous centrons souvent nos réflexions sur la vie de la cité et sur l'engagement dans la société, cela veut dire aussi que l'on doit, en tant que mouvement d'éducation, inviter à une prise de responsabilités en réaction à la crise du civisme ou à des formes d'incivilité. Des raisons profondes expliquent la situation présente. Quand je place le politique au centre du débat, je situe l'engagement dans un parti comme une liberté, une responsabilité individuelles qui prolongent notre responsabilité de mouvement, c'est un choix personnel et qui reste du domaine de la liberté individuelle ; nous ne sommes plus dans notre responsabilité de mouvement.

En tant que chrétien – j'évoquais tout à l'heure les JMJ – nous sommes porteurs d'un certain nombre de valeurs, et ces valeurs ont sans doute une place à prendre dans le politique. L'étranger, l'autre, le différent, le plus pauvre, la solidarité... ont

leur place dans le débat politique et, sur ce plan, nous devons prendre nos responsabilités.

M. LAFONT : Votre exposé est extrêmement riche. Il suscite beaucoup de réflexions. Je vais me limiter à une question un peu technique.

Vous nous avez dit au début : ce qui caractérise le mouvement scout, c'est, puisque « les jeunes ont besoin de connaître les choix des adultes », la rencontre entre les générations. Vous avez dit ensuite : rôle éducateur des jeunes pour d'autres jeunes – et c'est ce que j'ai connu dans le mouvement scout quand j'y étais. Et tout à fait à la fin, vous nous avez dit : on fait des groupes d'âge.

De sorte qu'il semble que vous ayez abandonné ce qui faisait le caractère du scoutisme initial et qui est encore vécu dans certains mouvements du scoutisme, à savoir les équipes où l'on se retrouve de 12 ans à 16 ans avec ce rôle que vous avez évoqué de l'éducation du jeune par le jeune. Avec tous les échelons : le chef de 18-20 ans, le jeune chef de patrouille de 15-16 ans, n'ont pas le même rôle, mais il y a comme une graduation et une interpénétration des âges. Avez-vous abandonné cet aspect du scoutisme ou y revenez-vous ?

M. DA COSTA : Très précisément j'ai valorisé la place des adultes dans mes propos parce que je crois que le sujet de l'intergénération est central.

Au niveau de l'éducation des jeunes par les jeunes – c'est votre question – d'une part, nous avons revalorisé la fonction qui, par le passé, s'appelait le CP, que certains ont connue ici : le chef de patrouille est devenu pilote à l'âge scout.

La particularité des Scouts de France est d'avoir fait ce choix à l'époque des Rangers et des Pionniers. Cela s'inscrivait dans le fait que l'on voulait entrer dans le monde de l'adolescence, tenir compte de l'émergence de l'adolescence au début des années 1960. Nous l'avons conforté par l'émergence aussi de

l'âge du collège et du lycée. L'âge scout, c'est l'âge du collège ; l'âge pionnier, c'est l'âge du lycée.

Le mouvement est très souple aujourd'hui sur ces questions de tranches d'âge. Cela explique l'émergence de certaines associations de scoutisme – je pense en particulier en 1974 à la création des Scouts unitaires de France – sur la base de cette rupture de méthode.

Aujourd'hui cette question n'est pas centrale pour nous. La question n'est pas une affaire de méthode. La véritable question est : en quoi je pars de la réalité quotidienne des jeunes et en quoi le scoutisme constitue-t-il une réponse ? S'il faut passer par une proposition pour les 12-16 ans, le mouvement le fait.

En conclusion, l'éducation du jeune par le jeune, oui, mais en ne mettant pas le jeune dans des responsabilités qu'il ne pourrait pas tenir, qui seraient difficiles à vivre pour lui parce qu'il a sa propre croissance à faire.

Ces questions de méthode sont pour nous secondaires par rapport aux questions cruciales d'un tout autre ordre qui se posent et que l'on a évoquées ce soir.

Mme MARCHAL : Les questions cruciales : il se trouve que j'ai été en contact avec des mouvements de jeunes tout à fait différents puisqu'il s'agissait de la Prévention spécialisée à Paris.

J'ai été élue au conseil municipal au moment où la prévention spécialisée a commencé, en 1971, juste après Mai 68. Il se trouve que, par ces circonstances, j'en ai eu la responsabilité au conseil général par la suite. Et cela m'a appris beaucoup. Les problèmes étaient de fond. Les enfants étaient tout à fait « ensauvagés », si l'on peut dire. Ils n'avaient plus de culture. Pas tous ! mais beaucoup.

Il en est ressorti deux ou trois choses importantes malgré tout. D'abord que la Ville de Paris a fait un énorme effort qui a été couronné de succès car nous n'avons pas eu à Paris, contrairement à ce qu'on aurait pu avoir – parce que nous avons des ensembles qui étaient plutôt pires que dans certaines banlieues –, les skinheads, les complètement révoltés, les fous complets, les

abandonnés de tous. Nos éducateurs ont été fantastiques. Ils ont réussi quelque chose qui a été tout à fait remarquable.

Heureusement on n'en a pas parlé. Parce qu'il fallait surtout ne pas en parler, mais rester anonyme et discret. Mes collègues s'inquiétaient beaucoup de savoir où passait cet argent car cela a coûté 40 millions de francs par an à la Ville de Paris jusqu'à récemment. Maintenant, je ne sais plus parce que je n'y suis plus, mais cela a été une action très importante.

Deux points importants : c'est le seul endroit à la Ville de Paris où il y avait à la fois des laïcs et des religieux travaillant ensemble. L'abbé Gilbert est célèbre, il y avait beaucoup d'abbés qui l'étaient moins, le père qui travaillait dans l'association « Aux captifs, la libération », un père dont j'ai oublié le nom, qui travaillait à Pigalle et qui était un vieil abbé merveilleux. Ce lieu est devenu le « Bistrot du curé » mais, pendant vingt ans, cet abbé s'est occupé des petites prostituées et, croyez-moi, ce n'était pas tellement facile ; il l'a fait avec une énergie extraordinaire. C'était un exemple pour tous.

Le scoutisme, à ce moment-là, c'était presque impossible d'y arriver. Néanmoins, ce sont les méthodes scouts qui ont le mieux réussi. Je le leur expliquais en leur disant : il n'y a que ça qui marche ! Alors on a fait les canaux dans l'Ariège, des constructions qu'on restaurait de notre mieux... C'étaient des méthodes scouts que les éducateurs ont employées parce que les fous complets, les éducateurs chevelus, etc., ne duraient pas longtemps.

La seule chose à laquelle les jeunes étaient très, très sensibles, c'était le premier bulletin de paye. C'est pourquoi je suis très intéressée par les expériences de premier travail, parce que j'en ai vu qui revenaient au bout de deux ans et qui disaient : « Vous voyez, je l'ai toujours mon bulletin de paye », même quand ils avaient travaillé pendant trois mois. C'était l'époque des petits boulots où ça marchait. Beaucoup d'industriels nous ont aidés. Je vais faire de la réclame pour les Lacoste parce que l'un des garçons Lacoste nous prenait des garçons en stage ! Ce n'étaient pas des garçons formidables qu'il prenait en stage, mais des

garçons qu'il dépannait. Cela a été toute une expérience. J'espère que quelques-uns, après, auront des enfants qui seront scouts. Voilà.

M. COLLET : Vous nous avez beaucoup éclairés sur l'entraînement aux responsabilités vis-à-vis de la société, des engagements collectifs, de la participation à la vie politique.

Il me semble que vous nous avez beaucoup moins parlé de l'éducation *personnelle* : la Loi, oserais-je dire la BA, la « bonne action », le comportement fraternel vis-à-vis du prochain immédiat : est-ce que cela compte encore ? Ou est-ce qu'on est tellement happé par les relations collectives et sociales, la communication de masse, qu'on n'a plus le temps de s'occuper d'éducation ?

M. DA COSTA : Votre question me fait plaisir et constitue pour moi une question centrale.

Quand j'ai été élu, je me suis exprimé au sein de mon conseil d'administration en disant : « Il nous faut, en tant que Scouts de France, engager un chantier. Et ce chantier c'est de permettre aux jeunes, à côté d'un "nous" communautaire, de dire un "je" fondé sur l'intériorité. »

Nous avons, au cours des années 1970, reconstruit nos modèles pédagogiques et nos propositions éducatives. Nous avons affirmé dans un certain nombre de textes vouloir le développement de l'homme et de tous les hommes, sur la base de l'encyclique *Populorum progressio*.

Aujourd'hui, il nous faut permettre de dire « je » parce que la question que vous évoquez constitue un défi central, je crois, et l'un des apports du scoutisme à l'éducation. Là où nous sommes pertinents en tant que scoutisme, c'est bien dans la formation de la personnalité. Là où le scoutisme a apporté aux sciences de l'éducation, c'est dans cette capacité à former le caractère ou à permettre à des individus de découvrir à la fois une vie intérieure, spirituelle, fondée sur une exigence, une

ascèse, mais également une capacité à s'intéresser à l'éducation personnelle et communautaire.

Je l'ai dit à diverses reprises dans mon exposé : la formation personnelle s'accompagne d'une vie en communauté. Le scoutisme a toujours posé comme première cette formation de la personne : la vie de patrouille ou l'enquête sur les arts et traditions populaires me renvoient à ma propre intériorité.

L'image que j'utilise est celle de la « boussole intérieure » qui est pour moi centrale. Vous êtes là face au défi principal de la génération qui arrive, qui est celui de trouver à l'intérieur de soi des repères de vie qui fassent que, à tout moment, dans des choix de vie, chacun puisse choisir et bien choisir.

J'ai posé au début de mon intervention une question : « Quels atouts, quelles possibilités offrons-nous aux générations qui arrivent de choisir leur vie ? » Ne sommes-nous pas – et ma génération en particulier qui a une responsabilité pour ceux qui ont un emploi et une activité –, notre société n'est-elle pas en train de créer une dépendance des 20-30 ans qui fait que celle-ci ne leur permet pas ce choix et aura des conséquences lourdes pour eux quand ils arriveront à des choix de vie très tardifs ?

Le scoutisme, dans cette formation du caractère, s'appuie sur la générosité, l'ambition de donner des outils pour la vie et de permettre à chaque individu de devenir un citoyen engagé.

Si nous avons eu une rupture dans les années 1970 cela s'explique assez bien. Vous aviez à l'origine du mouvement des modèles qui étaient des modèles de combat : le chevalier, le parachutiste, le raider, etc., modèles qui formaient le garçon hors du monde et le remettaient dans le monde en créant une élite. C'était ça, l'idée. Le choix de l'époque de Michel Rigal, du début des années 1960, était d'entrer dans le monde, comme l'Église entrait dans le monde avec Vatican II. D'être préconciliaire et de s'intéresser à ce monde qui était devant nous, en prenant notre place au cœur de la vie. Cette place, nous l'avons prise, et des phénomènes sociaux ont fortement accentué la dimension communautaire de notre mouvement.

Aujourd'hui les rassemblements des jeunes le montrent : si

vous osez proposer une vie communautaire riche et, à l'intérieur de cette vie communautaire, donner place à la prière – j'ai écouté ce que vous avez dit, monsieur le président en début de soirée – place au silence, à l'intériorité, la génération des 18-30 ans s'y retrouve. Sachons faire silence, sachons prier. Dans cette société où tout bouge, où tout va très vite, l'individu a besoin de se retrouver et c'est pour cela que, notamment, nos amis du Chemin Neuf, ou d'autres, connaissent un certain succès parce qu'ils osent proposer des temps centrés sur la vie intérieure.

LE PRÉSIDENT : Je voudrais vous poser une question. On est commissaire général jusqu'à quel âge et pour combien de temps ?

M. DA COSTA : C'est très clair. Mon mandat – je ne réponds pas pour mes prédécesseurs ni pour mes successeurs – est de six ans, il se termine en septembre 2001. Il est renouvelable dans l'absolu, mais je ne le souhaite pas en ce qui me concerne.

LE PRÉSIDENT : Je crois pouvoir exprimer au commissaire général Philippe Da Costa notre admiration pour la façon dont il a développé son thème, la maîtrise avec laquelle il a répondu à nos questions.

Vous permettez à l'ancien que je suis de formuler un souhait qui concerne votre avenir. En 2001 vous aurez à peine 40 ans. Les dons que vous avez reçus du ciel, l'expérience acquise auprès des jeunes, la nécessaire relève des générations pour conduire notre pays... autant d'atouts pour révéler une vocation politique conçue comme l'une des plus belles façons de servir. Cher ami, bonne chance !

L'ÉTAT PEUT-IL ENCORE ÉDUQUER ?

Par M. Roger FAUROUX

Ancien ministre

Président d'honneur de Saint-Gobain

Auteur du Rapport au Premier ministre (1996)

LE PRÉSIDENT : Où en sommes-nous de nos recherches sur la transmission entre générations au moment où nous accueillons M. Roger Fauroux ? Nous sommes rigoureusement au milieu du gué. Nous avons entendu quatre communications ; nous en entendrons quatre dans les mois qui viennent.

Les acteurs de cette transmission (la famille, spécialement la paternité, les générations aînées, les structures intermédiaires, tout le secteur associatif) nous ont fait valoir leur rôle, leurs atouts, leurs handicaps.

Il nous reste à évaluer le rôle de l'État, celui de l'entreprise, comme facteurs de transmission entre générations, avant d'évaluer les valeurs transmises dans l'ordre de la pensée, donc de la foi, et dans l'ordre du civisme. L'État qui va nous retenir aujourd'hui c'est l'école. Et l'école... c'est vous M. Fauroux !

En effet, nous ne pouvions espérer meilleur expert pour répondre à la question posée : « *L'État peut-il encore éduquer ?* »

Vous avez présidé la commission chargée de conduire la consultation sur notre système éducatif créé par le Premier ministre en septembre 1995. Vous avez publié les résultats de vos travaux dans ce beau livre *Pour l'école*. C'est le rapport de la commission, rapport dont vous avez écrit la préface. Des pages entières sont consacrées à l'école dans sa fonction d'éducatrice en soulignant combien elle pourrait faire mieux. La conclusion s'achève sur ces mots : « *Peut-on rêver d'une France utopique où*

personne ne songerait, à 50 ans, à se targuer d'être polytechnicien, énarque ou agrégé et où chaque jeune embauché dans une entreprise ou une administration recevrait un bâton de maréchal à fourrer dans sa giberne ? »

Vous êtes énarque, vous êtes agrégé d'allemand ! Mais vos parcours exceptionnels nous l'ont fait oublier. Parcours dans l'administration : depuis l'Inspection des Finances ; vous serez plus tard directeur de l'École nationale d'administration. Parcours industriel : jusqu'à la présidence de Saint-Gobain et à la participation à des conseils d'administration en Allemagne, aux États-Unis, sans parler de la France, bien entendu. Parcours politique : vous avez été maire de Saint-Girons et ministre de l'Industrie. Enfin parcours intellectuel et spirituel : président de la société « Le Monde entreprise », président des Éditions du Cerf, président du conseil d'administration de l'Institut catholique pendant de longues années.

Il y a des qualités humaines qui ne tiennent ni aux diplômes ni aux fonctions exercées. Ainsi la simplicité et la cordialité, ce rayonnement de l'âme. Avec vous aucun sujet n'est austère, c'est vous dire notre impatience à vous entendre.

M. FAUROUX : De tout ce que vous avez dit, cher président, je retiens que j'ai fait trop de métiers pour en connaître un seul ! sauf peut-être l'industrie. Mais pour le reste je ne suis vraiment pas un expert et surtout en ce qui concerne l'Éducation nationale. Je voulais vous prévenir dès le départ.

Je me suis trouvé lancé dans le domaine de l'Éducation nationale à la suite d'un différend qui opposait le ministre de l'Éducation nationale de l'époque avec le président de la République. C'est aussi simple que ça. Le président de la République s'était mis en tête – ce n'est pas un mystère, tout le monde le sait – de faire un référendum sur l'école et le ministre de l'Éducation nationale, François Bayrou, n'en voulait à aucun prix. Il s'est dit que la meilleure méthode pour laisser les passions se refroidir c'était de créer une commission. C'est un vieux truc de politicien. Il a trouvé que je correspondais à peu près au format et il m'a demandé de réunir une commission et de faire un rapport.

Le malheur (ou ma chance !) c'est que toutes ces intrigues, ces rivalités ou ces différences d'opinions entre le président de la République et le ministre de l'Éducation nationale m'étaient totalement indifférentes, que je n'avais rien à craindre ni à espérer. Je me suis donc attelé à la tâche avec quelques compagnons. Pendant un an – c'est bien court pour connaître ce vaste monde – j'ai travaillé. Je n'ai fait que ça pendant un an, une

grande année. Et si ce rapport a été, non pas un chef-d'œuvre, mais un pavé dans la mare, c'est dû à deux raisons.

La première c'est que, en matière d'Éducation nationale, il y a manifestement une attente. Si j'avais entrepris de parler des taux d'intérêt ou de l'euro, toutes choses sur lesquelles je suis à peu près aussi expert que pour l'Éducation nationale, je n'aurais pas eu de public. Mais l'Éducation nationale, quel que soit l'endroit où on se trouve, quel que soit le moment, est un sujet qui intéresse. Cela se comprend parce que nous sommes tous parents, oncles ou grands-parents d'enfants à l'école et que nous avons tous un compte à régler avec l'écolier que nous avons été. Donc c'est un sujet qui éveille quelque chose dans notre cervelle et dans notre cœur.

La deuxième raison c'est qu'il n'y a rien sur le marché, c'est-à-dire que nous n'avons pas de concurrent. C'est tout à fait étrange. Et ce n'est pas bon signe de voir autant de rapports commandés par le ministre de l'Éducation nationale sur les problèmes de celle-ci. C'est-à-dire que l'Éducation nationale est incapable de sécréter par ses syndicats, ses experts, ses ministres éventuellement, une bonne grosse synthèse sur l'Éducation nationale. C'est tout à fait anormal et relativement malsain de demander périodiquement à un groupe d'experts étrangers à l'affaire d'établir un inventaire de l'Éducation nationale.

Quand je suis devenu président de Saint-Gobain, je n'ai pas éprouvé le besoin de demander à une vingtaine de personnages divers de m'expliquer ce qu'était Saint-Gobain et ce qu'il fallait en faire. Cela m'aurait paru une démarche tout à fait insolite.

L'Éducation nationale, bizarrement, est seule à le faire. Toutes les organisations qui sont relativement sûres d'elles-mêmes s'expliquent avec elles-mêmes périodiquement et d'une manière permanente, réfléchissent à leur propre nature et à leur propre devenir. Bizarrement l'Éducation nationale, probablement parce qu'elle se sent plus fragile, fait toujours appel à des personnalités de l'extérieur pour lui présenter un miroir.

Donc c'est ce que je me suis appliqué à faire et j'ai pris le problème d'une manière qui n'avait rien d'original mais qui

m'avait paru tomber sous le sens. C'est-à-dire, plutôt que de réfléchir et de faire jaillir de mon propre cerveau un projet de réforme, j'ai parcouru pendant un an les profondeurs de l'Éducation nationale. Mes compagnons ne m'ont pas beaucoup suivi parce que c'était un peu ingrat : il fallait aller loin, il fallait se lever tôt, il fallait aller dans des collèges perdus dans la nature ; je l'ai donc fait à peu près seul avec un ou deux rapporteurs. Nous avons visité, d'une manière relativement approfondie, durant une bonne journée chacun, une centaine d'établissements scolaires, lycées, collèges, universités, écoles dans tous les coins de France, dans les régions rurales, dans les banlieues, dans des centres-villes...

Le rapport auquel nous avons finalement abouti n'est, en gros, que la synthèse et la conceptualisation plus ou moins adroite de ce que nous avons vu. Nous n'avons pas entendu préconiser une réforme ; ç'aurait été, d'ailleurs, une démarche absurde : on ne réforme pas l'Éducation nationale par décret. C'est trop vaste, c'est trop pluridisciplinaire, c'est trop humain... Ce n'est pas une légion de gendarmerie, ce n'est pas le service militaire, c'est beaucoup plus subtil. Nous n'avons pas voulu ça, nous avons simplement observé, beaucoup écouté, un peu réfléchi, comparé. Nous sommes aussi allés à l'étranger : comparer les écoles entre elles est déjà extraordinairement enrichissant.

Et nous avons donc publié ce rapport dont le ministre de l'époque n'a rien fait. Je ne m'attendais pas à mieux. Pour refaire une plaisanterie que j'ai déjà faite dix fois (mais peut-être ne l'avez-vous pas encore entendue), comme il m'avait dit : « Écoutez, monsieur Fauroux, j'attends de vous les grandes lignes du système éducatif pour le troisième millénaire », je m'étais dit : « C'est vrai que pour le deuxième millénaire, pour ce qui en reste, il n'y a plus rien à dire. » Il restait quand même quatre ans, donc mon pari a été tenu. C'est-à-dire qu'il n'en a rien fait. Il est parti et nous avons eu affaire à un successeur qui paraît un peu plus allant (il a ses qualités et ses défauts comme tout le monde), qui a au moins une qualité c'est qu'il est volontaire. Il a envie de faire bouger les choses. Une autre de ses qualités

c'est qu'il dit tout haut ce qu'il pense ; ce qui dans ce milieu de l'Éducation nationale, tout de même un peu fragile – j'y reviendrai –, est une belle qualité.

Je voudrais dire deux choses pour terminer cette introduction. La première c'est que mes compagnons et moi avons été très impressionnés par la qualité des ressources humaines qu'on trouve dans l'Éducation nationale. Je voudrais le redire parce que nous n'avons pas été toujours tendres dans notre rapport – en particulier pour la machinerie, le système, les procédures. Mais je dois dire que j'ai rarement rencontré dans un corps social des membres aussi motivés et compétents que les professeurs, les instituteurs, les universitaires. Nous avons de la chance parce que, globalement, même s'il y a là, comme ailleurs, quelques brebis galeuses, dans l'ensemble nous disposons de personnels de qualité et qu'en particulier nous avons affaire à des gens très motivés.

Ce n'est pas étonnant parce que, pour faire ce métier de galérien – c'est un métier très dur, le métier d'enseignant ! – il faut vraiment avoir une motivation très forte. On la rencontre, cette motivation très forte, chez de vieux instituteurs comme chez de jeunes professeurs.

En ce qui concerne l'Éducation nationale, je ne voudrais pas porter de jugement par référence au souvenir que j'ai de mes propres études (on a trop souvent tendance à l'embellir, surtout en prenant de l'âge) et des professeurs que j'y ai rencontrés. Hommes et choses étaient différents mais, me semble-t-il, de même qualité.

D'autre part, ce qu'il faut dire aussi c'est qu'il y a une espèce de névrose enseignante. C'est un corps socioprofessionnel qui a une très forte identité. Les « professeurs », ça existe. Ce sont des gens qui sont fragiles, d'abord parce que ce sont des intellectuels, ensuite parce qu'ils font un métier très difficile, enfin parce qu'ils se sentent en position défensive. C'est vrai que, depuis que le monde existe, on ne cesse de dire que les professeurs ne font pas leur métier, que la transmission des connaissances est difficile ou impossible, que tout est en panne, etc. Dans le

langage il faut donc prendre beaucoup de précautions en éprouvant pour ces gens, hommes et femmes – et surtout femmes, d'ailleurs, maintenant –, beaucoup de respect.

Parmi les causes de cette névrose enseignante, il y a ce psychodrame qui se joue à chaque rentrée (et en particulier à celle-ci) par un ministre qui débarque en disant : « Vous êtes tous des ânes, vous ne fichez rien » ou à peu près. Quand je suis arrivé à Saint-Gobain je n'ai pas dit dans mon premier discours : « Écoutez, mes braves gens, vous êtes tous nuls. » Ce sont des choses qui ne se font pas. Mais à l'Éducation nationale apparemment cela fait partie du jeu. Alors, naturellement, les syndicats ont rétorqué : « Il veut la guerre, il l'aura. » Immense bruit ! Finalement l'agitation retombe et la rentrée n'est pas plus dramatique que d'habitude. Mais c'est comme ça, et il semble que ce soit un peu comme ça dans tous les pays, notamment en Allemagne ou même aux États-Unis où le syndicat des enseignants est l'un des syndicats les plus puissants. Cela veut dire que ce n'est pas une exception française ; c'est l'Éducation nationale qui est ainsi faite, compte tenu certainement de la nature profonde de ce métier.

Je me propose de présenter mon exposé en deux grandes parties, un peu sommaires sans doute, mais qui me donneront prétexte à dire ce que j'ai sur le cœur : 1. Quelles sont les finalités de l'Éducation nationale ? 2. Quels moyens peut-on mettre en œuvre ?

1. Quelles sont les finalités de l'Éducation nationale ?

La finalité, une des finalités, car ce n'est pas la seule, est la transmission des savoirs. Autrefois on l'appelait l'« Instruction publique », maintenant on lui donne un nom un peu plus ambitieux, un tout petit peu totalitaire d'ailleurs dans son expression, c'est l'Éducation nationale. Mais d'abord il s'agit d'instruire le peuple, de transmettre un certain nombre de connaissances. Cela ne va pas bien de ce point de vue-là (les choses se sont-elles,

d'ailleurs, jamais très bien portées ?). Mais aujourd'hui on doit constater un certain nombre de phénomènes qui sont fâcheux.

Il y a l'illettrisme. Tout le monde le sait maintenant : à l'entrée en 6^e, il y a à peu près 8 à 10 % des enfants qui ne savent pas lire. Après sept ans de séjour dans les écoles, il y a encore 1 enfant sur 10 qui ne sait pas lire, qui ne comprend pas les textes. Il peut les ânonner, mais il ne comprend pas ce qu'il lit. Des textes simples. L'administration centrale de l'Éducation nationale a essayé par tous les moyens de cacher cette réalité déplaisante jusqu'à casser le thermomètre lorsque des enquêtes de l'OCDE faisaient apparaître cette statistique. Il y a eu un incident caractéristique mais relativement fâcheux à propos de l'enquête faite il y a quatre ans (un an avant que je ne commence à m'intéresser à ce sujet) sur l'illettrisme dans vingt pays de l'OCDE. Il en ressortait que nous étions très loin, c'est-à-dire à peu près au rang de la Pologne (j'ai beaucoup de respect pour la Pologne qui est un pays rural, qui a connu quarante ans de communisme et qui n'a pas eu la chance que nous avons eue ni les moyens que nous avons mis en jeu). Alors le ministère de l'Éducation nationale a décidé que les standards utilisés dans les questionnaires de l'OCDE ne convenaient pas. En fait ils convenaient pour les Belges-Wallons ou les Suisses-Romans et je ne vois pas pourquoi ils n'auraient pas convenu pour les Français. La France s'est donc retirée de l'enquête. Mais les résultats étaient connus. L'OCDE les a présentés.

D'autre part, il y a le nombre considérable de jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme. Ils n'ont pas de diplôme, cela veut dire qu'ils ne savent rien et en tout cas rien d'utile pour une vie professionnelle. On dit qu'il y en a 50 000 : cela ne doit pas en être très éloigné.

Et puis, dans les premiers cycles de l'enseignement supérieur, un grand nombre de jeunes étudiants pataugent. Dans les deux premières années, qui correspondent en principe au DEUG, le pourcentage d'échec est très anormal, voire inquiétant : 40 % (chiffre qu'on ne connaît pas avec précision). Au bout de trois ans, 40 % des étudiants n'obtiennent pas leur DEUG, alors que

le DEUG normalement s'acquiert en deux ans, avant d'entamer la licence.

Comment juger ces taux d'échec ? Est-ce grave ou non ? On ne peut pas les évaluer par référence au passé. Par rapport à l'époque de Jules Ferry, en valeur absolue, nous avons certainement fait des progrès. Le contraire serait étonnant. On peut donc dire que le niveau monte. C'est du moins ce que disent les sectaires, les fanatiques de l'infaillibilité universitaire. Mais cela ne nous intéresse pas ; les écoliers de Jules Ferry sont morts depuis longtemps. Ce qui nous intéresse, ce sont les écoliers de Singapour, de Taiwan ou des États-Unis ; et on s'aperçoit là que ces comparaisons transversales ne nous sont pas favorables. C'est beaucoup plus grave qu'avant.

Je voudrais vous faire part d'une expérience que j'ai faite il y a longtemps, il y a vingt, vingt-cinq ans, lorsque j'étais président de Saint-Gobain. Nous avions des usines en Lorraine et, après le premier choc pétrolier quand la France a commencé à s'inquiéter, nous avons regardé d'un peu plus près qui faisait quoi dans nos usines. Nous nous sommes aperçus avec un grand étonnement que nous employions dans nos usines sidérurgiques de Lorraine des illettrés totaux. Ils ne savaient ni lire, ni écrire, ni compter et ils ne s'en portaient pas plus mal. Nous non plus. Dans des usines dont l'équipement n'était pas sophistiqué à l'époque – les années 1970 –, dans un milieu qui était très solidaire, où les connaissances passaient de contremaître à ouvrier, d'ouvrier à apprenti, sans qu'on ait besoin d'utiliser beaucoup de documents écrits, ces braves gens faisaient leur métier et tout le monde s'en trouvait bien. J'imagine que les ouvriers agricoles de Meurthe-et-Moselle ou les épiciers des petits villages environnants n'avaient pas un niveau culturel beaucoup plus élevé, ce qui ne gênait personne.

Aujourd'hui ce genre de situation – vingt-cinq ans après, ce n'est quand même pas très long – serait considéré comme absolument intolérable. Un garçon ou une fille qui se présenterait au bureau d'embauche en disant : « Vous savez, moi je suis intelligent, je suis gentil, je travaille volontiers en équipe mais

je ne sais ni lire ni écrire », ne tiendrait pas trois minutes. On le comprend. Parce que la société est devenue beaucoup plus exigeante. On ne peut pas employer des traînants parce que les chaînes de production sont tellement serrées, solidaires, exigeantes que, si un chaînon cède, c'est toute l'entreprise qui est compromise. On connaît l'exemple de la fusée Ariane qui tombe dans l'Océan parce qu'un rivet n'a pas été bien posé. J'ai un autre exemple beaucoup plus ordinaire. N'en faisons pas trop étalage, mais Francis Maire l'a dit un jour dans une conférence. Usinor avait installé un laminoir dans une usine de Lorraine et ce laminoir ne marchait pas. On continuait à perdre de l'argent, les ingénieurs n'arrivaient pas à le mettre en route. Et un beau matin, on s'est aperçu, par hasard, qu'un roulement à billes avait été monté à l'envers. Un seul roulement. Sur un train il doit y en avoir des centaines. Et cela a coûté un bon nombre de millions à Usinor. C'est dire que tout le monde est utile et qu'on a besoin de tout le monde. Encore plus simple : si, dans un magasin, la jeune femme qui est à la caisse fait une erreur, si un manutentionnaire se trompe en vérifiant la date de péremption des conserves et introduit dans les rayons des boîtes de haricots verts périmés, c'est la réputation de la grande surface qui est en jeu.

Ainsi, aujourd'hui et contrairement à ce qui se passait il y a trente ans, dans toutes les usines, dans les services, quelle que soit la sophistication de l'installation, un ouvrier – qui ne s'appelle plus « ouvrier » mais « opérateur », en général – est aussi important qu'un ingénieur. On ne peut plus admettre dans un processus de production des éléments incertains. Ce qui pose un problème gravissime, bien entendu.

Que vont devenir des jeunes qui n'ont pas ce savoir de base nécessaire, cette éducation ? En ce qui concerne l'Éducation nationale, la société, c'est-à-dire nous, nous avons le devoir absolu, si nous voulons que notre pays reste dans la compétition, d'emmener tout le monde dans le peloton. Il ne s'agit pas de former quelques éminences, des gens qui vont devenir prix Nobel, professeurs d'université ou ingénieurs, etc., pour qui

travaillera une piétaille. C'est fini ça. On a besoin naturellement de quelques brillantissimes sujets mais, surtout, d'une infanterie qui soit très instruite.

C'est pour ça que nous avons préconisé dans notre rapport un allègement des programmes, souvent trop ambitieux, voire un peu délirants dans leurs ambitions. Nous avons proposé que tout cela soit concentré dans ce que nous avons appelé « les savoirs primordiaux ». Nous ne savions comment les dénommer parce que tous les critiques nous disaient : « Vous êtes en train de préconiser une espèce de trousse de survie, un *survival kit* », c'est-à-dire : « Vous êtes en train de rabaisser le niveau, de proposer une démarche de réduction. » Ce qui n'est pas exact. Si tous les jeunes Français savaient ce que nous avons proposé dans ce rapport au titre des savoirs primordiaux, nous serions le peuple le plus instruit de la Terre. Nous sommes finalement très exigeants.

Il y a non seulement la lecture et l'écriture, le calcul, mais aussi l'histoire et la géographie, des éléments de comportement et, en particulier, de civisme. Nous avons consacré tout un discours au civisme, ce qui est une affaire beaucoup plus compliquée qu'on ne le croit.

En effet, ce n'est pas simple dans une société pluraliste, l'école étant laïque – il faut qu'elle le reste –, de donner un enseignement du civisme qui en soit un, c'est-à-dire qui repose sur des valeurs. Le civisme, c'est un système de valeurs. D'après les manuels qu'étudient mes petits-enfants on n'en est pas là. Ma petite-fille, qui est en troisième, apprenait avec beaucoup d'application en manière d'enseignement civique des indications sans intérêt sur les mandats des sénateurs : comment sont élus les sénateurs ? pour combien de temps ? etc. Évidemment c'est la solution facile, quand vous ne savez quoi dire, quand vous n'osez pas parler des droits ou des devoirs de l'enfant, vous vous en tirez en parlant non pas de balivernes (ce sont des choses vraies mais tout à fait plates) mais de la Constitution de la V^e République. Ce qu'il faudrait, c'est que les enseignants s'engagent en disant : « Voilà ce qui est bien ; voilà ce qui est

mal ; voilà comment nos traditions républicano-chrétiennes ont modelé la France. » Être français ce n'est pas n'importe quoi, c'est avoir une histoire, un code de valeurs qui nous permet de vivre en société de manière à peu près civilisée. C'est très difficile. Mais tout est difficile.

En même temps qu'on établirait d'une manière beaucoup plus ferme, à la fois plus modeste mais aussi plus exigeante, des programmes plus ramassés, plus denses, je crois qu'il faudrait faire un effort considérable sur la manière de transmettre ces connaissances.

J'ai déjeuné il y a deux mois avec une jeune femme qui est la fille d'un de mes amis, charmante jeune femme de trente ans, qui est agrégée d'histoire et professeur dans un collège de la Région parisienne. Elle était professeur dans un lycée « normal » et, par civisme, elle s'est dit qu'à son âge il lui fallait chercher des sentiers un peu plus difficiles : elle a demandé à être nommée dans un collège de banlieue. Elle y est donc professeur en 4^e et en 5^e. La malheureuse a tout à réinventer. Elle me disait : « Les six ou sept ans que j'ai passé après le bac à préparer l'agrégation ne me servent pratiquement de rien. La seule chose qui me soit utile c'est d'avoir des frères et que je sais à peu près comment manipuler des garçons. » Je lui ai demandé : « Mais personne ne t'aide ? – Non. Le principal, ce n'est pas son affaire. Les collègues arrivent, donnent leurs cours et s'en vont. » Alors la malheureuse, qui n'a pas beaucoup d'heures de cours (14 heures, je crois, parce qu'elle est agrégée), passe ses journées à essayer d'inventer une méthode pour tenter d'intéresser au programme des gamins qui n'en ont pas envie. En 4^e, c'est la Révolution française, l'Empire et le début des Temps modernes, le parlementarisme. Les enfants qu'elle enseigne sont presque tous d'origine étrangère et se moquent de tous ces détails. Le problème est, d'abord, d'essayer de les intéresser. Je suis sûr que, si cette jeune femme reste un peu plus longtemps dans ce lycée, elle arrivera à trouver sa méthode. Si elle tient jusque-là... parce qu'il y en a beaucoup qui ne tiennent pas.

Je trouve que c'est un extraordinaire gâchis. Il y a des trucs,

des méthodes, des possibilités de tutorat... Je me tue à le répéter : on ne peut pas utiliser les mêmes programmes à Aulnay-sous-Bois, au Val-Fourré, aux lycées Louis-le-Grand ou Montaigne. Cela tombe sous le sens. Mais, cela dit, il faudrait en plus mettre au point des méthodes pédagogiques. On peut les élaborer ; il en existe ; des gens valables ont réfléchi à tout ça. Mais une méthode pédagogique ce n'est pas uniquement un manuel, c'est aussi une formation, un tutorat, des conseils, un apprentissage... Et de ce point de vue-là, notre Éducation nationale ne fonctionne pas bien. La transmission des connaissances laisse à désirer... et c'est un euphémisme.

Deuxième finalité de l'école : créer une société. L'Éducation nationale, c'est-à-dire l'État, la collectivité, s'est fixé un objectif grandiose, celui d'éduquer le peuple français à nos valeurs. Le système a d'ailleurs fonctionné comme ça pendant presque un siècle. L'école a réussi à faire que les Bretons, les Ariégeois et les Auvergnats ont fini par se reconnaître comme partie d'un même peuple, vivant les mêmes valeurs : grâce d'abord aux Frères des Écoles chrétiennes, à tous ces ordres enseignants qui ont fleuri au XVII^e et au XVIII^e siècle ; puis à la République. Mais là encore le système est en panne.

Cette fabrique de l'égalité qu'était l'Éducation nationale ne fonctionne plus comme telle et je crains malheureusement que non seulement elle ne s'attaque plus aux inégalités qu'une société en mouvement crée naturellement, mais qu'elle ne les aggrave.

Il est normal qu'une société en mouvement crée des inégalités. Le mouvement de la vie est fait comme ça. Mais une des tâches de l'école était justement de mettre les enfants sur une même ligne de départ pour doter le petit Breton – aujourd'hui c'est la petite Beurette – des mêmes chances, ou lui permettre en tout cas de se rapprocher de la ligne de départ, que le petit bourgeois du VII^e arrondissement.

Et ça ne marche plus parce que l'Éducation nationale, victime de son idéologie centralisatrice et jacobine – et là je ne caricature pas, malheureusement – fonctionne encore sur le principe d'une « méritocratie ». Il y a une grille que tout le monde a le droit

de gravir, pour s'y insérer. Il est censé n'y avoir rien de plus objectif et impartial que les concours. Chacun a sa chance, en principe. Mais chacun sait que tout le monde n'est pas égal au départ, que c'est une idéologie trompeuse que de prétendre que, à partir du moment où on est un petit citoyen français, originaire soit de la Guadeloupe, de la Réunion, de l'Afrique du Nord, soit de Bretagne ou d'ailleurs, on a les mêmes chances de devenir agrégé ou polytechnicien. Cela ne fonctionne pas comme ça. C'est une constatation évidente.

Quand j'étais au ministère de l'Éducation nationale, je constatais – ça se voit à l'œil nu – que les huissiers étaient presque tous martiniquais, qu'un bon tiers des secrétaires étaient également de charmantes métisses mais que, dès qu'on montait à l'étage des chefs de bureau et sous-directeurs, c'était blanc-bleu, intégralement. Cela donne à réfléchir parce que je n'imagine pas que les Antillais soient moins malins que les petits métropolitains (et les Antilles sont françaises depuis le XVIII^e siècle !). Or nous fabriquons toujours des agents de police, des douaniers, des huissiers, des secrétaires-comptables... C'est un problème parce que nous avons sans cesse le mot « égalité » à la bouche.

Nous nous disons éperdument attachés au concept d'égalité que nous ne mettons pas en œuvre. Les Américains, qui ont plutôt le mot « compétition » à la bouche, s'en débrouillent mieux puisqu'ils ont confié il n'y a pas très longtemps le commandement en chef des armées américaines (ce n'est pas rien) à un général originaire de la Jamaïque, qui est noir.

Il y a un problème. Combien y a-t-il de conseillers d'État, de conseillers à la Cour de cassation, d'inspecteurs des Finances ou d'officiers généraux qui sont originaires de nos chers départements d'outre-mer ? Et je ne parle pas des Beurs et des Beurettes, au train où ça va, il y en a encore pour deux siècles. Nos valeurs les plus explicitement reconnues, on ne les reconnaît pas sur le terrain.

Je ne vais pas vous tenir un discours misérabiliste sur les ZEP, les zones d'éducation prioritaires, ces écoles qui se trouvent dans des zones difficiles. J'en suis ressorti avec le bourdon chaque fois

que j'y suis allé. Et avec un peu d'angoisse parce que nous sommes en train de couvrir des bombes à retardement. On n'en voit pas beaucoup les effets, sauf quand il y a violence gravissime, voire crime. Quand une fille se fait violer, quand un garçon est assassiné, on en parle. Il était impensable, il y a vingt ans, qu'un crime soit commis dans une école. Aujourd'hui, je ne voudrais pas dire que c'est quotidien, mais cela se produit quatre ou cinq fois par an. Et je ne parle pas de la petite violence quotidienne, des professeurs qui sont bousculés, menacés... Les récits que j'ai entendus et que j'entends encore me font frissonner. Et ce sont des zones qui sont « hors droit ». Les écoles se débrouillent comme elles peuvent, certaines se débrouillent bien, d'autres mal, mais au prix d'un effort individuel des professeurs qui est quasi inhumain !

J'en veux beaucoup à l'Éducation nationale – Claude Allègre et Ségolène Royal ont l'air de s'en préoccuper et j'espère que leurs préoccupations iront jusqu'à l'action –, aux responsables qui étaient chargés de tout ça, qui le savaient et qui, apparemment, n'ont pas fait grand-chose. J'y suis allé, le nez enfariné, ne sachant pas bien ce que j'allais trouver et j'ai vu des gens extrêmement courageux, des femmes d'ailleurs, en général, qui se tiennent au créneau devant la barbarie... et qui sont bien faibles et bien isolées pour cette tâche qui nous concerne tous.

Je suis allé voir ce qu'il en était à l'étranger, Harlem, Chicago, dans le centre de Londres, de l'autre côté de la Tamise, à Lambes, qui est aussi un quartier assez désolant. La population est la même pour les mêmes raisons : concentration de populations allogènes, manque d'attention de la part des collectivités, etc. Ce que j'ai trouvé aussi bien aux États-Unis qu'en Angleterre, c'est une sorte de coalition autour de l'école. L'école n'est pas seule. Chez nous, l'école est souvent un bunker, entouré de palissades. Dans les pays anglo-saxons, toute la société est à l'intérieur de l'école. Vous y trouvez les parents, les représentants de la mairie, des policiers, des pasteurs ou des diaconesses... J'ai eu l'impression que c'est beaucoup plus mêlé, que les écoles ne sont pas dans un bocal aux parois imperméables, mais qu'elles

baignent dans la société et que ça contribuait à un mieux. En tout cas les professeurs avaient l'air plus contents et plus toniques. On ne lisait pas cette espèce de détresse que j'ai vue dans les yeux de beaucoup de professeurs ou de chefs d'établissement de nos ghettos.

Passons à un autre problème, celui des Grandes Écoles. On ne peut pas supprimer les Grandes Écoles et je me garderais de le proposer. C'est quelque chose qui marche, il ne faut pas les supprimer avant de savoir par quoi on va les remplacer. Mais il y a quand même deux chiffres qui sont impressionnants. Les classes préparatoires aux Grandes Écoles et les Grandes Écoles représentent 4 % des étudiants et consomment 30 % des crédits (notre système enrichit les riches). Ce n'est pas un parti qu'on a pris, les choses sont comme ça, parce que l'encadrement est bien meilleur dans les préparations aux Grandes Écoles que dans les DEUG et qu'un élève des Grandes Écoles coûte beaucoup plus cher qu'un étudiant en faculté. C'est une mécanique qui fonctionne de cette manière-là et dont le fonctionnement s'aggrave. Personne n'a dit : « Il faut que 4 % des étudiants, parce que ce sont les meilleurs, consomment 30 % des crédits parce que nous sommes féroce­ment élitistes, nous ne sommes ni républicains ni chrétiens. Nous considérons que, lorsque quelqu'un est riche et intelligent, il faut qu'il devienne encore plus riche et plus intelligent. » Personne n'oserait tenir ce langage mais c'est comme ça que les choses se passent en fait, depuis fort longtemps, et qu'elles s'aggravent. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, quand on regarde l'origine socioprofessionnelle des élèves des Grandes Écoles, on s'aperçoit qu'ils sont dans des proportions plus fortes qu'auparavant originaires de familles de cadres supérieurs, de familles bourgeoises et d'universitaires. Il y a une espèce d'*establishment* intellectuel qui fait que, quand on est fils de professeur ou de cadre supérieur, on sait se faufiler à temps, et à temps cela signifie vers la classe de 3^e, de 2^e, vers la bonne classe du bon lycée qui vous permettra d'accéder, le moment venu, à une classe préparatoire aux Grandes Écoles, si vous êtes à peu près dégourdi, bien entendu, ce qui vous permettra pro-

blement d'entrer dans une Grande École. Cela ne veut pas dire qu'un fils de bourgeois qui serait stupide et paresseux rentrera dans une Grande École, sûrement pas. Mais la différence entre un fils d'inspecteur des Finances, un de mes petits-fils, et le petit-fils d'un Maghrébin, d'un Harki ou d'un Martiniquais, même s'ils ont tous libre accès aux classes préparatoires – on ne regardera pas la couleur de leur peau lorsqu'on corrigera leurs copies, elle ne sera pas indiquée, même pas leur nom – réside dans le fait que ces cursus se préparent de beaucoup plus loin et que le petit garçon un peu bronzé du Val-Fourré n'a aucune chance d'entrer en 3^e à Louis-le-Grand.

Alors qu'autrefois le petit Pompidou ou le petit Fauroux, même s'il venait du fond de l'Ariège ou de l'Auvergne, avait moins de chances que le fils d'un industriel parisien mais s'il était astucieux, s'il avait la chance de tomber sur un bon instituteur qui le suivait, ce qui était souvent la règle, il avait toutes ses chances. L'ascenseur social a très convenablement fonctionné pendant un siècle.

L'ascenseur social est en panne. Il faut le savoir et c'est une situation qui n'est pas sans risque. D'une part, on ne peut pas constituer un peuple solide, une société qui soit politiquement équilibrée, s'il y a des écarts de conditions trop grands au départ. Les écarts de conditions sont inévitables mais, si les chances d'accession à l'élite dirigeante sont aussi divergentes, ça réduit beaucoup la solidité du corps social ; d'autre part, j'y reviens, toute question de morale mise à part, c'est un handicap sérieux dans la compétition internationale. C'est un vrai handicap car nous ne pourrions pas nous mesurer à nos concurrents si nous avons trop de « traînards ». Et nous en avons trop aujourd'hui.

2. Quels moyens peut-on mettre en œuvre ?

Que faut-il faire ? Je vais être beaucoup moins éloquent parce que c'est beaucoup plus difficile. D'abord, l'ouverture de l'école. J'ai deux ou trois idées.

Cela me paraît indispensable. Notre école est traditionnellement très fermée. Je durcis un peu mon propos, mais enfin les parents, les élus et les employeurs y sont tout de même considérés comme des gêneurs. La coexistence entre parents et professeurs ne va pas de soi. La place qui leur est réservée dans les conseils est réduite quand même à la portion congrue dans l'enseignement public. Il faut dire aussi que les parents ne mettent pas beaucoup d'énergie à défendre leurs droits. Toutes les associations de parents d'élèves vous diront qu'elles ont beaucoup de mal à recruter leurs militants. Évidemment, tout le monde est très occupé, mais il y a là une sorte de bénévolat, d'action militante qui se perd. Les cotisants, les gens actifs dans les associations sont plus rares qu'autrefois. Il y a là une vraie question et un vrai devoir pour les parents, et pour les grands-parents qui devraient quand même s'intéresser au devenir de leurs descendants.

Ici, je suis bien dans le sujet qui m'est proposé : « *L'État peut-il encore instruire ou éduquer ?* » Je crois que oui – et j'y reviendrai encore – à condition qu'il puisse s'appuyer sur des gens qui sont aussi légitimes que les professeurs : les parents. Et quand il s'agit du destin d'un enfant, on peut considérer que les parents ont une légitimité peut-être même supérieure à celle des professeurs.

D'autres encore doivent s'impliquer. Les collectivités territoriales, elles le font. Mais les lois de décentralisation de 1982, qui ont beaucoup bouleversé le paysage administratif et politique français, se sont arrêtées au seuil de l'Éducation nationale. Une espèce d'inhibition a saisi le législateur. Les communes avaient depuis longtemps la responsabilité de l'école primaire. Cette responsabilité, on l'a conférée aux départements et aux régions, respectivement pour les collèges, pour les lycées et les universités. Les départements sont responsables des collèges et les régions des lycées (mais uniquement en ce qui concerne les dépenses matérielles). Les lycées ont été rénovés par les régions et fort bien ; les collèges ont été pris en charge par les départements dans des conditions très convenables ; mais, sauf de très rares exceptions, et par des biais, les collectivités territoriales n'ont

pas de droits particuliers sur les établissements. On peut en discuter mais toujours est-il qu'aujourd'hui c'est l'État qui est responsable du contenu, de l'essentiel.

Il y a aussi la profession. C'est un peu le même dilemme. On a fait des progrès. Sur l'espèce de schizophrénie qui existait dans notre société : d'un côté les professeurs et de l'autre les employeurs qui se regardent en chiens de faïence, je crois que les barrières idéologiques sont tombées, sauf dans quelques esprits attardés. Les uns et les autres sont prêts à collaborer mais ils ne savent pas comment. Et c'est effectivement difficile. À quel moment doit intervenir la profession ? Je dirais plutôt après 16 ans, sauf exception, parce qu'il faut tout de même que les enfants bénéficient d'un socle d'éducation générale très fort avant de commencer à pratiquer l'apprentissage, parce que les métiers changent et que, faute de cette base intellectuelle, conceptuelle, déjà construite, ils auront beaucoup de mal à changer de métier. Disons que, jusqu'à 16 ans, jusqu'à la fin de l'obligation scolaire, le maître d'œuvre doit rester l'école, même si on peut envisager des stages en entreprise.

Après cet âge, je voterais pour la coéducation – c'est un mot qui fait très peur – associant la profession à l'école. Cela fait peur aux uns et aux autres. Aux professeurs qui disent : « L'éducation, c'est nous » ; aux entrepreneurs aussi parce qu'ils ne savent pas comment s'y prendre ni quoi faire. Il faut dire aussi qu'en matière d'apprentissage, les employeurs français ne sont pas légion. Par rapport aux Allemands, nous sommes très en retard : quant au nombre, cela ne fait pas partie de notre culture, et quant à la méthode. Et, de fait, cette coexistence, cette coéducation, nous ne savons pas très bien la pratiquer.

Deux exemples *a contrario* concernant l'Allemagne. Il s'agit dans le premier cas (c'était un peu triste) d'une de nos filiales qui avait des problèmes, et nous avons conseillé à ses dirigeants : « Il faut que vous rétablissiez votre rentabilité, vous allez être obligés de licencier. » Ce n'était pas facile, dans la mentalité allemande. Ils ont fini par acquiescer, mais ils ont dit : « Nous allons licencier quelques-uns de nos ouvriers mais aucun

apprenti. Il n'est pas question de toucher aux apprentis, les apprentis c'est sacré. C'est notre honneur et c'est le meilleur investissement que nous ayons. » Ce n'est probablement pas le réflexe qu'aurait eu un chef d'entreprise français.

Un autre exemple, celui de la Deutsche Bank, qui est l'une des plus efficaces banques européennes : la moitié des membres de la direction générale n'a jamais mis les pieds à l'université. Ils ont tous été formés par apprentissage, c'est-à-dire qu'après le bac, à 17-18 ans, en Allemagne, la banque sélectionne des garçons et des filles qui lui paraissent avoir un avenir et les forme. Ils sont mis en concurrence à intervalles réguliers soit avec des gens qui n'ont pas le bac, soit avec des jeunes issus de l'université, qui ont des diplômes, qui sont docteurs et puis le tri se fait, la concurrence joue et on s'aperçoit finalement que, sur les dix-huit membres de la direction, il y en a la moitié, dont le président, qui a été formée sur le tas par la banque, et l'autre moitié qui a des diplômes universitaires.

Cela suppose une très forte motivation de la profession et une grande disponibilité de la part de l'école. Tout ceci devant déboucher, dans un avenir qu'on espère proche, sur l'éducation permanente. On ne voit pas pourquoi dans notre monde aussi changeant, aussi fluide, où la durée de vie s'allonge, la période de formation, d'apprentissage serait réduite à la première partie, entre 3 ans et 23-28 ans (cet allongement d'ailleurs n'est pas toujours très heureux). Et après ce serait terminé, on entrerait dans le monde du travail, de la production. Cela ne peut pas marcher comme ça ; d'ailleurs ça ne marche pas comme ça. Il faudrait en fait que l'école prenne conscience qu'elle ne s'adresse pas uniquement à de jeunes enfants, à des adolescents ou à de préadultes mais qu'elle doit prendre en charge, avec d'autres méthodes, avec d'autres partenaires l'ensemble de la population. La première méthode, donc, c'est d'ouvrir l'école.

La deuxième méthode, c'est de la décentraliser. Le ministre actuel en a fait un des pôles de sa politique. Le niveau de centralisation de l'Éducation nationale est délirant. Je n'ai jamais vu – sauf en Union soviétique lorsque j'ai fréquenté les minis-

tères – un degré de centralisation aussi absurde. Je comprends comment cela s'est passé. Ce n'est pas la malice des hommes ou leur stupidité : c'est l'idéologie républicaine qui a structuré le système. L'Éducation nationale avait une ambition et un rôle qu'elle a remplis, c'était « au nom de la République, former le peuple français. » Elle l'a fait en adoptant un mode traditionnel en France et nécessaire, compte tenu de l'idéologie qu'elle s'était fixée : combattre l'influence de l'Église et imprégner ce jeune peuple français de valeurs qui étaient des valeurs républicaines.

Par ailleurs, ce système a failli être noyé par la démographie. Quand j'étais au cabinet de Louis Joxe, ministre de l'Éducation nationale en 1960, tout était aussi centralisé que maintenant, avec la même organisation. Mais c'était minuscule : le ministère de l'Éducation nationale n'était guère plus important qu'une préfecture. C'était charmant et ça se gérait très bien. Seulement les chiffres ont été multipliés par 4, 5, 6, 10 ! Il y a eu invasion d'élèves et de professeurs ! Et l'Éducation nationale, c'est une justice à lui rendre, a résisté. Elle aurait pu implorer, se noyer, au contraire il y a toujours eu un professeur pour une classe ; les professeurs ont été payés ; les instituteurs ont été instruits. Mais, en contrepartie, les structures se sont durcies. On n'a pas changé les structures, ce qui aurait été la manœuvre intelligente. Mais l'Éducation nationale n'a pas eu le temps parce que cela s'est passé en dix ans. Il y a eu une espèce de raz de marée que la réflexion n'a pas préparé. Toujours est-il que l'Éducation nationale s'est durcie dans ses structures. Ce qu'elle faisait avec quelques dizaines de milliers de professeurs, elle prétend le faire avec un nombre dix fois plus élevé. Alors ont été mis en marche les ordinateurs. La venue des ordinateurs a été à la fois une bénédiction et une malédiction. Avec des ordinateurs on peut tout faire... ou on le croit ! Et lorsqu'un directeur de l'Éducation nationale est venu me voir en me disant : « Moi, monsieur, je gère 450 000 personnes », j'ai éprouvé, à son égard, un sentiment d'admiration et de compassion. Bien sûr, il avait des ordinateurs. Je n'ai pas voulu le voir, parce que j'ai eu peur d'avoir une attaque. Effectivement, on peut tout faire avec des ordina-

teurs, mais à quel prix ! Ce qui peut être possible, mais là encore avec pas mal de dommages, pour de hauts fourneaux, est très inadapté lorsqu'il s'agit d'éducation. Dans l'éducation ce sont des relations interpersonnelles et, comme le dit Allègre – je crois qu'il a raison –, on ne peut gérer des personnes et moins encore des professeurs, des élèves et des étudiants avec des ordinateurs.

Alors je pense qu'il faut expérimenter des systèmes qui seraient beaucoup plus déconcentrés. Il faudrait que l'État intervienne. L'État a un rôle à jouer. L'Éducation nationale est trop essentielle pour que la collectivité et son expression étatique puissent s'en désintéresser. Mais il faudrait qu'il intervienne aux points stratégiques, c'est-à-dire les normes, le niveau de connaissance à la fois des enseignants et des enseignés. Pour devenir professeur, il faut savoir ceci, il faut passer tel concours... Pour passer le bac, il faut avoir tel niveau de connaissances... Je crois que c'est la responsabilité de l'État. Personne ne peut le faire à sa place.

Mais je pense qu'en ce qui concerne les itinéraires, c'est-à-dire la manière d'atteindre ces niveaux, il faut laisser aux enseignants beaucoup plus de liberté, chacun choisissant ses itinéraires, l'État intervenant à nouveau au niveau de l'évaluation. Dans la gestion d'une organisation quelle qu'elle soit, l'évaluation est aussi un point stratégique et décisif. L'État dirait : « Je fixe les normes, je vous laisse libres des cheminements que vous voulez adopter pour les atteindre mais vous signez un contrat, vous acceptez le cahier des charges ; mais nous nous retrouvons dans deux ou trois ans pour évaluer les résultats. »

C'est une logique d'objectifs qui est à l'inverse de la logique qui est actuellement en vigueur : on fixe avec beaucoup de soin, en principe, les méthodes pédagogiques et les programmes mais, en définitive, les examens sont relativement laxistes. Un de mes petits-fils vient de passer le bac, je voudrais ajouter une page à mon rapport : « Comment être reçu au bac en dormant ? » Il dormait. Mais il a été reçu, brillamment d'ailleurs.

En conclusion, je présenterai quatre constats

– D'abord, l'importance grandissime de l'Éducation nationale. Tout en dépend. L'éducation de notre peuple est en amont de notre compétitivité économique, de l'euro, de la politique... Tout en dépend, même si c'est une origine cachée et dont les carences ou les succès ne deviendront visibles qu'au bout de dix ou vingt ans. Raison de plus pour s'y intéresser, pour que tout le monde s'y intéresse.

– Deuxièmement, l'urgence. Vous me direz que je découvre à 70 ans des choses que je devrais savoir depuis longtemps. Il faut quatre ou cinq ans pour faire un gamin. Vous trouvez à l'école primaire, en CM1 (en CM2 cela commence déjà à se gâter), des enfants de toutes les couleurs, tous les prénoms possibles, mais qui écoutent leur maîtresse, qui parlent français, qui sont dociles, etc. Cinq ans plus tard, à la fin du collège, ce sont des enfants gentils et disciplinés ou bien ce sont de parfaits voyous. Et tout ça s'est passé en cinq ans.

C'est le collège qui est le moment décisif. Je ne comprends pas pourquoi Allègre ne s'est pas d'abord attaqué à la question du collège. Tout le monde le dit et je crois que c'est vrai, c'est là où des enfants se gagnent ou se perdent. Dans cette courte période de cinq ans. Qu'est-ce que cinq ans ? C'est une législature, c'est moins qu'un mandat présidentiel... C'est en cinq ans que des milliers et des milliers d'enfants se gagnent ou se perdent. On ne peut pas dire définitivement parce qu'on peut espérer que rien n'est définitif. Mais, tout de même, un gamin de 16 ou 17 ans qui est un petit barbare risque de le rester et nous coûtera très cher.

– Troisièmement, il y a le problème de la surqualification et de la sous-qualification. Notre société n'est plus du tout ce qu'elle était il y a trente ans. D'une part, elle est beaucoup plus exigeante et elle aura beaucoup de mal à intégrer des jeunes qui n'auraient pas le minimum de connaissances, le minimum de

règles de comportement, qui leur permettent de les associer à un travail productif. D'autre part, notre système n'est pas suffisamment au point pour intégrer, à l'autre bout, des gens qui sont très qualifiés. Il faut comparer le nombre de docteurs qui sont chômeurs, ceux qui sont en panne et ceux qui font des travaux très intéressants ! *Le Monde de l'éducation* avait lancé un concours pour publier quelques thèses. Il a été submergé par les demandes et ils m'ont même demandé de lire rapidement, en trois jours, six thèses. J'étais très impressionné par la qualité des travaux sur les sujets les plus divers ! Et pourtant, cela ne sert à rien une thèse, ces jeunes auteurs ont beaucoup de mal à trouver un emploi dans une banque, comme petit employé.

Il existe donc un vrai problème de mise en correspondance des structures hiérarchiques avec la montée des diplômés. La montée des diplômés n'est pas un mal, encore une fois. Je ne suis pas du tout malthusien et, en tout cas, ce n'est pas à l'Éducation nationale de se montrer malthusienne. La tâche de l'Éducation nationale est de hausser le niveau d'éducation du peuple français. Il faut bien sûr qu'elle se préoccupe d'enseigner des disciplines qui soient socialement utiles mais ce n'est pas sa raison première. Ce n'est pas à l'Éducation nationale de s'adapter. Son premier devoir c'est quand même la recherche de la vérité, la recherche de la culture, etc. Même si on peut imaginer qu'elle soit un peu plus attentive aux besoins de la société. Mais il n'appartient pas à l'université, ni à la collectivité, de freiner l'éducation. Le nombre d'années d'études et les séquences, c'est autre chose, on peut en discuter. Mais je ne conseillerai pas sans précautions à des jeunes de prolonger leurs études à bac + 10, + 11, + 12... c'est un autre problème.

Mais en ce qui concerne la qualification il y a un problème aujourd'hui. Un employé de guichet dans une banque a une licence ou une maîtrise. Regardez les instituteurs, leur cas est particulièrement frappant. Il y a quinze ans, pour devenir instituteur, on entrait à l'École normale primaire à la fin de la 3^e et on en sortait à bac + 1. Aujourd'hui on entre dans un institut de formation des maîtres à bac + 2, avec une licence, + 3, + 4 ;

il y a des gens qui préparent le professorat des écoles avec des maîtrises pour en sortir deux ans après, c'est-à-dire à bac + 5, et le métier n'a pas changé. Le métier d'instituteur est toujours le même. Il y a eu une formidable inflation de la qualification. C'est vrai pour les instituteurs, c'est vrai pour d'autres aussi.

– Quatrièmement, le rôle de l'État. J'avais été frappé quand j'étais directeur de l'ENA – puisque vous avez cité cet épisode particulièrement ambigu de ma carrière. Les élèves de l'ENA, à la fin, en fonction de leur résultat au concours, choisissent les ministères dans lesquels ils veulent entrer. Il y a les ministères prestigieux et les ministères roturiers. Les ministères prestigieux, c'étaient jusqu'à présent les Finances et les Affaires étrangères, les grands piliers de la République. Aujourd'hui les choix sont différents, mais il fallait être Martine Aubry pour choisir le ministère des Affaires sociales !

En réalité, je crois que le rôle de l'État a considérablement changé. La mondialisation, l'Europe, ont fait que ces grandes fonctions majestueuses n'ont plus beaucoup de contenu. Tout le monde s'aperçoit que le ministère des Finances a un pouvoir limité, son génie consiste à intervenir quand la conjoncture s'améliore. À ce moment-là tout s'arrange. Son budget se boucle, il peut baisser les taux d'intérêt, etc. Et son deuxième génie consiste à se dessaisir avant que le cycle baisse. Il y a beaucoup de domaines qui obéissent à des règles semblables alors que l'Éducation nationale, la Justice, les Affaires sociales, la manière de gérer le corps social, c'est pour nous. Personne ne le fera à notre place. Ce n'est pas le marché : le marché, ce n'est personne, c'est une force aveugle. L'éducation, tous ces problèmes sociaux, ce sont les nôtres et personne n'agira à notre place. Si nous ne le faisons pas, nous dégringolerons dans la spirale de la décadence.

ÉCHANGES DE VUES

LE PRÉSIDENT : Vous venez de donner une véritable leçon d'anatomie. On pensait au tableau de Rembrandt, à cette différence près que le professeur Fauroux analysait non pas un cadavre, grâce à Dieu, mais un corps social bien vivant, l'école.

La question qui se pose est de savoir si le rapport de la commission sur l'école a été utile, s'il a été lu et appliqué. Nous avons lu dans la presse que vous n'étiez pas content ! Vous l'avez dit. Il semble que vous soyez mieux compris du ministre actuel que de celui qui avait contresigné la lettre de mission du Premier ministre.

M. FAUROUX : La question n'est pas qu'il fasse avancer le rapport Fauroux mais qu'il fasse avancer l'Éducation nationale.

Ce que je vous ai dit là, je le lui ai dit presque mot pour mot. Pour des raisons de paresse, j'ai pris le papier qui m'avait servi lors d'une audition que j'ai passée devant Allègre et son état-major, il y a à peu près deux mois. Pendant deux heures, donc, j'ai fait un exercice tout à fait semblable à celui-ci.

Et nous avons constaté que nous pensions la même chose, c'est clair. Sur les diagnostics – ce n'est pas tout à fait étonnant – on arrive assez rapidement aux mêmes conclusions. Le problème est pour lui qui est ministre (et pas moi) que, donc, il est libre de ses méthodes dans les limites toutefois que lui imposent la configuration politique, le terrain, etc.

Je trouve qu'il ne se débrouille pas mal compte tenu d'une marge d'autonomie qui est relativement étroite. Il a sur son prédécesseur deux avantages. Le premier, qui est insigne, c'est de ne pas penser à la présidence de la République. Visiblement il n'a pas envie de devenir président de la République, cela ne lui vient pas à l'esprit. Deuxième avantage qui est parallèle au premier, c'est qu'il sait bien que le jour où il quittera son ministère il reprendra sa chaire à Chicago ; il est membre de l'Académie des sciences. Je crois qu'il se passionne pour son métier, mais ce n'est pas sa vie. Sa vie a commencé avant et se continuera après. Il fait donc de son mieux.

Il a souhaité être ministre de l'Éducation nationale, il l'est. Pour François Bayrou – Dieu le bénisse, encore une fois lui aussi a des qualités –, c'était un avatar et plutôt incommode, quand vous voulez être président de la République – comme il l'avait dit devant vingt personnes, je peux le répéter devant vous : « À propos de la loi Falloux j'ai failli sauter », et sauter pour lui, on le voyait projeté vers la Lune, c'était vraiment dramatique. Il ajoutait : « Ce sont les syndicats qui finalement m'ont rattrapé. » Il avait fait, ou on lui avait fait faire, une faute politique, et il a été obligé de négocier avec les syndicats pour se rattraper à peu près.

Tous les ministres de l'Éducation nationale, ou presque, ont le « complexe Devaquet ». Devaquet était un homme de bien, professeur d'université qui a disparu dans une trappe au bout de quelques mois parce qu'il avait commis un faux pas politique. C'est pardonnable ! Mais il a disparu de la scène politique à jamais ! François Bayrou avait, et quelques autres avant lui, a le même spectre devant lui. Visiblement Allègre, parce qu'il est fait comme ça, parce qu'il est géologue, n'a pas le complexe Devaquet. Donc tous les espoirs sont permis.

LE PRÉSIDENT : Il est non moins clair que vous avez répondu positivement à la question : l'État est fait pour instruire *et* éduquer.

M. FAUROUX : Plus que jamais, parce que l'évolution du monde est faite ainsi que l'État se trouve allégé de ce qui, autrefois, était l'essentiel. La Défense, l'Économie, quoi qu'on en dise et quelles que soient les gesticulations des ministres d'aujourd'hui : pour ces domaines on voit bien que ça passe à d'autres niveaux. Il y a Bruxelles, il y a le monde, il y a l'OTAN... Le monde prend en masse, maintenant.

Un État ne fonctionne plus avec la même autonomie qu'il y a simplement dix ans. Tout se communautarise, se mondialise, donc la politique industrielle n'a plus de contenu ; la politique financière, ce n'est plus l'État français qui fixe les taux d'intérêt. Il a encore la possibilité de faire des bêtises mais l'économie, ce n'est vraiment plus lui qui la gère. Donc, raison de plus pour qu'il se penche vers les problèmes de gestion de la société ; personne ne les réglera à sa place, il faut un État pour ça. Quand je dis un État, cela ne veut pas dire les ministres, les députés, les fonctionnaires. L'État, c'est nous. C'est la collectivité nationale, c'est tout le monde.

En ce qui concerne l'Éducation nationale, on ne pourra rien faire sans l'assentiment des professeurs. Il faut que le ministre soit assez habile, assez convaincu, assez patient pour entraîner avec lui les professeurs. L'effet des circulaires s'arrête au seuil de la classe. François Bayrou le disait et il avait tout à fait raison : « Votre administration n'a ni queue ni tête, je le sais ; mais je m'en moque, le seul personnage important c'est le professeur dans sa classe. » Il n'avait pas tout à fait tort. Mais il n'avait pas non plus tout à fait raison, parce que le professeur dans sa classe est également un fonctionnaire, il est payé, il est muté, il a un indice, etc. ; donc il faut quand même l'intégrer dans une organisation. Mais c'est vrai qu'on ne peut pas faire de réforme uniquement en faisant des circulaires. Les circulaires terminent dans les corbeilles à papier des salles des professeurs, tout le monde le sait.

Il faut donc, en même temps, que les professeurs se sentent partie prenante à certaines réformes et c'est difficile. Les problèmes sociaux se règlent comme ça. Il en est de même de la

justice. Si vous n'avez pas les juges avec vous, vous pouvez toujours répandre des circulaires, le garde des Sceaux peut toujours gesticuler, il ne se passera rien. Une fois que les juges sont dans leur cour, ils sont maîtres du jeu. C'est vrai de tous les problèmes de société. Cela ne se manie pas au sabre.

M. COLLET : Vous avez dit, au début de votre exposé, que concernant les Grandes Écoles, pour 4 % des étudiants, on dépensait 30 % des crédits alloués à l'enseignement supérieur.

M. FAUROUX : 4 % des étudiants dans les classes préparatoires et les Grandes Écoles. Le chiffre m'a beaucoup étonné, c'est Allègre qui me l'a donné. Je n'en croyais pas mes oreilles...

M. COLLET : Est-ce que ce calcul prend en compte les classes préparatoires du privé (Sainte-Genève, Stanislas, etc.) et, pour les Grandes Écoles, les établissements privés et consulaires dont les ressources sont tirées des droits de scolarité (finançables par des bourses ou des emprunts bancaires), de la taxe d'apprentissage ainsi que des ressources propres allouées par les établissements privés et les chambres de commerce et d'industrie ?

Faut-il ajouter que le fait de payer des droits de scolarité élevés crée une motivation au travail très sous-estimée en France ? J'ai en tête cette remarque d'un étudiant au doyen de sa Business School à propos d'un professeur médiocre : « Monsieur, ce type nous coûte à chacun x dollars de l'heure : croyez-vous que ce qu'il nous donne les vaut ? »

Je crois qu'il faut être très attentif au fait que, dans le système des Grandes Écoles, la partie du financement probablement la plus importante n'est pas à la charge de l'État.

M. FAUROUX : Le chiffre de 4 % ne concerne que les Grandes Écoles qui sont gérées par l'État. Par exemple, vous n'avez ni HEC ni l'ESSEC dont les ressources viennent de la chambre de commerce soit de Paris, soit de Versailles et de la scolarité payée par les élèves.

M. COLLET : Et de la taxe d'apprentissage qui représente pour ces écoles environ un tiers de leurs revenus.

M. FAUROUX : Le problème est que la taxe d'apprentissage se tarit.

M. COLLET : Ma deuxième remarque concerne la comparaison que l'on voit resurgir depuis quelques années entre l'apprentissage en France et l'apprentissage en Allemagne. Or, il s'agit de deux systèmes fondamentalement différents. L'apprentissage en France concerne essentiellement les professions manuelles. En Allemagne, le champ d'application est beaucoup plus large : il inclut les professions de bureau et pas seulement au niveau d'exécution. De même que l'organisation en est différente : il s'agit, en Allemagne, d'une sorte de « coéducation » comme vous le disiez tout à l'heure. Les « apprentis » partagent leur temps entre l'entreprise, où ils sont le matin ou l'après-midi, et l'école, voire l'université, où ils vont l'autre moitié de la journée. Les apprentis de la banque dont vous parliez tout à l'heure pourront pour un grand nombre d'entre eux obtenir le *Diplom Kauffmann* qui équivaut à un DUT de gestion.

En fait, la traduction du terme d'apprentissage trahit deux réalités différentes. L'apprentissage allemand se rapproche beaucoup plus de ce que nous appelons ici « formation alternée ».

M. FAUROUX : Vous avez tout à fait raison. Cela dit, mais encore une fois c'est une comparaison sommaire, le système allemand est plus performant que le nôtre. On ne peut pas transposer un système, c'est beaucoup trop subtil, mais je plaiderais volontiers pour que dans toutes les disciplines, y compris et pas seulement la gestion mais les sciences humaines ou le droit, les étudiants aient la possibilité, assez vite, de travailler dans un milieu professionnel.

Quand j'étais maire, un jour, un notaire de ma petite ville m'a dit : « Je viens de recevoir une jeune fille qui a une maîtrise,

ou un doctorat, je suis obligé de tout lui apprendre. » Cette malheureuse jeune fille avait fait des études pendant longtemps, mais n'avait jamais mis les pieds, ni chez un conservateur des hypothèques, ni chez un notaire, un juge d'instruction, un responsable juridique d'une entreprise... Je trouve aberrant qu'un jeune puisse faire toute une scolarité en droit sans avoir passé, pas simplement un petit stage de trois jours, huit jours, quinze jours, mais un long stage chez un praticien. À la fois pour tester sa vocation et pour apprendre ce que l'université ne peut pas apprendre.

Il y a toute une série de connaissances diffuses, de comportements que le milieu professionnel apprend et qu'on n'apprend pas dans les amphithéâtres, ce sont des vérités de bon sens. Même en lettres, par exemple, les jeunes devraient faire un séjour dans une rédaction de journal, dans un service de relations publiques, dans un service de gestion du personnel d'une entreprise... mais les esprits ne sont pas mûrs.

Nous avons vécu, au début de l'année dernière, un psychodrame national à propos des stages diplômants. Le CNPF, dans un bel élan un peu naïf et pas très bien ajusté, avait offert un certain nombre de places. Il a soulevé un tollé de la part des organisations étudiantes dont tous les efforts ont consisté à diminuer la durée du stage d'une part, à l'intégrer d'autre part, à le soumettre le plus possible à l'Éducation nationale, c'est-à-dire de faire en sorte que l'évaluation du stage relève de l'Éducation nationale et pas des employeurs. Tout cela était enfantin.

Un bon stage doit être de presque six mois. Avant on fait du tourisme. Déjà pour arriver à comprendre ce qui se passe, se faire connaître, il faut deux mois. Donc un stage de trois mois, ce n'est pas sérieux. Il faut un stage de six mois si l'on veut que ce soit un stage professionnel convenable.

M. HINDERMEYER : Je vous précise que je suis administrateur d'un grand établissement d'enseignement libre, ce qui justifiera mes questions.

Je ne fais pas le procès de l'Éducation nationale car plutôt

que de le faire, je pense qu'il vaut mieux s'intéresser à l'avenir. Ce qui m'a un peu surpris, c'est que vous ne prononciez pas le mot de syndicat. Mais vous avez dit, ailleurs, « que le pouvoir syndical grignotait le pouvoir politique ». C'est votre opinion et probablement celle de beaucoup d'entre nous. Il y a deux questions que je voudrais vous poser :

– Que pensez-vous de l'avenir de l'enseignement privé ?

– *Quid* du manuel unique ? que le précédent ministre de l'Éducation nationale avait préconisé et que son successeur a allègrement supprimé ?

M. FAUROUX : Je n'ai pas parlé du syndicat parce que je me lasse de dire du mal du syndicat. Ce ne sont pas les syndicats, c'est très exactement le SNES que j'ai dans le collimateur.

L'enseignement privé, heureusement qu'il est là ! Non pas parce que c'est un enseignement privé et qu'il est souvent confessionnel, mais parce que c'est le concurrent.

Au fond, quand on pense aux établissements de l'Éducation nationale, à leur structure, à ce qu'elle devrait être, le modèle, ce n'est pas la peine d'aller le chercher très loin : c'est l'enseignement privé, avec une plus grande indépendance. Je regrette que l'enseignement privé se soit laissé un peu trop grignoter ses marges de liberté. Mais il en reste encore pas mal.

Il en reste en ce qui concerne le choix des professeurs, le choix du directeur, les relations avec les parents qui sont beaucoup mieux intégrées, beaucoup mieux gérées que dans l'enseignement public ; un projet d'établissement – c'est un peu balbutiant, ce n'est pas parfait – très difficile à mettre en œuvre dans l'Éducation nationale parce que les équipes sont beaucoup plus mouvantes, qu'elles sont hétéroclites, les conditions de travail, etc. Bref, je ne veux pas dire que les professeurs sont meilleurs ou moins bons, mais je pense que l'enseignement privé est la vitrine de ce que les établissements publics devraient être.

Il faut toujours avoir un concurrent. J'étais industriel. Quand j'étais à Saint-Gobain, heureusement qu'il y avait Boussois... C'est ce que je serine aux gens de l'enseignement public : « Vous

avez là un témoin minoritaire très important pour vous, c'est quand même stimulant. »

Je regrette que la loi Falloux n'ait pas été abolie parce que les établissements privés sont figés dans la structure actuelle. Or il y a un champ d'expansion formidable qui serait justement ces zones difficiles. À ce point de vue-là, les établissements privés feraient mieux que les établissements publics. Parce qu'ils ont, de tradition, une vocation à enseigner les pauvres. L'enseignement catholique fait ça depuis un certain nombre de siècles et je crois que, dans les zones difficiles, il y a des établissements privés, mais ils sont trop peu nombreux. Ce que les Frères ignorantins ont fait dans les campagnes aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, ce serait une des vocations de l'Église et de l'enseignement privé de le faire maintenant dans les banlieues des villes.

Avec cette maudite loi Falloux on ne peut pas le faire, à moins de vendre Franklin et d'aller à la rencontre des pauvres. Je crois que cela pourrait créer des difficultés. Il y a de la place pour tout le monde et pas seulement pour les établissements publics : la tâche est tellement immense et tellement vitale que l'enseignement privé pourrait s'y déployer. D'autre part, je crois que, tel qu'il est, il réussirait mieux.

J'ai été très frappé de voir en Angleterre, le *National curriculum*, qui est un programme qui vaut pour toute l'Angleterre. C'est un manuel, il y a toutes les matières et tous les niveaux. C'est un cahier in quarto d'environ 300 pages. Plutôt que d'éditer ces manuels somptueux avec des illustrations, je pense qu'on pourrait s'en tenir à des formules plus simples. Cela éviterait des scolioses aussi. Quand je vois des gamins courant d'une classe à l'autre... Un jour j'ai soupesé les sacs. C'est incroyable ! Très sérieusement, je crois qu'on pourrait beaucoup simplifier et réserver les manuels richement ornés pour les CDI, il y en a maintenant dans tous les établissements. On pourrait se contenter de manuels beaucoup plus simples et beaucoup plus ramassés. François Bayrou avait confié au président du Conseil supérieur des programmes le soin de rédiger des programmes plus condensés, simplifiés et qui pourraient donner lieu, en accord avec les

éditeurs, à des publications moins luxueuses. Je ne sais pas où en sont les choses.

Mme MOURRAL : Monsieur le ministre, supposons que vous soyez ministre de l'Éducation nationale – supposons – vous allez à l'urgence, c'est-à-dire que vous vous occupez d'abord des collègues. C'est l'urgence.

Qu'est-ce que vous faites, au point de vue des programmes et au point de vue de l'éducation, pour qu'on ne trouve pas des personnes aussi dévouées que votre professeur d'histoire qui soient obligées, à la force du poignet, d'essayer d'intéresser des gamins à une chose qui ne les intéresse absolument pas ?

Et d'autre part, qu'est-ce que vous faites pour que ces petits ne deviennent pas des barbares ?

M. FAUROUX : Je crois qu'il faudrait donner à ces collègues – je ne le présenterais pas comme ça – à peu près toutes les franchises de l'enseignement libre.

Choisir le meilleur principal, il y en a et on les connaît. Pas quelqu'un qui commence, qui a seulement envie de gagner des points, mais quelqu'un qui a fait ses preuves. Et je lui dirais : « Recrutez les profs. Pas n'importe où, mais entendez-vous avec l'inspecteur d'académie et le recteur. Vous le recevrez, vous discuterez avec lui, vous verrez s'il correspond à l'esprit de la maison tel que vous l'entendez et puis vous ferez affaire avec lui. » C'est la première chose, aux antipodes de la manière dont les choses se passent.

Et puis j'aiderais les profs. J'approuve Allègre d'avoir créé des emplois-jeunes dans l'Éducation nationale. Il y a des tas de choses que les professeurs ne peuvent pas faire. Des professeurs à qui j'avais demandé comment cela se passait dans leur classe m'ont répondu : « Un quart d'heure de transmission des connaissances, trois quarts d'heure d'éducation. » J'ai demandé ce qu'était l'éducation. « L'éducation c'est : quand un gosse bouscule son voisin, je lui dis qu'avant d'envoyer son poing en retour, il faut lui demander pourquoi il l'a bousculé ; si tu

renverses ton verre en faisant un bruit infernal, tu le ramasses. » Ce sont des choses que normalement un enfant apprend à la maison, qu'ils n'ont pas apprises et qu'un professeur certifié ou agrégé est obligé d'enseigner.

Je crois qu'il faudrait entourer ces professeurs de gens qui ont une autre formation, qui n'ont pas passé six ans à préparer l'agrégation, qui ont eu une formation différente, tout aussi importante et compliquée, la psychologie, l'apprentissage de l'école, les colonies de vacances... Ou le camp de vacances avec des Beurs et des Beurettes.

Donc, en plus des professeurs dont la mission est de transmettre des connaissances, il faudrait faire un effort considérable en mettant des éducateurs qui seraient peut-être payés par les municipalités... Mais on ne peut pas laisser les profs tout seuls dans ce marécage.

Mme MOURRAL : Et ne pas avoir de professeurs agrégés dans ces collèges, on les décourage et ils n'arrivent à rien.

M. FAUROUX : Je pense à deux exemples. À cette jeune femme agrégée, qui a deux ans d'ancienneté, la malheureuse. À une autre qui avait fait une année en Franche-Comté et qui a voulu regagner la Région parisienne. On lui a dit oui, mais qu'elle devrait commencer par passer deux ans à Aulnay-sous-Bois. Elle n'était pas volontaire. Elle s'y est faite parce qu'elle est courageuse, mais elle va s'y user.

Mme MOURRAL : Il faut des gens formés autrement.

M. FAUROUX : C'est le problème des IUFM. C'est une bonne idée en soi de préparer des futurs enseignants à leur métier. Je crains qu'on ne les forme pas à leur métier. On leur raconte des tas de choses de manière universitaire...

M. MEUNIER : Au début de votre conférence vous avez loué la compétence et l'esprit de dévouement des maîtres ; à la fin

vous avez parlé de leur « surqualification » eu égard aux besoins des élèves.

Ne pensez-vous pas que, dans le recrutement des professeurs, on devrait faire une part moins grande aux connaissances théoriques et une plus grande aux capacités pédagogiques, à l'autorité personnelle, ces qualités de caractère que les concours ne permettent pas de déterminer ?

M. FAUROUX : Je crois qu'il faut les deux. Que les professeurs aient une bonne formation disciplinaire, dans leur discipline.

Les IUFM, ces fameux Instituts universitaires de formation des maîtres, ont été créés, je crois, au départ par Jospin. Ils étaient basés sur une bonne idée. Ils répondaient à ce besoin : on prend des jeunes doués, qui aiment bien l'histoire, les mathématiques. Et, pendant deux ans, on leur apprend leur métier. Mais j'ai l'impression que cela ne se passe pas vraiment comme ça. En tout cas, les jeunes de ces IUFM se plaignent de recommencer des cours : cours de psychologie, de pédagogie, etc. Mais ce n'est pas ce qu'il faudrait. Il faudrait leur passer des recettes, les mettre sous le tutorat de professeurs plus anciens qui leur apprendraient leur métier.

C'est très difficile parce que l'Éducation nationale est structurée par le diplôme. C'est comme l'Église catholique, si je puis ainsi parler. Vous avez les vicaires, les curés, les archiprêtres, les évêques, les cardinaux...

M. MEUNIER : À mon sens c'est au moment de l'octroi du diplôme que l'on devrait tenir compte, en plus de leurs connaissances théoriques, des aptitudes pédagogiques des futurs maîtres.

M. FAUROUX : C'est un peu mieux qu'autrefois. J'ai passé l'agrégation, on ne m'a jamais parlé des élèves. On a vérifié que je savais l'allemand et puis on m'a balancé devant des classes. Je n'étais pas affolé parce qu'à l'époque les élèves écoutaient, ils avaient du respect pour le maître, on pouvait leur dire n'importe quoi, ils étaient sages. Les enfants ont changé, d'une part, et

puis c'était absurde ! Dans aucune situation cela ne se passe comme ça.

C'est une tradition bien française, qui se traduit par une espèce de dévotion vis-à-vis de la culture générale. Du moment que vous avez un diplôme, vous savez. L'honnête homme c'est celui qui a fait des études. Ce sera peut-être un fumiste ou un amateur, mais il sait. Il sait se débrouiller, il est élégant... Aujourd'hui on a inventé un mot qui n'est pas très joli mais qui dit bien ce qu'il veut dire, le « professionnalisme ». Dans une banque on ne vous demande pas si vous avez lu Racine, mais il faut savoir faire marcher l'ordinateur, compter, etc. Ça c'est assez loin de notre culture. En tout cas, dans ma jeunesse, j'étais agrégé, donc je savais tout !

M. POULAT : J'aimerais vous poser deux questions.

La première, quand j'avais l'esprit encore malléable et que j'étais enseigné, on me disait que la première finalité de l'enseignement, c'était la formation des esprits.

La deuxième question – j'espère qu'elle ne va pas paraître trop méchante – mais tous ces rapports passés à la trappe ont un dénominateur commun, c'est qu'ils visent à l'amélioration du système... Ma question est : ne serait-il pas plus avisé de prendre les choses à l'envers et de commencer par des rapports sur les résistances et les obstacles à l'amélioration du système ?

M. BAILLY : La conférence est intitulée « *L'État peut-il encore éduquer ?* » Récemment le service militaire obligatoire a été supprimé, et un service civique avait été envisagé. N'était-ce pas l'occasion de définir la mission de l'État éducateur au travers de l'école et du service civique ?

Vous avez parlé des chances qu'avaient eues les petits Pompidou et Fauroux. Il y a quelques décennies, un bon instituteur, des bourses, permettaient de les déceler et de les aider. Pour mesurer la « différence » entre cette époque des années 1940 et celle des années 1990, je regarde l'évolution des places mises à la disposition des jeunes dans les classes préparatoires scienti-

fiques. En 1940 il y en avait quelques dizaines ! Aujourd'hui il y en a quelques centaines. L'ascenseur social ne me paraît pas totalement en panne.

M. FAUROUX : Si je m'appelais Ali Ahmed, je n'y entrerais pas. Je n'ai pas de réponse, mais je constate que les gens nés hors métropole, même dans les départements d'outre-mer, entrent à l'université. À la faculté de médecine de Strasbourg vous avez, m'a-t-on dit, 40 ou 50 Beurettes. Vous ne les avez pas dans la préparation aux concours.

Je pense qu'il y a – il faudrait regarder les choses de plus près – dans le système des concours, des espèces de codes de reconnaissance qui sont très subtils et à peu près inconscients, la présentation, le vocabulaire, qui fonctionnent comme des barrières pour des gens qui n'appartiennent pas à un certain milieu, pour dire les choses clairement. Et ça, il faudrait penser à le réformer. Dans les entreprises, on a des méthodes beaucoup plus souples. Ces codes de reconnaissance font que si on ne les a pas appris, on n'a guère de chance de passer. On les apprenait dans les écoles primaires d'Auvergne ou dans la famille, mais... cela fonctionne comme un système de reproduction sociale assez féroce.

Le service civique comme complément de formation. Je crois que c'est quelque chose comme ça qu'il faudrait inventer. La tâche sociale est tellement énorme, tellement cruciale, tellement difficile aussi qu'on ne s'en tirera pas uniquement avec notre système de collèges, de lycées classiques, etc. Le système fonctionne par des professeurs qualifiés, certifiés dans des collèges... Ce n'est pas ça ! Ce devrait être une reconquête sociale vis-à-vis des jeunes qui sont vraiment en risque grave de perte. Et ça il faudrait le faire avec des volontaires.

Les emplois-jeunes, si c'est bien géré – mais je ne sais pas comment ça le sera. Ce que Ségolène Royal clame à tous les échos c'est un peu ça. C'est-à-dire que ça ne devrait pas être seulement l'affaire d'experts que sont les professeurs de l'Éducation nationale mais que ça devienne l'affaire de la nation.

À une certaine époque, on envoyait tous les élèves de l'ENA en Algérie. Je ne sais pas si cela a servi à grand-chose mais l'idée est celle-là : il y a une tâche nationale ; il faut que tous les jeunes se mobilisent pour apprendre le français – et plus, à être français – à des jeunes qui sans cela ne le deviendront jamais, et qui pourtant sont français ! Ils ont un passeport, ce seront, de toutes les manières, les concitoyens de nos enfants. Ils n'ont pas d'autre pays où s'installer que la France.

L'amélioration du système. Si j'étais ministre, je lancerais un appel d'offres, c'est-à-dire que je ne procéderaï surtout pas par des décrets de réforme. Mais je dirais que, dans chaque académie, il faut que le recteur lance un appel au volontariat, dix lycées, dix collèges avec lesquels on va signer un contrat de trois ans, on va leur donner une enveloppe budgétaire forfaitaire et une franchise absolue en ce qui concerne les méthodes. Il y a quand même un appel d'offres, un cahier des charges de trois ou quatre pages. Mais en ce qui concerne les méthodes, le programme, le choix des profs, le proviseur serait tout à fait libre pendant trois ans. À terme, on ferait l'inventaire de ce qui a été fait, on le corrigerait ensemble, on l'amenderait, on verrait ce qui a été fait dans chaque académie, ce qui a été fait ailleurs. On essaierait de faire une synthèse du tout et puis, si c'est vraiment très bon, on le diffuserait. On pourrait procéder de même avec les écoles primaires... En somme : appel au volontariat, signature de contrat et évaluation. C'est une rupture complète avec ce qui se passe aujourd'hui.

J'ai vu ça en Angleterre, à la manière thatchérienne, c'est-à-dire qu'au bout de trois ans, ou bien vous avez réussi, ou bien ou vous bloquez. On vous donnera peut-être un an de sursis, mais si, au bout de quatre ans, vous n'avez pas atteint les objectifs que vous deviez atteindre, l'école sera fermée et le personnel licencié. Ce ne sont pas tout à fait nos mœurs.

La formation de l'esprit. Quel esprit ? C'est difficile aujourd'hui. Toutes les institutions – la famille, l'école, l'Église, l'entreprise – qui ont en charge la transmission de connaissances d'une doctrine ne sont pas au mieux de leur forme. Les jeunes d'aujourd'hui veulent tout réinventer à partir de leur expérience

personnelle et ils n'aiment pas beaucoup les normes. Vous direz que toutes les générations ont commencé comme ça en jetant l'héritage de leurs parents par-dessus l'épaule.

On ne peut pas former l'esprit si on ne se réfère pas à une tradition. Notre tradition, notre culture, notre langue... La langue, ils s'en inventent une nouvelle. Les professeurs disent qu'ils ne comprennent pas la langue des jeunes ; il faut qu'ils l'apprennent, qu'ils trouvent un vocabulaire commun. Les jeunes ont inventé une sorte de créole qui est leur langue à eux : on peut se la réapproprier. Des professeurs ont fait des choses tout à fait intéressantes, non pas en leur disant : « Ne parle pas comme ça, le français c'est autre chose », mais en essayant de leur faire comprendre pourquoi il y avait un niveau de langage qui n'était pas celui qu'ils parlaient. Et comment on pouvait passer de leur niveau de langage à un autre qui leur permettait de communiquer, non pas seulement avec leurs copains et les plus proches, mais avec l'ensemble du peuple français. Ils réinventent les patois locaux. Ces langues ne sont compréhensibles que dans certains cercles. Les jeunes d'Aulnay-sous-Bois ne seront pas compris par les gens du Val-Fourré, à 60 kilomètres. L'avantage du français, c'est qu'il permet de communiquer. Tout ceci pour dire que la formation de l'esprit supposerait le ralliement autour de tout un ensemble de traditions, et c'est très difficile.

Cela continue à se faire et même dans les coins les plus déshérités : une jeune professeur, après m'avoir expliqué toutes les misères qu'elle endurait, me disait : « J'ai quand même une joie, c'est que j'ai une classe européenne. » Une classe européenne, c'est-à-dire où l'on enseigne le français, le latin et deux langues vivantes. Et avec des enfants d'origine maghrébine, elle avait une classe du niveau des grands lycées de Paris. C'était une toute petite classe, mais elle réussissait ! Très belle réussite.

LE PRÉSIDENT : En vous accueillant je vous ai dit : « L'école, c'est vous. » Après vous avoir entendu et vous avoir suivi dans le diagnostic et les réformes que vous proposez, il faut dire : « L'école, c'est nous aussi ! »

LE RÔLE DES ENTREPRISES : QUEL TUTORAT ?

Par M. Bertrand SCHWARTZ
Professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers

LE PRÉSIDENT : Au début de nos travaux nous avons posé un postulat : « *La transmission entre générations est un enjeu de société.* »

Le postulat devient peu à peu un théorème. Au fil des communications qui nous sont présentées, nous faisons la démonstration par les faits que la transmission entre générations est bien un enjeu de société. Cette distinction entre postulat et théorème est rappelée dans une note en bas de page de l'introduction du livre *Moderniser sans exclure* que M. Bertrand Schwartz a publié en 1995.

M. Bertrand Schwartz va nous dire aujourd'hui à partir de ses expériences si, et à quelles conditions, l'entreprise est aussi un instrument de transmission entre générations.

Tous ceux et celles qui ont eu à traiter les problèmes de formation et d'insertion professionnelle et sociale connaissent le rapport Bertrand Schwartz, établi à la demande du Premier ministre en 1981.

Tel était mon cas. Le nom de Bertrand Schwartz était pour moi synonyme d'une constellation qui apparaît et disparaît à la faveur de la luminosité du ciel. On sait qu'elle joue un rôle important dans le système solaire..., ou scolaire..., et que le nom qui lui a été donné est celui d'un professeur très proche de ses élèves.

Ancien élève de l'École polytechnique ; ingénieur au corps

des Mines ; docteur ès sciences ; vous avez, monsieur le professeur, dirigé l'École d'ingénieurs des mines et de la métallurgie de Nancy puis le Centre universitaire de coopération économique et sociale de Nancy, puis l'Institut national de formation des adultes. Professeur de sciences de l'éducation à Paris-IX (Dauphine), vous êtes titulaire du prix Grassmeyer, qui est le Nobel de l'éducation ou encore l'équivalent de la médaille Field pour les mathématiques.

Chargé par le Premier ministre du rapport sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, vous n'avez cessé depuis de chercher à appliquer les conclusions que vous aviez dégagées.

Vous avez suscité la création de 300 missions locales pour l'insertion qui ont accueilli plus d'un million de jeunes en France.

Vous avez créé une association qui a donné son nom à votre ouvrage : « Moderniser sans exclure », qui poursuit des actions ponctuelles, collectives, dont vous rendez compte. Vous avez fait de l'insertion des plus défavorisés votre occupation, votre préoccupation permanente, poussée jusqu'à l'état d'une vocation exclusive de tout autre appel.

Nous nous sommes rencontrés pour la première fois il y a dix jours. De notre conversation, de la lecture de *Moderniser sans exclure*, j'ai acquis la conviction que vous étiez déjà membre de notre Académie sans que nous ne l'ayons jamais su ! Un peu comme ces évêques nommés *in petto* cardinal par le pape, sans que le titulaire lui-même le sache car la nomination n'a pas été rendue publique...

Vous êtes bien ici chez vous car il y a en vous du Robert Garric. Lui aussi professeur éminent, fondateur de ces équipes sociales où se retrouvaient au coude à coude fraternel des jeunes, épaulés par des adultes, au bénéfice d'une insertion sociale, sans en porter le nom. Robert Garric fut notre président.

Il y a dans l'action de formation collective que vous avez imaginée et pilotée pour assurer l'avenir des mineurs de fer de Briey, dans votre action auprès de la filiale du groupe Renault

à Maubeuge, le même engagement de tout l'être, un don de soi motivé par une obsession : le refus de la fatalité.

Ce qui vous conduit à inventer sans cesse, à inventer de nouveaux types de formation à partir des besoins exprimés par les intéressés eux-mêmes, au fond une formation « avec » plutôt qu'une formation « pour ». Votre engagement est tel qu'il est devenu exclusif.

Vous nous avez fait cette confiance que, grand amateur de musique, violoncelliste, vous avez abandonné votre instrument comme si vous ne vouliez rien dérober à cette exigence de tous les instants : ne laisser personne au bord du chemin et pour cela inventer sans cesse. Ainsi êtes-vous comparable – et ce n'est sans doute pas la première fois qu'on vous le dit – à un fondateur d'Ordre. Un ordre laïc d'éducateurs-formateurs qui « *privilégie la confiance et la responsabilisation pratiquant la pédagogie du court-circuit* » – et vous nous direz ce que c'est –, et qui a la passion, avec ce qu'elle suppose de souffrance, de donner à chaque être sa chance.

Nous aimerions savoir que vous avez déjà des héritiers qui assureront l'avenir des actions engagées et qui en inventeront d'autres. Que vous êtes moins angoissé et que vous allez reprendre votre violoncelle, mais pour faire partager aux plus défavorisés la joie profonde d'une fugue de Bach ou d'une sonate de Beethoven, comme André Piettre qui, après son cours d'économie politique dans le grand amphithéâtre de la faculté d'Assas, se mettait au piano. Voilà encore une référence qui vous situe parmi nous. Monsieur le professeur, c'est à vous !

M. SCHWARTZ : Je vais essayer de répondre à votre demande à partir de récits d'expériences. Comme vous l'avez dit, je ne crois guère qu'à des expériences. Je vous donne le point de vue d'où l'on voit, d'où l'on regarde. Je suis encore aujourd'hui trois ou quatre fois par semaine sur le terrain pour essayer de comprendre ce que font les gens et, en particulier, ce qu'ils pensent. Beaucoup d'entre eux sont des gens de très faible niveau.

La quasi-totalité des individus est en mesure d'évoluer, mais c'est la façon dont on s'y prend qui permet de construire une formation solide et efficace. Trop souvent, l'enseignement part d'en haut, alors qu'une véritable formation est d'abord une découverte. Ses effets ne sont durables que dans ce cas. En particulier, n'importe quel travail peut devenir formateur et qualifiant si l'organisation est qualifiante, c'est-à-dire si on permet aux gens de réfléchir sur ce qu'ils font. Des expériences m'ont permis d'aboutir à cette certitude.

Je vais vous en raconter trois, parce que c'est le meilleur moyen que l'on a de se rapprocher de la réalité. Il y a parmi ce que je dirai des choses qui ont été démontrées, d'autres qui ne sont que des hypothèses.

*Première expérience :**la promotion sociale au Centre universitaire de Nancy*

L'objectif de cette formation était le suivant : par des cours du soir, sur des contenus scientifiques, disciplinaires (mathématiques, physique, chimie, technique), amener des personnes de faible niveau – en particulier des ouvriers non qualifiés d'usine – à suivre des formations technologiques supérieures qui aboutissaient à un diplôme ; en somme, leur ouvrir les portes de l'université. Le résultat fut un échec important : d'abord aucun ouvrier présent. D'autre part, autres échecs : un pourcentage extrêmement faible de personnes qui obtenaient le diplôme final et un abandon en cours de formation très important. Des hypothèses évidentes sur les raisons de ces échecs :

– Première hypothèse : la pénibilité de la formation. Assister à des cours entre 18 heures et 20 heures, après le poste de travail, tous les jours de la semaine, relevait d'un sacrifice surhumain.

– Deuxième hypothèse : crainte et honte de se dévoiler. L'école n'était pas pour eux, *a fortiori* l'université ; aller à l'école c'était montrer son ignorance, cela faisait l'objet de quolibets. Et, de plus, les hiérarchies très souvent, hélas, méprisaient *a priori* leurs ouvriers et le leur montraient. « S'ils étaient ouvriers, c'est qu'ils n'avaient pas été capables d'apprendre, pourquoi le deviendraient-ils ? »

– Troisième hypothèse : les contenus qui n'avaient aucun rapport avec leur vie et qui, donc, non seulement ne pouvaient pas les intéresser, mais leur rappelaient – triste souvenir – les contenus qui les avaient exclus de l'école.

Nous en sommes arrivés à une conclusion qui a toujours été vérifiée par la suite : un adulte n'est prêt à se former que s'il peut trouver dans sa formation une réponse à ses problèmes dans sa situation. Cette conclusion a des conséquences énormes et surtout devrait en avoir sur l'organisation des programmes de formation. Ils ne doivent jamais se limiter à l'énoncé de contenus

et, puisqu'ils doivent permettre de servir la personne dans ses activités quotidiennes et lui faire prendre conscience qu'elle va pouvoir s'en servir, ils doivent donc être systématiquement négociés avec les stagiaires et les personnes en formation.

– Et enfin quatrième hypothèse, les méthodes d'enseignement qui utilisent les cours *ex cathedra* (qui supposent la capacité, en fait non acquise, à prendre des notes) sont à proscrire car elles empêchent les questions d'une personne qui, à un instant quelconque, est dépassée. Elles multiplient le risque d'abandon définitif.

J'ai donc décidé de modifier l'organisation de la formation, en la faisant entièrement par petits groupes. La démarche s'est heurtée aux différences considérables de niveaux. Nous avons alors organisé des formations de mise à niveau, mais ici nouvel échec.

Ces formations collectives se sont avérées excluantes parce que laissant les plus faibles sur le bord du chemin. Alors nous avons tenté une individualisation complète, mais ces formations ont, elles aussi, échoué, car le formé, seul face à un formateur, a peur, a honte d'avouer son ignorance ; dès lors il ne dit pas ce qu'il ne comprend pas et on ne peut l'aider. D'autre part, l'entraide collective est souvent beaucoup plus efficace que l'apport de l'enseignant.

Les psychologues de l'INFA (Institut national de formation des adultes) nous ont aidés à expérimenter des méthodes telles que la pédagogie des représentations (on part des représentations qu'ont les apprenants des concepts qu'on va leur apprendre) et ont par ailleurs essayé de mettre au point des ateliers de raisonnement logique.

Mais il faut bien dire qu'après de nombreuses années, si les résultats avaient été bien améliorés, ils restaient encore médiocres et la remise à niveau continuait à poser des problèmes graves. Ce n'est que plus tard, à travers l'action suivante, que nous avons trouvé une démarche efficace. Comme quoi, nouvelle leçon, de nouvelles situations, parce que forçant à penser autrement, nous ont permis de progresser alors que nous étions bloqués.

*Deuxième expérience : l'action de la formation collective
des mines de fer de l'Est de la France*

La reconversion massive menace tout le bassin minier. Les syndicats nous demandent une formation qui touche le maximum de mineurs, mais refusent toute forme de formation professionnelle, car ce serait, pour eux, accepter politiquement la reconversion, et ils sont bien décidés à se battre pour l'empêcher. Ils souhaitent donc une formation générale scientifique. Or, compte tenu des leçons que nous avons tirées des années précédentes, nous savions que c'était irréaliste.

Alors quoi faire ? Adopter la démarche qui consiste à faire choisir les mineurs dans un catalogue de formations ? Nous savions, par une autre expérience que nous venions de mener, que c'était également irréaliste.

La présentation en « catalogue » constitue, en soi, un obstacle et est excluante. Comment, en effet, un simple énoncé de sujets (la loi d'Ohm ou la molécule), ressemblant davantage à des sujets d'examen (que savez-vous de ?) qu'à des programmes d'études, peut-il être perçu par des personnes de faible niveau comme une proposition de connaissances désirables ? La formule des catalogues est coincée entre deux impératifs incompatibles : pour intéresser un grand nombre de personnes et permettre à chacun de choisir ce qu'il veut, on propose de nombreux contenus ; mais pour éviter que le catalogue prenne des proportions énormes et soit rejeté, on réduit la présentation de chaque sujet de formation à quelques lignes. Comment alors espérer faire comprendre le contenu d'une formation ?

Nous décidons alors de tenter une méthode entièrement nouvelle et qui était révolutionnaire pour l'époque. Nous partons de leurs attentes, en les étudiant à l'aide d'une enquête participative avec des entretiens impliquant de nombreux mineurs mais aussi leur environnement.

Des questions très ouvertes : « Quels sont vos problèmes ? »

« Comment voyez-vous leurs solutions ? » « Qu'en pensent vos hiérarchies, vos camarades ? » Et la dernière question : « Et la formation ? » Ils parlent très longuement, ils n'hésitent pas à s'exprimer ; c'est qu'ils savaient que ce serait une action collective et voulue par leurs syndicats. La réponse à cette dernière question est claire : « Une formation, pour quoi faire ? On n'a jamais eu l'occasion d'utiliser celle qu'on a reçue à l'école, on a d'ailleurs tout oublié et on en a un très mauvais souvenir. Mais, après tout, c'est quand même utile de se former. » À quoi ? Leurs suggestions se portent sur des contenus qu'ils peuvent utiliser pour eux, la mécanique auto et l'électricité, et à propos desquels ils savent déjà des choses et savent qu'ils les savent (le problème de la honte).

Nous lançons alors, dans une zone de quatre mines, des formations sur ces thèmes, par groupes de dix, sur une durée de deux heures, et pendant trois mois (ils avaient dit qu'ils étaient seulement prêts à « essayer »), à raison de deux séances par semaine. Du fait de la démarche participante, cinq cents volontaires se présentent (10 % de la population des mineurs, ce qui est énorme).

L'action a connu un succès d'intérêt considérable. Les formations duraient toujours plus que deux heures et les cycles se sont terminés avec des effectifs plus nombreux qu'au début (certains mineurs non inscrits nous avaient rejoints).

Devant le succès considérable de ce premier essai, l'action se développe peu à peu, puis énormément (et ce pendant quinze ans) ; ce sont peu à peu des milliers d'hommes et de femmes, de jeunes et d'adultes, de Français et d'étrangers, qui arrivent en formation.

Trois séries de résultats peuvent être tirées

1. C'est là que nous avons compris le sens de la remise à niveau. Elle se faisait, au sein même des groupes en formation, par l'entraide mutuelle et « au hasard des questions ». Au cours

d'une séance de mécanique auto, par exemple, un ouvrier ne savait plus effectuer une division. S'apercevant qu'il n'était pas le seul, il le disait naturellement, simplement, et tout le groupe s'arrêtait le temps nécessaire pour que tous comprennent. Une solidarité qui n'a jamais été démentie et qui a abouti à une remarquable mise à niveau et à un réapprentissage des bases par tous.

2. C'est là que nous avons compris le sens de l'éducation permanente. Les demandes de formation se transformèrent : les mathématiques et le français, énergiquement et unanimement refusés au début, devenaient le lot commun. Là était l'éducation permanente : la transformation des besoins non ressentis en besoins ressentis. Ils ont vu qu'ils pouvaient apprendre.

3. C'est à partir de cette action qu'est né le système nouveau de validation des acquis, dit « des unités capitalisables ». Son aspect le plus important fut la pluridisciplinarité des unités qui composent un diplôme et l'intégration des disciplines scientifiques et techniques entre elles.

Les objectifs des unités étant exprimés en termes de « capacités à faire, à agir en situation », l'interdisciplinarité en découlait automatiquement et on comprenait, pour la première fois, comment relier autonomie, savoirs et savoir-faire.

L'autonomie implique des choix et des décisions, donc des capacités qui impliquent à leur tour des savoir-faire et des savoirs. Et, d'une unité à la suivante, la croissance de la complexité de la situation d'action et la croissance de l'autonomie laissée ou exigée impliquaient des capacités plus étendues et, avec elles, le développement et l'appropriation de nouveaux savoirs et de nouveaux savoir-faire. Nous découvrons ainsi une méthode très précieuse pour élaborer des programmes de formation à la fois générale et professionnelle qui ne se limitaient pas à enseigner des savoirs et des savoir-faire, mais développaient des compétences « transversales », comme poser un problème ou faire des hypothèses.

Permettez-moi d'en donner un exemple avec le CAP d'électromécanique, entretien-réparation, prévention. La première

unité pouvait consister, par exemple, à être capable de réaliser l'entretien d'une partie de moteur, d'un moteur simple, avec du temps et en suivant des consignes précises (autonomie faible). Elle contenait de la mécanique, un peu d'électricité, un peu de mathématiques, un peu de français.

La seconde unité visait à entretenir une machine plus complexe avec davantage d'autonomie (moins de consignes) et déjà à réparer un incident simple. Elle contenait plus de mécanique, d'électricité, de physique, de mathématiques. Et ainsi de suite. Et la dernière devait rendre capable d'entretenir, de réparer et de faire la prévention de machines les plus diverses. Une démarche en colimaçon.

À titre d'information, c'est une action de ce genre que j'anime pour le compte du gouvernement mexicain, qui souhaite développer un système d'unités capitalisables avec formation à des compétences transversales.

Troisième expérience : la formation qualifiante de jeunes chômeurs exclus du système éducatif et de très faible niveau de formation

Ayant eu à rédiger, en 1981, pour le Premier ministre, un rapport sur l'insertion des jeunes de 16-25 ans en difficulté, j'ai proposé de développer la formation par des stages en alternance. Mais, étant devenu délégué du Premier ministre, j'ai vite réalisé que sa mise en pratique n'était qu'un simulacre d'alternance ; il n'y avait aucune articulation entre les situations de travail et les situations de formation des jeunes. Du coup, les jeunes vivaient les différentes périodes comme sur deux planètes différentes. D'autre part, j'avais constaté une forte dégradation de la valeur des diplômes préparés.

Je lançais alors une nouvelle recherche-action participante, à partir des hypothèses suivantes :

1. Les jeunes ne se motiveraient pour apprendre et pour travailler en entreprise que s'ils participaient aux choix de

leurs activités de travail en entreprise et de formation en centre et à la recherche elle-même : une hypothèse révolutionnaire à l'époque.

Pour pallier le manque d'articulation entre les situations de travail et les situations de formation, il devrait y avoir des rencontres régulières sur le lieu de travail du jeune entre lui, son tuteur et le coordonnateur du stage. J'appelle cet ensemble le « trinôme ».

2. Pour inventer une nouvelle démarche qui permettrait d'accompagner l'évolution des qualifications, les stages s'effectueraient dans des entreprises qui accepteraient l'idée qu'elles ne connaissent pas exactement à l'avance la qualification finale ; les formations s'effectueraient dans des centres de formation qui accepteraient l'idée qu'il n'y avait pas de programme préétabli. Entreprises et centres accepteraient l'idée que tous les acteurs participeraient aux définitions des situations de travail et de formation et que les situations de travail et de formation influenceraient la qualification finale.

Trente-cinq sites expérimentaux de 12 à 15 jeunes sont mis en place, impliquant 250 entreprises, 450 jeunes et 35 centres de formation. La première action dure trois années. Elle commence très mal. Les résistances initiales à cette recherche ont été considérables :

- le choix systématique des jeunes du plus faible niveau exaspérait entreprises et formateurs ;
- le fait qu'on allait organiser une réflexion collective – jeunes, tuteurs, formateurs, hiérarchies des entreprises – sur la formation et sur l'emploi paraissait choquant et d'ailleurs irréalisable. Cette réflexion fut cependant réalisée.

Les résultats furent très nombreux, très intéressants. Je n'en citerai que deux.

Le premier, positif : au début des stages, formateurs et tuteurs exprimèrent leur surprise et leur colère devant l'ignorance des jeunes qui « ne savaient ni lire, ni écrire, ni compter, ni calculer, ni se repérer : des morts, des panneaux vides ».

Trois mois plus tard, nouvelle surprise, et cette fois-ci inverse : on se répandait en louanges sur les stagiaires. On me parlait partout de « courts-circuits », de brusques changements de comportements. Ils parlaient, posaient des questions, en harcelaient leurs tuteurs, s'intéressaient à tout, réclamaient des cours, restaient après la fin de ces cours, étaient devenus des acteurs de leur formation. Leur mode de vie avait changé : ils avaient commencé à épargner et à s'acheter des choses utiles (une bicyclette, des livres, le journal) et à s'habiller différemment.

Leurs capacités se sont énormément améliorées, ils se débrouillaient dans les informations et organisaient leur temps. Et même certains jeunes ont cessé de bégayer !

Les jeunes ont même appris des connaissances dont ils ignoraient les prérequis. Ils ont acquis en hydraulique, en électricité, en mécanique, des savoirs assez complexes sans les bases ! Il fallait certes les consolider et les compléter après, mais on passait de « prérequis à postrequis ».

Quelques exemples de « courts-circuits »

– Exemple 1 : un jeune, jugé absolument incapable de faire quoi que ce soit, travaillait en aide sur un palettiseur (assurant la mise sur palettes de sacs, à raison de 120 t/jour). Un jour cette machine tombe en panne. Enjeu terrible pour l'usine ; et l'homme d'entretien est absent. La réparation implique une méthodologie d'action, des mesures pour décider et donc une exploitation des résultats. C'est lui qui fait le tout, certes avec l'aide de tel ou tel autre ouvrier, mais il prend lui-même des initiatives et stupéfie tout le monde.

– Exemple 2 : dans une usine de fabrication de ciment, 12 jeunes travaillent sur diverses machines. J'y passe trois jours, je rencontre longuement, pendant les deux premiers jours, les tuteurs, séparément puis en groupe, les supérieurs hiérarchiques, le directeur. Celui-ci me dit qu'il ne croit absolument pas à l'action. C'était un homme dur avec lui-même et avec les autres. Il est brutal dans sa critique. Après deux heures de discussion

difficile, je lui annonce que je le quitte pour assister à la séance hebdomadaire de trois heures entre les 12 jeunes et leur professeur. Le directeur me déclare qu'il vient avec moi. J'en suis terrifié, mais ne peux l'en empêcher. Il est chez lui. Il entre. Le professeur et les élèves nous voient entrer avec une grande inquiétude !

Mais le professeur reprend son calme et dit aux deux jeunes, chargés ce jour-là de faire un exposé sur ce qu'ils faisaient, de le faire normalement. Le directeur ne l'entend pas ainsi et, pointant avec une canne des éléments de machine complexes représentés sur des planches au mur, interpelle les deux jeunes par des questions du type : « Si cette vanne se ferme, que se passe-t-il et que faites-vous ? »

À la surprise, à la stupéfaction générale, calmement les jeunes – ces ignorants du début – répondent. Tout est juste et ils « raisonnent » devant nous tous. Le directeur est si surpris qu'il réunit tous les tuteurs et contremaîtres de l'usine et leur dit « qu'il n'a jamais vu une formation pareille ». Il est devenu un fervent défenseur de la démarche.

– Et d'autres exemples encore :

– un jeune assiste un technicien dans un centre de recherches, il est embauché au bout de six mois comme aide technique ;

– un jeune « sort son tuteur de la panade » (citation de la hiérarchie) ;

– un jeune montre qu'on peut se passer facilement d'une soustraction, etc.

Vous imaginez combien, et ce pendant plusieurs années, nous avons cherché à comprendre ce qui se passait, ce qu'étaient ces « courts-circuits ». Nous avons élaboré diverses hypothèses. Mais ce n'est, une fois de plus, que beaucoup plus tard que j'ai trouvé, je crois, l'explication la plus probable.

Le second résultat, négatif : la recherche avait mal fonctionné. Les réponses aux questions ne venaient pas, car j'avais demandé des réponses écrites (il n'y a pas de recherche sans écrit), et personne ne répondait, ni les jeunes, ni les cadres, ni les tuteurs,

ni les formateurs. Certes, on comprenait les raisons de ces absences : les jeunes disaient ne pas savoir écrire. C'était vrai, mais ma réponse était qu'ils apprendraient à écrire s'ils décrivaient leurs activités.

Les tuteurs ne savaient pas forcément écrire mais surtout ils savaient que ce qu'ils faisaient n'était pas conforme à ce qu'ils devaient faire (différences bien connues entre le travail prescrit et le travail réel) et ils ne tenaient pas à le montrer.

Les formateurs n'osaient pas montrer qu'ils ne connaissaient pas toujours les pratiques des théories qu'ils enseignaient. Mais surtout les directions des entreprises, n'ayant pas compris les objectifs de la recherche, conseillaient aux tuteurs de... s'abstenir de participer à la recherche.

C'est alors que se produisit un événement totalement indépendant de cette recherche. Invité par l'université de Massachusetts à l'Institute of Technology à Boston (États-Unis), j'assistais à un séminaire de deux jours sur les problèmes de la « qualité » qui réunissait 200 présidents et directeurs généraux des plus grandes entreprises américaines. Et s'y déroula, devant moi, une gigantesque « confession » de ces personnalités sur les dysfonctionnements qui se produisaient dans leurs entreprises et qui nuisaient fortement à leur compétitivité.

Cette confession m'incite, dès mon retour, à me poser la question de savoir si le problème ne se posait pas aussi en France. Après quelques aléas, la réponse est claire : les entreprises françaises étaient aussi concernées par les dysfonctionnements que les entreprises américaines. Ils y étaient aussi nombreux et coûteux. Je fais alors l'hypothèse que nous pourrions peut-être intéresser les chefs d'entreprise à la recherche sur les nouvelles qualifications *à partir des dysfonctionnements*.

Quatrième expérience : formation d'ouvriers à la chaîne

Le séminaire américain m'avait également appris que les dysfonctionnements ne sont, pour la plupart, vus que par les sala-

riés, à leur poste de travail. Et ces dysfonctionnements auxquels ils sont confrontés les perturbent, les irritent, ils leur imposent un supplément de travail, de fatigue, un énervement, une tension. On pourrait donc peut-être les intéresser, eux aussi, en leur proposant d'étudier, collectivement, les dysfonctionnements pour les réduire.

Il me restait à trouver les méthodes pour que cette analyse soit formatrice. Une première action fut lancée dans une entreprise automobile, avec 100 ouvriers non qualifiés, travaillant à la chaîne. Par groupes de 10, issus de deux ateliers complets, ils seraient sortis de leur poste de travail, un jour tous les dix jours ouvrables, pendant huit heures, c'est-à-dire toute la durée d'un poste. Avec des animateurs extérieurs, ils étudieraient les dysfonctionnements, et ce cas par cas jusqu'à leur résolution complète, même si l'étude de chaque cas devait durer cinq à dix séances de suite.

À la fin de chaque journée, une rencontre avait lieu avec l'aréopage (le chef d'équipe, le contremaître, l'ingénieur de l'atelier et un responsable des bureaux d'études, de sécurité, de qualité, d'entretien) pour discuter ce qui avait été constaté par les opérateurs, les causes supposées par eux. Les suites de l'étude étaient alors décidées.

Les résultats furent vite passionnants (au bout de six mois) : les ouvriers apprirent très vite des quantités de connaissances, souvent complexes. Au point qu'après six mois, le directeur général, regardant l'évaluation des apprentissages que les animateurs rédigeaient sous la forme d'une liste de 80 items (le pourcentage, la moyenne, un calcul d'erreur, l'exécution et l'analyse de graphiques, la rédaction des comptes rendus, etc.) n'a pu retenir un cri de joie : « Nous connaissons, maintenant, le programme à enseigner à tous nos ouvriers... » Quel ne fut pas son désappointement quand il m'entendit lui répondre qu'il n'avait rien compris ! C'était la démarche qui était importante : le « comment ».

Car pourquoi avaient-ils appris tant de choses et si vite ? Mes hypothèses sur les raisons de ces apprentissages évolueront

cependant beaucoup pendant les années qui suivirent. Au début, j'attribuais ce résultat au seul fait de la motivation. L'hypothèse que nous faisons à Nancy, vingt ans plus tôt, qu'un adulte n'est prêt à se former que s'il peut trouver une réponse à ses problèmes dans sa situation prenait la nouvelle forme suivante : un adulte n'est prêt à se former que si sa formation l'aide à changer – et ce, si peu que ce soit – son propre « faire ».

Et puis, peu à peu, je dépassais cette hypothèse par la suivante : c'est parce que les ouvriers avaient eux-mêmes cherché, identifié et posé les problèmes, fait des hypothèses sur les causes (c'était bien là la première fois de leur vie qu'ils faisaient des hypothèses, qu'ils analysaient et vérifiaient), réalisé et exploité des mesures, proposé des solutions qu'ils essayaient et évaluaient ensuite, qu'ils avaient appris.

Avant de vous donner une autre explication, moins actuelle, que j'ai mis cinq ans à trouver, en attendant la nouvelle dans deux ou cinq ans, permettez-moi de vous donner deux exemples parmi les premiers étudiés par les groupes.

– Exemple 1 : les opérateurs ont à poser des agrafes reliant deux pièces, or beaucoup pénétraient difficilement. Discussion avec l'aréopage : « Que faites-vous ? » L'ouvrier prend un marteau, qu'il a placé exprès à ses pieds afin d'écraser l'agrafe. Affolement de l'aréopage et questions : « Y en a-t-il beaucoup ? Quel est le pourcentage ? » Évidemment pas de réponse (les ouvriers ignorent totalement ce qu'est un pourcentage).

Décision du bureau d'études : ils apportent 50 mesures de diamètres d'agrafes non mises, par ordre croissant. Ils avaient pris ces mesures et n'en avaient rien fait. Surprise des opérateurs : on mesure et en plus on n'en fait rien ! Le formateur commence alors la formation, en particulier sur les pourcentages : très peu d'opérateurs comprennent. Puis il recommence l'exercice, la séance suivante, avec un nouvel échantillon de diamètres et il y a progrès. Mais en plus des savoirs, les ouvriers apprennent le sens de la rigueur et l'intérêt des mesures, en les exploitant.

– Exemple 2 : des soudures sont mal faites, il y a des « bavures ». Discussion avec l'aréopage. « Que faites-vous ? » Les

ouvriers mettent davantage de mastic, beaucoup de mastic pour boucher. Cela coûte cher et salit tout. Et la couche est parfois tellement épaisse que le mastic se fissure.

L'aréopage réagit : quelle est la cause du phénomène ? Réponse des opérateurs : ils ont constaté qu'il y a des bosses et des creux dans les tôles ; on leur demande alors de mesurer pour dire « à partir de quand il y a défaut ». Calculs d'erreurs, et c'est un apprentissage important, comme faire des graphiques et, de nouveau, calculs de pourcentages. Et surtout il y a apprentissage de la rigueur : du « à-vue-de-nez » on passe à des mesures. Et ici se place – c'était bien avant la discussion sur les « programmes » – une discussion importante avec le PDG. Il me reproche, au vu des comptes rendus faits d'abord par les animateurs mais dictés par les opérateurs puis rédigés et écrits par eux, qu'il reçoit des animateurs, de nous limiter à la résolution des problèmes.

Rien n'était indiqué sur les apprentissages ; les animateurs pensaient que seules les solutions intéressaient la direction. Comme je suis d'accord avec lui, et même heureux de la remarque, je lui montre des comptes rendus qu'on ne lui avait pas montrés et qui, eux, comportaient des apprentissages, ceux que j'ai décrits. Et lui de me demander : « Mais quand leur enseignera-t-on les bases ? » Je lui montre combien les apprentissages sont ceux « des bases ». Il comprend et en est ravi.

Mais j'en reviens à la raison des apprentissages que j'appelle, aujourd'hui, la pédagogie des dysfonctionnements. Quand un ouvrier, ou un jeune en stage, est confronté à un dysfonctionnement répétitif, il le contourne et se fait une « recette ». La création de cette recette, de ce chemin, est une création d'intelligence.

Mais si cette recette reste limitée au cas pour lequel il l'a trouvée et n'est valable que pour lui, elle risque d'être inutile et même dangereuse parce que magique puisque fondée seulement sur son imagination et non sur des bases « scientifiques ». Pour éviter ce risque, il faut lui faire prendre de la distance par rapport à sa recette.

Pour en éclairer le principe, je vais choisir un exemple très

ancien mais très illustrant. Il y a quatre-vingts ans, dans la sidérurgie, on ne savait rien sur ce qui se passait à l'intérieur des hauts fourneaux qui produisent la fonte. Le problème majeur pour le conducteur du haut fourneau était de connaître exactement le moment d'effectuer la coulée de la fonte. Si c'était trop tôt, la fonte trop plastique bloquait tout ; si c'était trop tard, la fonte trop chaude brûlait tout. La solution était une recette « magique ». Le conducteur regardait la fumée et quand elle devenait violette, il faisait une prière. Quand la fumée devenait violette, c'est qu'elle avait atteint une certaine température et la prière durait sept minutes parce que c'est ce qu'il fallait. Un incident sur une tuyère de haut fourneau se produisit et la recette, pour l'éviter, consista à la boucher. Mais un jour, un incident différent se produisit, mais qui n'apparut pas différent au responsable, lequel fit boucher une tuyère, sans résultat, puis la deuxième, puis, et... Si l'ingénieur n'était pas arrivé, un horrible drame se serait produit. Le fourneau aurait éclaté. Et c'est là qu'intervient le savoir.

Il aurait fallu, dès le premier incident, apprendre au conducteur le concept de pression et sa formule (pression = force divisée par surface). Et il l'aurait compris, il aurait visualisé ce qu'est une force et ce pour le restant de ses jours. Ce savoir aurait alors transformé sa recette magique en recette logique, l'automatisme en autonomie, la formation professionnelle en formation générale.

Encore faut-il, cependant, que régulièrement, les savoirs ainsi dispensés – mais qui sont dispersés – soient remis en cohérence, que ces savoirs informels deviennent des savoirs formels et organisés. C'est le rôle du centre de formation.

De tout cela, voici des propositions concrètes pour réduire le chômage

– Réduire l'exclusion des salariés de faible niveau. Pour ce faire, les entreprises doivent les responsabiliser et utiliser une organisation du travail qualifiante, c'est-à-dire qui organise la

réflexion collective des agents sur leur travail. Et le moyen privilégié est l'analyse collective des dysfonctionnements.

– Mieux insérer les chômeurs et en particulier les jeunes de faible niveau. La formation en alternance est une très bonne formule si, mais seulement si, la formation prend en compte (c'est-à-dire part de) ce que le jeune fait dans son travail mais surtout si elle y revient, c'est-à-dire qu'il voit à quoi elle sert. On ne se forme que si l'on voit à quoi peut nous servir la formation ; on ne la garde que si l'on s'en sert.

– Et il faut, en outre, que le travail effectué en entreprise soit formateur, qualifiant, c'est-à-dire suscitant la réflexion. Il ne faut pas espérer que l'apprenant profite de la formation au centre si son travail en entreprise est répétitif et abêtissant. Et le moyen privilégié est, ici encore, l'analyse collective des dysfonctionnements.

Je donne un autre exemple extrêmement trivial, mais qui a l'avantage à la fois de montrer comment un dysfonctionnement mineur peut être point de départ de formation et comment, par ailleurs, il peut développer dans les entreprises l'intérêt à prendre des jeunes en formation.

L'action se passe dans le secteur de la restauration. À la troisième semaine de leur formation, ils ont à préparer une assiette de viande froide entourée de salade. Lors de la journée de rencontre avec le formateur, un jeune signale – comme dysfonctionnement – qu'il ne disposait pas de vinaigre pour laver sa salade.

De la discussion, il apparaît que la moitié seulement des jeunes lavait et, d'ailleurs, l'un avec beaucoup (trop) de vinaigre et l'autre sans vinaigre du tout, un pendant trois jours (!), et l'autre dix minutes. Les restaurateurs apprennent ce dysfonctionnement avec beaucoup d'inquiétude (quels risques ils prenaient ainsi pour leurs clients), encore accrue quand ils découvrent que les tuteurs considéraient que « la salade n'était qu'un ornement », d'où l'absence de consigne donnée aux jeunes.

Mais la question est posée par le formateur du pourquoi du vinaigre ? « Parce qu'il y a de la vitamine », dit l'un. « Et pourquoi faut-il de la vitamine ? » Une fille répond : « Parce que cela

fait maigrir » ; et un garçon : « C'est bon pour le sport. » Mais, de tout cela en est sorti, d'une part, toute une série de connaissances, de savoir-faire et, d'autre part, une compréhension de la rigueur et de l'importance de la quantification.

On voit à travers tout ceci que le rôle du tuteur est très différent de celui qu'on lui confère d'habitude. Il doit, avant tout, chercher des situations de travail qualifiantes (par une organisation qualifiante) et, pour ce faire, former le tuteur est certes utile mais le « reconnaître » l'est encore plus.

Mais j'en viens à d'autres solutions, encore pour diminuer le chômage. La première est celle dite des « activités ». Faute de pouvoir proposer des emplois à tous, on parle de plus en plus de proposer à chacun une « activité ». C'est une formule dangereuse quand on se limite à y voir des « passe-temps », des petits boulots (bien entendu, je récusé ce terme) qui ne permettront jamais à ceux qui les effectuent de s'en sortir.

Les appeler « activités » est souvent déjà les mépriser et donc les étouffer. Quand on ajoute que « les chômeurs et les exclus, plutôt que de ne rien faire, seraient mieux utilisés », par exemple, « à nettoyer les trottoirs », on a beau parler ensuite d'utilité sociale, la cause est perdue. Parler d'« activités », c'est souvent se défausser en particulier de la nécessité et de qualifier et de réfléchir avec rigueur à la création d'emplois.

Si, à l'inverse, on affiche l'exigence d'une qualification reconnue, on peut souvent transformer les « activités » en emplois rémunérés, elles peuvent devenir objets de respect et seront, plus souvent qu'on ne le pense, partiellement ou totalement rentables. Les nombreux exemples de services de proximité ou d'aménagement de l'environnement rentrent dans cette catégorie et méritent tous d'être analysés avec la lunette qualificatrice. Et cela vaut aussi dans le secteur marchand.

Mais la lunette qualificatrice comprend un second versant, celui qui doit rendre les activités et/ou emplois, « qualifiants » au sens où l'environnement dans lequel ils sont effectués l'est lui-

même. C'est là, en particulier, que ce travail ou cette « activité » ne seront plus seulement coûts mais valeurs.

Mais je tiens à proposer une autre piste que je ne développerai pas, car elle se situe en dehors de mon champ de recherches et qu'elle est politique. Bien que nous soyons ici, aujourd'hui, dans une enceinte universitaire, je me permets de la livrer pour que vous compreniez que je me sens, depuis toujours, acteur, chercheur mais aussi citoyen.

C'est le partage du travail qui, si les réductions du temps de travail sont massives, peuvent réduire considérablement le chômage. Mais, si tout le monde y pense, immédiatement se pose la question de la compensation des pertes de salaires. Je pense personnellement qu'il faut maintenir les salaires les plus faibles. Et alors... comment trouver les énormes sommes nécessaires ?

Plusieurs pistes de formules sont actuellement proposées, toutes discutables mais à discuter, par exemple celles du Nikonoff ou celles de Michel Rocard. Je donnerai la mienne qui, pour être tout sauf scientifique et rigoureuse, doit cependant, selon moi, faire l'objet de réflexions approfondies.

En France, la dépense créditée au chômage direct doit avoisiner les 300 milliards de francs. Mais quand commencera-t-on à évaluer, même de manière très grossière, les dépenses indirectes liées à la dégradation sociale, dégradation directe ou non-valorisation des potentiels, dégradation elle-même liée, en particulier, au chômage ? C'est impossible, dit-on. J'en suis sûr mais cette réponse ne me suffit pas.

Affecter les dépenses directes et indirectes à la création d'emplois relève de l'irréalisme, dit-on encore. Je le sais. Mais les conséquences en seraient telles que je refuse la résignation et je considère que ceux – ils sont nombreux – qui se résignent et pensent que nos sociétés peuvent continuer à vivre comme aujourd'hui, ceux-là sont les véritables irréalistes.

Le citoyen que je suis refuse de se résigner à ce qu'il y ait des millions de chômeurs définitifs. Il se refuse à se résigner à la dégradation sociale croissante, à ses effets terrifiants. Il faut complètement repenser la gestion des entreprises, des institutions,

des collectivités, l'organisation de la formation professionnelle, et repenser la solidarité. Bref un beau programme politique. Si c'est cela être utopiste, alors je suis fier de l'être.

ÉCHANGES DE VUES

LE PRÉSIDENT : Vous nous avez tenus en haleine en nous racontant des histoires vécues.

Ce qu'il y a d'original dans votre parcours c'est que vous ne craignez rien, d'autant plus que vous faites les choses comme on ne les a jamais faites. Cette imagination permanente a révolutionné beaucoup de choses.

Vous connaissez la distinction traditionnelle entre comprendre et inventer. Comprendre c'est rapprocher des choses que, avant vous, d'autres avaient déjà rapprochées ; inventer c'est rapprocher des choses que, avant vous, on n'avait pas encore rapprochées. Vous nous avez donné constamment des exemples de vos inventions.

M. SCHWARTZ : Je n'ai jamais inventé seul. Nous avons été des centaines à inventer...

M. ARSAC : Je me suis occupé d'élèves au niveau bac moins quelque chose. Une des évidences qui m'était apparue, c'est que l'éducation que reçoivent les élèves est trop de l'ordre de l'écoute et pas assez du « faire ». Le « faire » est important. La difficulté est de mettre les élèves tout de suite en situation de faire, avant de leur apprendre ce qui est nécessaire pour faire. Il y a beaucoup de cafouillage au début et ce sont eux après qui sont effectivement demandeurs.

J'avais fait cette expérience à travers l'enseignement de la programmation au lycée. Cela marchait très bien avec les élèves doués, mais il y avait 2 % ou 3 % d'élèves en situation d'échec scolaire quasi total, qu'on a réussi à réintégrer dans l'enseignement parce qu'il y avait un endroit où ils pouvaient « faire » ; ils se trouvaient en face de dysfonctionnements de leurs programmes qu'ils analysaient, ils expérimentaient jusqu'à en avoir trouvé les causes. Ils bénéficiaient d'une large autonomie dans leur travail. Mon grand regret est qu'on ait arrêté cet enseignement.

M. SCHWARTZ : Vous posez un problème qu'il est très difficile de faire comprendre, dans une entreprise par exemple, que la personne arrive, qu'on ne lui a rien appris et qu'il faut qu'elle fasse.

Deuxièmement, cela pose un problème réel s'ils ne savent rien faire. Il faut vraiment que les tuteurs soient en accord avec l'idée – on parle de « pédagogie du succès » en éducation – que, eux aussi, acceptent cette idée qu'on fait « faire » quelque chose, même d'ultra-simple mais réussi. Ce n'est pas facile à faire admettre.

Mme MOURRAL : Vous avez posé une question grave, vous nous l'avez posée d'une façon très amusante. Dans votre description de la situation de départ, on croyait entendre Raymond Devos.

La solution que vous avez trouvée fait le procès de l'enseignement théorique et abstrait. On perd un nombre considérable de jeunes élèves. Ces pauvres enfants qui traînent de classe en classe, qui n'apprennent rien, qui ne savent rien, qui ne comprennent rien et qui n'aiment rien – parce que cela existe, hélas, vous l'avez dit – eh bien, ce sont souvent des enfants qu'on a dégoûtés par un enseignement théorique. Ils ne voient pas du tout l'intérêt de ce qu'on leur apprend. Alors ils nous demandent : « À quoi sert ce que vous nous apprenez ? » Donc, ils ne

l'apprennent pas, ils font des sottises, cela les dégoûte de l'école, cela altère leur carrière scolaire.

L'enseignement professionnel est complètement à repenser. Êtes-vous d'accord ? On massacre des jeunes qui sont capables. L'intelligence qui se développe dans la vie et dans la pratique ne se développe absolument pas dans l'abstraction.

M. SCHWARTZ : J'approuve votre réflexion sur la formation professionnelle. Pour l'école élémentaire et secondaire, j'avoue que c'est plus difficile.

Je regarde avec énormément d'intérêt l'expérience faite par Charpak en ce moment à l'école primaire. Les instituteurs font l'expérience avec beaucoup de courage, mais ils sont très inquiets par le fait qu'ils ne peuvent pas expliquer aux enfants des tas de choses.

On m'a demandé de faire une médiatisation, j'ai fait parler les instituteurs pendant trois heures. Ils disent une chose très intéressante. Ils travaillent avec des chercheurs qui viennent de temps en temps les voir. Ils disent : « Voyez, quand un chercheur arrive et qu'un jeune lui pose une question, s'il répond qu'il ne sait pas, on l'admire. Quand c'est nous les restituteurs qui répondons cela, les parents nous tombent dessus. » Ce n'est pas commode.

Pour la formation professionnelle il faudrait que les cycles changent, mais il faudrait aussi que les entreprises changent. Je ne crains pas tant l'exploitation des jeunes dans l'entreprise que le manque de partenariat. L'entreprise devrait faire plus pour être un véritable partenaire de la transmission des savoirs.

Mme MOURRAL : C'est une objection que l'on fait très souvent dans le corps enseignant : l'entreprise, c'est l'esclavage des jeunes.

M. SCHWARTZ : Ce n'est pas mon problème. Par contre, mon problème c'est que les entreprises acceptent l'idée qu'il y a des dysfonctionnements (pas seulement elles d'ailleurs, l'administration aussi).

Un chef d'entreprise m'a dit : « Le fonctionnement, c'est la mort, le dysfonctionnement, c'est la vie. » Je trouve que c'est magnifique comme phrase de la part d'un chef d'entreprise.

Mme CHANTEUR : Je voudrais vous poser deux questions parce que votre exposé nous a donné une grande espérance. On ne peut désespérer de personne à la condition effectivement de découvrir cette dignité qui est en chacun.

La première question : Est-ce que cette expérience que vous avez faite de l'acquisition de savoirs qui remet le jeune, d'un certain âge, à un niveau pratiquement de CAP est transposable à la toute petite enfance ? C'est-à-dire pourrait-on apprendre aux parents à apprendre au bébé, au petit, à lui donner un éveil qui le mettrait déjà en condition d'avoir autant d'aptitudes que d'autres ? L'égalité des chances commencerait peut-être dès ce moment-là. Dans le même sens, est-ce que vous pensez que l'on pourrait transposer quelque chose de ce que vous avez découvert aux enfants et aux personnes handicapées mentales ?

Ma deuxième question. Vous nous aviez annoncé que vous alliez nous parler des problèmes que pose à l'heure actuelle le manque d'emploi et vous vous êtes arrêté en chemin...

M. SCHWARTZ : À propos de la toute petite enfance, j'ai personnellement une grande admiration pour l'école maternelle. C'est une école formidable. Ce qui est dommage, c'est qu'il y ait 30 ou 40 enfants par classe. C'est en effet à l'école maternelle que beaucoup de choses se passent. Et je crois que beaucoup de pays nous l'envient.

Transposer aux « vrais » handicapés mentaux, je n'ai jamais essayé. Mais les mesures prises par l'action sociale en France depuis des dizaines d'années les font travailler un petit peu, et c'est de l'espérance quand même.

M. MAHIEUX : Dans l'organisation du programme de cette année j'avais présupposé que, à l'intérieur de l'entreprise, au-delà de la transmission des savoirs et des savoir-faire, il y avait d'autres

transmissions qui s'opéraient entre les tuteurs, les professionnels et les jeunes.

Nous recherchons, en effet, à travers le parcours de cette année, tous les lieux où la transmission peut s'opérer d'une génération à l'autre. En vous écoutant, j'ai bien entendu la « conversion » du chef d'entreprise qui, tout d'un coup, se mettait à reconsidérer d'un autre œil son jugement sur la jeunesse et la « conversion » des jeunes qui, arrivant persuadés qu'ils ne savaient rien, entrent progressivement dans une autre logique, celle de l'apprentissage. C'est pourquoi j'aimerais maintenant vous interroger sur les tuteurs, comprendre ce qui se passe : comment sont-ils choisis, comment vivent-ils cette situation qui n'est pas une situation ordinaire ? Eux aussi sont-ils partis du « je sais, donc je vais transmettre » ; comment les choses se passent-elles entre le tuteur et le jeune, à la fois en matière de savoir et de savoir-faire et même au-delà, en matière de valeurs, par exemple ?

M. SCHWARTZ : J'ai envie de répondre à cette question directement à travers les emplois-jeunes. Dans la situation générale de la formation en alternance, les choses vont médiocrement parce que les tuteurs, dans la plupart des cas, sont désignés. Ils ne savent pas pourquoi ils sont tuteurs. En outre on leur fait croire qu'il faut qu'ils soient pédagogues, or il ne s'agit pas de ça à mon avis mais bien d'accompagner les jeunes dans l'analyse des dysfonctionnements et non pas de se mettre à leur apporter des connaissances ; non pas parce que les tuteurs ne peuvent pas, mais parce qu'ils n'ont pas le temps, ce n'est pas leur métier. À l'inverse, à travers mes premières expériences avec les emplois-jeunes, j'ai fait un constat très intéressant.

En quelques phrases, qu'est-ce que j'essaye de faire : je pars de trois objectifs qui sont tout à fait reliés.

– Premier objectif : je voudrais que les emplois que l'on procure aux jeunes soient pérennisables et surtout solvabilisables. Si on n'arrive pas à solvabiliser les emplois, c'est perdu, et il faut convaincre l'environnement que c'est solvabilisable.

– Le deuxième objectif est que les emplois soient qualifiants, c'est-à-dire que, quand les jeunes sortiront, ils aient effectivement la possibilité de trouver autre chose. D'ailleurs, je n'espère pas tellement qu'ils seront pérennisés, eux, mais que l'emploi soit pérennisé et que eux iront ailleurs.

– Le troisième objectif est que l'emploi ait un sens, qu'il soit reconnu, que les jeunes soient attendus et désirés.

Je vais commencer par le premier objectif, mais je reviendrai aux tuteurs après, rassurez-vous. Je voudrais qu'on essaye d'étudier le problème de la casse qui est lié à toutes les erreurs que nous commettons dans notre société. Je l'appelle la dégradation sociale. Pas seulement liée au chômage.

Excusez-moi d'en donner un exemple très éloigné de ce que nous faisons ici, celui de la vache folle. Je voudrais bien qu'on essaie d'étudier le coût comparé des économies faites pour avoir donné des farines épouvantables à des vaches (en mettant ainsi des paysans en jachère) et le coût de la dépense, colossale, induite. Nous avons tous les jours des événements de ce genre, moins graves... Nous faisons des économies tous les jours et nous ne nous demandons jamais ce qu'elles ont comme effets néfastes et souvent d'un coût considérable.

À propos des emplois-jeunes, pour voir si on peut les rendre solvabilisables, j'essaie d'expliquer qu'on devrait peut-être étudier la casse liée à l'absence de certains emplois. Le premier champ d'études que nous avons eu est celui des personnes âgées et des maisons de retraite. J'ai eu en face de moi une dizaine de directeurs de maisons de retraite et je leur ai dit : « Quel poste de travail voulez-vous donner aux jeunes que vous allez prendre ? » Ils m'ont tous dit : « La convivialité. » Alors, j'ai posé les questions suivantes :

Premièrement : « Est-ce que vous allez demander aux jeunes de faire de la convivialité en maintenant le personnel dans le travail qu'il fait normalement ? – Non. – Alors, inversement, vous allez confier à des jeunes le travail des autres... – Non. – Est-ce que cela ne veut pas dire que vous ne pouvez pas séparer la convivialité du reste ? – Oui. » Cela veut dire qu'on ne peut

pas créer d'emplois-jeunes sans modifier ceux des autres. C'est-à-dire réorganiser le travail. C'est un beau problème sociétal.

Deuxièmement : « Est-ce que vous pouvez me dire s'il n'y a pas de la casse liée à des choses qui ne sont pas faites ? » Un des directeurs me dit : « C'est vrai, l'autre jour, par manque de lumière, quelqu'un a cassé des assiettes ! » J'ai reposé ma question. Réponse : « L'autre soir, par manque de lumière, quelqu'un s'est cassé le col du fémur. Mais c'est l'hôpital qui paye... » Alors je propose : « On va faire venir le directeur de l'hôpital... » Et peu à peu, les infirmières m'ont dit des choses extraordinaires. Par exemple, dans les maisons de retraite, il y a un fort pourcentage de personnes qui arrivent en parfait état ; mais elles sont si épouvantées par le fait d'être obligées d'entrer en maison de retraite et l'accueil étant si mal fait – les infirmières le reconnaissent – qu'elles sont dans un état de nervosité tel qu'on leur donne des somnifères. Et au bout d'un mois, elles sont « foutues » ! « Quelle casse ! » ont-elles ajouté.

À propos de la qualification et du sens, j'ai proposé que, dans les lieux où des jeunes travaillent, il y ait des rencontres à tous niveaux. Aux jeunes qui se réunissent toutes les semaines pendant quatre heures avec les formateurs, il s'agira, au moins au départ, non plus de les former mais de leur faire analyser ce qu'ils font et d'analyser la casse : ce qui, faute d'emploi, n'est pas fait et combien ça coûte. Les activités nouvelles qu'ils proposent : quel est le « plus » qu'elles apportent et pour qui ? et enfin qu'est-ce que cela change pour les autres ?

Je fais faire cela par les jeunes mais aussi par les tuteurs. Et hier a eu lieu la première rencontre avec les tuteurs. On a eu huit tuteurs toute une journée. On leur a demandé s'ils voulaient participer et ils ont dit : « Oui, pour une fois qu'on nous demande notre avis et qu'on veut nous faire faire quelque chose d'intelligent, oui ! » Voilà la réponse à votre question. D'habitude on ne leur demande jamais rien et donc ils sont contre, cela les empoisonne de recevoir des jeunes. Mais là, au contraire, je ne dis pas que cela se passera partout, je suis revenu avec un espoir. J'ai eu en face de moi des tuteurs qui ont dit : « Oui,

c'est merveilleux, on y va ! On va nous-mêmes définir des emplois avec eux, on va nous-mêmes définir les nôtres. » C'est ça la réponse.

Poursuivant donc à propos des emplois-jeunes, je propose d'organiser une pompe aspirante et foulante, c'est-à-dire que je fais travailler les jeunes, les tuteurs et les employeurs sur ces questions. Chaque fois qu'ils auront une rencontre, ils en feront un tout petit résumé et, après accord de leur part, il sera transmis aux autres « partenaires ». Car les tuteurs et les employeurs vont avoir des rencontres et chaque fois leur résumé descendra vers les jeunes et le tout remontera vers les employeurs. Et les jeunes vont faire des entretiens avec les personnes âgées, les familles, etc. Ensuite nous allons, avec Internet, mettre tout ça en réseau entre les villes.

Voilà un peu l'idée, c'est une pompe aspirante et foulante de communication. C'est une aventure un peu folle... Mais je crois que c'est ma dernière, ce coup-ci.

LE PRÉSIDENT : Si vous aviez des questions posées par des partis politiques pour vous demander comment ils peuvent insérer les citoyens dans la société... que leur diriez-vous ?

M. SCHWARTZ : Je suis passé hier devant la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale sur le projet de loi de Mme Aubry. Ils m'ont posé quelques questions. Ce que je leur ai répondu, c'est qu'il faut écouter beaucoup plus qu'on ne le fait. Et organiser l'écoute.

Un député m'a posé la question : « Comment peut-on faire travailler des institutions ensemble ? – Je ne sais pas. Mais je fais l'hypothèse que, pour qu'elles travaillent ensemble, il faut les faire travailler ensemble sur des choses concrètes. Quand on réunit des gens autour d'un problème commun et qu'ils ont à le résoudre ensemble, ils s'aperçoivent que, peut-être, ils peuvent se servir les uns les autres dans leur réflexion. »

Tant qu'on les réunira en tant qu'instances, c'est aléatoire : je l'ai bien vu pour les missions locales qui ont été de ce point de

vue, pour certains, un échec et, pour d'autres, un grand succès. Une élue me disait : « Il y en a qui ne sont pas bonnes. » Je lui ai répondu : « Madame, je voudrais vous rappeler que le président des missions locales est un élu, c'est-à-dire vous et, quand elles sont mauvaises, c'est de votre faute. » Si elles sont mauvaises c'est parce que vous n'arrivez pas à coordonner effectivement les gens entre eux. On ne peut plus résoudre les problèmes seul. Les missions locales sont mauvaises quand les gens ne veulent pas s'entendre et que le président ne fait pas ce qu'il faut pour qu'ils s'entendent, pour qu'ils travaillent en commun. Celles qui sont bonnes, ce sont celles qui font du travail en commun. Elles sont bonnes parce qu'elles font du travail en commun, mais elles font du travail en commun parce qu'elles sont bonnes. C'est un peu un cercle vicieux, c'est vrai.

LE PRÉSIDENT : Nous avons été touchés par deux choses. La première, c'est votre expérience irremplaçable sur le terrain ; la seconde, c'est cette écoute des autres qui est une qualité de l'âme que nous saluons en vous remerciant encore.

OÙ TROUVER
LES PASSEURS DE VALEURS ?

*Par M^e Jean-Marc VARAUT
De l'Institut
Avocat à la Cour*

LE PRÉSIDENT : Sur le thème général de « *La transmission entre les générations, un enjeu de société* », nous avons entendu déjà six communications. Elles ont exploré des réalités aussi concrètes que la famille, le rôle des grands-parents, celui de l'État, celui de l'entreprise et des structures intermédiaires telles que les mouvements de jeunesse, sans parler de l'exercice de la paternité à la lumière des affaires jugées par les tribunaux pour enfants. Nous ne pouvions en rester là.

Mais l'étape qu'il nous reste à parcourir est sans doute la plus ardue, comme ces derniers mètres qui séparent l'alpiniste du sommet, à la fois si proche et si lointain.

Car il ne s'agit rien de moins que de savoir comment transmettre ce qui constitue l'essentiel de l'homme : son esprit. C'est-à-dire ce par quoi il construit son unité en exerçant sa liberté et en opérant des choix. On évoque alors les valeurs dont on dit le plus souvent qu'elles sont en crise mais sans cependant les avoir définies.

Il y a dans notre thème d'aujourd'hui une certaine intuition mais qui, pour se transformer en conviction, a besoin du secours tout à la fois de l'avocat, de l'historien et du philosophe.

Telle est, cher maître Varaut, cette triple vocation que vous ont reconnue vos confrères de l'Académie des sciences morales et politiques lors de la remise de votre épée en octobre 1996.

L'actualité judiciaire¹ de ces six derniers mois a mis en vedette l'avocat. Voici ce que vous écrivez de celui qui est appelé à l'aide, *ad vocatus* : « *Oui, quelle exigence de remplir une fonction dont l'existence et l'exercice répondent à un droit naturel : être défendu. Sans réserve, sans précaution, sans esprit de recul. Obstacle à la justice injuste il sert la justice. Il aiguise la justesse de la justice. Il équilibre la droiture du droit. S'il n'est jamais le défenseur du crime, il est auprès du criminel, celui que tous rejettent. Oui, pour lui, il n'y a pas de dernier des hommes.* » Du récent procès de Bordeaux je voudrais seulement dire que, tout en nous privant de vous accueillir plus tôt, comme il avait été prévu, il vous a rendu plus proche de nous. Aux prises avec ce que vous avez ressenti comme de la haine, nous avons prié pour vous. Et je vous l'ai écrit.

Vous êtes aussi un historien reconnu par la communauté des historiens. Vous avez écrit l'histoire de procès célèbres : celui de Nuremberg ; d'Oscar Wilde ; les procès de Vendée ; le procès Pétain et ce procès de Jésus. Il aurait dû vous valoir la sympathie des avocats juifs des parties civiles au procès de Papon, à supposer qu'ils aient des convictions religieuses... Vous consacrez en effet plus de trente pages à démontrer que l'antisémitisme chrétien, qui repose sur l'accusation des Juifs comme peuple déicide, n'est en rien fondé. C'est bien Pilate, préfet romain disposant de la loi et des armes, qui a condamné Jésus. Vous vous inscrivez dans la droite ligne de Vatican II et de la constitution *Nostra Aetate*.

Enfin, vous êtes philosophe. Vous êtes venu à la philosophie par le droit. Vous avez ressenti « *comme une nécessité intérieure le besoin et le devoir d'un renouvellement* ». Alors que vous êtes déjà un avocat célèbre, vous vous inscrivez comme étudiant à la Sorbonne. Vous en sortirez avec un doctorat d'État et une thèse sur « *Crime et libre arbitre ou la genèse de la responsabilité pénale* ». Parmi les maîtres dont vous citez les noms : Janine Chanteur, notre collègue.

« *C'est au droit de dire le droit* », écrivez-vous dans *Le Possible et l'interdit*. Au droit ancré sur une philosophie du droit de la

1. Cf. Le procès Papon à Bordeaux.

personne, qui réponde implicitement à la question : « *Qui* est l'homme ? » et non « *Qu'est-ce* que l'homme ? »

Avant même de vous avoir entendu, nous savions en vous invitant que vous étiez vous-même un passeur de valeurs. De ce sujet que nous avons proposé vous parlerez donc en connaissance de cause.

M^e VARAUT : Je vous remercie de vos paroles et d'avoir évoqué les prières qui m'ont assisté pendant ces six mois. Il est vrai qu'après ces premiers moments de solitude et d'épreuve j'ai ressenti que je n'étais pas seul. Je n'étais pas seul et c'est une force qui m'a accompagné.

Recherches sur « les valeurs »

Pour essayer de répondre à votre question pour laquelle je n'ai aucune compétence... – mais, après tout, les avocats ne sont-ils appelés à découvrir des hommes, des sujets, des questions quand on leur apporte un dossier, et à devenir savants, ou croire l'être, sur des sujets qu'ils ne connaissaient pas auparavant ? – je vais partir de très loin.

J'observe d'abord que les années 1960-1970 furent celles de la politique : tout était politique. Les années 1980 ont été celles du retour du droit et de l'avènement du juge. C'est un sujet que, peut-être, j'aurais pu traiter avec moins d'incompétence. Et les années 1990, mais tout le monde ne l'observe pas, sont celles du retour de la morale qu'on appelle d'ailleurs plus souvent l'éthique.

La fin des idéologies explique sans doute ce besoin de chacun de se confronter avec soi-même. Et désormais les livres de morale

connaissent des tirages romanesques. Au fond nous cherchons à retrouver ce que Descartes exprimait tout simplement « *se vaincre soi-même plutôt que la fortune* », c'est-à-dire à façonner notre propre vie plutôt que de croire transformer le monde.

Le domaine de la bioéthique est tout à fait révélateur de cette confrontation entre des possibles impensables hier et les grands interdits fondateurs. On voit aussi dans le monde des affaires qui passe pour un monde dominé par l'argent un souci évident et public d'éthique des affaires. Il n'y a plus désormais de grande entreprise qui n'ait sa charte, sa déontologie. Et comme l'éthique est partout, les hommes publics revendiquent la transparence et, pour l'avenir, la vertu. L'éthique est donc, c'est vrai, un souci renouvelé.

Dans un univers désenchanté, l'individu – car nous sommes dans l'ère de l'individu – renvoyé à lui-même s'interroge sur les règles de l'agir. Et c'est ainsi, dans ce cadre, que vous m'avez commis d'office pour répondre, je le dis, sans compétence propre de ma part, à une question que je ne m'étais jamais formulée, sur un sujet sur lequel je n'avais jamais réfléchi : les valeurs. Car avant qu'il y ait des passeurs de valeurs : qu'est-ce que c'est que des valeurs ? Je me suis soudain interrogé sur le terme et le concept.

Je note d'abord qu'il est toujours employé au pluriel. Quand on dit « la » valeur, on est dans le monde de l'économie ; quand on dit « les » valeurs, on est dans celui de la morale. L'emploi est familier mais il est incertain. On parle, vous l'avez rappelé, de « crise des valeurs ». Aux États-Unis on parle de la « guerre des valeurs » ; chez nous, de « conflit des valeurs ». C'est le refrain qu'on entend souvent : « Je ne porte pas de jugement de valeur », ou alors : « Ce ne sont pas mes valeurs », sans compter l'appel récemment lancé par Charles Pasqua – dont je ne pensais pas que c'était sa compétence première – à ce qu'il appelle les « valeurs de la République ».

La notion me paraît – et vous me pardonneriez d'essayer de parler en philosophe amateur, je veux dire amateur de philosophie – vague et floue. Elle ne désigne pas une idée claire et

distincte, sous réserve de vos interventions et que vous m'en proposiez une définition.

Il me semble qu'il y a tout naturellement un couple. On dit « normes et valeurs ». Et, vérifiant dans les dictionnaires de philosophie, dans l'univers philosophique, je vois qu'effectivement les titres généralement renvoient à « normes et valeurs », c'est-à-dire à la morale appliquée. Les normes ce sont plutôt les règles, les devoirs, les raisons, les principes... Et puis les valeurs c'est plutôt le bien, le mal, le meilleur, ce qui s'évalue.

Pourtant ce sont des mots qui appartiennent à la même famille. Ce sont des notions – pardon d'être technicien – préceptives et non pas descriptives. Elles ne relèvent pas du technicien, elles relèvent de la morale appliquée. On parle de l'opposition des faits et des normes, des faits et des valeurs, de l'être et du devoir être, de l'être et du devoir faire. Par conséquent, les normes me paraissent préceptives et les valeurs sont peut-être évaluatives. Ne faisons pas trop de distinctions. Nous serions renvoyés au domaine de l'objectif avec les normes, de l'impératif, du contraignant et, avec les valeurs, du côté du subjectif, du préféré, du libre. Je crois qu'il ne faut pas trop approfondir et que normes et valeurs cohabitent.

Je me demande d'ailleurs si on a beaucoup changé sur cette question depuis le dialogue peu lu de Platon, dans *Eutyphron*, où Socrate se demande si une chose est pieuse parce qu'elle est aimée des dieux ou si les dieux aiment cette chose parce qu'elle est pieuse. On pourrait s'interroger sur la question de savoir si le précepte « tu ne tueras pas » est une obligation parce que le Créateur l'a notifiée à Moïse ou s'il est exprimé par le Créateur parce que cette obligation découle du fait que l'homme a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Dostoïevski a écrit : « Si Dieu n'existe pas, tout est permis. » Tout est-il permis ? La question des valeurs se pose alors tout naturellement, en dehors de toute déduction théologique ou métaphysique. En effet, grâce à vous, je me suis aperçu que ce qu'on appelle la philosophie des valeurs, au fond, remonte au XIX^e siècle. Avec Brentano en Autriche – je me suis promis de le

lire – ; avec More en Angleterre que je connais un peu ; avec Scheller, le maître de Jean Paul II, dont je me suis souvenu que j'avais lu, effectivement, son livre sur les valeurs pour m'apercevoir combien je ne suis pas sûr d'en avoir conservé un grand souvenir, mais je l'ai trouvé dans ma bibliothèque. Dans les rares loisirs que me laisse une activité assez absorbante j'ai trouvé quelque chose d'intéressant. Aux États-Unis, c'est Dewey, que je ne connais pas ; en France, Le Senne, que j'avais autrefois lu ; Lavelle, vous vous souvenez sûrement d'avoir lu Lavelle et Raymond Polin, mon maître, dont la thèse fut consacrée à la création des valeurs. Mais il m'a dit qu'il ne reconnaissait plus les thèses qu'il avait exprimées autrefois.

Par conséquent il y a bien une existence des valeurs. Au fond, il y a des valeurs, mais la question est beaucoup plus difficile de savoir s'il y a une vérité des valeurs. Dans la philosophie morale à laquelle vous vous intéressez, il me semble en effet que les valeurs contribuent à expliquer et à éclairer l'action humaine. Ainsi la notion de politesse. Pourquoi y a-t-il des notions de politesse ? Est-ce que cela ne renvoie pas à cette valeur qu'on appelle le respect d'autrui ? Il serait intéressant de rechercher le pourquoi de notre agir. Heureusement que nous agissons sans toujours réfléchir au pourquoi de nos actions. Les relations familiales sont nourries de valeurs. De même nos relations avec l'administration et la manière pour un professeur de noter les thèses qu'il examine.

Qu'est-ce que c'est que la valeur ? Tout ce que j'ai trouvé comme définition à vous proposer : la valeur, c'est ce qui vaut la peine qu'on lui sacrifie quelque chose. Je lance cette définition dans la discussion.

Mon hypothèse est que les valeurs seraient des états stables, produits en général ou transmis par l'éducation, qui préexisteraient à l'agir, aux situations. Ce qui ne veut pas dire que nous soyons conscients d'agir en fonction de valeurs. Il y a heureusement ce qu'Aristote appelait des « habitudes morales ». Être un bon père ou un bon professeur renvoie à autre chose qu'à des pratiques, renvoie aux valeurs de paternité et d'éducation

auxquelles on ne songe pas car elles s'identifient à nous. Un avocat pratique naturellement la déontologie. *Deontos logos*, c'est la science de ce qu'il faut faire pour remplir une fin sans se référer habituellement au code de déontologie, parce que sa pratique, son entourage, l'enseignement de ses maîtres, tout ce qui se fait a donné à l'avocat une habitude morale ou devrait la lui avoir donnée.

Par moments, rencontrant certains de mes confrères et dans les mois précédents, il m'a semblé que nous n'avions peut-être pas eu tous les mêmes maîtres, ou même que certains n'avaient peut-être pas eu de maîtres, ce qui est un grand malheur. Car la formation, l'exemple, la pratique de ce qu'il faut faire ou ne pas faire permettent d'assumer la finalité de notre action ou de nos métiers. Pour moi – peut-être que nous en parlerons tout à l'heure librement –, c'est défendre, et vous avez bien voulu citer quelques mots qui expriment le fond de ma raison d'être.

Il y a donc une intériorisation des valeurs au moins autant qu'une motivation et une socialisation. Il me semble que les valeurs s'éprouvent plus qu'elles ne se démontrent. Et pourtant en même temps elles se prouvent dans la manière d'agir.

Vous m'avez amené à relire le grand texte de Max Weber, sa conférence de 1919 sur le savant et le politique, sur l'impossibilité, disait-il, d'avoir des convictions politiques et morales à partir de nos connaissances scientifiques. Il disait ceci d'abord : « *Des jugements de fait aux jugements de valeur il existe un saut qui, faisant accéder de l'être au devoir être, ne peut être accompli par la raison scientifique.* » Mais il ajoutait : « *Parce que la raison scientifique ne peut fonder ultimement les jugements de valeur et qu'il n'est pas d'autre figure de la raison susceptible de les fonder, ceci tombe nécessairement dans le domaine de la pure liberté.* » Pour lui, les valeurs étaient intéressantes pour exprimer causalement des conduites ou des pratiques culturelles, mais il se refusait à apprécier leur validité. Il renonçait – et il me semble que le monde d'aujourd'hui a renoncé – à la tradition cartésienne de la possibilité, à partir des faits de déterminer les fins. C'est-à-dire que nous sommes entrés dans le relativisme ou le polythéisme des valeurs.

Kant lui-même, dont la Raison pratique pensait pouvoir accéder à une connaissance objective du devoir être, est renvoyé. Relativisme et antagonisme vont alors de pair. Les libertés s'opposent, les valeurs aussi et, loin qu'il n'y ait plus de morale, il y a aujourd'hui abondance de morales et conflits de morales, sectaires parfois. Car les morales, n'ayant plus de fondements mais répondant à une nécessité interne de l'homme, se multiplient et s'opposent, et on fait désormais du multiculturalisme une valeur. C'est-à-dire que le polythéisme des valeurs est aujourd'hui une valeur contemporaine.

Nous sommes loin du monde des Idées par lequel Platon pensait philosophiquement fonder les pratiques. Nous sommes loin de l'enseignement biblique des Psaumes : « *J'ai placé devant toi la vie et la mort, le mal et le bien, choisis.* »

Et je me demande comment le droit pourrait se fonder encore car les droits naturels de l'homme se fondent sur la valeur éminente de l'homme comme principe et comme fin. Si l'homme n'est pas principe et fin et n'a pas une valeur incomparable qu'on appelle sa dignité, comment déduire ses propres droits d'homme en tant qu'homme, en tant qu'il est homme ?

Nous assistons par conséquent à un deuil des valeurs alors que les valeurs tendaient tout naturellement à l'universalité. Et Derrida appellerait ça la déconstruction. Je ne crois pas que ce deuil et ce relativisme soient les derniers mots de la philosophie morale.

Bien sûr les valeurs ne sont pas l'équivalent de ce que la philosophie traditionnelle appelait le bien, et les biens, car elle relève de l'appréciation individuelle, de l'évaluation, en relation avec une communauté. Les valeurs sont les sédiments d'une métaphysique mais elles ne se déduisent pas nécessairement d'une métaphysique. Ce sont les sédiments déposés dans nos habitudes, dans nos consciences, dans nos pratiques, dans ce que nous lisons.

Je voudrais essayer de tenir ensemble trois affirmations. 1. Les valeurs, en tout cas le Juste et le Vrai, peuvent être connues. 2. Si elles sont connues, elles le sont dans une dimension sociale,

intrasubjective. 3. Par ailleurs, leur saisie est plus intuitive que cognitive.

Comment saisir les valeurs ?

Commençons par la troisième affirmation. Les valeurs sont saisies intimement plutôt que méthodologiquement. C'est pourquoi je constatais que la valeur est une notion floue. Max Scheller l'affirme et j'ai trouvé à ce moment-là réponse à mon souci : « *Elles sont, dit-il, en corrélation avec des sentiments vitaux, personnels. Il y a une expérience émotionnelle, morale des valeurs, ce que Pascal appelle l'ordre du cœur.* » Pour moi qui suis si profondément et intimement cartésien, j'ai quelque difficulté à entrer dans l'ordre du cœur. Trop habitué à l'ordre des raisons. Et je comprends mieux aujourd'hui en lisant Scheller que cet ordre du cœur pascalien m'introduit à une sorte de révélation interne des valeurs telles que nous les éprouvons. Mais elles varient, c'est vrai, d'une personne à une autre. Tous les êtres humains pensent, sentent, se souviennent, aiment. Mais tous les êtres humains ne pensent pas, ne sentent pas, ne haïssent pas, n'aiment pas tout à fait de la même manière. Chacun le fait selon son propre ordre et une logique en effet relevant de l'ordre du cœur. Il n'y a pas deux personnes qui exécutent un même acte de la même manière. Il n'y a pas deux actes moralement identiques. Mais après tout c'est l'enseignement que donne Pascal quand il fait dire à Jésus : « *J'ai versé telle goutte de mon sang pour toi.* » Ce qui veut dire que chaque être est propre et unique.

Il y a plusieurs ordres de valeurs. Il y a les valeurs de plaisir, les valeurs de succès ; il y a les valeurs intellectuelles de la connaissance ; il y a les valeurs de la justice et de la beauté ; et puis il y a les valeurs de vie et là on approche du génie et de la sainteté.

Il y a aussi des valeurs qui sont des idoles. On peut être séduit par de fausses valeurs, parce que les valeurs ne relèvent pas d'un

ordre *a priori*, comme dirait Kant, formaliste, elles dépendent beaucoup de l'exemple moral.

Et je comprends pourquoi vous posiez cette si bonne question. Car effectivement les valeurs se communiquent, c'est même ce qui les identifie. Les hommes publics, les éducateurs, les parents, sont ou ne sont pas les transmetteurs de valeurs. De même, les saints et les héros. Il y a aussi ceux qui sont des modèles dans le sport, le spectacle, l'argent et la politique. Il y a des modèles chez les chefs d'entreprise. Mais les modèles peuvent être les pires. Le trop long succès de Tapie a sûrement induit des comportements tout à fait proches du sien car, après tout, le succès est souvent le signe d'une valeur. Il y a donc des niveaux de valeur. C'est un mot que l'on emploie et qu'il faut, sans doute, en effet reconnaître.

Ce qui m'amène à dire que les valeurs n'existent que quand elles se réfractent dans une personne. Je suis en train de trahir Platon. J'ai l'air de penser que les valeurs n'existent pas comme Idées. Peut-être qu'elles existent. Il y a du Beau, du Vrai et je vous promets que je crois qu'il y a du Juste car sans cela je ne ferais pas ce que je fais. Mais ce Juste, ce Vrai n'existe que réfracté dans une personne. Et le déclin des valeurs positives entraîne tout naturellement ce déclin général du bonheur qui caractérise notre société contemporaine et la montée proportionnelle de la tristesse intime.

Nous le savons bien autour de nous. Et tous les médicaments psychotropes ne peuvent rien sur cette tristesse née de la disparition du bonheur qui est après tout le signe même du Bien.

Cette saisie intuitive, émotionnelle, est inséparable d'une dimension intersubjective. Je suis en contradiction totale avec la morale traditionnelle française, du moins celle des moralistes : La Rochefoucaud, La Bruyère. J'irai jusqu'à Nietzsche et Freud pour qui le moi est antérieur à toute vie sociale.

J'ai tendance à dire devant vous que l'être de l'homme est un être relationnel. Comme disait Gabriel Marcel : « *Esse est co-esse, primum relationis* », l'homme est d'abord un être de relations.

La relation trinitaire humaine : *je, tu, il*, est consubstantielle à l'idée d'homme et elle est l'image de la Sainte Trinité.

Les Grecs n'avaient jamais thématé cette idée, eux qui ont presque tout vu. Mais ils n'avaient pas vu cette idée de faute ni de culpabilité ni de responsabilité – ils en ont eu seulement la prescience – ni celle de liberté. Ils n'ont pas eu la notion tout à fait de l'autrui. Pour Aristote il y avait des semblables et des semblables. Mais pas cette relation étrange de *je* à « l'autre » qui est un autre que *je* et qui, comme autrui, existe – qui fait que je ne crois pas beaucoup aux droits de l'homme, mais je crois que l'homme est l'autre qui a droit, lui, à des droits. Mais les Grecs avaient bien compris l'incomplétude de l'homme, les pages connues du *Banquet* expliquant que l'homme doit être complété par l'homme ; cette incomplétude me paraît d'ailleurs d'une nature plus sexuelle que métaphysique.

Au fond, nous commençons à comprendre que l'homme a besoin de l'autre. Il a besoin des autres. C'est dans Jean-Jacques Rousseau – qui n'est pas un de mes maîtres les plus familiers – que j'ai trouvé exprimée cette notion de considération qui est une sorte de seuil de l'humanité. Que l'homme n'accède à l'existence que par cette relation avec les autres, qu'en admettant son insuffisance ontologique. Il a besoin des autres. Rousseau dit : « *Il a besoin d'attacher son cœur.* » Et l'autre, l'autre abstrait, c'est ce tiers impartial, cette épure idéale de tous les autres hommes qui est représentée à l'intérieur de nous-mêmes par ce que nous appelons la conscience.

Est-ce que la conscience n'est pas non seulement le regard de Dieu mais en quelque sorte l'épure idéale de tous les autres ? Et que, face à notre conscience, nous sommes d'abord face aux autres, ce qui nous fait rougir. Or, on ne rougit jamais tout seul. On rougit d'abord devant sa glace. On rougit devant l'image de l'autre qui pourrait nous voir.

De cette considération je suis passé à Hegel et à cette idée si forte chez lui du besoin de reconnaissance qui est le fait humain constitutif. Nous avons besoin d'être reconnus par nos parents et jusqu'au dernier âge de notre vie. Nous nous tournons vers

nos parents quand ils ne sont plus là, pour être reconnus par eux. Nous voulons être reconnus par nos maîtres. Quel est celui d'entre nous qui ne retourne pas vers ses maîtres, se sentant à nouveau un petit enfant ayant besoin d'être reconnu pour ce qu'il a fait ? Reconnus par les autres, reconnus par nos relations, reconnus dans nos métiers... Pourquoi cherchons-nous des titres, des présidences, des responsabilités, sinon pour être reconnus ? Et être reconnus comme une valeur ! « *Il faut pour le moins être deux pour être un homme* », disait Hegel.

Ce qui se constate dans la relation primordiale de la mère et de l'enfant. C'est le premier couple. La relation de la mère et de l'enfant est le prototype de la civilisation. Les valeurs, ce qui vaut la peine, vient de cette relation et se développe dans la mémoire. D'abord la mère dit : « Il faut », puis : « Tu devrais » puis, à l'évaluatif : « Il est bien de... ». Les valeurs sont transmises par les mères. Ce sont elles qui transmettent la civilisation. Je vais vous faire une confidence : il y a une supériorité métaphysique des femmes sur les hommes que je peux démontrer. Je l'ai démontré l'autre jour dans une assemblée où il n'y avait que des hommes, à l'Automobile Club. Le titre de cette intervention était : « *On conduit comme on se conduit* ». Je leur ai dit : « Je vais vous apprendre, si vous ne le savez pas, que si on regarde les statistiques de la criminalité, de la délinquance publiées par la gendarmerie et la police – généralement, hélas, avec trois ans de retard – sur les quinze dernières années, vous allez constater que le nombre de femmes criminelles et délinquantes, criminelles au sens criminologique général, est de 1 pour 10 et n'a pas changé. Et que le nombre de femmes qui commettent des actes graves sur la route, qui portent atteinte à la vie humaine est de 1 à 12 et n'a pas changé depuis quinze ans. » Alors que les femmes, heureusement, reconnues pleinement dans leur humanité, sont entrées totalement dans la vie active avec ce que cela comporte également de risques dans la pratique de la drogue et dans l'alcoolisme quotidien, sans pourtant que leurs actes de délinquance aient du tout augmenté en France, en Europe – ce

n'est pas tout à fait vrai aux États-Unis, il y a peut-être une différence métaphysique avec l'Atlantique.

Qu'est-ce qu'il faut en déduire ? Respect de la loi, respect de la vie, respect des valeurs. Supériorité incontestable des femmes. Scandale : il y a 3,5 % de femmes dans les prisons. Voilà une équivalence à laquelle il faudrait peut-être songer à remédier. Pardon de cette parenthèse.

Les passeurs de valeurs

Je voudrais maintenant prendre un exemple puisque, appelé par vous à réfléchir philosophiquement, et vous voyez que je ne suis pas allé très loin, sur ces valeurs, je me suis demandé : quels sont ceux que vous appelez des conducteurs de valeurs ? des passeurs, c'est plus beau.

J'aurais pu parler du juge, je parle très volontiers du juge pour en faire l'éloge, pour montrer qu'il est le passeur, à l'heure actuelle, de beaucoup de valeurs et que la société se transforme indirectement par les jugements rendus publics. Comme disait Montaigne : « *La morale passe par le cul.* » Il voulait dire : « par la fessée ». Il y a une morale de la peine qui révèle des valeurs oubliées, concernant la probité par exemple.

Je vais vous proposer une réflexion qui est en liaison avec l'évaluation des valeurs et avec le fait que l'homme est d'abord un être relationnel, plus que rationnel pour moi ; que son identité s'inscrit dans cette relation du *je*, du *tu* et du *il* ; le *il* qui peut devenir un *je* et un *tu*. Et que font ces trois trinités ? Elles se parlent. Elles parlent.

Et je voudrais réfléchir devant vous sur le passage des valeurs par la parole, réfléchir à une ontologie et à une morale de la parole. Je l'introduis par une petite histoire, que vous connaissez peut-être si vous vous souvenez du *Rêve de d'Alembert* de Diderot, qui raconte qu'un cardinal, se promenant au Jardin des Plantes – nous sommes au XVIII^e siècle – avait vu un orang-outan qui ressemblait à saint Jérôme prêchant au désert et lui aurait

dit : « Parle ! et je te baptise. » Ce mot d'un homme d'Église, rapporté par un incrédule, nous rappelle que de l'homme à l'animal la distance est infime. Elle n'est que de la parole, mais elle est de la parole. Or la physiologie ne fournit aucune explication. J'ai interrogé mon ami de Lunelet, qui dirige le Muséum d'histoire naturelle – dont j'ai l'honneur d'être l'avocat –, et il m'assurait que la physiologie d'un cardinal et d'un orang-outan n'est pas très différente en ce qui concerne la possibilité de parler, mais que l'orang-outan ne parle pas. Le chimpanzé émet des sons, l'homme parle. La différence n'est pas physiologique, elle est métaphysique, car la parole est le passeport de l'homme pour la patrie humaine. La parole est de l'homme, elle est, me semble-t-il, l'homme même.

Montaigne – les *Essais* ont été le seul livre que j'ai lu pendant les six derniers mois et pour cause il était naturel de le lire dans sa région – disait : « *Nous ne sommes hommes et nous ne tenons les uns aux autres que par la parole.* » C'est par la parole que se font la compréhension et la communion entre les hommes. Les dialogues de Platon et les paraboles des Évangiles nous le montrent. Sans cette possibilité de communiquer, de créer, de conjurer au futur, les hommes et les femmes ne seraient que des pierres qui tombent, dit Spinoza. C'est par la parole que l'homme se construit.

J'ai lu récemment dans un très beau livre de George Steiner, ce philosophe anglais mais aussi suisse et français et qui parle toutes les langues, ce propos : « *Un seul mot suffit pour paralyser une relation humaine, un seul mot suffit pour salir l'espoir, les poignards de la parole tranchent au plus profond.* »

C'est donc dans et par la parole et l'écoute que passe le sens du sens et aussi le non-sens. Il suffit parfois d'écouter certaines paroles. Ceux qui écoutent la télévision, la regardent – je ne sais pas, je ne la regarde pas, c'est une question de temps – me disent que le non-sens est assez fréquent. Il y a la présence réelle et le « néantissement » ; les valeurs de vie et les valeurs de mort qui se disent et qui s'enseignent.

Je disais tout à l'heure *primum relationis*. La pensée, la parole

et l'amour ce ne sont pas des choses qui se font seul. Nous ne pensons pas hors langage. Le langage dans lequel nous pensons est la langue dans laquelle nous communiquons ; et le langage dans lequel nous communiquons est un langage commun. Le langage, la langue est un héritage, lexical, syntaxique et sémantique, indivis entre les héritiers que nous sommes.

Il n'y a pas d'œuvre unique, elle est toujours partagée. Aucun poète n'est muet. La parole poétique est la parole dans sa forme la plus expressive qui nous fait sortir du palais des miroirs. Elle est une annonce qu'il nous faut accueillir. Accueillir Eschyle ou Shakespeare c'est accueillir la possibilité d'augmenter l'humanité.

Il y a toute une philosophie de la parole qui serait à construire sur cet être relationnel, cet *homo loquens*, cette relation du *je* du *tu* et du *il*.

Notre époque, malheureusement, est celle de la fin d'un monde, le monde d'avant Rimbaud où alors les mots désignaient les choses. La déconstruction a fait que les mots sont devenus interchangeables. Les sens sont arbitraires. Il est vrai que dans une société câblée et impersonnelle les relations sont impersonnelles. La vérité et le logos seraient, dit Derrida, des fossiles. Nous serions au temps de l'épilogue.

Je crois pourtant à l'existence d'une présence et même à la transcendance radieuse. Présence de Dieu, présence des Idées de Platon, présence de l'essence aristotélicienne, présence de la logique transcendantale de Kant, de la conscience de soi de Descartes, présence de l'être de Heidegger. Je crois qu'il y a de l'être dans ce que nous disons. Pourquoi est-ce une valeur ? parce que l'échange de paroles n'est un échange (nous parlons *avec* quelqu'un) que parce qu'il y a en commun un référent, un universel implicite, un médium commun. C'est la bénédiction de Babel que ces langues variées qui sont chacune une richesse de plus. C'est ce que Berellman appelle l'« auditoire universel ». Il y a entre les hommes des prénotions, des valeurs partagées. Et je le sais !

Je comprends maintenant pourquoi, quand je plaide, je com-

munique : parce que j'essaie, avec ceux qui m'écoutent, de parler d'abord à partir de leurs valeurs propres, que je suppose. Je me fais écouter en étant proche d'eux et de leurs valeurs. Progressivement, je vais m'en éloigner pour approcher l'homme que je défends, non pas au nom de ses valeurs, mais de la rupture avec des valeurs partagées. Et je ne serai compris et je ne serai suivi qu'à la condition d'aboutir à ce qu'ils pensent, qu'ils sentent, qu'ils éprouvent la même chose que moi.

Plaider, c'est convaincre et dans convaincre il y a vaincre. Mais il y a surtout la communauté. On ne vainc qu'en partageant, qu'en retrouvant la communauté. Et, si vous me permettez, j'ai trouvé la définition de ma fonction et sa redoutable obligation de ne jamais mentir.

J'ai dit à Bordeaux, à l'étonnement des parties civiles, qu'en quarante ans je n'avais jamais menti. Je n'ai jamais menti à un juge. C'est la valeur fondamentale de mon métier. Je l'ai trouvée expliquée dans les *Confessions* de saint Augustin. Un personnage s'adresse fictivement à un contradicteur. « *Lorsque nous voyons tous deux que tes paroles sont vraies, lorsque nous voyons tous deux que mes paroles sont vraies, où le voyons-nous, je t'en prie ? Évidemment ce n'est pas en toi que je le vois et ce n'est pas en moi que tu le vois. Nous le voyons l'un et l'autre dans l'immuable vérité qui est au-dessus de nos intelligences.* » Il n'y a de communauté dans la parole que s'il y a une valeur partagée et celle-ci est le reflet d'une vérité immuable.

Le rôle des mots

Alors, si nous avons ainsi reconnu une telle importance à une parole passeuse de valeurs, si nous admettons que la relation est irréductible, il y a une obligation de respecter les autres et de respecter la parole. Prendre la parole, c'est notre tâche. Nommer les choses, c'est les appeler à l'être. Quand un enfant demande : « Comment ça s'appelle ? », il fait venir les choses à l'être du monde. Il se les approprie en les nommant.

Mettre de l'ordre dans les mots, c'est mettre de l'ordre dans les pensées. Mettre un bonnet rouge au dictionnaire, c'est au contraire développer la révolution. Et quand Hamlet dit : « *Words, words, words...* », des mots, des mots, des mots... il exprime son désespoir sur la vérité des mots, avant de se suicider.

Confucius qui, vous le savez, est contemporain de Socrate disait : « *Le bonheur dépend entièrement de la correction du langage. Si les désignations ne sont pas correctes, les paroles ne peuvent être conformes. Si les paroles ne sont pas conformes, les affaires d'État n'ont aucun succès. Si les affaires n'ont aucun succès, ni les rites ni la musique ne fleurissent, les punitions et les châtements ne peuvent toucher juste, le peuple ne sait comment agir. Aussi le sage quand il attribue des désignations fait-il toujours en sorte que les paroles puissent s'y conformer, quand il les emploie fait-il en sorte qu'elles se réalisent en action.* »

Et l'empereur She Wan Ti a publié avant Richelieu un dictionnaire en disant – il l'a fait inscrire sur la stèle de son tombeau : « *J'ai apporté l'ordre à la foule des êtres et soumis à l'épreuve les actes et les réalités, chaque chose a le nom qui lui convient.* »

Si la parole est une relation, elle peut être un écran. Si elle témoigne de l'authenticité, la parole peut être la confrontation. Les mots propres deviennent souvent des dépôts sociaux. La société engendre une parlerie creuse, anonyme, faite de peaux d'idées, de mots morts, de graisse de rhétorique. On se paye de mots au lieu de payer de sa personne. On ne donne plus aux mots le sens pur des mots de la tribu. On déhabite le langage pour en faire une chose parmi les choses. Il y a du vandalisme dans la manière de certains de parler, de plaider et, me dit-on, même de certains sermons.

Il m'arrive d'avoir mal aux mots ! en entendant certains parler. Il y a des discours qui sont de la stéréotypie. J'appelle ça le bras d'albâtre, la phrase appelle la phrase, on en connaît la suite : peu importe, on n'a pas besoin d'écouter, on pourrait terminer. C'est l'ankylose mentale. Il y a des mots, usagés, usés, dévalués qui sont conjugués par l'habitude, qui sont des caillots qui obstruent la communication et empêchent la pensée. Flaubert

parlait de discours qui étaient des « trottoirs d'idées ». Je dirais que les paroles faciles s'y prostituent.

Il faut méditer sur la parole – on pourrait méditer sur le mensonge mais il est déjà trop tard – car le mensonge rompt avec les conventions, dénature la parole, c'est la trahison de l'homme. Il n'y a rien de pire de la part d'un homme que de mentir ! car c'est se contredire. Nous sommes faits pour nous exprimer. Exprimer le contraire du vrai, c'est dénaturer l'expression, c'est donc trahir notre humanité. C'est se contredire. Mentir, c'est un abus de confiance.

Je pourrais évoquer la désinformation. Je ne vous en donnerai qu'un exemple assez peu connu. Mikhaïl Gorbatchev, dont on ne parle plus, qui fut adoré par les médias en Occident, a publié un livre qui s'appelle *Perestroïka*. Dans l'édition américaine et française on lit ceci : « *Le but de cet ouvrage est de m'adresser sans intermédiaire aux citoyens du monde entier pour leur parler de questions qui nous intéressent tous sans exception. J'ai écrit ce livre car je crois en leur bon sens, je suis convaincu que, comme moi, ils s'inquiètent de l'avenir de notre planète.* » Gorbatchev s'adressait aux valeurs partagées du monde. Dans l'édition hongroise, au même endroit, on lit ceci : « *Dans notre travail et notre préoccupation nous sommes motivés par les mêmes idéaux léninistes et les mêmes efforts et buts qui ont mobilisé les travailleurs de la Russie il y a soixante-dix ans dans leur combat pour un monde nouveau et heureux qui soit socialiste, la perestroïka est la continuation de la révolution d'Octobre.* » Universalisme pour les Français, léninisme pour les Hongrois ! Et le lecteur ne peut pas s'en apercevoir car, il faut bien le dire, le hongrois n'est pas une langue très pratiquée en Occident.

Il faudrait y répondre en enseignant la rhétorique, qui est la syntaxe du contradictoire, mais c'est là un vieux débat que nous avons avec les Grecs : je défends la rhétorique qui est l'art non pas de bien parler, mais d'apprendre à bien penser et à s'exprimer. Les figures de rhétorique seraient bien utiles chez certains. J'en ai trouvé un jour un curieux exemple (pardon de cette parenthèse) à propos de l'allégorie. L'allégorie est sans réplique,

on ne peut répliquer à une allégorie que par une autre allégorie. En 1982, à la Chambre des communes, Mme Thatcher a dit ceci : « *Si Ulysse avait écouté le chant des Sirènes, son navire aurait sombré et il n'aurait pu rentrer à bon port.* » Elle devait défendre sa doctrine libérale contre les socialistes. Un député de l'opposition travailliste a pris la parole, allégorie pour allégorie. « *Un, dit-il, Ulysse a écouté le chant des Sirènes ; deux, son navire s'est échoué ; trois, il est tout de même rentré à bon port ; quatre, je demande une commission d'enquête sur l'état des études classiques dans le Royaume-Uni.* »

Il y a donc une manière d'apprendre la parole et son bon usage. Il y a une valeur de la parole, nous en sommes comptables. Nous devons veiller à ne pas profaner le sens de la parole. Nous avons tous la garde des mots. Nous devrions en avoir la religion.

Plaider est une fusée dans la nuit, il n'en reste rien. C'est un éclair de lumière, parfois, qui traverse l'orage mais qui s'éteint. Il n'en reste qu'une trace desséchée, écrite. Plon vient de publier ce matin 370 pages d'une longue plaidoirie girondine, ce n'est que la trace desséchée d'une parole qui fut vivante. Mais ce presque-rien ou ce je-ne-sais-quoi essaie de témoigner de l'être. Nous ne devons jamais laisser déchoir les mots. Nous en sommes gardiens comme le gardien de l'Évangile. Du premier au dernier mot. Car c'est par les mots que l'homme qui est capable de parole est capable de raison et de liberté. Il faut découper le réel avec des mots propres et des mots justes. C'est par la rectitude des mots qu'on met de l'ordre dans le monde. Il y a donc une déontologie dans l'exercice de la parole. Et d'abord de ceux qui font de la parole leur métier. J'aimerais un jour m'entretenir de ces questions avec nos hommes politiques.

Si l'homme a la capacité de prendre la parole, de donner sa parole, de tenir sa parole, d'engager sa parole – c'est le serment –, de « parler vrai » comme on dit trivialement, de se parjurer, c'est que la parole est plus que la parole.

Les mots ne mentent pas, c'est l'homme qui ment. L'homme doit répondre à une exigence de véracité qui est son risque. L'homme de paroles (au pluriel) est appelé à être ce singulier

exemplaire qu'on nomme « un homme de parole ». Il peut déchoir en un sophiste, sans probité, qu'on appelle « un homme à la parole facile ». « *Honneur des hommes, saint langage* », disait Valéry. Alors la parole, qu'elle arrive à pas de colombe quand nous lisons la nuit dans nos insomnies ou dans le tourbillon d'un oiseau de proie, est plus que ce qu'elle dit. Même quand elle dit ce qu'elle semble dire. La parole, elle est celui qui parle. Un mot juste délivre du mot.

Je termine en reprenant un adage bien connu : *Verba volant, scripta manent*, vous croyez peut-être que ça veut dire : « Les mots s'envolent, les écrits restent. » Ce n'est pas du tout ça. Nous n'avons jamais compris cette phrase. Nous avons oublié que les Romains avaient pour l'art oratoire un véritable culte ! Et en réalité, ce que cela veut dire *scripta manent* : « Les écrits sont pesants, les mots, eux, s'envolent ! » Ils sont les témoins de l'être, ils s'envolent et ils redescendent vers la terre des hommes pour remplir leur fonction, profane ou sacrée, qui est de combler autant qu'on le peut la différence entre l'être et le dire de l'être. Les mots sont les témoins des valeurs. Nous devons être les bergers des mots.

ÉCHANGES DE VUES

LE PRÉSIDENT : Maître, le pari est gagné. Car nous avons le sentiment tout à l'heure que, en évoquant les valeurs, nous étions plus proches d'une intuition que d'une conviction. Cette conviction, désormais, nous vous la devons. Vous avez fait la preuve magistrale de l'existence des valeurs en philosophe, en historien, en avocat.

Parmi les passeurs de valeurs, vous avez parlé tout à l'heure du juge, du journaliste et de l'avocat. Nous souhaiterions que vous puissiez nous parler davantage de votre métier que vous exercez avec une maîtrise incomparable.

M^e VARAUT : Dans « avocat » il y a *ad vocatus* : « appelé à l'aide ». Mais il y a également « vocation ». C'est une grande chance et je rends grâce que d'avoir pour métier une vocation. Tout le monde n'a pas cette grâce-là.

Ce qui me crée des dettes. J'ai toujours pensé que l'avocat que je suis, ayant la chance d'être avocat, a une dette à remplir. Essayons, un peu dans le désordre, de répondre à la question qui m'est posée dans les dîners en ville. Très souvent ma voisine – c'est toujours une voisine – me dit : « Maître – c'est un terme que je n'aime pas, il déclenche chez moi le réflexe de demande de provisions –, comment pouvez-vous défendre un criminel dont vous savez qu'il a commis un crime, qui le dit ? » Cette interrogation doit être profonde et générale car, depuis quarante

ans, on m'a toujours posé cette question. Je n'ai jamais su très bien y répondre, et je ne vais sans doute pas y répondre mieux, mais peut-être que je ferai sentir le pourquoi de mon métier.

D'abord je dois dire que cela n'arrive jamais. Ce sont des questions tout à fait théoriques, des questions d'école. Quand, dans quelque temps je vais défendre Bob Denart, accusé d'avoir assassiné le président Absalad à l'île Maurice, je contesterai fortement qu'il soit l'auteur de l'assassinat puisqu'il le conteste ! et que j'estime que les preuves ne sont pas rapportées.

Mais je n'affirmerai pas – et je ne l'ai jamais fait de ma vie – l'innocence de quelqu'un. Je renverse le raisonnement. Et je dis : « Conformément à ce que devrait être le droit, au pénal, monsieur le procureur général, prouvez-moi la culpabilité. » Et dans les affaires civiles ou commerciales, je dis à mon adversaire : « Vous demandez paiement d'une dette, sortez la reconnaissance de dette. Vous demandez l'exécution d'un contrat, donnez-le moi. »

Par conséquent, je n'ai pas une obligation de véracité au sens où je ne suis pas tenu comme avocat de rechercher la vérité, mais de jouer mon rôle dans un débat judiciaire qui est caractérisé d'abord par la dualité des parties, et puis la présence du juge qui est le « tiers absent », le tiers qui, à distance, va rendre sa décision. Il y a donc un débat contradictoire. Le « oui » n'est pas honorable si on n'a pas entendu le « non » et le « non » sans le « oui ».

Donc, dans le débat judiciaire chacun tient sa place, il y a un devoir de tenir sa place, c'est ce qu'on appelle depuis quelques années le « contradictoire » qui entraîne le respect d'un certain nombre de règles impérieuses, dont la première au civil, au commercial, est de communiquer l'intégralité de ses pièces afin que le débat soit honnête. Je connais les dossiers de l'autre. Hier nous avons plaidé – c'est exceptionnel – devant la première chambre de la cour de 15 heures jusqu'à 21 heures 30. Je représentais l'éditeur Dargaud contre le dessinateur Woody Arzo, c'était une lutte autour d'*Astérix* ; c'était un combat de chefs ; le tribunal ressemblait à l'*oppidum* : nous allions manquer de

potion magique pour tenir jusqu'au bout, mais toujours est-il que nous connaissions toutes les pièces. À un moment, quelqu'un a évoqué une pièce inconnue, le président a dit : « Retirez immédiatement cette pièce ! » Nous avons des centaines de pièces. Que ce soit au pénal ou autre, il y a cette règle que je voulais évoquer du contradictoire de la connaissance. De ce qu'on appelle désormais l'égalité des armes.

Nous devons à la Cour européenne des droits de l'homme, sous l'influence anglo-saxonne, la notion de ce que l'on appelle maintenant le procès « équitable », le *duty process*, disent les Américains. L'équité doit dominer le procès. Ce n'est qu'après l'échange complet que le juge peut prendre sa décision. Donc, dans le débat judiciaire, je n'ai pas de difficulté morale à être l'une des expressions de la vérité en recherche.

Je vais maintenant plus loin. La question ne m'est pas posée pour les affaires civiles et commerciales. Elle m'est posée en ce qui concerne le bien et le mal. Le Code pénal est la traduction laïcisée des valeurs morales. Le Code pénal ne dit pas : « Tu ne tueras pas, tu ne frauderas pas, tu ne commettras pas de crime contre l'humanité, tu n'escroqueras pas, tu ne violeras pas, tu ne diffameras pas », mais il dit : « Celui qui a tué, celui qui a violé, celui qui a diffamé... celui-là est puni d'une peine de tant à tant. »

C'est la peine qui révèle la valeur. C'est d'ailleurs l'application de la peine qui commence à révéler aux conducteurs sur la route, en commençant à les punir, qu'il y a des valeurs de respect de la vie humaine, que le code de la route exprime et qu'il faut respecter. C'est la peine qui est en train de révéler aux hommes d'affaires que l'abus de bien social est peut-être une pratique utile et distrayante, mais qu'elle est contraire au respect que l'on doit aux valeurs de l'entreprise. C'est la condamnation des hommes politiques – j'en défends beaucoup – qui est en train de leur révéler qu'au nom des valeurs de la République, la corruption est punissable car il y a des valeurs de probité et de transparence à respecter. Donc, le droit pénal est révélateur de valeurs.

C'est pourquoi on me pose la question : comment un avocat

peut-il défendre tel ou tel ? On me l'a demandé l'autre jour, par un coup de téléphone anonyme. J'en ai reçu quelques-uns. Quand ils sont anonymes, ils sont désagréables. J'ai reçu 3 000 lettres, je n'ai reçu que deux lettres d'injures d'ailleurs timbrées d'Israël. Toutes les autres étaient, je dois dire, au-delà de ce que j'aurais dû recevoir, et c'est mauvais pour mon orgueil ou ma modestie. Mais revenons au coup de téléphone anonyme : « Alors, Papon ne vous suffit pas, il vous fallait Dugoin ! » C'était l'expression de : « Vous n'avez pas le droit de défendre. » Ce n'est rien, si vous saviez ce que je défends... Je voudrais essayer de dire ce que c'est que défendre.

Pour l'avocat, il n'y a pas de dernier des hommes. Je suis là pour essayer de trouver de l'or où il y a de la boue. Je suis là pour montrer que, derrière le visage le plus abruti, il y a le Visage des visages car nous sommes tous à l'image et à la ressemblance de ce Visage originel. Je suis là pour essayer de réveiller en quelqu'un ce qui est peut-être oublié mais qui est naturellement présent, la transformation de sa liberté, sa conversion intime et intérieure. Par conséquent je suis là pour dire que celui que tout le monde désigne du doigt, qui devient le bouc émissaire d'une société, d'une entreprise, d'une petite affaire ou du journal local, celui-là a quelque chose à dire de lui. Je suis là pour le révéler, le libérer par la parole de la parole qui est en lui.

La plus belle récompense c'est quand je vois l'émotion de celui dont je parle, s'entendant soudain identifié à autre chose qu'à l'image stéréotypée qu'on a donnée de lui. Et en le défendant et en le libérant je parie sur l'avenir ! En fait je suis soumis à ce que les kantienens connaissent bien : les antinomies. Ce ne sont pas les antinomies de la Raison, c'est ce que j'appelle les antinomies de l'avocat. D'un acte je vais essayer de prouver qu'il est déterminé : on ne pouvait pas faire autrement. « Moi, chef d'entreprise, je ne pouvais pas faire autrement que de faire ce que j'ai fait pour sauver mon entreprise. » ; « Moi je ne pouvais pas faire autrement, cette fille, si vous saviez comme elle m'a provoqué ! et il y a un moment où l'animalité a parlé en moi. »

Il s'agit pour moi de montrer qu'un acte est explicable. Arriver à ce degré de compréhension que le juge se dise : « Moi, qu'est-ce que j'aurais fait ? » ; à cette sympathie existentielle où chacun arrive à se mettre à la place de l'autre. Car nous sommes capables de tout. Cette capacité du mal, qui est la trace du péché originel, dont j'ai la preuve tous les jours, chacun peut l'imaginer en l'autre. Mais si l'acte est totalement déterminé, qu'est-ce qui va se passer ? Je m'inspire à ce moment-là de la phrase de Malraux qui fait dire à des juges : « *Hâtons-nous de juger avant de comprendre car si on comprenait, on ne pourrait plus juger.* »

Or il faut comprendre et juger. Si l'acte est complètement déterminé, il est inévitable. S'il est inévitable, cet homme est dangereux, il faut qu'il ne sorte jamais de prison ! L'antinomie, c'est la détermination de l'acte jusqu'à la liberté.

Je vais alors démontrer que celui qui a fait ce qu'il a fait pouvait ne pas le faire. Qu'il pouvait être autre. Qu'il y avait eu en lui jusqu'au dernier moment la possibilité de ne pas. Et que grâce, peut-être, à ce que j'essaie de faire auprès de lui, désormais dans une conversion intime il ne sera pas celui qui... Et de l'aider à sortir. Et de parier sur sa liberté. Cette liberté c'est l'espoir qu'il ne soit plus l'homme d'un acte. C'est ça, être avocat. C'est être appelé à l'aide, libérer quelqu'un de sa parole et l'aider dans un autre chemin.

J'ai un exemple. Nous avons tous un saint que nous aimons plus particulièrement prier. Le mien n'a pas de nom. C'est le premier saint de l'Histoire sainte pourtant, le bon larron, puisque le Christ lui a dit : « Ce soir, tu seras avec moi en Paradis. » C'est le premier. Il dit à l'autre : « Oui, nous avons commis des crimes ; oui, c'était juste que nous soyons punis », mais d'une seule parole, du fait qu'il y a reconnaissance de la culpabilité, acceptation de la peine, et espérance en quelque chose d'autre que son propre acte, c'est à mon avis un modèle que chaque avocat devrait prendre. C'est pourquoi je milite un peu, mais jusqu'ici sans grand succès, pour que le bon larron ait un jour dans l'Ordo la place qu'on doit lui reconnaître. Au Vatican on y songe actuellement et les aumôniers de Fresnes ont inscrit le

bon larron en tête, effectivement, des prières qu'ils adressent à leurs saints.

Je voudrais simplement que nous passions à l'universel puisque j'ambitionne l'universel. C'est pourquoi le titre du livre d'Albert Notte, ses souvenirs, est tout à fait le titre que j'aurais voulu donner à mes mémoires si j'avais des mémoires qui méritent d'être publiées : *Les défendre tous*.

Pasteur LEPLAY : Je ne vous appellerai pas « maître » parce que je n'ai de provision que de paroles !

Cher monsieur, conquis par votre propos, je vous remercie beaucoup et je me permets deux observations mineures, au cas où vous auriez dans vos auditoires des Juifs instruits, cela peut arriver : « *Je mets devant toi la vie et la mort* », c'est la parole de Dieu à Moïse, dans le Deutéronome. Dans les Psaumes c'est à David que Dieu a dit : « *Je mets devant toi la guerre et la paix*. » Moïse est un libérateur et David un conquérant. Il y a deux perspectives éthiques différentes.

Ensuite et surtout je vous remercie de votre dernière intervention parce que cela me pousse à rappeler qu'en grec *parakaleo* veut dire « consoler », ce que nous appelons le Paraclet en théologie, c'est le Consolateur, l'Avocat. Je me doutais bien, mais je l'ai mieux compris en vous écoutant que, dans la fonction d'un avocat, il y a aussi et peut-être en priorité cet office de la consolation de celui qui est malheureux. Celui qui a fait le mal est toujours malheureux. Cela me paraît important.

La seule question que je pourrais vous poser : est-ce que les valeurs ne remontent pas à la plus ancienne mémoire de l'humanité ? Les deux valeurs constantes et un peu antagonistes ne sont-elles pas l'honneur et le bonheur ? Au fond l'histoire des sociétés consiste à essayer de conjuguer les deux. L'honneur avec Antigone – bien avant le XIX^e siècle, c'est très ancien. La valeur suprême, à mon avis, c'est l'honneur, qu'on retrouvera dans toute la littérature classique et jusque dans les romans de Malraux.

Et puis le bonheur est aussi une valeur légitime, mais parfois

il y a contradiction entre les deux. Et ce qui fait l'intérêt, me semble-t-il, du débat, c'est de savoir quand sont en cause l'honneur et le bonheur, lequel des deux doit céder à l'autre ?

M^e VARAUT : Je vous remercie d'avoir rectifié mon erreur d'autant plus que le Deutéronome est pour moi très important car c'est là que se trouve véritablement exprimée – et dans Isaïe aussi – l'origine de l'idée de responsabilité. « *Les enfants n'auront plus les dents agacées parce que leurs parents ont mangé des raisins verts.* » Et, effectivement, cette citation est l'expression même de la responsabilité de l'homme. Je me souviendrai du Paraclet, le Consolateur. La consolation, c'est de comprendre ce qui s'est passé et d'aider aussi au propre jugement. Le pire serait d'être complaisant et de dire : « Bien sûr, c'est la faute de... » Car on ne libère pas l'homme en le déchargeant de sa faute. Au contraire on le libère en l'aidant à traverser son mal, à reconnaître l'avoir fait, à ce qu'il soit derrière.

J'ai souvent constaté le soulagement qu'éprouve l'homme condamné. Il n'y a pas de condamnation juste mais, comme dirait Aristote, « d'une certaine manière »... Et, à cause de cela, la peine, *poïna* : « compensation », est souvent éprouvée en même temps comme un soulagement. Il y a un « après la peine » qui est une expérience très intéressante, très importante. La pire des choses c'est d'en priver car il y a un droit à la peine, en quelque sorte.

Je m'en suis aperçu quand on a voulu supprimer cette projection du Jugement dernier qu'est le jugement des hommes et le remplacer par la justice de cabinet. On reçoit le jeune délinquant, on s'assoit à côté et on dit : « Pourquoi tu as fait ça ? Bien sûr, la vie est difficile, il y a le chômage, le gouvernement et tes parents... » Cette justice de cabinet ne libère pas. On est libéré par cette espèce de représentation qu'est une audience. C'est passionnant d'ailleurs.

Dans tous les pays du monde et de tout temps, il y a eu une sorte de lieu sacré qu'est l'audience. Le premier exemple iconographique que j'ai trouvé c'est dans Homère. Le bouclier

d'Achille est la description d'un procès. C'est le premier procès. Le premier procès pénal, c'est dans les *Choéphores*. Il y a vraiment le contradictoire qui s'exprime.

Une salle d'audience est le lieu de la division. Le président est toujours au bout, au milieu, en haut. Il y a toujours deux parts égales ; on dit : « de l'autre côté de la barre ». Nous remplissons tellement des fonctions qu'on nous appelle par des noms de mobilier. On ne dit pas « l'avocat », mais « la barre » ; on ne dit pas « le juge », mais « le siège » ; on ne dit pas « le procureur général », mais « le parquet ». C'est dire à quel point nous sommes institutionnels. Et quand on entre dans une salle d'audience – dans les anciennes salles comme dans les églises, il y a deux portes battantes – on attend qu'il y ait le silence. Et puis il y a une partie avec une barrière. Il n'y a plus de Suisses, plus toujours de gendarmes mais si on veut traverser il y a quelqu'un qui vous arrête. Et puis on se tait. Et puis au pied de l'autel – que nous appelons l'autel, souvent, plus généralement le comptoir – l'endroit où se trouve le tribunal, il y a un endroit sacré, qui est au pied, devant la barre. On n'y avance que sur la pointe des pieds. Mais si un témoin veut s'approcher, l'huissier l'arrête tout de suite. C'est le lieu visible de la justice. C'est tellement vrai qu'un jour à un procès qui le concernait j'ai vu, après que le jugement eut été rendu, Bertrand de Jouvenel s'éloigner, se tourner vers le tribunal et faire un signe de croix.

Regardez les palais de justice. L'audience est précédée d'une véritable abside : la salle des pas perdus. Comme disait Balzac, c'est la « cathédrale de la chicane ». Les palais sont précédés de colonnes depuis le XIX^e siècle. Le plus ancien palais à colonnes a été construit sous Louis XVI à Caen et ensuite, en 1786, ce sont les quatre colonnes du Palais de justice de Paris du côté du boulevard du Palais. Tout le XIX^e a construit des palais à colonnes pour représenter les temples de la Justice, avec des personnages légendaires. Il y a les lions, on ne sait pas ce qu'ils font là... des femmes nues qui représentent la Justice ou la Loi. Les palais sont toujours en hauteur, on monte des marches très hautes pour y accéder. Ce sont les arbres sacrés de la Grèce, toutes ces

colonnes. Il y a un transfert, sur la justice, de quelque chose de religieux.

Nous parlions de consolation, vous voyez que nous en sommes très loin. C'est vrai, honneur, je le crois avec vous, je le retiens. Honneur et Bonheur mais on n'est jamais heureux seul. L'honneur, c'est toujours devant l'autre comme dans les stances du *Cid* dont Péguy parlait si bien quand il disait que l'honneur y est aimé d'amour et l'amour y est honoré d'honneur.

M. MAHIEUX : La tâche est redoutable après vous avoir entendu et je voudrais plutôt faire part de questions, de pensées qui m'ont accompagné en vous écoutant.

J'ai beaucoup aimé quand vous avez dit : « Les valeurs n'existent qu'en se réfractant à travers une personne. » Ça m'a fait penser à Lévinas que je ne connais pas vraiment bien mais qui dit qu'on se fait et qu'on progresse à travers le visage de l'autre. Vous avez dit aussi : « Ne pas avoir de maître est un grand malheur. » En entendant toutes ces paroles, peut-être par attachement professionnel puisque les Associations familiales s'intéressent beaucoup actuellement au statut de jeune adulte, je me disais : avant d'offrir un statut, avant de mettre en place tous les mécanismes que la cohésion sociale peut offrir, est-on capable de leur donner un « maître », un « avocat » ou un « consolateur » pour qu'ils grandissent, pour les accompagner... ?

Car si on regarde nos propres expériences – et il suffit de promener son regard sur nos visages –, il est manifeste que, si nous avons réussi, c'est sans doute parce que nous avons eu des maîtres, des visages, des consolateurs qui nous ont permis d'avancer dans la vie, qui nous ont accompagnés. Pour l'ensemble des jeunes adultes, de ceux qu'on dit difficiles, dont on veut punir les parents parce qu'ils sont délinquants, je me pose la question : « Quel maître, quel visage, quel consolateur, offret-on, aujourd'hui, à la jeunesse de nos villes ? » Ce n'est pas une question qui vous est posée à vous, parce que je ne suis pas sûr qu'elle ait de réponse, mais une question qu'on pourrait se poser

au titre de notre responsabilité collective, au sein de l'Académie d'Éducation et d'Études sociales...

M^e VARAUT : Je ne peux, bien entendu, qu'être d'accord avec vous. Je pense modestement que c'est à chacun, d'abord, d'être à soi-même le maître à l'égard de ceux qui l'entourent. Quand on a la chance d'être grand-parent on a presque plus de loisir moral, même si on est occupé par ailleurs, pour essayer. C'est à nous de ressembler à ce que nous disons. Soyons ce que nous disons.

Mais, également, c'est à chacun d'identifier autour de nous tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont cet éclair du génie, de la sainteté, de la beauté, de la justesse d'esprit. Apprenons à admirer pour faire admirer. Tout critiquer c'est déjà être capable soi-même de ressembler aux critiques que l'on exprime. J'ai tendance à croire qu'il faut optimiser nos jugements sur les autres, de façon à aider autour de soi à bien voir.

Je suis content que vous ayez cité Lévinas qui est un de mes maîtres. Je l'ai eu comme professeur quand j'ai commencé des études de philosophie à 44 ans. J'avais d'ailleurs d'éminents professeurs, Raymond Polin, Aubenque, Pierre Boutang. La métaphysique avec Boutang c'était quelque chose ! Janine Chanteur... Et Lévinas derrière sa pile de livres, et une pensée qui était toujours une pensée qui pensait. C'est le philosophe de la responsabilité, et il a écrit sur ce qu'il appelle l'épiphanie du visage, sur l'autre et son visage, les choses les plus belles, les plus religieuses. On voit qu'il est imprégné de la Bible. C'est une pensée difficile, c'est une très grande pensée. C'était notre plus grand philosophe.

M. ROQUEPLO : Je reviens sur le « théorème » qu'a relevé M. Mahieux : « Les valeurs n'existent que quand elles se réfractent dans une personne. » J'ai pensé aussitôt aux personnes morales, aux institutions et je me suis demandé si ce n'était pas le corollaire qui serait le plus important, c'est-à-dire que les

valeurs n'existent pas quand elles ne se réfractent plus dans nos institutions.

M^e VARAUT : Cela pose la question de ce terme étrange de personne morale. Nos professeurs autrefois ironisaient en disant qu'ils n'avaient jamais dîné avec des personnes morales. Maintenant celles-ci sont vraiment entrées dans l'existence : c'était une erreur, elles existent. Elles existent réellement d'ailleurs, elles survivent aux hommes. Elles existent tellement que désormais le Code pénal a prévu la responsabilité pénale des personnes morales.

C'est un système complexe que de reconnaître leur identité. Elles sont faites sans doute de tous ceux qui la composent, de ceux qui l'ont composée, de ceux qui vont venir... Nous savons bien qu'une université n'est pas simplement l'addition des professeurs qui enseignent et des élèves qui n'y sont pas enseignés. Ce sont les autres qui ont déjà été là, il y a un esprit des lieux. Nous sommes imprégnés par les lieux. Je sais que j'ai la chance d'exercer mon métier dans le Palais de justice de Paris qui est l'un des plus beaux du monde. La justice s'y lit à pierres ouvertes. Quand j'entre, depuis quarante ans, je vais encore en courant monter les marches. Et quand j'entre dans le Palais, chaque fois j'éprouve la même émotion, fugitive, mais intime, que je participe à quelque chose d'autre, qui tient à la beauté des lieux, qui tient aussi à ce que j'y ai rencontré des gens exemplaires.

Je vois aussi les choses se dégrader, les personnes morales se dégrader, peut-être aussi les comportements. Les habitudes morales disparaissent. Autrefois l'avocat devait venir dans une tenue convenable, qu'on ne remarque pas. Aujourd'hui le port de la cravate, au Palais, se remarque. En dessous de la robe sont parfaitement visibles les chemises ouvertes. C'est fini le temps où un président faisait observer à l'avocat qu'il avait des chaussures jaunes, parce qu'elles n'étaient pas noires. Désormais, je vois des espadrilles. Je vois des tenues insensées. Le mieux c'est quand les jeunes femmes mettent des bijoux par-dessus. Dans le Midi, l'usage pour les avocates (comme elles disent, mais nous

disons encore « les avocats » pour nos consœurs) c'est la robe ouverte, ce qui fait qu'on voit bien ce qui peut être vu et agréable à voir, mais à partir du moment où nous portons un uniforme qui vise à nous transcender – vous savez qu'un uniforme est fait pour que nous soyons à égalité et occupés par notre fonction et l'uniforme nous porte, la robe nous porte. Alors, quand la robe est un accessoire qu'on laisse traîner dans la rue peut-être en espérant ramasser des chalands qui viendront vous dire : « Vous avez une robe, vous êtes avocat, justement j'ai une affaire »... Je vois la tenue se dégrader. Et les institutions finissent par ressembler à cela.

Le comportement des magistrats est un comportement qui enseigne les valeurs de la justice ou qui ne les enseigne pas, selon leur attitude. Dans l'ensemble, c'est plutôt bien fait.

Dr LAFONT : Vous avez dit que nous ne pensons pas hors langage. C'est quelque chose d'assez fascinant, qui donne à la parole une valeur extraordinaire. Cela confirme l'idée que l'enseignement du langage et des mots est très important.

Après avoir distingué « la » valeur et « les » valeurs, vous avez dit : « La valeur, c'est ce qui vaut la peine qu'on lui sacrifie quelque chose. » Or, qu'est-ce qui vaut qu'on lui sacrifie quelque chose ? C'est ce à quoi on attache un prix. Et on attache un prix à ce à quoi les autres attachent un prix d'où l'importance de la culture et du lien entre la valeur et la culture ambiante.

Comme médecin je suis très attaché aux valeurs, au prix et au respect de la vie humaine et il me semble que là-dessus la parole est souvent trop faible, peut-être parce qu'il lui manque un accent artistique, peut-être parce qu'il lui manque quelque chose qui transcende l'idée que certains trouvent trop banale : la valeur de la vie humaine, la valeur de l'être humain. C'est vrai que la dignité de la personne est célébrée avec beaucoup d'emphase, mais est-ce qu'on le fait avec suffisamment d'art ?

Quand on vous écoute, on pense que vous seriez un excellent avocat de la dignité et du respect de la vie humaine, parce que vous avez l'art de la parole.

M^c VARAUT : Je ne sais pas si je suis un excellent avocat, mais j'ai eu l'occasion de l'être. J'ai essayé de l'être en écrivant un livre qui s'appelle *Le Possible et l'interdit*, dont le titre est explicite, et je dus l'être en plusieurs occasions particulières. Je suis intéressé par votre réflexion parce qu'elle est une illustration parfaite de ce souci éthique relativement nouveau.

Les médecins, non pas qu'ils étaient immoraux, mais ils ont pendant longtemps considéré que leur art s'exerçait au niveau du descriptif, du technique ou du scientifique, mais ils ne se posaient pas toutes les questions éthiques qu'ils se posent aujourd'hui. Il est nouveau de voir les médecins – et notamment à l'occasion de tous les problèmes que posent la biologie, l'eugénisme ou les naissances artificielles – interroger désormais les philosophes. La bioéthique, c'est la rencontre du savant et du philosophe qui se tournent vers le juriste, à qui on dit : « Quel est le droit ? », ou plutôt : « Qui est de droit, qu'est-ce que doit être le droit ? » Le droit demande aux philosophes quel doit être le droit. Nous sommes dans un moment beaucoup moins désespérant qu'on ne le croit, c'est l'exemple même de la rencontre du droit, de la philosophie et de la science que la médecine offre et présente dans des colloques d'éthique tout aussi intéressants que les colloques d'éthique qui se déroulent actuellement dans les entreprises.

Sur votre observation, sur le fait que l'on ne pense qu'en parlant, qu'en se parlant, j'avais trouvé en effet chez Arnauld et Nicole, dans leur *Logique*, ceci : « *Quand nous pensons seuls, les choses ne se présentent à l'esprit qu'avec les mots dont nous avons accoutumé de les revêtir en parlant aux autres.* » On ne se parle qu'avec des mots. Je me souviens de Descartes, je crois que c'est dans la *Troisième Méditation* : « *Je me suis persuadé.* » Et on imagine, en effet, Descartes se parlant à lui-même, avec les mots les plus justes et les idées claires et précises. Ce qui est devenu une chose rare et recherchée.

M. DA COSTA : Ces passeurs d'hommes dont vous nous avez parlé, ces porteurs de paroles, font aujourd'hui sans doute défaut

dans un certain nombre de lieux qui sont en charge de l'éducation.

J'ai été plus particulièrement marqué par une phrase, lorsque vous avez souligné le déclin du bonheur et l'augmentation de la tristesse individuelle. Derrière ce sens du bonheur, vos références, nos références, sont des valeurs chrétiennes dans lesquelles le bonheur a une importance cruciale. Et cela me faisait méditer sur la responsabilité qui est la nôtre en tant qu'éducateurs pour redonner du sens à cette valeur du bonheur.

Je me suis demandé aussi en vous entendant, s'il n'y a pas quelque part dans cette société une confrontation entre le rationnel et l'émotif. Et, autour de cette notion de bonheur, on touche sans doute cet enjeu qui conduit les jeunes à accorder une certaine importance au cœur, à l'émotif, au relationnel, par rapport à tout ce rationnel, à toute cette raison qui ont nourri, je crois, vos paroles tout au long de cette soirée.

Une question demeure pour les éducateurs que nous sommes à tous niveaux, comment équilibrer l'émotif et la raison ? Comment accorder de la place à l'émotif, au relationnel, dont vous avez situé les enjeux et l'importance, alors que tout au long de vos propos ce soir vous faisiez appel à la raison, vous faisiez appel au rationnel ?

M^e VARAUT : Je suis surtout bien incapable de vous répondre. Je suis bien incapable parce qu'effectivement je suis formé à la raison, j'essaie d'en faire l'usage. J'éprouve une sorte d'admiration éperdue devant l'usage de la raison. J'ai dit que Descartes est un de mes maîtres. J'éprouve à lire les *Méditations* une sorte d'épanouissement, quasi mystique. Effectivement, je me tourne plus volontiers vers Thomas d'Aquin ; j'y cherche les raisons de mes raisons de croire, qui ne sont pas des raisons, qui sont autre chose, bien sûr, mais incontestablement.

C'est vrai que l'exercice de mon métier se veut d'abord rationnel et discursif. Je n'aime pas l'émotif. J'ai essayé récemment, m'adressant à des jurés, de leur dire : « Je m'interdis de m'adresser à votre émotion, car l'émotion que je représente est incom-

parable en petitesse avec l'émotion des parties civiles légitimes. Je ne vais m'adresser qu'à vos raisons, à vos droites raisons. » Le terme « droite raison » n'est pas très habituel dans une cour d'assises mais il l'exprimait tout à fait.

Et puis je me rends compte de cette volonté de raisonner parce que je trouve que nous vivons dans un monde trop irrationnel où les comportements ne sont pas raisonnés ou raisonnables. Je suis dans un devoir qui est de ramener les choses à des raisons. Juger, c'est donner des raisons d'une décision.

Vous m'avez obligé à réfléchir à quelque chose qui n'est pas de l'ordre de la réflexion, précisément quand j'ai rencontré avec Max Scheller cette partie émotionnelle des valeurs. Cette partie de l'ordre du cœur. Je suis passionné d'abord par l'idée de libre arbitre en quoi je vois le signe de la création de l'homme, c'est l'autre nom de l'homme. La meilleure démonstration n'est pas dans la démonstration, elle est dans saint Bernard parlant de la liberté humaine. Au fond, cela s'éprouve. C'est peut-être à travers la poésie qu'on doit trouver le véritable accès. C'est dans la pensée qui passe la pensée qu'on le trouve. À la condition que nous ne soyons pas dans l'émotif, dans l'irrationnel, dans le superficiel, dans le « yéyé *eleison* ».

Trouver cet ordre du cœur, dont vous parlez si bien, est d'un autre ordre que l'ordre émotif. J'aime beaucoup le jazz, donc je suis un mauvais juge de la musique contemporaine, je suis resté au jazz qui me donne des émotions profondes. Ces émotions me font entrer dans un ordre de la beauté. Et puis il y a des émotions qui relèvent de l'idole. C'est vrai que les éducateurs ont à éduquer de toutes les manières. Comme cela doit être difficile ! La beauté sauvera le monde. Il faut enseigner la beauté aussi qui nous ouvre à autre chose.

À cet instant je pense à mon maître – je ne suis pas aujourd'hui au Collège Saint-Martin, à la messe, parce que je suis chez vous – qui édite pour Antonin Blondin, qui a été notre professeur, à qui je dois tout. J'ai appris à lire véritablement, à lire des livres, j'ai tout appris. Et quand j'ai passé mon doctorat je lui ai écrit : « C'est votre élève, je vous le dois. » Quand j'ai été élu

à l'Académie d'une manière qui me surprenait, je lui ai dit : « Cette épée, c'est vous ! » Je sais ma dette. Il a écrit un livre admirable qui s'appelle *Des milliers d'enfants*. Nous sommes des centaines à tout lui devoir, sauf la vie.

Donc, la responsabilité des éducateurs c'est aussi notre responsabilité de reconnaître notre dette. J'ai beaucoup de dettes ! J'ai une grande dette envers les Scouts de France. Ils m'ont appris quand c'était le temps où on faisait son serment sur le drapeau... Pour moi, mon serment sur le drapeau de scout c'est un drapeau tricolore, et la patrie m'est minéralement attachée. La valeur du patriotisme n'est pas raisonnée chez moi. Je peux faire la philosophie de la nation, mais je l'éprouve d'une tout autre manière. C'est l'enfant qui se mettait au garde-à-vous quand il entendait *La Marseillaise*. C'est une valeur qui s'éprouve et qui ne se prouve pas. Encore faut-il qu'on vous la prouve.

CIVISME ET CITOYENNETÉ

Par M. Maurice BLIN
Sénateur

LE PRÉSIDENT : Monsieur le sénateur et cher ami, en venant clore aujourd'hui notre année de recherche sur « *La transmission entre générations* », vous devez relever un défi de taille. Comment les anciens peuvent-ils transmettre aux jeunes les valeurs qui fondent la citoyenneté ? Quelle conscience auront ces jeunes d'être des citoyens membres d'une communauté politique qui leur confère des droits et des devoirs ?

Nous sortons d'une longue période de l'histoire où les choses étaient simples. L'ennemi était d'abord au-delà du Rhin. Le patriotisme avait ses chantres célèbres : Alphonse Daudet et la fameuse « dernière classe » ; l'instituteur du village occupé par les Prussiens est saisi d'une telle émotion qu'il peut seulement écrire à la craie sur le tableau noir : « Vive la France ! » devant les écoliers accompagnés de leurs parents qui ont mis leurs habits de dimanche. Plus tard Colette Baudoche et *La Colline inspirée* de Barrès tiendront des générations les yeux fixés sur la ligne bleue des Vosges. Récemment, Hitler et l'Allemagne nazie nous imposèrent, comme à d'autres, une dictature atroce qui provoqua une résistance victorieuse dont nous fêtons aujourd'hui le premier appel (18 juin 1940).

La relève fut prise par le bloc soviétique. À nouveau l'ennemi était identifié qui mobilisait non seulement les militaires, mais nos énergies intellectuelles et spirituelles. Tout était clair.

Notre patriotisme historique qui avait succédé au civisme de la cité antique s'est effondré en 1989.

Quels témoignages, quels projets pouvons-nous faire partager aujourd'hui aux jeunes que la nation ne veut plus mobiliser par un service militaire et auxquels l'Europe n'apparaît pas, ou pas encore, comme l'enjeu majeur pour leur génération ? Et qui, en tout cas, ne leur demandent aucun service concret. Civisme et citoyenneté à l'heure de l'Europe, le dossier paraît vide.

Mais vous êtes philosophe et vous êtes sénateur. Vous êtes ainsi marqué comme par une double sagesse. Vous êtes surtout le témoin d'une vie consacrée à la cité, non seulement sur le terrain, mais au Sénat, et par vos écrits.

Sur le terrain, dans les Ardennes, la circonscription de Charleville, dont vous avez été le député, a fait de vous un sénateur depuis maintenant vingt-sept ans et, nous le souhaitons, bientôt pour neuf nouvelles années.

Au Sénat : vous avez eu la charge prestigieuse de rapporteur général du Budget et aujourd'hui celle de président du groupe de l'Union centriste.

Enfin, par vos écrits : *Le Travail et les dieux* vous a valu le Prix de l'Académie, en 1977. Depuis, une série d'articles, que je ne peux pas tous citer, d'économie, de politique et de philosophie. Plus récemment, deux articles parus dans *France Forum* ont retenu l'attention. Sous le titre « La France dans tous ses états », vous y mettez l'État en question : un État qui a fait la grandeur de la France et qui demain pourrait la faire mourir...

Ainsi si, en vous posant la question, le pari est risqué, avant même de vous avoir entendu, il est, j'en suis sûr, gagné d'avance.

Le sénateur BLIN : Si vous me l'autorisez, monsieur le président, je vais élargir un peu le débat, ne traitant pas seulement le sujet que vous venez d'évoquer, à savoir « *Les transmissions des valeurs de la cité* », quoique ce soit vraiment l'objet de ma réflexion.

Je diviserai mon propos en deux parties, l'une que j'appellerai « l'état des lieux » et une seconde qui traitera non pas « des remèdes », ce serait beaucoup trop prétentieux, mais « des voies d'avenir » car, grâce à Dieu, elles ne sont pas fermées.

L'état des lieux

Vous me pardonnerez le caractère un peu cursif de mon propos qui mériterait certainement davantage de nuances que je n'en mettrai.

Le civisme français se nourrit à deux sources :

– La première – pour parler comme le fait notre hymne national : *l'amour sacré de la patrie*. C'est ce que j'appellerai dans mon langage « *la version féminine* » du civisme.

– L'autre, c'est *le respect de l'État* ou « *la version masculine* » du civisme.

L'amour de la patrie. Il est né au fil des siècles de la situation de la France « fille aînée de l'Église », référence religieuse émi-

nente ; pays agricole, naturellement porteur d'un vif amour de la terre où sont enterrés les pères ; destin historique qui a conduit la France à s'opposer, à se définir contre l'Angleterre, l'Autriche, l'Allemagne et d'autres encore. Bref, destin contesté, très querelleur – c'est Richelieu qui l'a dit. Enfin, longtemps nation nombreuse, comptant – je le rappelle – quand Napoléon est parti à la conquête de l'Europe 22 millions d'habitants, soit autant que l'ensemble – Russie exclue – des alliés qui s'affrontait à elle. Riche en terres et en hommes. Tous ces facteurs-là sont aujourd'hui non pas abolis, mais remis en cause. Je les reprends l'un après l'autre.

Le nationalisme, qui a défini la vocation française face aux grands empires qui l'entouraient, est dépassé par la dimension européenne. D'abord parce qu'il nous a valu des guerres fratricides et quasiment suicidaires ; ensuite parce qu'il survit mal au plan politique, sinon au plan culturel. Mais il ne sera plus jamais ce qu'il était.

La dimension religieuse, est-ce la peine d'en parler ? La foi a fortement reculé dans une société qui s'en détourne et prétend s'en passer.

La rupture des générations : fait énorme et capital ! La France est urbaine aujourd'hui à 80 %. Or, qui dit urbanité dit mobilité, c'est-à-dire définition du destin par le travail et non pas par les racines. La population agricole, celle qui vit de et sur la terre, ne représente plus que 4 %, ce qui est très faible. C'est une mutation d'une immense conséquence.

Enfin cette nation opulente, riche en terres et en hommes, est une nation moyenne, située entre deux Europes entre lesquelles elle se trouve, pourrait-on dire, partagée. L'Allemagne, son ennemie d'hier, qui redeviendra la dominante de l'Europe élargie de demain, avec Berlin, la capitale, le centre géographique de l'Europe du XXI^e siècle. En face, une Angleterre qui reste une île et dont la vocation maritime et marchande est différente de la nôtre. Mais la France est aussi écartelée entre le Nord et le Sud. Je dînais hier soir avec des amis belges et nous constatons que si la fracture entre Wallons et Flamands, c'est-à-dire entre

Latins et Germains, venait à se creuser, c'est toute l'Europe qui risquerait de se fissurer durablement. Or la France – c'est à la fois son privilège et son risque – est à la fois pays du Nord et pays du Sud. Dans l'Europe de demain, on ne peut pas dire aujourd'hui qui l'emportera de l'héritage latin ou de l'héritage nordique. Bref, cette identité française, qui a été si longtemps forte, est mise à l'épreuve.

L'autre aspect du civisme c'est le *respect de l'État* qui en est la « *version masculine* ». Ai-je besoin de rappeler qu'en France – c'est sa singularité en Europe – c'est l'État qui a fait la nation, contrairement à ce qui s'est passé chez ses voisins sauf peut-être en Prusse. Il l'a fait par le glaive autant que par la charrue. Il l'a fait par la guerre, il l'a fait par la fiscalité, il l'a fait par le droit – une administration très précoce et souvent exemplaire – et par la munificence. Philippe Le Bel disait déjà que rien n'est trop beau pour le royaume de France. Or, tout cela est aujourd'hui remis en question.

Ce centralisme se heurte à une volonté d'autogestion relative qui se développe dans les Régions. Cette tendance est renforcée par l'exemple de nos voisins dont la tradition est, chez la plupart, fédérale.

Dans la philosophie politique française, l'État incarnait le long terme tandis que l'individu était plutôt voué au court terme et à l'utilitaire. L'État, qui voit loin, est censé vouloir ce que le privé ne sait pas vouloir. C'est ce qui explique, en 1945-1950, la collusion du général de Gaulle et des socialistes, et plus généralement de la gauche et de la droite françaises, toutes deux convaincues que la grandeur et le développement économique de la nation passaient par l'État. Sans lui, dit-on souvent, aurions-nous eu la filière nucléaire ? Aurions-nous aujourd'hui Airbus ? Il y a chez nous, en matière économique, une dominante de l'État par rapport à l'initiative privée qui est aux antipodes du libéralisme classique.

Or, ce privilège du long terme aujourd'hui est contesté. Prenons l'exemple de l'éducation. Éduquer, qu'est-ce que c'est si ce n'est former des êtres à 5, à 10 ou à 20 ans ? L'État n'a pas

su ou voulu le faire. Il n'a pas su prévoir l'évolution démographique ; il n'a pas su orienter les choix des métiers. Il a reculé devant ce que d'autres pays ont pratiqué, c'est-à-dire la sélection, évitant ainsi les innombrables échecs de l'enseignement supérieur que nous connaissons aujourd'hui. Il n'a pas maîtrisé l'explosion du chômage alors qu'il est censé garantir la sécurité et le droit au travail. Étrange situation que celle d'un pays où l'État peut tout, voit tout, et laisse hors activité des millions de citoyens. Et je ne parle pas de certaines sociétés nationalisées qui ont jonglé avec des milliards et qui les ont tout simplement dissipés.

Troisième observation : l'État omniprésent et tout-puissant prélève près de 50 % de la richesse nationale pour un résultat des plus médiocres : 40 % des revenus des ménages sont assurés aujourd'hui, non pas par ce qu'ils gagnent, mais par ce qu'ils reçoivent de lui. C'est le règne de l'assistance qui, qu'on le veuille ou non, détruit au fil du temps la responsabilité.

L'État est redevenu la proie de féodalités. Belle revanche de l'Histoire puisqu'il s'était construit contre elles. Or, elles sont réapparues à travers le corporatisme des grands corps. Je ne dirai rien des rivalités ni du désastre qu'a constitué la gestion d'un certain nombre de sociétés nationalisées – dont les responsables n'ont pas été sanctionnés pour les fautes éclatantes qu'ils avaient commises. Autoprotection, autosuffisance, autojustification, que devient dans ces conditions l'autorité de l'État ?

Quatrième constat : les Français sont arrivés à un tel point de fascination, de dépendance à l'égard de l'État, qu'ils sont incapables de nouer entre eux une relation sans passer par lui.

En voici deux exemples. Le premier c'est la grève des routiers. Alors que les camionneurs hollandais, remarquablement organisés, roulent tranquillement à travers l'Europe, les routiers français barrent les routes et menacent d'étrangler l'économie européenne... Qui va régler cette redoutable affaire ? L'État. Et l'on fera une loi. De même pour la loi sur les 35 heures. Pour lutter contre le chômage, elle réduit la durée de travail hebdomadaire. Comment va-t-on s'y prendre ? Qu'importe, on se débrouillera.

On videra probablement la loi de sa nocivité grâce à des astuces... Ainsi reste toujours vivante l'idée qu'on ne peut gérer les rapports entre les Français, à quelque niveau que ce soit, que par la loi.

Cinquième difficulté. Le chômage, pour s'en tenir à lui, relève de cas, hommes et femmes, toujours particuliers que ne peuvent cerner des lois dont la portée est nécessairement générale. On va donc les multiplier. On en arrive ainsi à un système effroyablement complexe d'aides, de subventions, d'allocations diverses dont seuls les plus avertis et les plus habiles savent tirer parti. Il est utilisé. Mais est-il encore respecté ?

Sixième observation : l'État n'est plus aujourd'hui le plus souvent qu'un sous-traitant. Il incarnait autrefois la conscience nationale. Or, l'argent est passé par là et on lui demande de faire ce qu'on n'a plus envie de faire. On le paie pour qu'il apporte un service. Hier, l'éducation, l'enseignement relevaient pour une large part de la responsabilité des parents. Or ceux-ci n'en ont en plus ni le temps ni le goût. On demande donc à l'État de payer des éducateurs qui sont chargés de les suppléer.

Il en va de même de l'armée. Elle reposait hier sur une adhésion profonde des jeunes à la nation. Elle devient professionnelle. Elle sera composée demain de salariés qu'on paiera pour se battre à notre place comme dans l'Empire romain finissant. Quant aux familles à problèmes, on demandera à des travailleurs sociaux de les résoudre. Dans les quatre rapports qui viennent de sortir sur l'avenir de la famille, reviennent sans cesse les mêmes formules : « Il faut aider ces familles en difficulté », « Il faut des travailleurs sociaux qui... ». Ainsi notre société se « mercenarise » doucement. L'argent doit en principe nous libérer de la tâche d'être homme.

Dernier point : l'État a été longtemps tenu en France pour un absolu. Il était tenu pour un modèle, un paradigme. Nous avons cru longtemps que nous pourrions l'imposer aux autres peuples européens. Il n'en a rien été, tout simplement parce que leur histoire était différente. En fait, la culture française de l'État est aujourd'hui à peu près seule au monde. Elle est désormais

en compétition avec d'autres formes de gestion de la cité qui, par contraste, en révèlent les failles. Prenons, par exemple, EDF, très puissante société et qui ne fut pas sans mérite. Son monopole est soumis à des pressions fortes, inspirées par la philosophie libérale qui anime la Commission de Bruxelles. Ainsi l'État, longtemps considéré comme un absolu, se trouve-t-il aujourd'hui relativisé.

À travers tous ces exemples, on assiste à un ébranlement profond des deux notions, *l'amour de la patrie* et *le respect de l'État*, qui fondaient le civisme français.

Les voies d'avenir

Comment y répondre ? Il faut d'abord regarder les choses en face, c'est-à-dire l'échec définitif d'une vision française de la politique, illustrée par Jean-Jacques Rousseau lorsqu'il établit dans le *Contrat social* un dualisme sans remède entre l'individu, d'une part, et l'État, d'autre part. Pour lui, dès lors que chaque individu a fait son choix et que s'est dégagée la volonté générale, celui-ci s'efface devant la volonté générale.

Cette opposition flamboyante a de très anciennes racines. Chez Sophocle, c'est Antigone face à Créon : le frère a trahi la cité mais la sœur l'enterra malgré tout, parce qu'il est son frère. On la retrouve chez Alain et chez Simone Weil, sa disciple. Le premier titre : *Le Citoyen contre les pouvoirs*. La seconde, traitant de la justice, y voit une « *fugitive du camp des vainqueurs* ». Ainsi gouverner, c'est être coupable ; l'individu seul est respectable. La cité est un Léviathan que l'on subit mais auquel on ne reconnaît aucune valeur propre.

Cette distinction entre le clos et l'ouvert est encore à l'origine du livre de Bergson sur *Les Deux Sources de la morale et de la religion*. Pour lui, il y a d'un côté la société qui incarne l'interdit et, de l'autre, l'élan de l'individu créateur qui répond à un appel.

Or, cette dichotomie est fatale. Pendant longtemps, elle s'est heurtée à la survivance si forte des vieilles solidarités. La Révo-

lution les avait contestées. Elle ne les avait pas détruites. Hegel a écrit quelque part : « *La fêlure et le déclin des civilisations ont pour cause l'exaspération malade de leur propre principe d'origine.* » Ainsi, ce qui, à un moment, a donné la vertu et la force d'une civilisation peut un jour causer sa perte. Tel est bien le cas de l'antagonisme entre l'individu et le social. Cet héritage de la culture grecque puis française est à l'origine de nos difficultés d'aujourd'hui.

Il a en effet donné naissance à ce que j'appelle la culture républicaine du « non ». Qu'est-ce à dire ? En France, la République, les libertés, les droits de l'individu, ont été proclamés et institués au terme d'un combat *contre* la monarchie. Autant que l'adhésion vécue, profonde, d'individus à ces valeurs, il s'est agi d'une révolte contre un pouvoir jugé discrétionnaire et abusif. Elle deviendra chez Alain celle du citoyen contre *tout* pouvoir.

Qu'est-ce que la laïcité par exemple, cette singularité si française, si ce n'est une culture du « non », c'est-à-dire une attitude de méfiance à l'égard de toute foi ? À la limite, l'enseigner au jeune enfant peut être considéré comme une atteinte à sa liberté. D'où la contestation du droit que la famille pourrait avoir sur lui.

Or, l'histoire le prouve : l'ordre social n'existe pas dès lors que le privé ne le fonde. Cette idée qu'un État pourrait planer sans attaches au-dessus de la société civile est une illusion. Quand l'individu va mal, l'État lui-même va mal. Hier, l'Union soviétique n'a pas résisté à l'effondrement de son État. Aujourd'hui, la France voit son État chanceler et elle en est gravement éprouvée. Ce qui prouve qu'à trop demander à l'État, un peuple devient très vulnérable. Inversement les peuples à structure fédérale, qui n'ont jamais sacralisé l'État, survivent aux crises mieux que les autres parce que la société civile y a conservé des ressources que nous avons failli perdre. Or, ce déclin de l'autorité, qu'accompagne cette exaltation de l'individu d'autant plus forte qu'elle est vide, est dû pour une large part au déclin de la cellule familiale.

La solidarité pourrait rejoindre au triptyque de nos mairies le

beau mot de *Fraternité*. Or où s'apprend-elle le mieux, si ce n'est dans celle des générations ou encore des frères et des sœurs ? Il en va de même pour l'égalité, dans la mesure où chaque enfant est traité à l'égal de l'autre tout en restant singulier.

La famille, c'est aussi le long terme : élever un enfant c'est vingt ans de patience, vingt ans d'une vie qu'on engage au service d'une autre. Et il faut bien autre chose que de l'argent.

Que dire enfin du respect des parents chez l'enfant ? Il n'existe chez ce dernier que lorsqu'il sent qu'il est aimé. Ici la cassure entre l'ordre et le cœur, le clos et l'ouvert, l'interdit et l'élan, n'existe pas. Un père non aimé ne sera pas longtemps un père respecté. Ce sera un père craint, ce n'est pas du tout la même chose. Un État, qui n'est plus aimé et n'est plus que craint, cesse très vite d'être un État. Il n'a plus pour le défendre que le policier.

Faut-il rappeler que le christianisme, qui a si profondément marqué notre pays, est essentiellement une ontologie de la famille ? Quand Dieu commande à l'homme, ce n'est pas pour se faire obéir, c'est parce qu'Il l'aime. Il lui dit : « Je veux et ton amour, et ton salut et voilà la voie que Je t'offre. » Le commandement ne se comprend pas sans l'amour. C'est aussi – disons-le en passant – le fondement de la culture des Romains chez qui le respect de la loi était lié à l'amour de la cité et de ses dieux. C'est d'ailleurs pourquoi le passage a été facile de l'ordre naturel romain à l'ordre surnaturel chrétien.

Faut-il enfin rappeler le drame de la famille actuelle ? Près de 2 millions d'enfants vivent aujourd'hui dans des familles monoparentales, c'est-à-dire 80 % sans père. Il faut lire à ce sujet l'ouvrage récemment paru d'Évelyne Sullerot, qui a pour titre *Le Grand Remue-Ménage*.

Le parcours de cette femme de caractère, protestante de grande conviction, est très intéressant. Promotrice, en son temps, du planning familial, elle était convaincue qu'il fallait donner à la femme une plus grande maîtrise de sa fécondité. Elle s'est battue et elle a gagné. Mais, devant ce qu'est devenu son combat pour l'autonomie féminine, elle constate qu'on est tombé dans

un féminisme obtus et que l'absence du père est presque aussi grave que l'absence de la mère. Or toute notre législation aboutit aujourd'hui à son éviction.

Des études sur l'origine des SDF, les « sans-domicile fixe », ont montré que s'ils étaient victimes du chômage, ils étaient aussi à plus de 80 % les victimes impuissantes de familles désunies. Ainsi le délabrement de la famille a-t-il provoqué au moins autant que la crise sociale ou économique la situation dramatique des SDF.

Je terminerai par une réflexion plus ambitieuse. À la dichotomie de l'individu et de l'État qui se révèle fatale aux deux parties, je voudrais opposer la dialectique de la loi et de la foi. Je l'illustrerai par un dernier exemple, celui du match de football. Il suppose le respect de règles sévères, assorties de sanctions et il est garanti par la présence d'un arbitre dont les décisions ne sont pas discutables. Il incarne l'ordre, mais il ne fait pas le jeu ! Le jeu c'est la liberté, l'élan, la spontanéité, l'imprévisible au sens bergsonien des termes. On ne construit pas le jeu sur une règle et, réciproquement, un jeu sans règles n'en est pas un. De la même façon une société sans lois serait vouée à ce que René Girard a appelé « la rivalité mimétique » et à l'autodestruction mais, réciproquement, une société qui n'est plus que lois, qui les multiplie pour s'autoconserver, est une société immobile, statique et privée de ressort. Une société qui se légalise, qui croit trouver dans la floraison des lois la solution à ses maux est vouée au déclin.

En témoigne d'ailleurs notre manie des commémorations. Chaque mois ou presque, nous célébrons notre admirable passé. Comme si notre présent ne se définissait plus que par rapport à lui, tantôt pour l'exalter, tantôt pour le déplorer. Dans ce dernier cas, nous entrons en repentance. Comme si, soucieux de prévenir le jugement de l'Histoire, nous plaidions à l'avance coupables. À défaut de le réparer, nous voudrions au moins qu'il nous soit pardonné.

De ce point de vue, le contraste avec la culture politique des États-Unis est éclairant. Là-bas, la démocratie a été fondée sur des principes simples, d'inspiration d'ailleurs religieuse. Leur

Constitution d'une sobriété exemplaire a été plus vécue encore qu'elle n'a été pensée. Pays neuf, l'Amérique a inventé au fil des jours les modalités de son fonctionnement. Elle a été dès le départ un « oui » à l'avenir.

Cette césure, on la retrouvera dans l'Europe unifiée de demain. Avec sa monnaie unique, elle s'est donné un cadre, une règle du jeu dont l'issue, comme celle de tout jeu, reste incertaine. Elle dépendra du dynamisme et de la rigueur que chacune des nations qui la compose saura y déplorer. Elle se fera, non par la loi, mais par la foi. Entreprise *politique* sans précédent, elle aura plus que toute autre besoin de *mystique*. Avec elle, l'opposition chère à Péguy, le bergsonien, se trouve à la fois confirmée et dépassée.

La France s'engage dans cette course si nouvelle pour elle avec deux handicaps.

Le premier, c'est la carence d'une éducation civique qui n'enseigne pas aux jeunes les règles, les astreintes du jeu démocratique. Beaucoup ignorent tout de la façon dont fonctionne la République. Pour eux, celle-ci reste une idée lointaine et vague. Or, elle est aussi, elle est d'abord, une pratique, un exercice au quotidien.

Il en résulte une culture de l'irresponsabilité qui a conduit le Français à tout attendre de l'État. Quitte, lorsque son attente est déçue, à en rendre responsable aujourd'hui la classe politique, demain l'Europe et sa bureaucratie.

Il m'est arrivé de penser que les Français, restés majoritairement fidèles à Rome, avaient reporté sur l'État cette capacité de protestation qui avait, au XVI^e siècle, donné naissance à la Réforme. Demeurés d'une certaine manière politiquement impubères, ils ne sont toujours pas entrés, après plus de trois siècles, dans l'âge de la maturité.

Mais aujourd'hui l'Histoire les presse. Le temps est passé où ils pouvaient s'opposer à un père, c'est-à-dire à l'État, dont ils continuaient en fait à dépendre. Pour affronter victorieusement l'avenir, ils ne pourront plus demain compter que sur eux-mêmes. C'est de cela que nous devons convaincre nos enfants.

ÉCHANGES DE VUES

LE PRÉSIDENT : Il nous faut retenir votre thème de la règle du jeu et voir comment elle peut s'appliquer au civisme et aux valeurs de la citoyenneté.

Il y a, dans l'évocation que vous avez faite du football, et du Mondial en ce moment omniprésent, il y a une règle du jeu pour transmettre un objet concret, un ballon. Quel est le ballon du civisme ? Où trouver quelque chose de clair que nos générations d'anciens pourront transmettre aux jeunes ? Une idée de la France n'est pas aujourd'hui suffisante. Une idée de l'Europe n'est pas – ou pas encore – assez mobilisatrice.

Faut-il en revenir à la nécessité de découvrir d'abord ce qui pourrait être l'honneur contemporain ? Alors un programme de civisme pourrait être exprimé et transmis, un programme de lutte et de reconquête contre cet ennemi.

Le sénateur BLIN : Ennemi, le mot est excessif, je dirais plutôt rival. Ce sont les États-Unis, bien sûr, qui sont au sommet de la puissance, de la domination économique et culturelle.

Face à eux, l'Europe est en situation de faiblesse. Elle ne se reproduit plus et l'Italie, cette nation si généreuse et si féconde au début de ce siècle, est la plus atteinte. À un jeune de 18 ans on peut communiquer la foi et souvent il le demande. L'âge venant, c'est plus difficile. L'Europe est un continent fatigué. Elle paie le prix de ses guerres. Elle a failli succomber et n'en a

été sauvée que grâce aux États-Unis dont elle subit aujourd'hui la fascination. Elle a perdu sa singularité politique et culturelle qui, depuis des siècles, lui avait permis de rayonner sur le monde.

Pour résister au modèle américain, il faudrait en proposer un autre et la France, avec ses millions de chômeurs, n'est pas la mieux placée. Prenons un autre exemple, encore plus humiliant, celui de la Bosnie hier, celui du Kosovo aujourd'hui. L'affaire bosniaque ne s'est pas terminée parce que les Européens qui étaient pourtant chez eux auraient imposé son règlement. Ce sont les Américains qui ont armé les Croates, qui ont pu battre les Serbes et les ont fait reculer.

L'Europe garde-t-elle la conscience de sa singularité ? Elle l'a eue pendant des siècles face aux Turcs. Elle l'a eue au XX^e siècle face à la Russie communiste. Ces deux défis ont disparu. Son ennemi aujourd'hui est intérieur : c'est un nationalisme toujours latent, c'est l'individualisme avec son indifférence au long terme et aux sacrifices qu'il suppose. C'est le défi économique que lui lance l'Amérique et auquel elle va tenter de répondre avec l'euro. Mais les peuples qui la composent mesurent-ils bien, accepteront-ils les contraintes qu'il leur imposera ?

Tout est encore possible, mais à une condition, qu'elle garde confiance en elle-même. Le civisme européen est d'abord un acte de foi, l'adhésion à un projet terriblement ambitieux puisqu'il s'agit d'un véritable défi à l'Histoire. Cette foi qui soulève les montagnes, les Européens des années 1950 l'avaient. Leurs enfants, fils de trente ans de prospérité facile, l'ont-ils encore ? Je voudrais en être certain. C'est à nous, en tout cas, de la leur rendre s'ils l'ont perdue.

M. ROQUEPLO : Je pensais en vous écoutant et en acceptant votre analyse, au cas précis et concret de la transmission de l'esprit civique de défense par le service national, dont le service militaire était la forme principale.

Je me remémorais cette devise du sidérurgiste allemand Krupp : *Si je m'arrête, je rouille*. Quelle est cette étrange démarche qui nous fait abandonner le moyen de former un nombre

important de jeunes gens, notamment ceux qui acceptaient d'être officiers ou sous-officiers de réserve, donc des cadres qui rayonnaient dans la nation ? Comment se fait-il qu'on accepte d'anticiper sur le déclin ? C'est pour moi à la fois un déchirement et quelque chose d'incompréhensible.

Le sénateur BLIN : Cette affaire, je l'ai vécue comme parlementaire. La réponse à votre question est liée à des facteurs à la fois techniques, et géostratégiques. L'armée, compte tenu d'une transformation complète de son théâtre d'opérations, remplira demain d'autres fonctions. Elle est appelée, un peu comme l'armée anglaise, à assumer des missions lointaines. Les perspectives d'un affrontement de bloc contre bloc ne sont plus ce qu'elles étaient. Donc elle est conduite à revoir son organisation et ses moyens.

Mais elle risque de perdre en route, et là est le vrai danger ; sa fonction séculaire était celle d'incarner un peuple, ce que Valéry formulait en une image si belle : « *Armée, bouclier où le peuple se mire.* » Il en reste quelque chose dans la fête du 14 Juillet. Mais le problème de l'armée, facteur de cohésion sociale, apprentissage de l'autorité et de la hiérarchie au service d'une cause commune, rejoint celui de l'école, où le maître fut longtemps respecté et obéi. Combien de classes sont devenues un champ clos où s'affrontent un enseignant qui ne sait plus très bien ni quoi faire ni que dire et des enfants ? L'idéal militaire ou religieux reposait sur la vocation. Ce si beau mot qui signifie « répondre à un appel qui vient d'ailleurs » apparaît aujourd'hui désuet. L'église, le dimanche, se vide désormais au profit du supermarché ou du stade. À cet égard, je me demande si la frénésie du ballon rond n'est pas, à l'image du rassemblement religieux des Journées mondiales de la jeunesse l'été dernier, l'ultime occasion offerte à des dizaines de milliers d'hommes et de femmes de se retrouver dans une espèce de communion presque sacrée devant des gestes qui sont d'ailleurs esthétiquement plaisants. Le match est une tragédie avec ses héros heureux ou malheureux et avec le chœur qui applaudit ou qui se lamente.

C'est la survivance du drame antique mais totalement sécularisé, « spectacularisé »... et mercantilisé puisqu'il faut payer pour le voir. Autre différence majeure : ce phénomène de foule est, comme le sont toutes les foules, non durable. Il suscite la passion. Il ne nourrit pas l'âme. Sauf à y voir la résurgence, sur le mode ludique fort heureusement, de l'exaltation nationaliste.

Ce qui nous ramène à l'Europe et au problème de la défense commune. Sa difficulté tient au fait qu'il y a, en réalité, deux Europes. Il y a l'Europe de nations telles la Grande-Bretagne, la France ou même l'Allemagne, qui ont eu ou failli avoir une vocation impériale, c'est-à-dire ont été porteuses de valeurs à contenu universel. Mais les petits pays d'Europe, que je connais bien puisque je vis près de l'un d'entre eux, la Belgique, ne les partagent pas nécessairement. Leur destin est économique, commercial plus que politique.

J'ai posé un jour à des Norvégiens la question : « Vous faites partie de l'OTAN, mais vous ne faites pas partie de l'Europe communautaire. Que pensez-vous du pilier européen de défense que la France et l'Allemagne souhaiteraient constituer ? » Et le bon Norvégien, fort de son pétrole, fier de son pays magnifique et non pollué, de répondre : « Nous avons un grand frère, l'Américain, on ne va pas se brouiller avec. » Cette césure est une autre faiblesse de l'Europe.

M. BÉNÉTON : Tout en étant largement convaincu par ce que vous avez dit, permettez-moi d'émettre quelques réserves.

D'abord sur votre analyse du cas français présenté comme spécifique. Il me semble que tout ce que vous avez dit ultérieurement montre bien que, s'il y a, bien sûr, des aspects particuliers de la crise française, la crise est plus large, elle est une crise de la société occidentale moderne directement liée à cet individualisme moderne qui aboutit à cette volonté d'autonomie radicale.

La crise profonde est plus philosophique ou métaphysique, elle renvoie au rapport au monde. Soit l'homme est partie d'un ensemble qui le dépasse et qui lui donne son sens, soit l'homme est lui-même le maître du sens et a un rapport de domination

vis-à-vis du monde. Or ce point qui engage les comportements, on le trouve dans la civilisation occidentale et aussi aux États-Unis. Et on trouve dans beaucoup de pays sous des formes différentes la même crise des appartenances fondamentales : la famille, la nation.

Sur la crise de l'Europe, on pourrait ajouter ceci. Il me semble que cette Europe se forge depuis bien des années à tâtons : nous faisons l'Europe sans savoir l'Europe que nous faisons. Il y a une incapacité de nos hommes politiques à définir de façon claire les différents types d'Europe possibles. Nous faisons l'Europe dans l'incertitude, dans la perplexité. Je crois que beaucoup de Français sont partagés à l'intérieur d'eux-mêmes. L'Europe que nous faisons est une Europe bâtarde qui a des aspects divers, fédéraliste par certains côtés, centralisée par d'autres côtés, confédérale par d'autres côtés. C'est une Europe bâtarde et incertaine et il y a manifestement chez certains Européens la volonté de ne pas trancher la question pour qu'en définitive on fasse l'Europe sans l'avis des peuples.

Vous avez dit que le nationalisme était mort, je n'en suis pas tout à fait sûr. Un des dangers de la construction européenne aujourd'hui, c'est de forger une construction qui se prête à un renouveau du nationalisme. Je crois qu'il faut défendre le patriotisme français. Le nationalisme peut être dangereux. Il est tout à fait possible que, dans cinq ans, des partis politiques européens aient comme slogan : « C'est la faute à Francfort. »

Manifestement, aucun homme d'État européen ne dit de façon claire l'Europe que nous allons faire. Le montre bien cette course à l'extension qui est invraisemblable et folle. Nous étendons l'Europe à Six, à Dix-huit, à Vingt-cinq, mais l'Europe à Vingt-cinq ne peut, de toutes les manières, pas être la même que l'Europe à Six. Là, vraiment, il y a une faillite de nos élites politiques.

Et c'est la troisième observation que je voulais faire. Je mettrais davantage en cause que vous-même les élites politiques et plus généralement les élites. Vous avez dit : « On a les politiques qu'on mérite. » Je ne crois pas. On dit souvent qu'on a la

télévision que la société mérite, mais c'est une idée tout à fait fausse. Il y a une autonomie des élites, une autonomie de la télévision et des médias, qui peuvent faire qu'un peuple n'a pas les élites qu'il mérite. Et il y a une crise de nos élites politiques, des intellectuels « médiatiques », qui fait qu'aujourd'hui il y a une pensée faible qui a des positions fortes. Il est tout à fait frappant de voir le décalage qu'il peut y avoir sur bien des points entre une opinion dominante, qui règne un peu partout, et puis l'opinion commune, qui peut être beaucoup plus proche du bon sens. C'est ainsi que, si on peut ne pas désespérer, c'est en faisant confiance à ce qui reste du vrai peuple français, au sens de Péguy, ceux qui ne sont pas contaminés comme le sont certaines de nos élites. Je pense en particulier au milieu journalistique qui est malgré tout très homogène dans l'ensemble des pays occidentaux. C'est tout à fait frappant de voir que les interdits jouent de la même manière en France, aux États-Unis, en Allemagne, etc.

Ce qui fait que la crise a, je crois, deux aspects : un aspect toquevillien, celui que vous avez souligné, c'est-à-dire la logique de l'homme démocratique qui, par individualisme, tend à se penser comme indépendant de la nation, indépendant des entités collectives, et n'a pas le sentiment d'être sur le même bateau que les autres ; et puis il y a le rôle des hommes d'avant-garde. Les hommes d'avant-garde jouent un rôle clé dans notre société. On pourrait en multiplier les exemples. Ce qu'il faut faire c'est, bien entendu, comme vous l'avez dit, essayer de forger des âmes fortes, mais il s'agit aussi de conquérir des positions fortes.

Le sénateur BLIN : Vous posez de fortes et redoutables questions dont chacune justifierait un long échange. Je me bornerai à l'accusation que vous portez sur les hommes politiques pour deux raisons : d'abord parce que je suis l'un d'entre eux, ensuite parce que leur impuissance à dire et à faire l'histoire tient au fond du problème sans précédent que pose l'avenir de l'Europe dont je répète qu'il est frappé d'incertitude.

Rappelons-nous, à titre d'exemple, celui que posa en son

temps le destin de l'Algérie française et la façon – ô combien prudente, sinon même ambiguë – dont le plus grand homme d'État français de ce siècle, le général de Gaulle, l'a traité et résolu.

De deux choses l'une en effet. Ou bien nous prenons le parti – et ce serait le plus facile – de faire, disons, l'Europe des nations. Mais on sait comment celle-ci a fini. Certes, vous avez raison : le nationalisme peut resurgir demain et se trouver un beau bouc émissaire. On avait déjà la bureaucratie bruxelloise, on aura les « gnomes » de Francfort ! Si la rivalité politique entre nations perdure, en réalité il ne se sera rien passé. Ou bien, l'on affirme que l'on va nécessairement vers une Europe à caractère fédéral. Mais alors une partie de la classe politique et de l'opinion françaises attachées au dogme intangible de la souveraineté nationale se rebellera.

La vérité, c'est qu'en cette affaire comme en beaucoup d'autres aujourd'hui l'idéologie, aliment privilégié du débat politique en France, n'est plus de mise. Deviendra vrai ce qui aura finalement réussi. Ce tournant sonne-t-il le glas de la politique ? Tout au contraire, il le rend à sa vocation première qui est l'art du possible. L'acteur de l'histoire travaille sur une matière qui lui échappe, comme le sculpteur sur la pierre. N'attendez pas de lui des certitudes, mais seulement qu'il ait et garde la foi qui affronte éventuellement l'échec sans vaciller.

Mme CHANTEUR : Malgré la force des arguments que vous avez développés, je me permettrais d'être plus optimiste.

D'abord, je pense que la reconnaissance de l'individu était bien nécessaire. Le passé n'a pas toujours été merveilleux. Et je crains peut-être plus le droit des groupes que celui des individus. Le droit des groupes peut être terriblement dangereux. Le droit des différentes corporations, on sait à quels abus il peut entraîner.

Cela dit, l'individu n'est pas l'individualisme et le glissement de la reconnaissance de l'individu et de ses droits vers l'individualisme ne me paraît pas fatal. Si nous analysons les droits de

l'homme, nous nous apercevons qu'ils n'ont de sens que dans la relation de l'homme avec l'homme. Qu'est-ce que la liberté d'un homme qui se pense seul ? Qu'est-ce que l'égalité avec l'autre, c'est-à-dire la reconnaissance de l'autre comme un sujet, comme lui-même, et qu'est-ce que la sécurité, c'est-à-dire une relation pacifique entre les hommes, si l'individu est isolé et seul ? Donc il me semble que l'individualisme est certainement quelque chose que nous vivons aujourd'hui et que nous vivons dans la phase la plus abusive, parce qu'il n'a peut-être pas que des dangers.

Je serai très individualiste en ce qui concerne, par exemple, pour l'Europe en train de se faire, les différentes langues. Il me paraît du point de vue culturel absolument nécessaire de conserver des langues qui sont les véritables fondements, les véhicules de notre culture. La richesse d'une culture européenne viendra non pas d'une langue unique, mais de la sauvegarde de langues que nous serons appelés à comprendre mais pas à pratiquer comme la langue que nous appelons à bon droit « maternelle ».

Un second point, c'est que nous sommes vieux et, un peu comme Spengler, vous nous avez dit que les civilisations sont mortelles. Nous avons découvert que nous sommes mortels. C'est vrai. Mais en dépit de l'apparence de vieillissement des peuples européens et en dépit aussi de la très mauvaise éducation de notre jeunesse qui m'exaspère tous les jours, je crois que nos jeunes ont quand même des qualités qui me paraissent très vivantes et très précieuses.

Je m'aperçois, puisque j'ai enseigné par profession la philosophie morale et politique, qu'ils n'acceptent plus que la morale et la politique soient dissociées. Ils découvrent qu'elles sont inséparables. Dans ces conditions je me dis que l'ennemi que recherche M. Aumonier pour essayer de fédérer une Europe qui soit à la fois forte et qui trouve une unité, l'ennemi, ce n'est pas forcément l'Amérique ; je crois que quelque chose est en train de se forger précisément dans la jeunesse, l'ennemi n'est pas forcément un peuple, il peut se trouver à l'intérieur de chacun de nous précisément dans la mesure où nous ne comprenons

pas ce que le droit exige de nous, en particulier les droits de l'homme. Car le fondement profond des droits de l'homme est moral si l'application de ces droits exige un pouvoir politique.

Il me semble que cela est en train de bouger. En tout cas j'estime que c'est notre devoir de le faire bouger en écrivant, en parlant, en le disant, très nettement, en n'acceptant pas ce lamentable « politiquement correct » dont nous commençons à avoir assez. Il me semble que certaines réunions justement sont un signe très encourageant. Pendant les Journées mondiales de la jeunesse, des jeunes, qui n'étaient pas forcément d'Église, se sont mis à l'écoute de valeurs dont ils avaient justement en eux un certain écho laïque. Là-dessus, j'espère que, si comme Hegel l'a dit « *les idées mènent le monde* », nous allons pouvoir transformer les choses telles que nous les vivons à l'heure actuelle. Nous sommes dans la phase pénible, mais il peut y avoir une aurore après ce déclin.

Le sénateur BLIN : Merci, chère madame. Je souhaite vivement que vous ayez raison. Une seule petite nuance. J'aurais pu, bien sûr, donner à mon propos une coloration plus tonique mais j'ai préféré me livrer à une analyse des faits. Je l'ai fait avec tristesse. Je crois en effet que le déferlement de l'individualisme signe la mort de toute société. Le Français a toujours été rouspéteur, protestataire mais il respectait son État. Il gardait le sentiment de l'intérêt national. Or il ne respecte plus l'État dans la mesure où il lui demande ce qu'il ne peut pas donner. Il devient alors la caricature de lui-même, c'est-à-dire un individu – je ne dirai pas sans foi ni loi – mais sans références, privé de sens. Or, j'ai le sentiment que les peuples naissent, vivent et meurent avec leurs dieux, comme en témoigne la fin de l'Empire romain ou, plus près de nous, des Aztèques.

On s'est souvent demandé pourquoi les Aztèques se sont effondrés face à une poignée d'Espagnols. Il y eut, semble-t-il, trois raisons. La première, ils ont été trahis par des alliés qu'ils opprimaient et que les Espagnols ont remarquablement utilisés. La seconde, ils ont été ravagés par des épidémies. Mais surtout,

ils ont cessé de croire en leurs dieux. D'où cette interrogation poignante qu'on leur prête : « Nos dieux sont morts, pourquoi vivrions-nous ? »

Je crois que le déclin de la France – et je me réfère ici moi aussi à Péguy – est lié à sa perte d'une certaine forme de foi. Il y eut pendant des siècles la foi chrétienne. Au XIX^e siècle encore, la France fournissait la moitié des missionnaires catholiques de la planète. Ensuite, il y a eu la foi révolutionnaire et la mystique séculière des droits de l'homme qui portèrent loin le renom de notre pays. Mais l'une et l'autre ont bien faibli et ne sont plus que l'ombre d'elles-mêmes. Comme la foi européenne qui a porté ma génération. Dès lors, nous risquons d'être ramenés à notre destin de nation moyenne dans tous les sens du terme, parmi tant d'autres. Il est vrai que nous sommes devenus l'espace d'un été champions du monde de football. Et l'ivresse populaire qui a accompagné cette distinction a réveillé bien des souvenirs enfouis. Mais ceci peut-il consoler de cela ? Vous me dites, chère madame, que cela peut changer : je le souhaite, pour ma part, plus que vivement.

Mme CHANTEUR : J'en suis bien sûre, mais les vocations reprennent !

M. CATRY : Monsieur le sénateur, j'ai beaucoup apprécié votre exposé. Je suis d'accord sur trois points : 1. L'État ne crée plus de vocations ; il protège les bandits. 2. L'État n'est plus respecté parce qu'il n'est plus respectable. 3. La désunion familiale est à l'origine de la précarité.

Néanmoins, votre pessimisme n'est pas le mien. Il y a une spécialité française qui nous est propre, c'est cette fascination morbide pour notre déclin. Il y a cinquante-huit ans, le général de Gaulle lançait un appel pour la liberté. La situation était désespérée en ce 18 juin 1940. Et s'il n'y avait pas eu un homme, une équipe, peut-être que tout le monde aurait emboîté le pas dans ce pessimisme et cette désespérance.

Quand on se questionne sur l'état de la France, il y a deux

manières de voir les choses. Il y a le Français qui parle de son pays ; il y a l'étranger qui parle de la France. Et je suis surpris par le décalage qu'il y a entre ces deux perceptions, notre perception plutôt négative que l'on a de notre pays et la fascination qui demeure chez les étrangers.

La France n'est pas un monument historique, ce n'est pas une vitrine même si nous avons de très beaux monuments. Il y a 68 millions d'étrangers qui viennent en France chaque année, soit plus que la population française ! Ils viennent à la tour Eiffel, au musée du Louvre mais aussi à Notre-Dame. Notre-Dame de Paris n'est pas qu'une attraction touristique ; beaucoup d'étrangers y viennent embellir notre pays de leurs prières.

Je crois qu'il est indispensable qu'un cabinet d'études enfin se penche sur ce décalage criant qu'il y a entre la perception de notre pays et celle des étrangers. Je crois que, si nous comprenions ce que les étrangers perçoivent de notre pays, alors nous serions un peu plus convaincus des vertus de notre nation. La France vit, elle fascine, elle ne fait pas moins d'enfants que l'Amérique. L'Amérique du Nord n'est pas un exemple de modèle familial.

Le sénateur BLIN : Je retiens votre observation qui a toute sa validité sur une France qui se mesure trop sévèrement à la trop belle idée qu'elle se fait d'elle-même. Je sais que la France est un pays visité parce qu'il est magnifique, géographiquement, historiquement, culturellement parlant. C'est, à coup sûr, une des plus belles nations européennes. Mais je vous pose une question. Les étrangers qui la découvrent la connaissent-ils vraiment ? Nous abritons tant de monuments glorieux, dont Versailles n'est pas le moindre, Versailles qui, soit dit en passant, a ruiné l'État et le pays... Notre-Dame de Paris, la tour Eiffel, le Louvre, etc. Je comprends que cela fascine. Et puis, cela nous fait gagner beaucoup d'argent ! Mais la France qui est la mienne est celle que je représente, faite de tous ces gens que je vois venir à moi avec leurs problèmes. Je ne vous redirai pas ce que

j'entends et qui est souvent plus noir encore que tout ce que je vous ai dit.

Cette France au quotidien donne parfois le vertige car je la vois se défaire... Vous me direz que ça n'est pas la première fois et que l'effondrement de 1940 n'était pas mal non plus. Mais il se fait dans la France d'aujourd'hui des choses qui ne se sont jamais faites parce que trop de freins ont lâché, trop d'évidences, trop de valeurs se sont obscurcies.

Un seul exemple : le destin de l'enfant suite à l'explosion du divorce... Pis encore que son explosion, sa justification. Ainsi répète-t-on que lorsqu'un couple ne s'entend plus il vaut mieux qu'il se défasse, que l'enfant sera plus heureux quand ses parents seront séparés. Ce « socialement correct » les médias le répètent à satiété. Quand on dit que l'homosexualité est un mode de vie aussi valide que l'hétérosexualité, quelque chose en moi s'alarme et je crie : danger !

Mme MOURRAL : Monsieur le sénateur, en vous écoutant je repensais à la simple question que nous vous avons posée : « Comment transmettre quelque chose qui réveille le civisme et la citoyenneté ? » C'est ça notre question.

Dans l'ensemble on a beaucoup retenu de vos propos l'aspect pessimiste. Mais j'ai entendu de vous des paroles infiniment plus positives et réconfortantes. Vous avez parlé du rapport entre la nécessité de la règle et en même temps la nécessité de la liberté. Et vous avez ajouté en couronnement de tout cela l'importance de l'amour. Ces choses-là me paraissent fondamentales. Je les ai tellement expérimentées dans la pratique du métier d'éducateur que je pense qu'il faut les retenir. Ils sont des facteurs d'espérance.

Est-ce que maintenant nous allons pouvoir redonner aux enfants dans les écoles l'amour sacré de la patrie ? Je ne pense pas que cela ait une grande portée. Mais vous avez pris cette comparaison très intéressante, au fond, du football. Il y a une règle qu'il faut absolument respecter mais en même temps on va laisser à chaque joueur la liberté de créer son jeu, de prendre

ses initiatives. Si nous pouvions simplement le dire à M. Allègre et à Mme Royal qui se cassent la tête pour savoir comment on pourrait amener un peu d'ordre dans les écoles... Il faudrait leur rappeler ces choses-là parce que le premier progrès que nous pouvons faire dans notre communauté nationale c'est le progrès des petites communautés, communautés de travail, l'école et, vous l'avez dit avec beaucoup de pertinence, la famille.

Seulement vous avez mis aussi l'accent sur cette chose : l'importance de l'amour. Alors là nous avons un dégât extrêmement profond c'est que, bien sûr, le marxisme est théoriquement fini, mais il n'est pas fini dans les esprits et il n'a pas fini de marquer les éducateurs et les gens d'action. On se représente toujours les rapports mutuels sous la forme d'un conflit. J'en ai fait l'expérience dans les milieux de l'Éducation nationale que j'ai beaucoup fréquentés. Les élèves ne savent plus que leurs maîtres les aiment. Les enfants ne savent plus que leurs parents les aiment. Si on pouvait simplement le leur dire, on pourrait à la fois créer petit à petit de petites unités dans lesquelles la règle serait respectée parce qu'elle n'est pas prise contre l'enfant, elle n'est pas prise contre l'élève ou contre les citoyens, mais pour le bien commun.

Le sénateur BLIN : Je vous remercie. Nous sommes au fond pleinement d'accord. Mais c'est à l'homme politique plus qu'au philosophe, j'imagine, qu'il avait été demandé de porter témoignage. Tout ce que vous dites, vous le sentez bien, dépasse de loin la politique. C'est d'un autre ordre, aurait dit Pascal.

Si je m'en tiens au plan politique, je vois plus d'ombre que de lumière. Ma conviction est que si la lumière ne vient pas d'ailleurs, s'il n'y a pas une sorte de restauration, de renaissance spirituelle – et elle sera spirituelle ou elle ne sera pas –, le politique dégénérera. Le politique fut longtemps un univers étranger à l'argent... Pourquoi l'argent a-t-il à ce point contaminé et la politique, et le reste ? Sinon parce que les barrières morales que nous avons établies ont cédé.

Or, j'insiste, la politique n'est pas la réponse à ce problème.

Elle est le reflet, l'expression d'un fléchissement qui affecte la société tout entière. Elle n'en est pas la cause. Si un maître aime ses élèves et bénéficie de ce fait d'une autorité respectée ce n'est pas parce qu'il gagne sa vie en enseignant, c'est d'abord parce qu'il croit à ce qu'il fait. On revient toujours à ce facteur essentiel qui est la foi et sa gratuité.

M. BENOIST : Je suggère de nous référer aux origines des règles dans le cadre desquelles se vivent notre civisme et notre citoyenneté ainsi qu'aux valeurs et aux attraits dont notre pays est porteur.

Pour les premières, il convient de ne pas oublier que, pour l'essentiel, elles trouvent leurs sources, relativement récentes, sous la Renaissance, le siècle des Lumières et la Révolution française. L'idée a ainsi prévalu que, pour garantir à l'homme sa liberté – liberté de citoyen –, fondement nécessaire à toute réflexion, il n'était d'autre solution que d'en passer par la république, république laïque, et par des modalités d'organisation et de fonctionnement politiques fournissant la recherche des consensus et, de fait, l'individualisme. Cette démarche qu'accompagne aujourd'hui un développement médiatique sans précédent était-elle bien la seule possible ? C'est une question qu'au regard de l'histoire on peut se poser.

On se la pose d'autant plus que la France, aujourd'hui plus encore peut-être que jadis, sait défendre les richesses, les attraits, les valeurs qui sont les siens, dans un monde en voie d'être mondialisé. Celle-ci invite, certes, notre pays à des rapprochements, chaque jour plus nombreux et souvent fructueux depuis l'époque de la Communauté européenne. Encore convient-il que, de la Communauté à l'Union, notre volonté politique nationale s'affirme clairement devant des risques où pourrait s'affadir la citoyenneté française, alors même que l'agir ensemble s'impose dans un espace mondial et européen renouvelés.

M. MATTEI : Je me demandais, monsieur le sénateur, si parmi les causes de la dégradation du civisme et par conséquent du

patriotisme parce que les deux sont extrêmement liés, il n'y a pas le fait qu'à l'heure actuelle il est de bon ton de décrier toujours le passé.

On a l'impression souvent que la France a commis par le passé toute une série de fautes, toute notre série de crimes, et comment voulez-vous que les enfants d'aujourd'hui aient un respect quelconque pour cette nation à qui on reproche par exemple, la colonisation ?

Au nom de la colonisation la France a fait dans le monde de grandes choses. Je ne dis pas qu'elle n'ait pas fait aussi des choses regrettables. Mais je me souviens de l'enseignement que, dans ma jeunesse fort lointaine, je recevais. Il soulignait les côtés très positifs de l'action de la France. Tandis qu'aujourd'hui il est de bon ton au contraire de presque tout renier. Comment voulez-vous que les enfants écoutent leurs pères ?

Le sénateur BLIN : Je n'ajoute rien sauf à regretter peut-être que mon propos vous ait paru un peu sombre. Il l'était en effet, je le reconnais bien volontiers. Voyez-y simplement le témoignage d'un homme politique qui depuis de longues années s'est battu pour trois causes.

La première, c'était de rendre à la France sa dignité et son honneur perdus. Notre génération y a travaillé et n'a pas démerité. Rappelons-nous toujours qu'en 1939 la France comptait 39 millions d'habitants et qu'aujourd'hui elle en a près de 60. Avec, je le sais, des apports étrangers considérables, mais tout de même quel sursaut ! Qui aurait pu croire qu'après la tragique défaite de 1940 nous serions redevenus ce que nous sommes aujourd'hui ? Il est vrai, j'y insiste et me répète, que nous avons la foi ! Et je suis naturellement inquiet de voir que cette foi n'est plus ce qu'elle était alors même que le monde change et que le champ qui s'offre à notre pays est immense.

En second lieu, je me suis battu aussi pour faire en sorte que l'Europe cesse de se déchirer, c'est-à-dire de se détruire, ce qu'elle avait fait, gaillardement, pendant presque deux siècles.

La troisième cause, c'était résister au communisme. Or l'Europe, appuyée, il est vrai, sur les États-Unis, a tenu.

Je pense qu'elle devra demain se libérer de leur tutelle. Je suis convaincu en effet que le phénomène américain, qui pèse d'un poids énorme sur le monde, n'est pas porteur de valeurs véritablement durables. Les Grecs ont été des politiques médiocres, mais ils ont généré une culture qui est toujours là, aussi admirable qu'il y a deux mille cinq cents ans. Je me demande parfois lorsque l'empire américain déclinera, car il déclinera un jour aussi, ce qu'il en restera. Quel message culturel laissera-t-il au monde ?

Je souhaite que l'Europe retrouve la puissance de rayonnement culturel qu'elle a eue si longtemps. Or, il passe en cette fin de siècle par la politique. Son accès à l'unité, si elle y parvient sans trouble ni amertume, pourrait par son caractère exemplaire qui, je le répète une dernière fois, est sans précédent dans l'histoire, en être l'occasion. C'est cela le contenu de ma foi. C'est aussi celui du civisme de demain.

LE PRÉSIDENT : Je ne voudrais pas rester sur l'image et le mot de crépuscule que vous avez employés un moment. Je vous connais assez pour savoir que vous auriez aussi bien pu évoquer Giraudoux. À la fin d'*Électre* (que citait François Mahieux en conclusion de sa communication sur « *L'univers médiatique à l'orée du XXI^e siècle* »), quand la femme Narces questionne : « *Je sens évidemment qu'il se passe quelque chose, mais je me rends mal compte. Comment cela s'appelle-t-il quand le jour se lève comme aujourd'hui, que tout est gâché, que tout est saccagé, et que l'air pourtant se respire et qu'on a tout perdu, que la ville brûle, que les innocents s'entre-tuent, mais que les coupables agonisent dans un coin du jour qui se lève ?* » Électre dit encore : « *Demande au mendiant, il le sait.* » Et le mendiant répond : « *Cela a un très beau nom, femme Narces, cela s'appelle l'aurore.* »

CONCLUSION

Dans les pages qui précèdent le lecteur aura pu distinguer ce qui, dans la transmission entre générations, doit être sacrifié au temps qui passe, ce qui peut l'être sans dommage ; au contraire, ce qui conserve une valeur constante et aide à construire des personnalités.

Le psalmiste le proclame : « *J'ai placé devant toi la vie et la mort, le mal et le bien, choisis !* »

Pas si simple... lorsque nous assistons à l'avènement d'une ère nouvelle qui coïncide avec la célébration du troisième millénaire du christianisme. « Une ère nouvelle qui porte en elle de grandes espérances et de grandes interrogations », dira Jean Paul II.

L'Académie d'Éducation et d'Études sociales a décidé de saisir certaines de ces questions et d'inviter les chrétiens à y appliquer leur foi et leur raison.

*Questions pour le XXI^e siècle
Des chrétiens s'interrogent*

Tel est le titre des prochaines Annales qui paraîtront en décembre 1999.

A.E.S.
ACADÉMIE D'ÉDUCATION ET D'ÉTUDES SOCIALES

BUTS ET STRUCTURES

L'Académie d'Éducation et d'Études sociales – A.E.S. – s'est donné pour but d'étudier les questions sociales dans un esprit conforme à la tradition chrétienne et humaniste ; de rechercher les applications possibles des principes posés ; de communiquer ses travaux à un public de responsables dans les Églises et la société.

Elle comprend statutairement *40 membres* et des membres associés et émérites.

Elle est administrée par un *Bureau* qui arrête le programme des travaux.

Elle tient des *séances mensuelles*.

HISTORIQUE

L'Académie, créée en 1922, a regroupé en son sein, depuis sa création, ceux et celles qui, en France, ont contribué à approfondir le catholicisme social (ou christianisme social pour tenir compte de la présence d'autres confessions chrétiennes).

Elle a été l'un des lieux où l'enseignement social de l'Église a été reçu comme fécondateur de l'action sociale des chrétiens.

Elle a été l'un des creusets où l'enseignement social des Églises a pu puiser.

Fondateur : M. BRUWAERT, *ministre plénipotentiaire*.

Anciens présidents : Mgr BAUDRILLART, Georges GOYAU, *de l'Académie française*, Jean LEROLLE, *député de Paris*, Joseph ZAMANSKI, *président du patronat chrétien*, Robert GARRIC, *de l'Institut*, Henri GUITON, *de l'Institut*.

PUBLICATIONS ET PRIX

L'Académie publie un *Bulletin* qui reprend les conférences et les débats des séances mensuelles. Elle décerne un prix annuel à un auteur ou à une œuvre qui honorent les sciences sociales et l'éducation.

ASSOCIATION D'ÉDUCATION ET D'ENTRAIDE SOCIALES

Cette association, dont le siège est à Lausanne et dont l'inspiration est identique à celle de l'A.E.S., comprend 15 membres. Parmi ceux-ci, l'Académie désigne 7 d'entre eux.

BUREAU DE L'ACADÉMIE

Président : André AUMONIER

Vice-présidente : Isabelle MOURRAL

Secrétaire général : Olry COLLET

Secrétaire général adjoint : Jean-Claude ROQUEPLO

Trésorier : Jean-Claude CUIGNET

Membres : Mgr Marcel GAUDILLIÈRE

François MAHIEUX

André MATTEI

Édouard SECRETAN

ACADÉMIE D'ÉDUCATION ET D'ÉTUDES SOCIALES

47, rue de l'Université - 75007 Paris

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
Introduction	9
La famille, lieu de transmission - Jacques COMMAILLE et Chantal LEBATARD (octobre 1997)	15
La paternité est-elle en crise ? - Alain BRUEL (novembre 1997)	55
Les générations aînées : démission ou nouvelles missions ? - Robert BAGUET (décembre 1997)	93
Le rôle des structures intermédiaires - Philippe DA COSTA (janvier 1998)	125
L'État peut-il encore éduquer ? - Roger FAUROUX (février 1998)	165
Le rôle des entreprises : quel tutorat ? - Bertrand SCHWARTZ (mars 1998)	207
Où trouver les passeurs de valeurs ? - Jean-Marc VARAUT (mai 1998)	241
Civisme et citoyenneté - Maurice BLIN (juin 1998)	281
Conclusion	311

Cet ouvrage a été composé par
I.G.S. - Charente Photogravure à L'Isle-d'Espagnac (16)
Impression réalisée sur Cameron
par Brodard et Taupin, La Flèche
pour le compte des Éditions Fayard en janvier 1999

N° d'édition : 2976 - Dépôt légal : janvier 1999
35-28-0512-01/0
ISBN : 2-213-60312-X

Imprimé en France

La transmission entre les générations

Un enjeu de société

Tout en restant très ouverte à l'innovation et à la préparation d'un avenir imprévisible, toute société doit savoir transmettre des savoirs, des savoir-faire, des valeurs et des exemples. Transmettre, c'est « reproduire », c'est élever les enfants en « héritiers » au détriment d'une juste et nécessaire mobilité sociale. C'est surtout maintenir les esprits prisonniers de modèles anciens, alors qu'il conviendrait de développer leurs capacités créatrices pour bâtir un avenir inédit. Ainsi pense-t-on depuis trente ans.

D'autre part, qu'il s'agisse du langage, des techniques, des procédés de production, des modes d'acquisition du savoir et même des références essentielles, notre époque de changements accélérés a fait obstacle à la transmission. Le revers de la médaille est aujourd'hui l'absence de repères et un déficit de sens. Sans doute faut-il savoir distinguer entre ce qui devait être sacrifié au temps qui passe, ce qui pouvait l'être sans dommages, et ce qui conserve une valeur constante, aide à construire des personnalités et doit être transmis.

C'est sur le thème de la transmission entre les générations que huit communications ont été présentées à l'Académie d'Éducation et d'Études sociales au cours de l'année 1997-1998. Elles sont rassemblées dans ces Annales.

L'Académie d'Éducation et d'Études sociales s'est donné pour but d'étudier les questions sociales dans un esprit conforme à la tradition chrétienne et humaniste ; de rechercher les applications possibles des principes posés ; de communiquer ses travaux à un public de responsables dans les églises et la société.

